

1985

Le Père Noël chez les pompiers



Un bien gros cadeaux pour un enfant émerveillé (Photo « Sud-Ouest »)

Le dimanche 23 décembre, la salle des conférences de la mairie a accueilli le Père Noël venu apporter les cadeaux commandés par l'Amicale des sapeurs-pompiers aux enfants de ces derniers.

Auparavant, ils avaient été gratifiés de projections de films comiques assurées par M. Michel Vidal. Après la découverte des jouets, ils goûtèrent la confortable collation préparée par les épouses des pompiers, cependant que ces derniers dégustaient le verre de l'amitié.

Marché du jeudi

A la suite d'une décision du Conseil municipal, les usagers du marché hebdomadaire sont avisés que les commerçants seront placés à partir de la façade de la mairie et en direction du café des Arts, sur les allées des Tilleuls.

Cette mesure a été prise pour limiter les risques que présentent la sortie des véhicules du Centre de secours en cas d'intervention pendant le déroulement du marché.

Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié informe ses adhérents que le repas annuel aura lieu à Luxey le 10 janvier. Prix du repas 70 francs.

Départ à 11 h 30, place de l'Horloge. Prière de se faire inscrire soit le mercredi après-midi au Club, soit chez M^{me} Cassagne, rue Amiral-Courbet.

SAINT-MACAIRE

Mouvement « Sauvegarde et rénovation de Saint-Macaire »

Mais d'où viennent donc les noms de nos rues ? C'est la question que nous nous sommes posée et qui a donné naissance, pour vendredi prochain 4 janvier, à notre deuxième

« Rencontre autour de l'histoire locale » qui sera donc centrée sur ce thème.

La viographie de M. Virac, les recherches personnelles de Macariens en fourniront la matière utile. Une projection de diapositives et la dégustation de gâteaux de roi et autres douceurs y ajouteront une note agréable.

Tous les amateurs d'histoire locale seront donc attendus vendredi 4 janvier, à 21 heures, salle de la mairie.

OFFRES

CAMIONS

AV. camion Unic 10 CV 3,5 t
P.T.C. sorti 1970. S'adress.
mair. de St-Macaire 630364

SAINT-MACAIRE

Noël pour tous



Les enfants du primaire déballent les livres offerts pour leur bibliothèque.



« Les Lapins » de M^{me} Labrousse attendent patiemment le père Noël à la maternelle.

Noël, c'est la fête des jeunes mais aussi des moins jeunes et comme à l'accoutumée, tous ont reçu un présent du Conseil municipal, au nom de l'ensemble des Macariens.

Ce fut d'abord le jeudi 20 décembre, l'arbre de Noël des enfants des écoles. A 14 h 15 précises, le père Noël arrivait à la maternelle avec les jouets dévolus à chaque enfant. Auparavant chaque classe avait reproduit le spectacle joué lors du concert de la salle des fêtes.

A 15 heures, le père Noël passait au restaurant scolaire pour apporter un cadeau collectif aux enfants du primaire, ceci pour la première fois. Déballages faits, il s'agissait d'un lot de livres et bandes dessinées destinés à la bibliothèque, d'une carte en relief de l'Aquitaine et d'une vie de la France par satellite.

Le samedi 22 décembre, les Conseillers municipaux se distribuaient le plaisir de rendre visite aux personnes âgées n'ayant pu participer au repas de fin d'année pour leur apporter la désormais traditionnelle vite de chocolats.

Le dimanche 23, en mati-



A la maison de retraite M^{me} Darroussat avec une pensionnaire macarienne, M^{me} Descos (clichés « Sud-Ouest »)

née, c'était au tour des pensionnaires de la maison de retraite de recevoir des mains des Conseillers municipaux un colis de friandises. Auparavant les chambres des per-

sonnes ne pouvant se déplacer au réfectoire avaient été décorées chacune de petits sapins de Noël.

A tous donc, joyeuses fêtes.

Ce soir, rencontre avec l'histoire locale Mais d'où viennent donc les noms de nos rues ?

Il y a deux mois, les amateurs d'histoire s'étaient retrouvés fort nombreux dans la grande salle de la mairie pour participer à la première rencontre organisée par l'association « Sauvegarde et rénovation », et dont le thème était « l'évolution urbaine de Saint-Macaire ». Nous espérons qu'ils seront tout autant intéressés par le sujet que nous leur proposons ce soir : l'origine des noms de nos rues et de nos places.

En effet, « Mercadiou », « Aulède », « Thuron », « Tivoli », « Nau », « Yquem », ces noms qui nous sont familiers et bien d'autres encore — sont autant de clefs qui vont nous permettre de pousser les portes du temps, et d'explorer d'une façon originale l'histoire riche et mouvementée de notre cité. Prenant pour point de départ une

étude de M. Virac effectuée vers... 1860, nous écouterons les uns et les autres apporter leur contribution à une meilleure connaissance de ces témoignages du passé, pendant que les vues photographiées de ces voies et chemins défileront sous nos yeux.

Notons que cette soirée sera également l'occasion de remettre aux membres de l'association les cartes 1985 — toutes fraîches sorties de l'imprimerie — et d'offrir à tous les présents, en même temps que nos vœux, quelques délicieux gâteaux de rois : les heureux dénicheurs de fève auront même droit à un superbe cadeau... historique, bien sûr !.

Rendez-vous donc ce soir, à 21 heures, au premier étage de l'hôtel de ville, pour cette soirée ouverte à tous.

Rencontres et convocations de l'A.S. Macarienne

Après cette quinzaine de jours de repos pour nos footballeurs, le championnat reprend ses droits pour toutes les formations soit dix équipes en lice ce week-end. Tout d'abord samedi 5 janvier :

- Poussins** reçoivent Préchac.
- Pupilles B** reçoivent Preignac.
- Pupilles A** vont à Saint-Médard.
- Minimes B** reçoivent Cadillac.
- Minimes A** vont à Pontet-Hure.

Les responsables : MM. Lanzeray, Daubiase, Castandet, M^{me} Marie France, MM. Boredax, Lumalé, Guimberteau, Barbé. Sont convoqués à 14 heures, au stade ainsi que les joueurs suivants : Lanzeray, De Marchi Oli-

ville, Christophe Boré, Laurent Descos, Christophe Lanzac, Olivier Kauffmann, Olivier Martet, Laurent Ramaud, Jérôme Juge, Stéphane Garnier, Fabien Bernadet, Eric Guimberteau, Didier Lumale, Benoît Despujos, Brice Airoldi, Frédéric Seral, Olivier Revert, Sylvain Cavillon, Duffau frères.

DIMANCHE MATIN

Cadets. — En entente, reçoivent Sauveterre, terrain à définir. Les joueurs : Michel Duville, Eric Lafargue, Frédéric Revert et Pascal Caupenne seront prévenus individuellement. Responsables : MM. Duville et Barbé.

Les féminines reçoivent Sainte-Croix, terrain et horaire à définir. Responsables : M^{me} Laujac, M. Guimberteau.

Les juniors reçoivent en lever de rideau, Saint-Selve. Responsables : A. Fondeville, M. Delage. Rendez-vous à 12 h 15 pour Fabrice Guiraud, Denis Duville, Bernard Pagotto, Frédéric Boxer, Christophe Lorriot, Patrick Pandolfo, J.-Didier Garrelongue, Frédéric Cabirol, Thierry Mallie, Laurent Delage, Jean-Loup Dutreuilh, Eric Massicard, Daktar et Ahmed Ferchichi, Laurent Ferris.

Seniors A et B. — Rendez-vous au stade, à 13 h 45 pour : Branlat, Mothes, Rodriguez, Bortot, Dupayan, Faubet, Stéphane et Rodolphe Upe, Artins, Girard, Aragon, Lunale, Guitenit, Bernard et Philinne Barbé, Pagotto, Laujac, Daubiase, Boré, Poquet, Castandet, Delage, Gourgues, Baluteau, Bouey, Collin, Escabasse, Mallié, Vignolles, Lespine.

Supporters macariens, faites le compte, l'ASM est en bonne santé et est une grande famille nombreuse, 120 de ses éléments sur les stades ce week-end, ce n'est pas mal; aussi attendons-nous beaucoup de monde autour du stade, le soleil sera même au rendez-vous.

Une ombre toutefois au tableau pour ces derniers jours, Claude Loda, dirigeant, vient de perdre brutalement son père Pierre, bien connu des Macariens, et Philippe Barbé, joueur, vient de perdre la grand-mère de son épouse après une maladie implacable.

Saint-Macaire

Maladresses à répétition

L'arrivée soudaine de la neige a plongé les habitants du canton de Saint-Macaire dans l'expectative, pour ne pas dire le désarroi. Il faut dire que les communes riveraines de la Garonne sont plus habituées à faire face aux caprices du fleuve qu'aux fantaisies du ciel. Les communes des coteaux, quant à elles, sont profondément soucieuses de la santé climatique de la vigne, mais le neige ne figure pas parmi les agents les plus dangereux en cette saison.

L'attitude des habitants du canton se caractérise surtout par la maladresse ou le repli prudent chez soi. Beaucoup de ceux qui travaillent à Bordeaux diffèrent leur départ. Ceux qui doivent circuler en voiture sont menacés à chaque

glissade vers le fossé. Les cotes du canton sont devenues d'excellents tremplins pour ce genre d'exercice, de même que les carrefours équipés de feux tricolores (déjà une quinzaine de carrosseries froissées).

Pourtant, les prudents ne sont pas pour autant au bout de leurs peines; que d'installations de chauffage central bloqués et d'alimentation d'eau gelées ou éclatées. Les plombiers sont dépassés par les événements. Si l'on avait pu croire que les grandes inondations relevaient du passé, il a bien fallu envisager la situation autrement depuis décembre 1981.

Il semble aujourd'hui que la neige se rappelle à son tour à l'ord-

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.
Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.
Sous-dépôt. R. Querrot, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 5 janvier. A 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur.
Dimanche 6 janvier. A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand messes au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCES

Services des eaux. Sogedo, rue Bergoing, tél. 63.06.56.
Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.
Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.
Caisse d'épargne. Ouverte tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 63.08.75.
P.T.T. Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.
Service routier. C.R.I.C. tél. 96.33.33.
Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.
S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

SERVICES D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).
Ambulances. Turtaut, à La Réole, tél. 71.11.27 et 63.70.28.
Médecin. Docteur Barbé, à Verdélais, tél. 63.16.83.
Pharmacie. Dimanche 6, Buyse Desponts, à Langon, tél. 63.00.02; Lundi 7, N'Guyen Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 25.01.05.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allée Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse lieu-dit Hourquet à Saint-André-du-Bois, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.
Gendarmerie. saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Saint-Anne. Tél. 63.24.80.
Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.
Centre antipoison. Tél. 96.40.90.
Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

CURIOSITÉS-DISTRACTIONS

Prieuré, bibliothèque, syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65. Prêts de livres, tous les samedis après-midi, ainsi que visites.
Caves aquarium Rodriguez. Tél. 63.05.92. Place du Général-de-Gaule, ouvert tous les jours, même dimanche, fermé le mercredi.
Musée postal d'Aquitaine. Tél. 63.08.81, place du Marché-Dieu, du 1^{er} décembre au 1^{er} avril pour les groupes à la demande.

SPORTS FOOTBALL

Samedi. Poussins reçoivent Préchac - Pupilles B, reçoivent Preignac, Pupilles A vont à Saint-Médard, minimes B reçoivent Cadillac; minimes A vont à Pontet-Hure.
Dimanche. Cadets Entente reçoivent Saint-Pierre-d'Aurillac, juniors reçoivent Saint-Selve; féminines reçoivent Sainte-Croix-du-Mont; 1 B va à Toulonne B; 1^{er} reçoit Toulonne A.
Distractions-animations. Salle des fêtes, samedi 21 h, par l'A.S. Macarienne; dimanche, 16 h, par les jeunes du château de Tardes.

Exploitants agricoles

La Fédération des syndicats d'exploitants agricoles des cantons de Langon-Saint-Macaire organise le vendredi 11 janvier prochain, une grande réunion d'information, salle des Carmes à Langon, à 9 h 30.

Ceci à l'attention de tous les exploitants agriculteurs de la région, les thèmes traités seront d'actualité, informations fiscales, calamités (couloirs), quotas laitiers.

Information A.S. Macarienne

En raison des conditions atmosphériques, l'école de football ne fonctionnera pas ce mercredi 9 janvier.

Quant aux juniors et seniors, l'entraînement aura lieu le vendredi 11 janvier, sur le stade de Saint-Pierre-d'Aurillac, à 19 h 15; les installations macariennes subissant les effets néfastes du temps et nécessitant un petit délai de remise en état.

Afin de parfaire vos connaissances, ne manquez pas de venir nombreux à cette réunion.

Réunion du Roseau macarien

L'assemblée générale du Roseau macarien aura lieu le dimanche 13 janvier, à 10 h 30, dans une salle de la Mairie.

A l'ordre du jour : lieux et dates des concours, attributions des challenges et coupes, bilan moral et financier de l'année 1984. A 11 h 30, un vin d'honneur sera servi pour clôturer cette réunion.

Réunion du P.C.

La cellule du P.C.F. de Saint-Macaire organise une réunion le jeudi 10 janvier 1985, salle de la Mairie, à 21 heures. En présence d'un responsable départemental, les adhérents et les sympathisants sont cordialement invités.

EN BREF

Saint-Macaire. Lundi matin, à l'entrée de Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne), un Macarien, M. Trompéo, bien connu du monde de la pétanque dont il est membre du bureau, a perdu, sur la route glissante, le contrôle de sa voiture et s'est écrasé contre une murette.

Atteint de nombreuses fractures, il a été transporté à l'hôpital de Marmande.

Souhaitons à M. Trompéo un prompt rétablissement, lui qui relève juste d'une très grave opération chirurgicale.

Groupement féminin de vulgarisation agricole du canton de Saint-Macaire

Le groupement organise une réunion médicale sur la circulation du sang, animée par le docteur Pourrat, le jeudi 10 janvier, à 20 h 30, à la Maison du paysan de Langon.

Au cours de cette réunion, le docteur parlera des problèmes circulatoires (varices, artérites, flébités, etc.) et répondra aux questions des participants (es). Vous tous que ce problème intéresse ou préoccupe êtes cordialement invités à vous joindre à nous.

Saint-Macaire

Un employé communal pour les personnes âgées

Comme ailleurs, Saint-Macaire connaît la rigueur du froid particulièrement virulent depuis le début de la semaine.

A ce propos, la mairie met à la disposition des personnes âgées un employé communal auquel elles peuvent faire appel en cas de

besoin. Il assure une tournée dans la commune pour effectuer les ravitaillements en victuailles, eau, rassembler les poubelles en attente.

Les personnes isolées sont également concernées par ce geste de solidarité.

Saint-Macaire

Aucun accident de la circulation

De l'autre côté de la Garonne, on fait également connaissance avec ce rude hiver qui a surpris tout le monde. L'on en est pas encore à la catastrophe de 1956 où le fleuve avait gelé en partie, mais les températures sont chaque jour plus basses.

En ville, la situation reste franchement délicate depuis lundi. Et si le passage de la nationale permet la

grande circulation, en revanche, rues et places de la commune sont toujours verglacées. L'on ne compte plus dans le canton les canalisations d'eau éclatées sous l'effet du gel. Par contre — sagesse ou prudence — aucun accident de la circulation n'est à déplorer et les écoles ont ouvert normalement leurs portes hier matin.

SAINT-MACAIRE

FOOTBALL A.S.M.

Une grosse déception

Poussins. — Saint-Macaire, 2 - Préchac, 2.

Pupilles B. — Saint-Macaire, 2 - Greignac, 3.

Pupilles A. — Saint-Macaire, 3 - Saint-Médard, 3.

Minimes B. — Match reporté.

Minimes A. — Saint-Macaire, 0 - Fontet, 1.

Cadets. — Entente Saint-Macaire-Sauveterre, 0 - Saint-Pierre, 2.

Juniors : Saint-Macaire, 8 - Saint-Selve, 0. — Large victoire des juniors qui étaient seulement 9, un bon match face à une équipe plus correcte.

Seniors B : Saint-Macaire, 1 - Toulouse, 1. — Saint-Macaire aurait mérité mieux. En effet, nos joueurs ont largement dominé les débats, se créant un très grand nombre d'occasions. Saluons la rentrée de plusieurs joueurs et l'homogénéité du groupe,

ce qui devrait nous valoir quelques bons matches.

Seniors A : Saint-Macaire, 0 - Toulouse, 2. — La grosse déception du week-end. Sur un terrain très dur et bosselé, nos joueurs, trop peu motivés et manquant de concentration, n'ont pas été à la hauteur de leur classement. Ajoutons à cela une incroyable malchance. Il va falloir se ressaisir et vite, car on a pas le droit de gaspiller des points lorsqu'on veut jouer les premiers rôles. De plus il y a encore trop de joueurs qui se reposent sur leurs copains et qui oublient ce que le terme « équipe » veut dire. Le championnat faisant relâche durant deux dimanches, il est à souhaiter que nos joueurs en profiteront pour se refaire une santé physique et surtout morale.

Féminines. — Saint-Macaire, 0 - Sainte-Croix, 1.

Saint-Macaire

Un épais brouillard

Les rayons de soleil qui avaient amorcé un léger dégel mercredi ont brillé par leur absence jeudi et, à la glace, un épais brouillard givrant a figé arbres et vignes. Ici aussi, on redoute le retour du

froid. Rappelons qu'un employé communal est mis à la disposition des personnes âgées et isolées pour tout ce qui concerne leurs besoins matériels.

Centre de secours

11/1

Interventions du mois de décembre

1^{er} : accident de la circulation à Saint-Pierre-d'Aurillac. Un blessé transporté à l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

4 : feu de voiture, commune de Sainte-Foy-la-Longue.

4 : destruction nids de frelons, Saint-André-du-Bois et Saint-Martin-de-Sescas.

9 : feu de voiture à Saint-Macaire.

10 : transport d'urgence, commune de Caudrot. Malade transporté à l'hôpital Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

10 : transport d'urgence à la maison de retraite. Un homme transporté à l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

10 : transport d'urgence, commune de Caudrot à la maison de retraite. Une dame transportée à l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

12 : accident de la circulation, commune de Saint-Macaire. Soins donnés sur place par le médecin du corps. Pas de transport.

13 : dégagement de chaussée.

15 : accident de la circulation. Commune de Saint-Macaire, deux blessés transportés sur C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

15 : demande de secours pour transport d'urgence à Saint-Maixant. Pas d'intervention de la part des pompiers.

16 : accident de la circulation commune de Pian-sur-Garonne. Une victime transportée à la morgue de Saint-Macaire.

16 : accident à domicile, commune de Caudrot. Un blessé transporté sur C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

16 : dégagement de chaussée, commune de Saint-Martin-de-Sescas.

22 : feu de cheminée, commune de Pian-sur-Garonne.

23 : transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Une victime transportée sur C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23 : tentative de suicide commune de Saint-Macaire. Une victime évacuée sur C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24 : malaise sur la voie publique, commune de Saint-Maixant. Une victime évacuée sur C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

31 : accident de la circulation commune de Pian-sur-Garonne. Deux blessés évacués sur C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

SAINT-MACAIRE

12/1

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.

Dépot « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querre, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 12 janvier. A 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur.

Dimanche 13. A 9 h, à Saint-André-du-Bois, à 11 h, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

SERVICE DE GARDE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu), et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. Mirambet, à Bazas, tél. 25.02.37.

Médecin. Docteur Testud, à Langon, tél. 63.22.20.

Pharmacie. Dimanche 13, Medeville, à Cadillac, tél. 27.10.08. Lundi 14, Nguyen Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.03.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 25.34.03.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05. M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdélais, tél. 63.26.99. M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21. M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, à Saint-André-du-Bois, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoisson. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

Circulation et stationnement

Première phase. — Le Conseil municipal rappelle aux Macariens qu'un cahier d'enquête publique leur est ouvert au secrétariat pour enregistrer leurs propositions pour le plan de circulation et de stationnement diffusé au travers du Bulletin municipal. Dernier délai lundi 14 janvier, à 18 heures.

CHEZ LES POMPIERS

Première manœuvre de l'année

16/1



Même en bout de table, les sapeurs ont le sourire

Une tradition déjà ancienne veut que la manœuvre mensuelle du premier dimanche du mois s'achève, en fin de matinée, par une copieuse entrecôte. Mais, en début d'année, la dite entrecôte prend sa place la veille au soir, précédée d'huitres avec crêpinettes et suivie de fromage et de galettes des rois. Il s'agit pour le centre de secours d'associer dans une manifestation de sympathie les vétérans, les membres du bureau municipal et autres partenaires quotidiens.

Rien à voir avec la Sainte Barbe, d'échelle plus solennelle et plus grandiose, mais la nouvelle année mérite bien, malgré le froid, d'être fêtée comme il se doit.



A.S. Macarienne

Le bureau de l'A.S.M. informe tous les joueurs de l'école de football, que celle-ci est annulée pour ce jour, mercredi 16 janvier. Cette information concerne les cadets, minimes, poussins et débutants.

SAINT-MACAIRE

16/1

Les vœux du Conseil municipal



Une occasion de rencontre : le président du Comité cantonal de la F.N.A.C.A., la présidente des V.M.E.H., le brigadier-chef de gendarmerie et la vice-présidente des Amis du Bas-Pian (Cliché « Sud-Ouest »)

Le samedi 4 janvier dernier, la mairie accueillait à 18 heures les représentants des partenaires quotidiens de la commune, pour la présentation des vœux du Conseil municipal.

Le maire devait passer en revue le rôle de chacun d'entre eux : syndicats intercommunaux, antennes locales des grandes administrations nationales, présidents des associations, enseignants, employés communaux, concessionnaire des services publics, sapeurs-pompiers volontaires, etc. Il faut dire que le contact direct entre tous ces partenaires n'est pas fréquent et transite souvent par le secrétariat de mairie.

À cette occasion, l'accent fut

mis sur le projet d'équipement en « tout-à-l'égout » et de refonte du réseau d'adduction d'eau, sur l'espoir de dotation de bâtiments modernisés pour le Centre de secours, sur le prochain aménagement de la place du 19-Mars, etc. Mais le maire ne devait pas omettre les conflits passés, notamment avec les associations sur le dossier des « quines », rappelant que de tels épisodes peuvent conduire à d'utiles prises de conscience pour toutes les parties prenantes et qu'il vaut mieux mettre les problèmes sur la table que de les commenter souterrainement.

Avant de lever le verre de l'amitié, les excuses furent présentées de M. Lafourcade, conseiller géné-

ral du canton; de M. Valentini, sous-préfet de Langon; de M. l'archiprêtre Pierrot (par télégramme de Jérusalem) et de plusieurs conseillers municipaux retenus par la maladie ou les obligations familiales.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, en séance ordinaire, le jeudi 17 janvier, à 21 heures.

A l'ordre du jour : assainissement, église évangélique, grottes.

Les Macariens sont invités cordialement à assister à la réunion sachant que comme d'habitude ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugent utiles.

UNITE

de bons vœux entre le personnel communal

Froid : même les vagues ont gelé

Le froid ne désarme pas et a battu encore des records. Mais un front nuageux venant de l'ouest devrait apporter un radoucissement notamment sur notre région



Royan : l'écume figée porte le corps de l'oiseau mort (Photo « Sud-Ouest », Richard Picotin)

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

Dimanche, la Sainte-Barbe



Le corps de sapeurs-pompiers (Photo « S.-O. »)

Dimanche 20 janvier, les vingt-quatre sapeurs-pompiers volontaires du Centre de secours fêteront leur quatrième Sainte-Barbe.

A cette occasion, les habitants des communes desservies du canton pourront découvrir en détail l'équipement du corps qui sera exposé allées des Tilleuls, à partir de 10 h 30. Rappelons que le corps est équipé, en matière de lutte contre l'incendie, d'un fourgon pompetonne léger et d'un camion citerne pour feux de forêt. En matière de secours des personnes, le corps possède le dernier modèle de véhicule de secours et d'assistance aux blessés médicalisé. En matière de secours fluvial, il a reçu récemment, en sus d'une barque de reconnaissance, une barge de sauvetage en métal léger accompagnée

d'un véhicule tracteur tous terrains qui sert également de liaison radio. Clôture cette gamme un véhicule de servitude pour les diverses interventions.

A l'issue de la présentation du matériel au public et aux personnalités invitées les pompiers se formeront en cortège pour défilé dans les rues de Saint-Macaire, avec en tête la fanfare de l'Avenir Barsacais. Le parcours empruntera, après les allées des Tilleuls, les allées et la place Tourny, la rue des Remparts, le cours Victor-Hugo pour ménager une halte à

Aide et protection et pavillon de la Mutualité

Les adhérents de la section aide et protection et pavillon de la Mutualité de la région de Saint-Macaire sont informés qu'une permanence aura lieu le dimanche 20 janvier, de 9 h 30 à 12 heures, à la mairie, au premier étage.

Sortie à la neige

La sortie à la neige des enfants du catéchisme aura lieu le mercredi 20 février à Payolla. Les grandes personnes désireuses d'y participer sont invitées à prendre contact avec M^{me} Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.

Quant aux enfants, inscriptions chez le père curé. Prière pour tous de ne pas attendre afin de savoir combien de cars il faudra affréter.

Loto de l'A.S. Macarienne

En raison de froid persistant, le loto de samedi 19 janvier au profit de l'A.S. Macarienne est annulé et reporté au samedi suivant.

midi devant le monument aux morts où sera déposée une gerbe en mémoire des disparus.

Après la cérémonie, le cortège empruntera la rue de l'Eglise, la rue Carnot et la rue Yquem pour rejoindre la mairie. Là seront prononcées les traditionnelles allocutions des personnalités; remis officiellement les grades et les récompenses et un vin d'honneur.

L'ensemble des unités du corps se rendra ensuite au restaurant scolaire pour le banquet de circonstance, conclu par des projections cinématographiques sur les inondations de 1981 l'incendie de l'usine de chaussures en 1979.

PERMANENCES

Service des eaux. Sogedo, rue Bergoing, tél. 63.06.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi au lundi 9 h, tél. 63.03.64.

P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulance. Claverie à Cadillac, tél. 27.01.22.

Médecin. Gourrin à Langon, tél. 63.03.76.

Pharmacie. Dimanche 20 janvier, Rassat à Langon, tél. 63.12.41.; lundi 21 janvier, Nguyen Long à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Cornelis à Grignols, tél. 25.52.38.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05.; M^{me} Durbecq et Prévost; à Verdels, tél. 63.26.99., M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21.; M^{me} Lafosse lieu dit Hourquet à Saint-André-du-Bois, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

DISTRACTIONS

Prieuré, bibliothèque, Syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65., prêts de livres tous les samedis après-midi, ainsi que visites.

Caves aquariums Rodriguez. Tél. Tél. 63.05.92., place du Général-de-Gaulle, ouvert tous les jours, même dimanche. Fermé le mercredi.

Musée postal d'Aquitaine. Tél. 63.08.81., place du Marché-Dieu, du 1^{er} décembre au 1^{er} avril pour les groupes à la demande.

SPORTS

Football. Toutes rencontres officielles annulées par le district. Premier dimanche, match d'entraînement contre Virazeil (Promotion d'honneur), sur notre stade à 15 h.

Salle des fêtes. Pas d'activités ce samedi soir 19 janvier, mais animation dimanche à 16 h par les jeunes du château de Tardes.

010429

SAINT-MACAIRE - Dimanche 20 janvier, à 16 heures

LOTO DES JEUNES DU CHATEAU DE TARDES

CINQUANTE LOTS dont un demi-porc - Quatre longues - Jambons - Etc...
BOISSONS CHAUDES SALLE CHAUFFEE

Anciens combattants

Dimanche 20 janvier aura lieu, en l'église au Saint-Sauveur de Saint-Macaire, une messe solennelle de bénédiction du drapeau de l'association du « combattant de l'Union française », qui regroupe des anciens combattants d'extrême-Orient, de Madagascar, d'Algérie, de Corée.

A 11 heures, accueil des drapeaux à la porte de l'église et des personnalités présentes : M^{me} la générale Van Uxen, le général Briand, le député-maire de Langon, M. le Maire de Saint-Macaire, les officiers supérieurs.

La bénédiction du drapeau sera faite par M. l'abbé Arene, ancien secrétaire particulier du maréchal De Lattre de Tassigny.

Le libéra à la mémoire des combattants tombés au champ d'honneur sera donné à l'issue de la messe.

L'harmonie Sainte-Cécile, sous la direction de M. Moncassin donnera les morceaux suivants. Entrée, prélude de Lugdeun de Allier, Dans les steppes de l'Asie centrale (de Borodine), addagio de l'Arlésienne (de Bizet). Sortie, Marche solennelle de Sigur Gosalfar (de Grieg).

Echos de la Pétanque Macarienne

Vœux. — Le président et le bureau adressent à tous les licenciés de la Pétanque Macarienne leurs meilleurs vœux pour l'année 1985 en espérant qu'elle leur apportera beaucoup de satisfactions dans leur activité sportive et dans leur vie personnelle.

Ces souhaits vont en particulier à notre ami Egidio Trompeo qui, après avoir subi une délicate opération chirurgicale, a été victime d'un grave accident de la route dont il se remet lentement dans un hôpital bordelais. Tous nos vœux de prompt rétablissement et à bientôt sur les terrains de boules.

Licences. — Les licences 1985 sont arrivées et les retardataires sont invités à rapporter leur licence 1984 ou une photo (pour les nouveaux, deux photos) à M. Sanche.

Les jeunes désirant pratiquer notre sport doivent fournir deux photos et une fiche d'état civil.

Banquet. — Le banquet annuel aura lieu à Auros le samedi 9 février. Les inscriptions seront prises jusqu'au 31 janvier, dernier délai, chez Bernard Lacampagne.

Entraînement. — Après une interruption due au froid, les entraînements reprennent tous les dimanches afin d'aborder en forme la nouvelle saison qui débutera le dimanche 24 février par le concours de solidarité (en triplettes), à Langon.

Club de l'Amitié

Le 9 janvier a eu lieu l'assemblée générale du Club de l'Amitié pour le renouvellement de son bureau qui se compose ainsi :

Présidents d'honneur. — M. Billa, maire; M^{me} Darzacq.

Vice-présidents. — M^{me} Laujacq.

Secrétaires. — M^{me} Broustet et Labat.

Trésoriers. — M^{me} Cassagne et Dejean.

Membre du bureau. — M. Cassagne.

Au cours de cette réunion, le bureau a décidé que les cartes d'adhérents seraient portées à 35 francs.

Il est exigé une carte par adhérent. Les retraités qui voudront se faire inscrire au club, pourront le faire le mercredi après-midi au club, à partir de 14 h 30, du 30 janvier au 27 mars.

SAINT-MACAIRE - MARDI 22 JANVIER, 21 heures

QUINE DU MOTO START-CLUB

45 lots : Oies, canards gras, jambons, 1 mouton
— SALLE CHAUFFÉE —

L'assemblée générale du Roseau Macarien

La séance est ouverte par le président Roger Queyron qui passe la parole au trésorier Claude Clavier qui donne le compte rendu financier 1984. Gestion saine et prospère approuvée par l'ensemble de l'assistance.

Concours de pêche 1985

26 mai : Castets-en-Dorthe. Concours aux points, 5 + 1.

16 juin : Fête de la Saint-Jean, concours avec 250 F au premier.

Foire à la brocante : Concours par les jeunes pêcheurs de moins de 16 ans (entièrement gratuit).

21 juillet : Sortie-concours à Condom.

18 août : Sortie-concours à Aire-sur-Adour.

L'ensemble des pêcheurs demandent de poursuivre l'alevinage comme l'année passée.

M. Toitot et M. Hilaire parlent ensuite de la pollution de la Garonne et des petits ruisseaux.

M. le Maire leur fait un schéma de la future station d'épuration et du tout à l'égoût.

Les coupes des challenges furent remises au cours du vin d'honneur par M. Sudery et M. le Maire : challenge Gaston-Malendit attribué à Rober Queyron; challenge Clément-Jauberthie attribué à Bernard Labouille.

Les cartes de pêches sont en vente chez M^{me} Sanz, bureau de tabac, alimentation à Saint-Macaire; M. Claude Faure, rue de l'Eglise à Saint-Macaire; M. Michel Hilaire, bureau de tabac. chasse, pêche à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Pêcheurs si vous prenez un gros sandre faites-le peser chez M^{me} Hilaire qui organise un concours du plus gros sandre, doté de nombreux lots.



M. Sudery remet la coupe Ch.-Malendit à M. Queyron...



... et la coupe Ch. Jauberthi à M. Labouille. (Clichés « Sud-Ouest ».)

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

Autour de la Maison de pays



Les maçons du canton en train de « plancher » avec attention

Le 16 janvier dernier prenait naissance, à la mairie, du cycle de formation des artisans organisé par la Chambre de métiers et le Centre de la pierre autour du chantier de réhabilitation de la future Maison de pays.

Autrement dit, il s'agit d'une action incluse dans le contrat de pays et impulsée par le Syndicat intercommunal présidé par Jean Lafourcade.

Les sollicitations reçues à cette occasion par les artisans du bâtiment du canton, en plus de celles relatives au lancement de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, les ont conduits d'ailleurs à s'organiser au sein de l'Association des commerçants, artisans et professions libérales de Saint-Macaire pour présenter face aux intervenants un interlocuteur unique. C'est ainsi qu'ils ont pu largement s'exprimer sur les modalités et le contenu d'une telle formation.

Il faut dire que le chantier de restauration de l'immeuble du XVI^e siècle devant accueillir la Maison de pays constitue un morceau de choix sur le plan de la taille de pierre et de la menuiserie notamment.

Aussi les artisans qui ont répondu à la consultation ont-ils dans leur majorité accepté que les corps d'Etat correspondant à une formation soient attribués à des entreprises hyperqualifiées et de ce fait extérieures au canton.

Le suivi du chantier sera donc le fil conducteur d'une formation qui propose en outre des notions



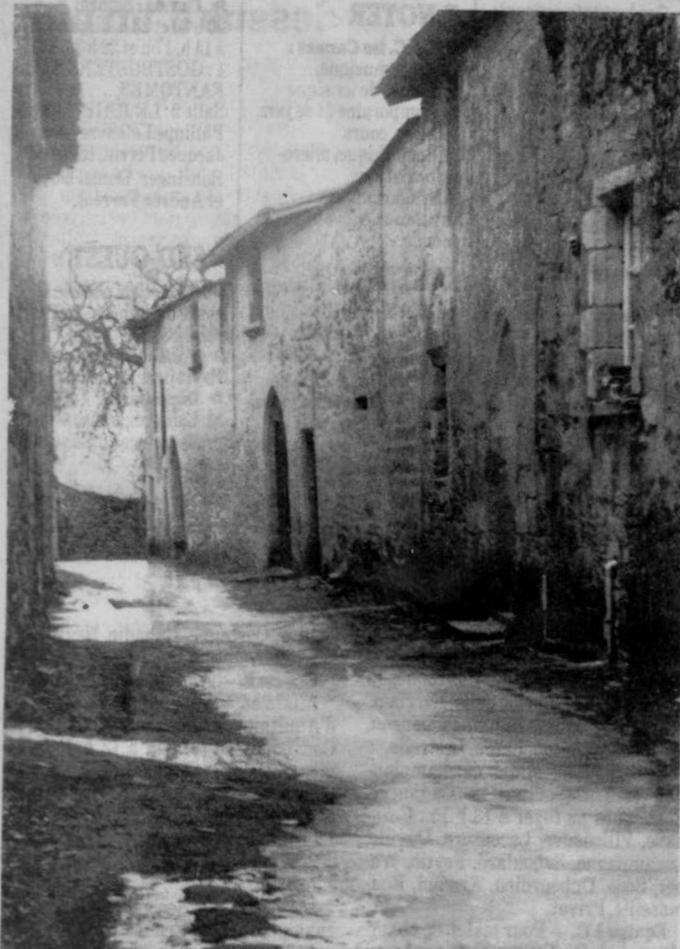
L'ingénieur de la C.A.T.E.D. expose les méthodes de diagnostic du bâti existant (Clichés « Sud-Ouest »)

d'ordre général en matière de bâti existant. Dans ce but, des spécialistes de l'architecture du passé, dont le service départemental de l'architecture, sont associés à l'entreprise. De même est-il fait appel à des ingénieurs spécialisés dans la pathologie de la maçonnerie de pierre, etc. Une opération aussi exemplaire ne pouvait laisser indifférent l'Etat qui avait délégué pour la première journée de for-

mation, des représentants de la direction du patrimoine au ministère de la culture.

Sur le plan de l'anecdote, il faut relever que l'intérêt porté sur l'immeuble en question a débouché sur la découverte aux Archives départementales de son contrat de construction datant du... 21 juin 1565. Plus de quatre cents ans !... Affaire à suivre donc.

La cité insolite



La rue du Port-Nava pendant la dernière glaciation, aujourd'hui heureusement terminée. Le caniveau central de tradition médiévale, loin de nuire au pittoresque du site, lui a donné un supplément d'âme
(Cliché « Sud-Ouest »)

FOOTBALL/ A.S.M.

Rencontres et convocations

Samedi. — Poussins vont à Saint-Martial. — Pupilles B reçoivent Langon. — Pupilles A vont à Castres. — Minimes B sont au repos. Minimes A reçoivent Castets.

Sont convoqués, à 14 heures, au terrain : Martin, Lanzeray, Herbin, Corjial, Cardonne, Cassagne, Jeans, de Marchi, Saint-Marc, Gadois, Bortot, Joseph, de Sangué, Haguenier, Dubois, Thiebaut, Poquet, Caupenne, Belloc, Armand, Mongot, George, Donadel, Daubisse, Guimberteau, Jérôme et David Saint-Marc, Gourgues, Garrelongue, Cosson, Boré, Laujac, Kauffmann, Garnier, Lumale, Despujos, Airoldi, Seral, Guimberteau, Dufau.

Les juniors suivants sont convoqués, dimanche, à 12 h 30, au stade, pour aller à Cadaujac : Lafargue, Re-

vert, Guiraud, Duville, Boyer, Pandolfo, Garrelongue, Cabirol, Mallié, Delage, Dutreuilh, Massicary.

Les féminines jouent à 13 h 15; rendez-vous au stade, à 12 h 15.

Rendez-vous des seniors suivants, au stade, à 11 h 15, pour un repas sportif en commun : Castandet, Dupuyau, S. et R. Upe, Didier Pagotto, Samir, Daubisse, Lumalé, Mothes, Branlat 1 et 2, Aragon, Rodriguez, Bouey, Guittenit, Leynet, Bortot, Laujac, Poquet, Girard, B. et Ph. Barbé, Mallié, Lespine, Artins, Baluteau, Gourgues, Escabasse, Vignolles.

La troisième mi-temps prévue par le bureau directeur verra, vers 17 h 30, le tirage des rois offert à tous dans la salle du foyer de l'A.S. Macarienne. Espérons qu'avec un tel programme, nous pourrons en fin de journée commenter d'agréables résultats.

104431

A.S. MACARIENNE - Salle des fêtes, 26 janvier

LOTOS tous les samedis, à 21 heures

50 lots de valeur - Salle chauffée

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. — Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.

Dépôt « Sud-Ouest ». — M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. — R. Querre, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 26 janvier. — A 19 heures, messe anticipée au Saint-Sauveur.

Dimanche 27. — A 9 heures, à Saint-André-du-Bois; à 11 heures, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. — Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. — Dufau à Langon, tél. 63.05.63.

Médecin. — Docteur Audoy, à Saint-Macaire, tél. 63.50.15.

Pharmacie. — Dimanche 27 et lundi 28, Nguyenlong à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. — Docteur Richard, à Bazas, tél. 25.01.05.

Soins infirmiers. — A. Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévoist; à Verdelsais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, lieu-dit Hourquet, à Saint-André-du-Bois, tél. 63.71.19.

Hospice. — Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. — Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. — Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. — Tél. 63.48.59.

Centre antipoisson. — Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. — Tél. 63.14.95.

Quatorze ouvriers sans nouvelles de leur patron

Sans salaire depuis fin novembre, sans travail et sans nouvelles de leur direction depuis le 7 janvier, les quatorze employés de la S.R.T.B. Labrousse, constructeur de maisons individuelles, attendent désespérément de savoir à quelle sauce ils vont être mangés

Nous sommes partis normalement en congés d'hiver le 21 décembre. De retour le 7 janvier, nous n'avons trouvé personne, ni directives de notre direction », explique Michel Darriet, un des quatorze ouvriers du bâtiment employé par la S.R.T.B. Labrousse, dont les locaux sont situés en bordure de la R.N. 113, à Saint-Macaire, mais dont le siège se trouve à Sainte-Marthe, près de Marmande.

« Depuis, tous les matins, les ouvriers se rendent sur leur lieu de travail, pointent sur une feuille volante, attendant, essayant en vain d'avoir des nouvelles de leur sort.

M. Szpala, le gérant de la société, devait venir les voir, il y a quinze jours. Mais il n'est pas venu. De même l'acompte du mois de décembre promis pour la mi-janvier n'est pas arrivé. De fait, les employés n'ont pas perçu un centime depuis fin novembre.

« Nous ne savons rien », déclarent les ouvriers, « si ce n'est que nous sommes toujours liés à la société. Nous ne pouvons ni nous inscrire au chômage ni chercher du travail ailleurs. Nous nous trouvons sans ressources et sans possibilité d'en avoir ».

UN CHATEAU DE CARTES

La S.R.T.B. Labrousse est née après le dépôt de bilan de la société Maisons Labrousse et sa reprise le 15 janvier 83 par la S.R.T.B., entreprise de Marmande liée au holding S.O.F.I.B.A.T. S.A.

Cette dernière société est le sommet d'une pyramide comprenant dix sept entreprises du bâtiment et de la motoculture, réparties sur quatre départements et employant quelque 300 personnes. Parmi ces filiales on note Le Marensin, Marel, Cora, O'Sol, La Maurandie, etc.

En fait, la pyramide s'est révélée être un château de cartes. Depuis deux mois, ces sociétés, les



Comme tous les matins depuis le 7 janvier, les ouvriers pointent leur nom sur une feuille en attendant d'être fixés sur leur sort

(Photo M. Rebière)

unes après les autres, sont mises en liquidation de biens (la S.R.T.B. à Marmande le 7 novembre) ou en règlement judiciaire (la S.O.R.E.C., Le Marensin et Marel Marmande, le 16 janvier).

La S.O.F.I.B.A.T. avec un passif dépassant les trois milliards de centimes, est elle-même assignée au tribunal le 31 janvier. Ce qui se traduira vraisemblablement par

un dépôt de bilan entraînant dans cette chute toutes les sociétés encore dans l'expectative, dont la S.R.T.B. Labrousse de Saint-Macaire.

20/1
UN PORTEFEUILLE
ATTRAYANT

Mais si d'un côté on parle de « holding bidon », pour expliquer cette dégringolade spectaculaire, force est de reconnaître que le carnet de commandes du groupe S.O.F.I.B.A.T. est bien rempli. « Ça du travail, il n'en manquait pas », disent les salariés de la S.R.T.B. Labrousse. Le portefeuille du groupe et les cent cinquante maisons en chantier, deux cent soixante-huit à faire, dont cent soixante-six devraient démarrer ce mois-ci, ont de quoi séduire bon

nombre de constructeurs.

Les candidats repreneurs pour tout ou partie de ces entreprises seraient nombreux. Parmi eux on avance le nom de la Société des Grands Travaux de Marseille. On parle aussi d'un projet de reprise qui intéresserait l'ensemble des sociétés du groupe et, très important, la totalité du personnel. Cette solution serait défendue conjointement par quatre groupes d'artisans de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Landes et du Tarn-et-Garonne. De bonne source, le dénouement de cette nébuleuse affaire serait proche.

LE MÉPRIS

Pour l'heure, à Saint-Macaire, Bernard Labouille qui a participé à la construction de la première

maison Labrousse il y a vingt ans, MM. Jean-Pierre Martet et Jean-René Despujols, dix neuf ans d'ancienneté et leurs onze collègues sont toujours dans l'ignorance de ces tractations.

« Qu'ils (les employeurs) payent ce qu'ils nous doivent, qu'ils nous licencient, il n'y a pas de honte à être au chômage de nos jours, qu'ils nous informent sur notre avenir », réclament avant tout les employés indignés.

Même si une solution intervient très prochainement, la cruauté : indifférence, le mépris manifesté à l'égard de ces ouvriers, également chefs de famille, par d'indélicats employeurs, n'en demeurent pas moins affligeants.

MICHEL REBIÈRE

S.N.C.F./RETRAITE

29/1

Un heureux aiguillage pour M. Yves Chavaneau



De mémoire de cheminot, on n'avait jamais vu tant de monde pour un départ à la retraite.



M. Chavaneau vient de découvrir que ses collègues lui ont offert non seulement le fusil mais aussi le chien de chasse. A ses côtés, M. Bubuissou, chef de gare de Langon (Photos M. Rebière)

Les cheminots ne nous ont pas habitués à de tels retards ! Mais qu'importe désormais la ponctualité pour M. Yves Chavaneau qui a fêté, vendredi soir, aux Carmes, son départ à la retraite.

Cet aiguillage menant sur la petite ligne verte et tranquille, sans horaire défini ni halte imposée, le jeune retraité aura mis vingt-huit ans à l'atteindre. Près de trois décennies qui lui ont permis de gagner l'amitié et le respect de tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui. Qu'on en juge : la quasi totalité de ses collègues en activité et retraités, ses anciens chefs de gare de Saint-Macaire et Langon, M. Dubuissou, son dernier chef, ont tenu à s'associer à lui pour fêter ce heureux événement. De mémoire de cheminot, on n'avait jamais vu tant de monde pour un départ à la retraite en gare de Langon.

Syndicaliste, Yves Chavaneau était aussi un agent consciencieux, doué d'un très bon esprit de camaraderie et d'amitié. « Toujours prêt à rendre service », a remarqué M. Dubuissou.

Très ému, le Macarien de toujours n'a pu faire le discours mais a eu une pensée pour Hubert Dupiol, un collègue, jeune retraité aujourd'hui hospitalisé. En déballant ses nombreux cadeaux, M. Yves Chavaneau est allé de surprise en surprise : un morceau de rail, une machine à vendanger (en carton), une panoplie complète de chasseur, fusil, cartouchière et cartouches, gibecière et même un chien (en peluche). Sourires et plaisirs, fruits de longues amitiés.

Mais, si M. Chavaneau compte bien utiliser ses présents pour se livrer à son sport favori, il n'entend pas consacrer à la grive et au faisan toutes ses heures de liberté. En effet, adjoint au maire de Saint-Macaire, il est aussi président du comité des fêtes de sa localité. « Quand on est élu, ce n'est pas pour flamber mais pour travailler », dit-il.

Toujours aussi généreux de sa personne et encore plus disponible, il n'est pas prêt de quitter les rails de la vie locale.

SAINT-MACAIRE

29/1

10433

MARDI 29 JANVIER, 21 heures, SALLE DES FÊTES

SUPER-QUINE DU MOTO-CLUB

45 LOTS - 6 F le carton, 50 F les 10

4 quartiers de cochon gras - 2 demi-moutons - 2 cuisses de bœuf

À nos lecteurs

Nous avons le plaisir d'informer les habitants de Saint-Macaire, de la nomination de M. Jean Sanche, qui assurera désormais les fonctions de correspondant de notre journal dans cette commune à partir du vendredi 1^{er} février.

M. Sanche remplace M. Fernand Barbé, démissionnaire, que nous remercions vivement de son aimable collaboration.

En conséquence, c'est vers

M. Jean Sanche qu'il conviendra désormais de se mettre en relation, pour publication d'informations, de communiqués ou d'avis à caractère rédactionnel, comme pour l'insertion des publicités, ou d'avis dans le carnet d'état civil; tél. 63.33.52, place de l'Eglise, 33490 Saint-Macaire.

Amélioration de l'habitat

Le CEREL-ARIM-Aquitaine, organisme chargé du suivi de l'O.P.A.H. par le syndicat de pays, se tiendra à la disposition du public à Saint-Macaire aujourd'hui, mercredi 30 janvier, à partir de 14 heures.

Toutes les personnes désireuses d'améliorer le confort d'habitations existantes dans le canton de Saint-Macaire trouveront ainsi toutes les informations utiles sur les aides financières privilégiées prévues dans le cadre de l'O.P.A.H.

Omission au Club de l'Amitié

Lors de la parution de la formation du nouveau bureau du Club de l'Amitié, la présidente n'a pas été mentionnée.

Il fallait lire :

Présidents d'honneur, M. Billa (maire) et M^{me} Darzacq; présidente active, M^{me} Caillaud; vice-présidente, M^{me} Laujacq; secrétaires, M^{me} Broustet et Labat; trésoriers, M^{me} Cassagne et Dejean; membre du bureau, M. Cassagne.

30/1

Les activités au prieuré

Des livres. — Comment, malgré le froid, tenir le coup! Non, rassurez-vous l'Association du prieuré n'a pas brûlé les livres de la bibliothèque pour avoir chaud! Bien sûr, les grandes salles du prieuré n'étaient pas des plus chaudes mais dans le bureau bibliothèque... les permanences ont tenu le coup, malgré la neige et le froid glacé à l'extérieur.

La bibliothèque du prieuré s'est même enrichie de nouveaux ouvrages : des livres pratiques (« la Retraite au féminin », « Votre enfant, de la naissance à l'école », « le Yoga par l'image », « le Jardinage », etc...); des livres sur la région, sur la France et d'autres pays avec de très belles illustrations : « la Gascogne », « l'Alsace », « le Portugal », « l'Inde »; des livres sur la musique et les arts : « la Vie passionnée de Berlioz »; Histoire de l'art, livres sur Picasso, Ingres; des romans actuels, des essais, des études : « Histoire de la médecine depuis l'antiquité », « Chronique de la guerre du Médoc » (39-45) par Robert Escarpit, ainsi que nombre de ses ouvrages, « la Bicyclette bleue » et sa suite « 101, rue Henri-Martin », de Régine Desforges; « Bagatelle » qui fit les honneurs de la télévision en décembre dernier et bien d'autres ouvrages... albums illustrés, bandes dessinées, livres pour enfants.

Au total, une bonne centaine de livres nouveaux, à votre disposition, pour tous les âges et tous les goûts.

Outre ses promesses habituelles, la section bibliothèque du prieuré vous propose : des après-midi/détente, consacrés à des causeries autour de livres ou sur des thèmes, autour d'un goûter.

Le prochain sera consacré à une causerie autour des livres de Robert Escarpit (2 février après-

midi); d'adapter, encore mieux le service bibliothèque, aux besoins des Macariens. Ainsi, de janvier à février, une enquête sera menée auprès de chaque Macarien, afin de mieux apprécier vos souhaits et demandes (livres ou revues, heures de permanence...)

Les prochaines permanences de la bibliothèque seront tenues par Josette Guindeuil (tél. 63.42.85), Marie Sieuzac (tél. 62.23.02), Sylvie Falissard, Guy David et Noëlle Rochelois... tous les mercredis et samedis après-midi. Renseignements auprès de ces personnes ou au prieuré: tél. 63.34.52.

Du patinage. — Janvier fut aussi l'occasion, pour les jeunes du prieuré principalement d'organiser des sorties : deux sorties patinage et un week-end neige.

Pour l'activité « patinage », nous vous proposons, une sortie, un soir, à la Patinoire de Méria-deck, à Bordeaux, le 2 ou le 9 février. La sortie revient à 30 francs approximativement, tout compris (aller-retour en voiture, location patins à glace, entrée patinoire).

Les adultes intéressés sont bien sûr, invités à se joindre au groupe.

Si vous voulez participer à cette sortie, inscrivez-vous vite auprès de Frédéric Sanche (tél. 63.33.52), Christophe Lorriot (tél. 63.20.60) et Emmanuel Labadie (63.00.62).

Une soirée et cotillons. — L'association du prieuré marquera le mardi gras par une soirée costumée.

Le samedi 16 février seront conjugués les masques et les chansons, à travers un carnaval des enfants (18 heures) et des adultes, le soir. Cette manifestation est organisée conjointement par l'Association du prieuré et l'Association des parents d'élèves de Saint-Macaire.

A vos costumes... pour faire la fête!

Comité des fêtes 31/1

Soucieux de donner satisfaction au plus grand nombre de Macariens et sympathiques voisins avides de paysages nouveaux, de détente, le comité organise un deuxième car en direction de la station pyrénéenne de Luz-Arden.

Pour cette raison, des places sont encore disponibles. C. Darroussat reçoit donc les inscriptions au 63.20.91.

La salle des fêtes, où des sièges confortables seront installés, recevra en soirée le 13 avril, un gala particulier, la revue Paris-Madrid, un spectacle délicieux, léger..., des chansons, des imitations, des danses.

Suite à l'assemblée générale, le nouveau bureau se compose comme suit:

Président d'honneur : M. Billa, maire; président : Y. Chavaneau; vice-présidents : R. Paradge, J. Chalret; secrétaires : J.-L. Dutreuilh, F. Cluchet; trésoriers : C. Darroussat, B. Buffard; délégués au G.A.S.M. : B. Buffard, Y. Chavaneau.

A qui le chien ?

Recherchons propriétaire chien setter irlandais âgé, recueilli chemin des Canevelles à Saint-Macaire, début janvier.

Se faire connaître à la mairie.

du camion (suite)

Le maire objecte qu'une remise en cause de la méthode suivie ne manquera pas de susciter deux interprétations négatives : mise en doute des qualités professionnelles du garragiste ainsi choisi, sanction politique à son égard (puisqu'il figurait sur la liste concurrente). En outre, le tirage au sort semblait une méthode tellement pertinente que tout le monde l'a adoptée, y compris les deux adjoints présents, MM. Cadi et Chavaneau.

L'annulation de la procédure adoptée est mise aux voix à bulletin secret. Elle est adoptée par sept voix pour,

cinq contre et trois abstentions.

Ladiscussion s'engage alors pour définir une nouvelle méthode. La proposition visant à tout retirer au sort présente un inconvénient jusque-là évité, celui de confier à un garagiste un véhicule qu'il n'a pas jusque-là suivi (M. Bouey). Reste la solution de la reconduction de la situation antérieure, c'est-à-dire le camion attribué au garage Buffard, solution qui ne soulève pas l'enthousiasme.

Devant ces difficultés, le maire propose aux abstentionnistes de prendre position, ce qui suscite un deuxième vote à main levée sur l'opportunité de remettre en cause le tirage au sort : sept pour, sept contre et une abstention.

La voix du maire est alors considérée par tous comme prépondérante et le camion reste attribué pour entretien au garage Chalret.

Animateur sportif communal. — A l'unanimité, le Conseil municipal adopte la signature d'un contrat jeune volontaire avec l'Etat pour la mise en place d'un animateur sportif sur les communes de Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Maixant, Verdelaïs et Pian, sur proposition de M. Maurin, attaché au C.A.S.E.M. La question de l'embauche ne repose qu'à l'issue d'une année, délai nécessaire pour vérifier la pertinence de l'emploi et créer une structure intercommunale « ad hoc ».

Questions diverses. — Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le principe d'une augmentation de 4%

des tickets de restaurant scolaire et renonce à son droit de préemption sur la vente Despujols, rue du Port.

CONSEIL MUNICIPAL

31/1

T.U.C. et entretien

Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire le 20 décembre, à 19 heures, avec pour absents excusés MM. Cassagne et Lagahuzère. Deux sujets ont nourri les débats de l'assemblée.

T.U.C. — A la suite de l'envoi d'une lettre indiquant les conditions de l'opération aux jeunes de la commune correspondant au profil requis, soit 16 au total, six d'entre eux ont fait acte de candidature.

Le critère de qualification est d'abord retenu comme critère de sélection, par souci de prise en compte du mérite (six voix pour, une contre et deux abstentions).

La fixation de deux postes sur trois mois chacun est maintenue ensuite par 10 voix contre une et quatre abstentions.

Enfin, chaque conseiller a choisi deux noms à bulletin secret parmi les

candidats sur les bases définies précédemment, trois d'entre eux refusant de prendre part au vote. A l'issue du scrutin, ce sont MM. Denis Lastère et Thierry Armand qui sont retenus.

Entretien du camion — Le nouveau camion d'occasion a été acquis après examen par les trois garagistes de la commune. Sur la proposition déjà ancienne de l'un d'entre eux, son entretien a été attribué par tirage au sort à M. Charlet.

M. Cadi fait valoir que dans ces conditions M. Buffard n'a plus de véhicules communaux à entretenir, lorsqu'il est le plus qualifié pour les véhicules utilitaires. A ses yeux, la méthode proposée a été adoptée trop vite : elle eût été pertinente s'il s'agissait d'un véhicule supplémentaire et non d'un véhicule de remplacement. Il propose un nouveau tirage au sort portant sur l'ensemble des véhicules.

Les activités au prieuré

Des livres. — Comment, malgré le froid, tenir le coup! Non, rassurez-vous l'Association du prieuré n'a pas brûlé les livres de la bibliothèque pour avoir chaud! Bien sûr, les grandes salles du prieuré n'étaient pas des plus chaudes mais dans le bureau bibliothèque... les permanences ont tenu le coup, malgré la neige et le froid glacé à l'extérieur.

La bibliothèque du prieuré s'est même enrichie de nouveaux ouvrages : des livres pratiques (« la Retraite au féminin », « Votre enfant, de la naissance à l'école », « le Yoga par l'image », « le Jardinage », etc...); des livres sur la région, sur la France et d'autres pays avec de très belles illustrations : « la Gascogne », « l'Alsace », « le Portugal », « l'Inde »; des livres sur la musique et les arts : « la Vie passionnée de Berlioz »; Histoire de l'art, livres sur Picasso, Ingres; des romans actuels, des essais, des études : « Histoire de la médecine depuis l'antiquité », « Chronique de la guerre du Médoc » (39-45) par Robert Escarpit, ainsi Que nombre de ses ouvrages, « la Bicyclette bleue » et sa suite « 101, rue Henri-Martin », de Régine Desforges; « Bagatelle » qui fit les honneurs de la télévision en décembre dernier et bien d'autres ouvrages... albums illustrés, bandes dessinées, livres pour enfants.

Au total, une bonne centaine de livres nouveaux, à votre disposition, pour tous les âges et tous les goûts.

Outre ses promesses habituelles, la section bibliothèque du prieuré vous propose : des après-midi/détente, consacrés à des causeries autour de livres ou sur des thèmes, autour d'un goûter.

Le prochain sera consacré à une causerie autour des livres de Robert Escarpit (2 février après-

midi); d'adapter, encore mieux le service bibliothèque, aux besoins des Macariens. Ainsi, de janvier à février, une enquête sera menée auprès de chaque Macarien, afin de mieux apprécier vos souhaits et demandes (livres ou revues, heures de permanence...)

Les prochaines permanences de la bibliothèque seront tenues par Josette Guindeuil (tél. 63.42.85), Marie Sieuzac (tél. 62.28.02), Sylvie Falissard, Guy David et Noëlle Rochelois... tous les mercredis et samedis après-midi. Renseignements auprès de ces personnes ou au prieuré: tél. 63.34.52.

Du patinage. — Janvier fut aussi l'occasion, pour les jeunes du prieuré principalement d'organiser des sorties : deux sorties patinage et un week-end neige.

Pour l'activité « patinage », nous vous proposons, une sortie, un soir, à la Patinoire de Méria-deck, à Bordeaux, le 2 ou le 9 février. La sortie revient à 30 francs approximativement, tout compris (aller-retour en voiture, location patins à glace, entrée patinoire).

Les adultes intéressés sont bien sûr, invités à se joindre au groupe.

Si vous voulez participer à cette sortie, inscrivez-vous vite auprès de Frédéric Sanche (tél. 63.33.52), Christophe Lorriot (tél. 63.20.60) et Emmanuel Labadie (63.00.62).

Une soirée et cotillons. — L'association du prieuré marquera le mardi gras par une soirée costumée.

Le samedi 16 février seront conjugués les masques et les chansons, à travers un carnaval des enfants (18 heures) et des adultes, le soir. Cette manifestation est organisée conjointement par l'Association du prieuré et l'Association des parents d'élèves de Saint-Macaire.

A vos costumes... pour faire la fête!

Comité des fêtes 3/1

Soucieux de donner satisfaction au plus grand nombre de Macariens et sympathiques voisins avides de paysages nouveaux, de détente, le comité organise un deuxième car en direction de la station pyrénéenne de Luz-Arden.

Pour cette raison, des places sont encore disponibles. C. Darroussat reçoit donc les inscriptions au 63.20.91.

La salle des fêtes, où des sièges confortables seront installés, recevra en soirée le 13 avril, un gala particulier, la revue Paris-Madrid, un spectacle délicieux, léger..., des chansons, des imitations, des danses.

Suite à l'assemblée générale, le nouveau bureau se compose comme suit:

Président d'honneur : M. Billa, maire; président : Y. Chavaneau; vice-présidents : R. Paradge, J. Chalret; secrétaires : J.-L. Dutreuilh, F. Cluchet; trésoriers : C. Darroussat, B. Buffard; délégués au G.A.S.M. : B. Buffard, Y. Chavaneau.

A qui le chien ?

Recherchons propriétaire chien setter irlandais âgé, recueilli chemin des Canevelles à Saint-Macaire, début janvier.

Se faire connaître à la mairie.

du camion (suite)

Le maire objecte qu'une remise en cause de la méthode suivie ne manquera pas de susciter deux interprétations négatives : mise en doute des qualités professionnelles du garagiste ainsi choisi, sanction politique à son égard (puisqu'il figurait sur la liste concurrente). En outre, le tirage au sort semblait une méthode tellement pertinente que tout le monde l'a adoptée, y compris les deux adjoints présents, MM. Cadi et Chavaneau.

L'annulation de la procédure adoptée est mise aux voix à bulletin secret. Elle est adoptée par sept voix pour,

cinq contre et trois abstentions.

Ladiscussion s'engage alors pour définir une nouvelle méthode. La proposition visant à tout retirer au sort présente un inconvénient jusque-là évité, celui de confier à un garagiste un véhicule qu'il n'a pas jusque-là suivi (M. Bouey). Reste la solution de la reconduction de la situation antérieure, c'est-à-dire le camion attribué au garage Buffard, solution qui ne soulève pas l'enthousiasme.

Devant ces difficultés, le maire propose aux abstentionnistes de prendre position, ce qui suscite un deuxième vote à main levée sur l'opportunité de remettre en cause le tirage au sort : sept pour, sept contre et une abstention.

La voix du maire est alors considérée par tous comme prépondérante et le camion reste attribué pour entretien au garage Chalret.

Animateur sportif communal. — A l'unanimité, le Conseil municipal adopte la signature d'un contrat jeune volontaire avec l'Etat pour la mise en place d'un animateur sportif sur les communes de Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Maixant, Verdels et Pian, sur proposition de M. Maurin, attaché au C.A.S.E.M. La question de l'embauche ne repose qu'à l'issue d'une année, délai nécessaire pour vérifier la pertinence de l'emploi et créer une structure intercommunale « ad hoc ».

Questions diverses. — Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le principe d'une augmentation de 4%

des tickets de restaurant scolaire et renonce à son droit de préemption sur la vente Despujols, rue du Port.

CONSEIL MUNICIPAL

T.U.C. et entretien

Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire le 20 décembre, à 19 heures, avec pour absents excusés MM. Cassagne et Lagahuzère. Deux sujets ont nourri les débats de l'assemblée.

T.U.C. — A la suite de l'envoi d'une lettre indiquant les conditions de l'opération aux jeunes de la commune correspondant au profil requis, soit 16 au total, six d'entre eux ont fait acte de candidature.

Le critère de qualification est d'abord retenu comme critère de sélection, par souci de prise en compte du mérite (six voix pour, une contre et deux abstentions).

La fixation de deux postes sur trois mois chacun est maintenue ensuite par 10 voix contre une et quatre abstentions.

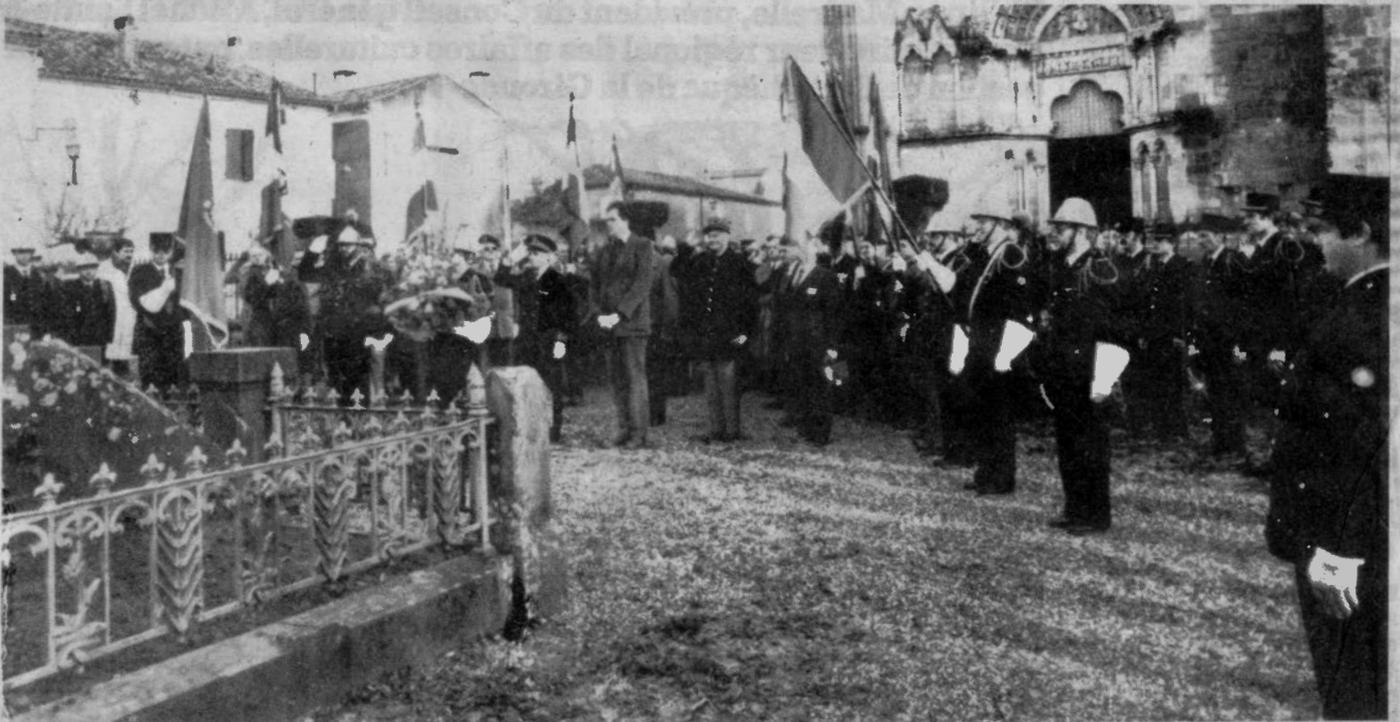
Enfin, chaque conseiller a choisi deux noms à bulletin secret parmi les

candidats sur les bases définies précédemment, trois d'entre eux refusant de prendre part au vote. A l'issue du scrutin, ce sont MM. Denis Lastère et Thierry Armand qui sont retenus.

Entretien du camion — Le nouveau camion d'occasion a été acquis après examen par les trois garagistes de la commune. Sur la proposition déjà ancienne de l'un d'entre eux, son entretien a été attribué par tirage au sort à M. Charlet.

M. Cadi fait valoir que dans ces conditions M. Buffard n'a plus de véhicules communaux à entretenir, lorsqu'il est le plus qualifié pour les véhicules utilitaires. A ses yeux, la méthode proposée a été adoptée trop vite : elle eût été pertinente s'il s'agissait d'un véhicule supplémentaire et non d'un véhicule de remplacement. Il propose un nouveau tirage au sort portant sur l'ensemble des véhicules.

Vive sainte Barbe !



La cérémonie au monument aux morts en présence du sous-préfet de Langon (Photos « Sud-Ouest »)

Le dimanche 20 janvier était jour de fête à Saint-Macaire : les sapeurs-pompiers volontaires célébraient leur patronne, sainte Barbe.

Dès les premières heures de la matinée, tout le matériel du centre de secours était déployé avec soin autour de la place du Général-de-Gaulle, au pied de la porte de Benauges, pour être livré à la curiosité du public.

A 11 heures, les invités officiels faisaient leur apparition, les maires de Saint-Maixant, Saint-André-du-Bois, Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, le premier adjoint de Pian étaient présents ainsi que le conseiller général du canton, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac et le Conseil municipal de Saint-Macaire.

A 11 h 30 se formait devant la mairie le cortège devant défiler dans les rues de la ville, précédé par la fanfare de l'Avenir Barsacais.

A midi, survenait la halte devant le monument aux morts, rehaussée par la présence de M. Valentini, sous-préfet de Langon, commissaire adjoint de la République. Les fidèles de la messe dominicale avaient été invités par M. l'archiprêtre Pierrot à se joindre à la cérémonie. Ainsi se trouvèrent rassemblés les représentants de l'Amicale des combattants de l'Union française qui fêtaient ce même jour, dans l'église Saint-Sauveur la remise du drapeau de leur section de Langon.



Le caporal Pasqualetto reçoit ses galons de caporal-chef des mains du sergent Darniche et du médecin capitaine Cadi.



La table d'honneur pour le banquet. L'adjudant Paratge est entouré de Jean Lafourcade, conseiller général, et du maire de Saint-Macaire, suivi de Gérard Lagors, vice-président de la C.A. du service départemental d'incendie et de secours.

A 12 h 30 était servi, à la mairie, un vin d'honneur après la traditionnelle allocution du chef de corps faisant le bilan de santé, fort positif, du centre de secours. Il remettait à cette occasion leur permis de nautonnier aux pompiers Daubisse et Chrysostome. Il annonçait les promotions de M. René Baillon au grade de sergent-chef, de MM. Pasqualetto, Daubisse et Greletty au grade de caporal-chef; de MM. Lépine et Coulon au grade de première classe. Il indiquait l'intégration au corps des jeunes Garrelongue, Sage frères et Dominique Lastère. L'Amicale des sapeurs-pompiers offrait également aux jeunes vétérans Goufrand et Albizu les cadeaux traditionnels.

Pour clôturer cette manifestation de sympathie, le maire évoque d'abord les souvenirs de René Maltête. Puis il indiqua que le projet de création de nouveaux locaux pour le centre de secours était en bonne voie, après son approbation technique. Il rappela que le projet de remplacement du réseau d'eau potable alimentant les bornes

d'incendie était à l'ordre du jour plus que jamais, mais restait lié au devenir du projet de création de réseau d'assainissement. Enfin, il souligna le rôle primordial du lieutenant Beauge dans la naissance d'un centre de secours à Saint-Macaire.

Puis ce fut le traditionnel banquet au restaurant scolaire avec les élus municipaux et les représentants des corps de Langon, La Réole, Cadillac, Sauveterre, Pellegrue, Verdélais, Caudrot, Castets, Camiran et Sainte-Croix-du-Mont, le lieutenant Catherineau représentant l'amicale des sapeurs-pompiers de l'arrondissement de Langon.

Avant que ne débutent les agapes, Jean Lafourcade, conseiller général du canton, prit la parole pour rappeler les conditions dans lesquelles il put soutenir la

création du centre de secours, c'est-à-dire grâce aux contacts que prirent avec lui deux élus de l'époque, MM. Lorriot et Sudery, ainsi que le lieutenant Beauge et le médecin capitaine Cadi.

Il témoigna ensuite avec beaucoup d'émotion sur le rôle capital des sapeurs-pompiers dans le secours aux personnes ayant bénéficié lui-même courant décembre de leur intervention efficace et immédiate. Pour conclure, il se fit à son tour l'avocat du projet de nouveau centre de secours.

De son côté, Gérard Lagors, conseiller général de Saint-Symphorien, vice-président de la commission administrative du service départemental d'incendie et de secours, répondit aux doléances présentées par le chef de corps sur les questions de matériel. Il se plut à remarquer la rapi-

dité avec laquelle le tout jeune centre de secours de Saint-Macaire avait su créer son propre encadrement et atteindre un niveau de qualification fort enviable et respectable. Il rappela les grandes lignes de l'action du Conseil général dans les trois domaines majeurs d'intervention des pompiers : secours aux personnes, lutte contre l'incendie, interventions fluviales. Il conclut sur la nécessité d'équiper le corps de Saint-Macaire d'un centre de secours digne de ce nom.

En dernière minute, une semaine après la Sainte-Barbe, le colonel Burgi annonçait par lettre à l'adjudant Paratge qu'il avait satisfait aux épreuves du concours d'officier : le corps sera donc très bientôt conduit par un sous-lieutenant. Qu'il trouve ici toutes nos félicitations.

SAINT-MACAIRE

Aux agricultrices

Le groupement féminin de vulgarisation agricole du canton de Saint-Macaire organise une réunion médicale sur « La circulation du sang » animée par le docteur A. Pourrat à la Maison du Paysan de Langon.

Au cours de cette réunion, le docteur parlera des problèmes circulatoires (varices, artérites, phlébites) et répondra aux questions des participants.

Rencontres et convocations de l'A.S.T.

SAMEDI

Poussins vont à Preignac; pupilles B vont à Coimères; pupilles A vont au Nizan; pour ces trois équipes, rendez-vous au stade à 14 heures. Minimes B au repos.

DIMANCHE

Minimes, vont en amical à Landiras; cadets reçoivent en coupe Savignac à 10 heures. Juniors au repos.

Féminines vont à Saint-Denis-de-Pile, départ 12 h 45; 1 B reçoit Castets C à 13 h 15; première reçoit Langoiran à 15 heures.

Le bureau de l'A.S. Macarienne est heureux d'annoncer à ses nombreux joueurs, supporters et amis que le Conseil général vient d'accorder une subvention de 100 000 francs au syndicat intercommunal des sports de Saint-Macaire pour la construction des futurs vestiaires.

Caisse d'épargne. Ouverte tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 63.08.75.

P.T.T. Ouvert tous les jours de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, sauf samedi, de 9 à 12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique.

Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers.

Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. Turtaut à La Réole, tél. 63.70.28.

Médecin. Gourrin à Langon, tél. 63.03.76.

Pharmacie. Dimanche 3 février, Audoy à Toulence, tél. 63.35.71; lundi 4 février, Nguyen-Long à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Capeyron à Uzeste, tél. 25.34.03.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet à Saint-André-du-Bois, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

CURIOSITÉS-DISTRACTIONS

Prieuré, bibliothèque, Syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65; prêts de livres tous les samedis après-midi, ainsi que visites.

Caves aquariums Rodriguez. Tél. 63.05.92, place Général-de-Gaulle, ouvert tous les jours même dimanche. Fermé le mercredi.

Musée postal d'Aquitaine. Tél. 63.08.81, place du Marché-Dieu. Du 1^{er} décembre au 1^{er} avril pour les groupes à la demande.

Communiqué P.C.F.

Les 18, 19, 20 janvier 1985, la conférence de sections du P.C.F. du canton de Saint-Macaire, a élu à l'unanimité son nouveau comité de section qui se compose de :

Jean et François Mondéjar, Robert Videmey, Martine Dudrey, Jacques Pechméda, Nicole Labajos, Noël Richard, Michel Juge, Michel Lartigues, Jeanette Thomas, Patrick Ballans, Francis Lagarde, Raymond Hilaire, Michel Hilaire, Roger Léglise, J.-Paul Léglise, J.-Paul Baritaut, Yvon Martin, Francis Dussillols, Isabelle Valloir, Patrick Schmidt, Jean Lafourcade, Dominique Braud, Pierre Mallié, André Loubère, Christiane Tauzin.

SAINT-MACAIRE

Aux exploitants agricoles

La Fédération des exploitants agricoles invite tous les agriculteurs de la région à la réunion qu'elle organise le vendredi 8 février, à 9 h 30, salle des fêtes de Saint-André-du-Bois.

Réunion d'informations viticoles, syndicales, juridiques.

Cette partie sera traitée par M^{me} Berger qui leur apportera des précisions sur la rédaction des bulletins de salaire, contrats à durée déterminée, régimes des intempéries, convention collective, congés en agriculture.

Venez nombreux à cette réunion, on n'est jamais assez informé.

SAINT-MACAIRE

Groupement féminin de vulgarisation agricole du canton de Saint-Macaire

Le groupement organise une réunion médicale sur « la circulation du sang » animée par le docteur A. Pourrat, à la Maison du paysan de Langon, le jeudi 7 février à 21 h 30.

Au cours de cette réunion, le docteur parlera des problèmes circulatoires (varices, artérites, phlébites) et répondra aux questions des participants.

Toutes les personnes que ce sujet intéresse ou préoccupe sont cordialement invitées.

SAINT-MACAIRE

Carnet rose aux amis du Bas-Pian

Le 25 janvier, les Amis du Bas-Pian ont appris une joyeuse nouvelle : la naissance de Mélissa, fille de Brigitte et Jean-Paul Cougouilles.

Ils adressent leurs vives félicitations à cette jeune famille, leurs souhaits de rétablissement à la maman et leurs vœux de longue vie à Mélissa.

Trois filiales ^{8/2} de Sofibat S.A. en liquidation

■ Entrainées par la récente chute de leur chef de file, trois sociétés du groupe Sofibat S.A. (bâtiment et motoculture) ont été mises en liquidation de biens, cette semaine, par le tribunal de commerce de Bordeaux. Il s'agit de Marel filiale 2 D, de la société des maisons Labrousse et de S.R.T.B. Labrousse.

La Sofibat, dont le siège est à Marmande, a déposé son bilan fin janvier avec un passif de 300 millions de francs. Elle ne compte pas moins de 17 filiales employant 300 personnes dans quatre départements. En Gironde, les quatorze employés de la S.R.T.B. Labrousse, sans salaire depuis fin novembre, attendaient de savoir à quelle sauce ils seraient mangés.

URGENCES

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.04.63 (services administratifs).
Ambulances. Mirambet, à Bazas, tél. 25.02.37.

Médecin. Docteur Zunzarren, à Langon, tél. 62.38.82; dimanche 10, docteur Castaingts, à Preignac, tél. 63.27.42.

Pharmacie. Lundi 11, N'Guyen-Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Docteur de Peretti, à Langon, tél. 62.38.37.

Soins infirmiers. A. Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdels, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, à Saint-André-du-Bois, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Saint-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire de Langon. Tél. 63.14.95.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque, syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65. Prêts de livres tous les samedis après-midi, ainsi que visites.

Caves aquariums Rodriguez. Tél. 63.05.92, place Général-de-Gaulle, ouvert tous les jours, même dimanche. Fermé le mercredi.

Musée postal d'Aquitaine. Tél. 63.08.81, place du Marché-Dieu, du 1^{er} décembre au 1^{er} avril pour les groupes à la demande.

Salle des fêtes. Samedi soir, P.A.S.M.; dimanche après-midi les jeunes du château de Tardes; mardi, le Moto-Start.

Football

SAMEDI 9 FÉVRIER

Poussins. — Vont à Louchats. Responsables MM. Lanzeray, de Marcui.

Pupilles B. — Reçoivent Beaulac.

Pupilles A. — Reçoivent Saint-Martial. Responsable des deux formations: M. F. Cruchet.

Minimes B. — Vont à Castres. Responsable: M. Barbé.

Minimes A. — Vont à Beaulac. Responsables: Lumacé, Boré. Sont convoqués à 14 heures au stade: A. Gadois, S. Saint-Marc, O. de Marchi, M. Bortot, J. Martin, Jeans, Cassagne, Herbin, Corjial, Cardonne, Bortot, Joseph, de-Sangue, Haguenier, Dubois, Belloc, Caupenne, Poquet, Thiebaut, Armand, Monjot, Del Pino, George, Donadel, Daubisse, Guimberteau, G. Saint-Marc, D. Saint-Marc, Gourgues, Couture, D. Poquet, F. Lafosse, L. Belloc, Garrelongue, Cosson, Duville, Boré, Laujac, Dufau 1 et 2, Kaufmann, Martet, Ramaud, Juge, Garnier, Bernadet, E. Guimberteau, Lumalé, Despujos, Airoldi, Séral, Revert, Cavillon.

DIMANCHE 10 FÉVRIER

1 B. — Va en Coupe des Présidents à Hlats. Responsables: MM. Branlat, Buffard, Bortot.

Première. — Reçoit Cadrrot en amical. Responsables: MM. Sanjose, Chaine, Boré, Fondeville. Sont convoqués au stade les deux formations à 13 h 45, soit: Lespine, Vignolles, Mallié, Escabasse, Bouey, Leydet, Baluteau, Gourgues, Delage, Poquet, Castandet, Boré, Daubisse, Laujac, Pagotto, Barbé, R. Upe, Samir, Lumalé, Aragon, Girard, Artins, S. Upe, Dupuyau, Mothes, Branlat.

Féminines. — Vont en coupe à Saint-Martial. Responsables: M^{me} Laujac, MM. Guimberteau, Loda.

Juniors. — Vont à Sainte-Croix-du-Mont. Match en retard de championnat. Coup d'envoi à 17 heures. Responsables: MM. Delage, A. Fondeville. Départ du stade à 15 h 30 pour: Massicard, Dutreuilh, Delage, Mallié, Cabrol, Garrelongue, Pandolfo, Boxer, Denis et Michel Duville, Guiraud, Revert, Lafargue.

A noter. — Sortie à la neige le vendredi 1^{er} mars de l'école de football. Inscriptions chez M. Barbé.

Permis de chasser

L'Association des propriétaires et chasseurs de Saint-Macaire propose une préparation gratuite à l'examen du permis de chasser. Les personnes désirant passer cet examen sont priées de prendre contact soit avec M. Jacques Lacoste, président de la société, rue Bergoing, soit avec le secrétariat de mairie.

SAMEDI 9 FÉVRIER 1985

SAINT-MACAIRE

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant, photos, publicité. Jean Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 63.33.52.

Dépot « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querren, cours de la République.

A NOTER

Culte catholique. Samedi 9 février, à 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur; dimanche 10 février, à 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

Service des eaux. Sogedo, rue Bergoing, tél. 63.06.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.

Caisse d'épargne. Ouverte tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 63.08.75.

P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

L'ancien port à nouveau propre



La pelleteuse en train de curer les apports indésirables (Cliché « Sud-Ouest »)

Aux agriculteurs

Le MODEF 33 organise une réunion à la mairie de Saint-Macaire mardi 12 février, à 20 h 30.

A l'ordre du jour: l'avenir des agriculteurs suite aux décisions gouvernementales et européennes; le point sur l'agriculture du canton; organisation et action syndicale.

C'est à croire que chaque nouveau mandat municipal se doit à Saint-Macaire de prendre en compte la mise au net de l'an-

cienne berge du canal, au pied de l'ancien quartier Rendesse.

En effet, successivement en 1977, puis tout début 1985, les remblais et autres détritiques stockés auprès des immeubles en ruines ont été évacués.

Reste à l'ordre du jour la restauration du rempart Rendesse.

aujourd'hui étayé, dont la demande de subvention est en cours d'instruction auprès du Conseil général via le service départemental de l'architecture.

Soulignons que les riverains propriétaires d'immeubles encore utilisables ou habitables ont collaboré avec beaucoup d'amabilité à l'opération.

Le Club de l'Amitié ne manque pas d'activités



Mercredi 6 février, la nouvelle présidente, M^{me} Caillaud, accompagnée de l'ancienne, M^{me} Darzacq, accueillait J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire.

Le Club de l'Amitié, qui regroupe actuellement presque une centaine de personnes du 3^e âge, est une des dernières nées des sociétés macariennes, puisque créée officiellement le 11 janvier 1979. Mais c'est aussi une des plus actives. Jusqu'en 1984, le club tenait ses réunions tous les mardis après-midi dans une salle du Foyer culturel. Mais la réfection en cours de celui-ci l'a obligé à émigrer dans une classe du groupe scolaire mise à leur disposition par la municipalité, avec l'accord du directeur M. Lorriot. Les activités continuent donc, mais tous les mercredis après-midi (horaire scolaire oblige), avec des parties

de cartes animées, des jeux de société, un petit loto sans oublier le traditionnel goûter. Environ trente-cinq personnes participent régulièrement à ces retrouvailles hebdomadaires avec un noyau d'une vingtaine de mordus. Les membres du club exécutent également des travaux (châles, pulls, napperons...) qui sont vendus lors de la foire du Mercadiou au mois de juillet. Le produit de cette vente, les deux quines annuels et la subvention municipale permettent d'alimenter un budget « sorties ». Pas de longs voyages, mais des sorties d'une journée presque tous les mois. Nos anciens partent ainsi à la découverte de l'Aqui-



Les jeux de cartes sont très prisés

taine et même au-delà (à Niort par exemple). Les buts sont très variés : châteaux, monuments, conserveries, visites touristiques accompagnées de dégustations très appréciées.

Depuis sa création, le club était présidé par M^{me} Darzacq qui ne s'est pas représentée cette année. Mercredi 6 février, on fêtait la Chandeleur avec quelques jours de retard et, à cette occasion, le bureau nouvellement élu, présidé par M^{me} Caillaud, accueillait M. le Maire. Dans une excellente ambiance, chacun put déguster les délicieuses crêpes confectionnées par d'expertes cuisinières et boire le mousseux.

L'année se termine par un repas.

Légèrement retardé, il aura lieu mercredi 13 février, à Mazères. Une soixantaine de membres y participeront montrant ainsi la vitalité de ce jeune club qui illustre bien la chanson de Tino Rossi : « La vie commence à 60 ans ». Longue et heureuse retraite!

JEAN SANCHE



Mais ces dames préfèrent encore « papoter » (Photos « Sud-Ouest »)

Brioche de l'amitié

Les 15, 16 et 17 février est organisée, dans toute la Gironde une vaste opération « brioche de l'amitié ». Saint-Macaire ne fera pas exception dans cette grande œuvre de solidarité envers les handicapés.

D'ores et déjà, des contacts fructueux ont été pris avec des responsables locaux. Les Macariens seront mis

à contribution à leur tour et se verront offrir soit à leur porte soit à des points de vente ce « gâteau de l'amitié » moyennant la modique somme de 20 F.

Des bénévoles seront donc les bienvenus pour assurer le plus grand succès à ce mouvement. Par avance, merci à tous.

La maison de retraite a fêté la nouvelle année



Une vue sur le personnel attaché au service des pensionnaires



MM. Pessan, Philippine, Cadi et Lafourcade, administrateurs.



MM. Luflade, Lorriot, administrateurs et Lastere, employé de l'établissement (Photos « Sud-Ouest »)

Tardivement certes mais non moins traditionnellement, le conseil d'administration, le personnel et les pensionnaires de la Maison de retraite ont marqué la nouvelle année par un repas pris en commun le 31 janvier dernier. C'était l'occasion pour tous de

faire connaissance puisque le nouveau conseil d'administration vient d'être mis en place. En voici la liste :

Président de droit : M. Jean-Marie Billa.

Représentants du Conseil mu-

nicipal : MM. Claude Sudrey, Jack Cadi.

Représentant du conseil général : M. Jean Lafourcade.

Représentant de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Aquitaine : M. Jean Philippe.

Représentant de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde : M. Pierre Pessan.

Membres nommés par le préfet : MM. Hugues Luflade, Alfred Dejean, Claude Lorriot.

Médecin de l'établissement : M. Roger Darzacq.

Représentant du personnel de l'établissement : M^{me} Lise Chapoulie.

Représentants élus des usagers de l'établissement : M^{me} Jeanne Dulau, M^{me} Monique Fortin.

Désormais, la maison de retraite prend un nouveau visage. Cette transformation servira sans aucun doute l'établissement dans sa recherche du meilleur service rendu auprès des pensionnaires.

Les activités du Comité de parents d'élèves

L'arbre de Noël. — Vif succès de l'arbre de Noël, organisé par le C.P.E. en collaboration avec le personnel enseignant des écoles. Une assistance nombreuse pour applaudir et encourager les enfants qui, au travers de leur spectacle, offraient leur Noël à leurs parents. Du charme et de la tendresse avec les petits de la maternelle qui surprennent toujours par leur spontanéité. Du rythme et de la fougue avec les danses du primaire. Sans oublier le buffet et les délicieuses pâtisseries confectionnées avec talent par les mamans. Et bravo pour la charmante comédie créée et interprétée par les jeunes du Prieuré. Comme tous les ans, le tirage de la bourriche, qui fait toujours des heureux, a clôturé la fête.

Ambiance, joie et bonne humeur, trois termes qui résument cette journée. Le C.P.E. remercie chaleureusement toutes les personnes qui, par leur dévouement, ont contribué à la réussite de cette journée.

Carnaval du 16 février. — Le C.P.E. en collaboration avec l'Association du Prieuré, organise le 16 février, le Carnaval des enfants qui, à partir de 18 h 30, sillonnera les rues du vieux Saint-Macaire à la lueur des flambeaux accompagné par divers instruments de musique. La fête se poursuivra à 20 heures par un bal costumé avec buffet campagnard et cotillons. Entrée gratuite. Vous y êtes tous conviés, nous vous attendons nombreux pour partager la fête.

Nous attendons les enfants pour le Carnaval à partir de 18 heures, à la salle des fêtes.

La sortie à la neige du comité des fêtes

Les personnes inscrites pour la sortie à la neige ce dimanche 17 sont informées que les cars en partance pour Luz-Ardidon respecteront l'horaire de départ, c'est-à-dire 4 h 30.

Les retardataires qui n'ont pas encore réglé le prix de la sortie sont invités à la faire avant samedi chez M^{me} Darroussat. Merci et à dimanche.

P.C.F.

Les communistes de Saint-Macaire invitent la population à une rencontre, le samedi 16 février, de 18 heures à 20 heures, à la mairie.

A cette occasion, les communistes débattront de toutes les questions qui vous intéressent, à bâtons rompus, autour d'un verre de l'amitié.

Participeront également à cet échange d'idées : Jean Lafourcade (vice-président du Conseil général), Michel Hilaire et J.-C. Gomez (responsables cantonaux et départementaux du P.C.F.).



Une vue d'ensemble du public attentif.



Les petits lapins de l'école maternelle (Clichés Jean Sanche)

Comité de soutien à Jean Lafourcade

Le comité de soutien à J. Lafourcade pour les prochaines élections cantonales est présidé par Robert Escarpit. Toutes les personnes qui désirent participer de cette manière à la réélection de J. Lafourcade peuvent contacter le correspondant du comité, M. Michel Hilaire, Saint-Pierre-d'Aurillac, 33490 Saint-Macaire, tél. 63.53.40.

Opération programmée de l'amélioration de l'habitat

Après le succès remporté par les premières permanences qui se sont tenues les derniers mercredis du mois en mairie de Saint-Macaire, M. le président Lafourcade a pris contact avec le maître-d'œuvre, le Cerel-Arim Aquitaine pour obtenir, dans un souci de rapprochement entre les techniciens du bureau d'étude mandaté par les collectivités locales (le Cerel-Arim Aquitaine) et les administrés cantonaux, ue soient organisées des réunions d'information.

Le mercredi 13 février à 14 heures à Saint-André-du-Bois pour les communes de Saint-André-du-Bois, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Martial.

Le mercredi 20 février à 14 heures à

Verdelais pour les communes de Verdelais, Semens, Saint-Maixant, Saint-Germain-de-Graves.

Le mercredi 27 février à 14 heures à Saint-Macaire.

Le mercredi 6 mars à 14 heures à Saint-Martin-de-Sescas pour les communes de Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Pierre-d'Aurillac.

Il est rappelé que le type de travaux souhaité et pour lequel une participation importante de l'O.P.A.H. peut être obtenue, est : pour les propriétaires bailleurs, une mise aux normes des logements. Pour les propriétaires occupants, le chauffage, l'isolation, les sanitaires, etc.

Carnaval à la carte et en famille

C'est la formule que proposent l'Association du Prieuré et le conseil de parents d'élèves, samedi prochain, 16 février. Carnaval à la carte, car vous pourrez choisir à votre gré, le moment où vous participerez à l'ensemble de la manifestation, costumés ou non, vos enfants et vous-même.

A la carte, car vous pourrez, à partir des plats proposés, composer votre repas du soir au gré de votre humeur et de votre bourse. Carnaval en famille, puisque nous vous proposons, une soirée gratuite, donc accessible à tous et où seront conjugués plaisirs des enfants et des adultes.

Mais de quoi, s'agira-t-il plus précisément ?

A 18 heures, rendez-vous est donné à tous les enfants costumés à la salle des fêtes. De là, le carnaval (enfants et parents), se déroulera dans les rues de la vieille ville principalement, musiques en tête, masques et costumes... du mouvement, des couleurs et des sons qui redonneront aux rues de Saint-Macaire, sous les pas des petits et des grands, un air de fête et de sambas... et qui permettra de renouer avec la tradition.

A 20 heures, le défilé sera de retour, à la salle des fêtes pour la deuxième partie du programme.

Ce sera le moment de diner et de continuer l'ambiance. Vous pourrez vous joindre à nous, si vous ne l'avez pas déjà fait, durant le défilé et vous plonger dans l'ambiance... ce qui ne sera pas bien difficile, car il s'agira de danser, s'amuser à travers cotillons, masques et serpentins et danser de tout (valse, rocks, tangos, twist, pasos...), farandoles et danses pour les tout petits. Ce sera la fête pour toute la famille et puis si vous ne voulez pas danser venez admirer les autres... ce beau « Pierrot » qui cherche sa Colombine, ce marquis qui dansera avec une Indienne ou cet Indien qui coure après une Alsacienne (on aura tout vu...!).

N'oublions pas, qu'entre deux danses, un buffet bien garni vous permettra de calmer votre estomac un peu grincheux ou votre gorge un peu trop sèche (viande rôtie, merguez, pizzas, quiches, tartes, boissons variées, etc...).

Pour tous les goûts, pour tous les âges, de 18 heures à minuit, ce sera la fête de Monsieur Carnaval, dans la plus pure tradition. Alors, n'hésitez, pas venez faire un petit tour, deux, trois petits tours. Vous voyez, vous êtes déjà dans l'ambiance.

Robert Escarpit 13/2 dans la bagarre

R. Escarpit a accepté de présider le comité de soutien à J. Lafourcade, pour les prochaines élections cantonales.

Déjà, une cinquantaine de personnes auraient accepté de le suivre dans ce comité.

Le point sur les dossiers en cours

Le 17 janvier dernier, le Conseil municipal a siégé pour dresser le bilan de l'état d'avancement des dossiers en cours : peu de questions ont été de ce fait mises au vote

Programme de travail du personnel des écoles. Par 13 voix pour et 2 abstentions, le Conseil a adopté le programme d'affectation des heures du personnel des écoles, hors jours de classe. L'entretien de la mairie y figure pour 208 heures, l'entretien de la salle des fêtes pendant ses périodes d'utilisation pour 160 heures, l'entretien du Prieuré pendant la période touristique pour 35 heures, enfin la préparation des repas exceptionnels au restaurant scolaire pour 120 heures (repas 3^e âge, sainte Barbe, etc.).

Elargissement des T.U.C. Par 14 voix pour et 1 abstention, la désignation des deux premiers titulaires de T.U.C. a été portée de 3 à 12 mois.

Sur proposition de M. Falissard, la convention T.U.C. a été élargie de 2 à 4 titulaires, par 12 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

Refuge pour animaux errants. M. Chavaneau a exposé le projet de création d'un syndicat intercommunal chapeautant l'association existante des « Amis du Refuge de Tabanac », sur la base d'une participation probable de 2 francs par habitant. Il faut rappeler que chaque commune doit posséder, de par la loi, une « fourrière » pour accueillir chats et chiens en divagation.

Par 11 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, le Conseil a adopté le principe de l'adhésion à ce projet, sous réserve d'examen des charges financières définitives.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. M. Sudery a fait le point sur la réflexion conjointe menée par la commission des finances et la commission communale des impôts directs.

Le principe d'attachement de la taxe au foncier bâti pénalise les personnes seules et les propriétaires d'immeubles inoccupés ou utilisés

Manifestations à venir. La place du 19-Mars sera inaugurée le 24 mars en collaboration avec la F.N.A.C.A. et la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac (qui inaugurera sa place le même jour).

Les Macairois de Saint-Macaire-en-Mauges et Saint-Macaire-du-Bois seront en visite chez nous les 18 et 19 mai prochains.

Questions diverses. Le Maire tient à féliciter au nom du Conseil municipal M^{me} Darroussat pour le travail de déserte des personnes âgées isolées qu'elle a effectué avec un employé municipal pendant la période de froid.

Ont été en outre évoqués : révision du droit de plaçage du marché; accès des retraités aux repas préparés par le restaurant scolaire; restructuration de la mairie; réfection trottoir de la rue de Verdun; fleurissement Marché-Dieu.

Prochaine réunion, le 21 février Rappel. La motion concernant le C.E.S. a été adoptée à l'unanimité, le vote ne portant que sur l'opportunité de l'adopter immédiatement ou de saisir au préalable l'association des maires du canton.

comme remises. L'autre système autorisé, c'est-à-dire la capitation, pénalise les familles nombreuses et nécessite un lourd travail de secrétariat puisque la liste des personnes taxables doit être tenue à jour par la commune.

Le groupe de travail s'est donc rallié à la proposition suivante : prélever 50 % de la participation communale au S.I.C.T.O.M. par le moyen du foncier bâti, répercuter les 50 % restants sur les autres taxes. Proposition à approfondir.

Etat d'avancement des projets en cours : assainissement. Le maire rappelle que la priorité reste la refonte du réseau d'adduction d'eau potable mais qu'il semble souhaitable de tenter de réaliser simultanément le réseau d'assainissement pour limiter les frais de terrassement. La formule avantageuse financièrement du contrat d'agglomération suppose la création d'un syndicat intercommunal avec Saint-Maixant, Verdelais et sans doute Pian, comme préalable. Une réunion d'information complémentaire est destinée à permettre à chaque commune de se déterminer très rapidement.

Camping des grottes. Après révision en baisse du projet limité à 1 500 000 francs, sanitaires inclus, le bureau du Conseil général a retenu le principe d'une subvention complétant les 25 % du contrat de pays.

Centre de secours. Le projet de réhabilitation des bâtiments existants a reçu l'avis favorable de la commission administrative du Service départemental d'incendie et de secours. Une variante en construction neuve sur le terrain de la gare est en cours d'étude.

Vestiaire du stade intercommunal. Le bureau du Conseil général a retenu le principe d'une subvention de 100 000 francs pour la construction de nouveaux vestiaires conformes aux normes F.F.F.F.

Maison de pays. Les marchés de travaux sont signés sur la base de 894 355,57 F, T.T.C., le chantier devrait commencer incessamment cependant que la formation simultanée organisée par le Centre de la Pierre et la Chambre de métiers est déjà entamée.

Circulation et stationnement. Le projet a été modifié à partir des requêtes des administrés et des observations du chef de brigade de gendarmerie et de l'ingénieur subdivisionnaire de l'équipement. Restent à consulter les pompiers et le S.I.C.T.O.M. Le projet remanié sera présenté en réunion publique.

Grosses réparations scolaires. Le dossier est toujours en attente au Conseil général puisque d'autres évidentes priorités se sont imposées, notamment sur le canton l'extension du groupe scolaire de Saint-Maixant et l'amélioration des locaux de regroupement pédagogique Saint-André, Sainte-Foy, Saint-Laurent.

Amélioration du cadre de vie. L'abribus du Moulin est réalisé, ainsi que le nettoyage du port. La place du 19-Mars-62 est en cours d'aménagement.

Samedi 16 février à la mairie une exposition collective tiers-monde

Le collectif Tiers-Monde de Langon est une structure collective née de l'initiative de différentes associations de la région, ayant le souci des déshérités des pays du tiers-monde.

Après une année de travaux préliminaires, ce collectif a vu le jour au mois de mai 1984. Il est constitué du club Alingo, du club Regain, du club Ambiance et Amitié, du club Unesco, du club Microtel, du Secours populaire, du Conseil de parents d'élèves de Langon, ainsi que d'hommes et de femmes de bonne volonté.

Son objet est de favoriser la compréhension entre les peuples, d'accroître l'efficacité des actions entreprises par les uns et les autres, de réaliser lui-même des micro-réalisations.

Il s'interdit toute action ou prise de position de caractère politique ou confessionnel.

Le comité de parrainage du collectif est en cours de constitution. En font déjà partie les personnalités locales suivantes : M. Lagorce, député-maire

de Langon; MM. Callen, Lafourcade, Vérité, conseillers généraux; M. Barès, maire de Verdélais, président des maires du canton de Saint-Macaire; M. Billa, maire de Saint-Macaire; M. Laporte, maire de Caudrot.

Cette année, une exposition itinérante a été créée. Constituée de panneaux (dont un de l'école de Pian) elle a pour but de sensibiliser les jeunes et les adultes aux problèmes du tiers-monde. Elle s'installera le samedi 16 février à la mairie de Saint-Macaire où elle fonctionnera de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Elle sera inaugurée le vendredi 15 février, à 18 heures, en présence des maires du canton et des présidents des associations. Pendant toute la journée de samedi, des membres du collectif seront présents. Ils répondront aux questions des visiteurs et leur apporteront toutes les précisions utiles sur l'action de ce mouvement. Toutes celles et tous ceux qui sont sensibles à la misère existant dans le monde où trop d'enfants meurent de faim, pourront

prendre contact avec eux pour adhérer au collectif tiers-monde et participer financièrement et physiquement à son effort.

Pendant l'exposition sont vendus des objets des pays étrangers, en particulier du tiers-monde.

Après Saint-Macaire, l'exposition se rendra, le samedi 23 février, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-d'Aurillac (où elle sera suivie d'une soirée-débat avec un médecin du Secours populaire), le mercredi 1^{er} mai à Verdélais et au mois de juin à Caudrot.

SAINT-MACAIRE 15/2

Place du 19-Mars inauguration prévue le 24 mars



Travaux en cours sur la future place du 19-Mars (Photo « S.-O. », op. J. Sanche)

« Les Brioches de l'amitié » 15/2

Samedi 16 et dimanche 17 février, une manifestation de solidarité appelée « les Brioches de l'amitié » se déroulera dans toute la Gironde au profit des personnes handicapées. Saint-Macaire participera bien entendu à cette action. Des contacts ont été déjà pris avec diverses associations locales.

Les « Brioches de l'amitié » consistent à présenter à chacune des familles de la ville une brioche de 250 g au prix minimum de 20 F. Les bénévoles qui désireraient participer à la distribution à domicile de cette brioche peuvent s'inscrire soit à la mairie soit chez M^{me} Darroussat, rue d'Aulède.

Dimanche 17 février, deux points de vente seront installés, l'un place de l'Eglise, l'autre sur les allées de Tourny, face à « Sud-Ouest ».

Les sommes recueillies permettront de créer un centre d'accueil et de loisirs (A.D.A.P.E.I.), une structure d'accueil et un centre de loisirs (A.P.F.), un atelier protégé orienté vers les techniques nouvelles (A.N.P.I.M.F.) et une section de balnéothérapie (A.R.I.M.C.).

Réservez le meilleur accueil aux vendeurs et appréciez en famille ce dessert de solidarité.

Permanence du député

M. Pierre Lagorce, député de la Gironde, informe les électrices et les électeurs du canton qu'une permanence sera tenue à leur intention, à la mairie, le samedi 16 février de 9 heures à 10 h 30.

Il y a une vingtaine d'années, au bout de la rue de La Nau, qui relie le cours Victor-Hugo et la place Tourny, était démolie un immeuble classé monument historique qui menaçait de s'écrouler.

Cette démolition libérait un terrain vague qui servait depuis de parking pour les habitants du quartier. En 1984, la F.N.A.C.A. exprimait le désir qu'une place ou une rue rappelle la signature des accords d'Évian, marquant la fin de la guerre d'Algérie. De son côté, la municipalité désirait améliorer le cadre de vie de la vieille ville.

Saisissant l'opportunité de faire d'une pierre deux coups, elle décidait d'aménager l'espace li-

béré de la maison de La Nau et d'en faire la place du 19-Mars.

Ainsi était évitée l'obligation de débaptiser une rue ou une place de Saint-Macaire. Un projet était élaboré et présenté aux riverains pour qu'ils fassent des suggestions ou des remarques. Les travaux pouvaient commencer, et, depuis quelques jours, une entreprise locale s'active sur le chantier qui sera fin prêt pour l'inauguration prévue pour le dimanche 24 mars.

Nous en reparlerons.

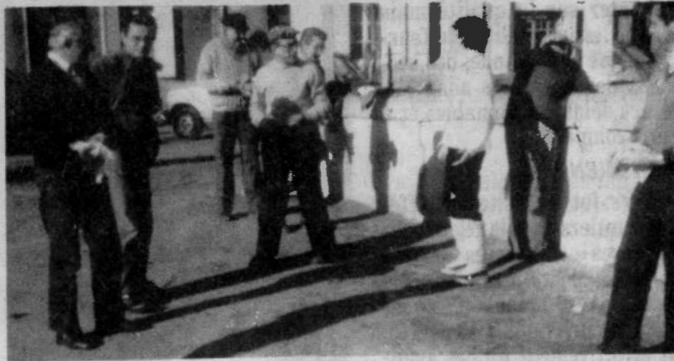
VIE ASSOCIATIVE

La Pétanque Macarienne

Durant les longs mois d'hiver, d'octobre à mars, pendant l'intersaison, la Pétanque Macarienne offre à ses licenciés des concours dits « à la bouteille » permettant de se distraire pour la modique somme de 3 francs et, si l'on gagne, d'emporter quelques bouteilles de vin vieux. Cette activité, outre son but de détendre tout en garnissant sa cave, a pour mission d'animer les journées dominicales bien calmes de Saint-Macaire. Dès les premiers beaux jours, alors que les samedis et dimanches seront pris par les compétitions officielles, l'animation aura lieu tous les soirs place Tourny.

La saison officielle commencera le dimanche 24 février par le concours de solidarité, à Langon. Le matin, à 11 heures, les joueurs du club recevront leurs licences 1985 au cours d'un apéritif d'honneur servi dans une salle de la mairie.

Le premier concours de l'année aura lieu place Tourny le samedi 2 mars.



Un groupe de boulistes attend pour jouer, tandis que M. Labouille, responsable des concours, fait ses comptes (Cliché « S.-O. »)

Groupement féminin de vulgarisation agricole

Le groupement vous invite à participer à une réunion Crédit agricole, animée par le directeur de la caisse de Langon et un responsable de la Caisse régionale de Bordeaux, le mardi 19 février, à 20 h 30, à la Maison du paysan de Langon.

La première partie concernera une information sur « un budget de trésorerie courante », proposée par le Crédit agricole. La seconde partie traitera « des instruments de paiement » (traites, chèques, effets), à partir des questions des participant(e)s.

SAINT-MACAIRE

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 21 février à 21 heures. A l'ordre du jour : situation Ets Labrousse, assainissement, passerelle, questions diverses.

Les Macariens sont cordialement invités à assister à la réunion sachant que comme d'habitude, ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

SAINT-MACAIRE

Portes ouvertes au restaurant scolaire

Le jeudi 21 février, de 11 heures à 13 heures, le restaurant et la cuisine seront ouverts aux parents d'élèves désireux de connaître les locaux techniques ainsi que le cadre dans lequel mangent leurs enfants.

Pourquoi avoir attendu si longtemps pour prendre une telle initiative ? Parce que celle-ci apparaît comme l'aboutissement d'un long travail de concertation entre la municipalité, les personnels et les utilisateurs.

Il faut savoir que le restaurant scolaire ne fournit pas uniquement des repas aux écoliers de Saint-Macaire. Il dessert également les écoles des communes de Pian, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-André-du-Bois, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Martial et Saint-Germain (soit environ 85 repas par jour pour Saint-Macaire et 75 repas par jour pour les communes extérieures).

Une commission présidée par le maire de Saint-Macaire a été créée comprenant des représentants des parents d'élèves et des élus de chacune des communes

utilisatrices, la gérante et la cuisinière.

Son rôle ? Gérer le restaurant en tenant compte des critiques et des vœux du plus grand nombre. C'est ainsi qu'elle s'est penchée sur un meilleur équilibre des repas, sur la diversité des menus, apportant des améliorations sensibles, confirmées par une enquête auprès des parents d'élèves.

A la demande du conseil des parents d'élèves de Saint-Macaire, une journée portes ouvertes est organisée pour conforter ce travail de concertation et y associer les parents en leur permettant, tout en assistant à un repas de mieux connaître les lieux et de rencontrer le personnel de service.

A.G. de l'A.C.P.L.

L'assemblée générale de l'Association des artisans, commerçants et professions libérales de Saint-Macaire se déroulera le mercredi 20 février, à 21 heures, dans une salle de la mairie avec comme ordre du jour les bilans moral et financier 1984, l'entrée des artisans du bâtiment du canton à l'A.C.P.L., les questions diverses et l'élection du bureau.

EXPOSITION

Collectif tiers monde



Au centre M. Jornet présente l'exposition Collectif tiers monde. (Photo « Sud-Ouest »).

L'exposition itinérante du Collectif tiers monde de Langon a fait halte samedi 16 février à la mairie de Saint-Macaire.

Visitée pendant la semaine par les élèves de l'école primaire, elle été inaugurée officiellement vendredi 15 février, à 18 heures et ouverte au public tout samedi.

Lors de l'inauguration, M. Jornet, un des responsables du Collectif, commentait les panneaux

composant l'exposition et expliquait aux personnes présentes l'action déjà entreprise par son organisation à Hochi Minh ville (Vietnam), à Madagascar et au Mali.

Nous rappelons que cette exposition s'installera samedi 23 février, à Saint-Pierre-d'Aurillac où elle sera suivie d'une soirée débat avec un médecin du Secours populaire.

CARNAVAL SAINT-MACARIEN

Une tradition qu'il fallait retrouver



Un jeune cow-boy sur son cheval.



Le mousquetaire, la belle dame et la Bretonne.

Bien sûr, Saint-Macaire n'est pas Nice ni Rio, mais elle a eu quand même son Carnaval. Pour une reprise, ce fut une réussite. En effet, samedi 16 février, vers 18 heures, les alentours de la salle des fêtes retentissaient des cris et des rires des enfants qui avaient répondu nombreux à l'appel de l'Association du Prieuré et du Conseil des parents d'élèves.

Tout heureux ces enfants de se retrouver dans des tenues inhabituelles, pleines de rêve et de mystère.

Chacun cherchait en effet à découvrir sous les différents masques les camarades qu'il côtoie quotidiennement.

Des déguisements très réussis, tous de bon goût, certains d'une grande beauté, allant de la belle dame du temps jadis à la paysanne du siècle dernier, de la grand-mère aux rides profondes à la fraîche et jeune princesse, du clown blanc à la Bretonne à coiffe, de Zorro à d'Artagnan, sans oublier le révolutionnaire avec son bonnet phrygien et Minie la petite souris.

Tous ces personnages allaient emprunter les rues du vieux Saint-Macaire précédé du groupe musical du Prieuré avec tam-tams, maracas, sifflets, tambourins, tandis qu'un très jeune cow-boy clôturait le défilé sur un vrai cheval.

Arrivé cours de Verdun, tout de joyeux groupe pénétrait dans la Maison de retraite. Touchante attention fort appréciée des pensionnaires!

Dès 20 heures, le buffet et le bal costumé attirait dans la salle des fêtes, parents et enfants. Bien des



Un groupe de jeunes enfants déguisés rend visite à une pensionnaire macarienne de la Maison de retraite, M^{me} Descos. (Photos J. Sanche)

adultes, suivant l'exemple de leurs cadets avaient fait l'effort de se déguiser.

Et l'on pouvait voir dansant sur des rythmes discos, le bossu de Paul Féval rencontrant le mousquetaire d'Alexandre Dumas, le bagnard avec son boulet côtoyer le moine en bure, tandis qu'un groupe de punks aux cheveux bariolés regardait le spectacle d'un air amusé.

Un succès donc pour l'Association du Prieuré et le conseil des

parents d'élèves qui essayaient de relancer la tradition de Carnaval à Saint-Macaire, succès encourageant pour l'avenir. A l'année prochaine!

JEAN SANCHE

Société mutuelle porcine

La réunion générale annuelle de la Société mutuelle porcine du canton de Saint-Macaire aura lieu le samedi 23 février, à 14 h 30, à la mairie de Saint-Macaire. Tout sociétaire absent à la réunion paiera une amende.

Société de chasse

Suite au projet de loi du ministre de l'environnement prévoyant l'interdiction des chasses traditionnelles (palombes, alouettes, tourterelles...), une réunion d'information aura lieu le vendredi 22 février, à 21 heures, dans une salle de la mairie. Tous les sociétaires de l'Association des propriétaires et chasseurs de Saint-Macaire, sont convoqués à cette importante réunion dont l'intérêt n'échappera à personne.

Rencontres et convocations

23/2

SAMEDI 23 FÉVRIER

Toutes les équipes de jeunes, soit : débutants, poussins, pupilles, minimes, sont au repos, vacances, toutefois le stage sera ouvert pour ceux désirant s'amuser et porter les inscriptions pour la sortie à la neige du vendredi 1^{er} mars.

DIMANCHE 24 FÉVRIER

1 B va à Villandraut; responsables, M. Branlat, A. Fondeville, J.-P. Leydet.

La première reçoit Sainte-Croix-du-Mont; responsables, M. Sanjosé, Escabasse, P. Fondeville, D. Escabasse, A. Mallie.

Rendez-vous au stade à 13 h 30 des deux formations : Vignolles, Lespine, Escabasse, Bouey, Leydet, Baluteau, Fondeville A, Gourgues, Delage, Castandet, Poquet, Boré, Daubisse, Ph. Barbé, Guittenit, R. Upe, Samir, Lemale, Aragon, Girard, Artins, Dupuyau, Mothes, G. Branlat, Bortot

plus quelques juniors qui seront convoqués individuellement.

A noter. — Le bureau de l'A.S.M., sous l'impulsion de ses jeunes dirigeants, prépare le tournoi annuel de sixte, le jour de l'Ascension, du stade André-Seyrac.

D'autre part, plusieurs réunions préparatoires et ce n'est pas fini, ont eu lieu afin de peaufiner la kermesse du football à Saint-Macaire qui a lieu pour la première fois dans les annales du club, le dimanche 19 mai, sur des allées en-dessous de la mairie. De très nombreux jeux, amusements, ventes en tous genres sont prévus, l'A.S. Macarienne demande à tous ses amis supporters et sympathisants de réserver cette date pour participer le plus nombreux possible. Sortie à la neige de l'école de football devenue une tradition, cette sortie se fera le vendredi 1^{er} mars, à Payolle. Les grandes personnes désireuses de venir sont invitées à se faire inscrire chez M. Barbé. Prix : 65 F.



Zorro et le Mexicain.

SAINT-MACAIRE 27/2

Un animateur sportif intercommunal

■ En novembre dernier, Jacky Maurin, animateur sportif de secteur attaché au C.A.S.E.M., proposait la mise à disposition d'un animateur sportif dans le cadre d'un stage jeune volontaire, formule de formation préconisée par l'Etat.

Les vingt heures disponibles par semaine limitaient l'audience de l'intervention de l'animateur : c'est ainsi que quatre communes ont pu bénéficier de la procédure, à savoir Verdélais, Saint-Maixant, Saint-Macaire et Saint-Pierre-d'Aurillac.

Après plusieurs réunions de concertation tenues avec les représentants des associations sportives de chacune des communes et les enseignants des écoles primaires, le programme hebdomadaire de l'animateur sportif a été établi comme suit en fonction d'un objectif majeur, l'initiation à tous les sports.

Verdelais. — Deux heures en milieu scolaire; une heure et demie auprès de l'association de gymnastique volontaire; trois heures de préparation au football, auprès de l'Entente sportive Verdélais-Saint-Maixant-Semans.

Saint-Maixant. — Outre le football, deux heures en milieu scolaire.

Saint-Macaire. — Deux heures en milieu scolaire (initiation à l'athlétisme); deux heures de préparation de football auprès de l'Association sportive Macarienne.

SAINT-MACAIRE

26/2

Du nouveau aux P.T.T.

Depuis le 12 février, le courrier partant du bureau de poste de Saint-Macaire est frappé d'une flamme. Elle représente une vue de Saint-Macaire où l'on aperçoit en particulier l'église Saint-Sauveur et le château de Tarde se détachant sur le ciel et elle porte la mention « Saint-Macaire. Cité médiévale. Musée régional des P.T.T. ».

Cette flamme est le fruit de la collaboration de la municipalité et de l'Association pour l'histoire des Postes et télécommunications en Aquitaine, gérante du musée régional des P.T.T. établi place du Mercadiou à Saint-Macaire.

Il convient de remercier tout particulièrement M. Faou, président de cette association et directeur des Postes de la Dordogne, dont l'action efficace a permis la réussite de cette heureuse initiative.

Saint-Pierre-d'Aurillac. — Deux heures en milieu péri-scolaire (initiation omnisports); deux heures de préparation de football auprès des Bleuets; relance de l'école de tennis.

Restent quatre heures disponibles pour des séances sportives intercommunales ouvertes à tous les dimanches matin à 9 h 30. Pour l'instant, il s'agit de footing à Verdélais, mais ce pourrait être dans le futur des sorties vélo, pise de canoë-kayak, etc.

L'animateur sportif Franck Claverie de Sauveterre, est attaché administrativement à la commune de Saint-Macaire et, par conséquent, tient une permanence hebdomadaire au secrétariat. Pour tous renseignements complémentaires téléphoner au 63.03.64.

Voici un exemple de plus qui démontre combien la coopération intercommunale est un outil indispensable à la vitalité de ses communes: ne parle-t-on pas déjà d'étendre l'expérience à l'animation socio-culturelle ?

Brioche de l'amitié

A Saint-Macaire comme ailleurs, la vente des brioches de l'amitié a connu un vif succès auprès des Macariens et les 200 brioches ont été quasiment épuisées dès le vendredi soir : seules ont pu être « sauvées » quelques-unes pour alimenter le poste de vente prévu pour la sortie de la messe dominicale. Mais le dépôt projeté face à la librairie n'a pu être mis en place, les stocks départementaux ne pouvant suffire à la demande exprimée par toutes les communes.



ST MACAIRE 12- 2 - 85

La flamme de Saint-Macaire sera connue à travers le monde
(Cliché « Sud-Ouest »)

C.E.R.E.L. A.R.I.M.

Le représentant du C.E.R.E.L. A.R.I.M., Aquitaine, organisme chargé de l'O.P.A.H. tiendra sa permanence le mercredi 27 février, de 14 heures à 16 heures à la mairie de Saint-Macaire.

Repas pour le troisième âge

A compter du lundi 4 mars, il sera possible aux personnes du troisième âge et aux retraités de retirer leur repas de midi au restaurant scolaire pour la somme de 13,60 F (mercredi, samedi et dimanche exceptés). Il conviendra de porter ses récipients afin de chercher son repas entre 11 heures et 12 h 30.

Afin de prévoir à l'avance le nombre des repas, ils serait utile que les personnes intéressées puissent s'inscrire à la mairie dans la semaine précédant l'ouverture de ce service.

Tous les renseignements concernant les modalités seront données à cette occasion.

Football

Seniors B : A.S.M., 1; Villandraut, 4. — Décidément la réserve a des problèmes. En effet après avoir ouvert la marque, puis concédés un but en pre-

mière mi-temps, les joueurs se sont complètement effondrés lors de la deuxième période. Manque d'agressivité, pas de volonté. Il faut espérer que la rentrée des blessés donnera un coup de fouet et motivera un peu les autres. Car cette équipe n'est pas à sa place au classement, vu le potentiel de ses éléments.

Seniors A : A.S.M., 1; Sainte-Croix-du-Mont, 0. — Les garçons ont fait l'essentiel. Il fallait gagner, c'est fait. Encore une fois, même si le football pratiqué ne fut pas toujours parfait, nos joueurs ont fait preuve de beaucoup d'application. En continuant comme ça, l'avenir peut être envisagé avec sérénité.

SAINT-MACAIRE

1/3

Société de chasse

Un projet de loi du ministre de l'environnement prévoit l'interdiction des chasses traditionnelles (palombes, alouettes, tourterelles...). Pour trouver les moyens de lutter contre ce projet de loi, les sociétaires de l'Association des propriétaires et chasseurs de Saint-Macaire sont convoqués à la réunion qui aura lieu vendredi 1^{er} mars, à 21 heures, dans une salle de la mairie. Présence indispensable de tous.

Pétanque macarienne

Samedi 2 mars, la Pétanque macarienne organise son premier concours officiel de l'année 1985 sur le terrain de la place Tourny. A ce propos, le bureau remercie les cantonniers (et en particulier nos amis boulistes Théo et Bébert) qui, sous l'égide de la municipalité ont remis en état, d'une façon remarquable le terrain. Le concours se déroulera en triplettes (hybrides 2 + 1 acceptées) et il sera doté de 300 francs de prix plus les engagements de 35 francs par triplette plus trois coupes. Les engagements seront pris à partir de 14 heures et le concours commencera à 15 heures.

Cantoniales

Jean-Marie Billa (P.S. Saint-Macaire). — Réunion publique aujourd'hui vendredi 1^{er} mars, à 21 heures, salle des fêtes de Saint-Maixant, en présence du candidat Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, et de Charles Vérité, conseiller général de Langon.

A noter. — Les trois minimes : Didier Lumalé, Stéphane Garnier et Frédéric Séral ont honoré le club dans leur comportement au sein de la sélection du District Gironde-Sud à Souillac.

Que nous avons un représentant pupille B, Jérôme Saint-Marc en stage à Miramont-de-Guyenne.

Que l'A.S.M. a eu l'honneur d'avoir quatorze minimes invités comme ramasseurs de ballons pour le match Bordeaux - Bastia.

Groupement féminin de vulgarisation agricole

Il existe des organisations de consommateurs, qui, lors de permanences, informent et aident à se défendre (en cas d'abus répétés face aux nouvelles lois, exemple : loi sur le démarchage à domicile, réglementation du crédit, etc.).

Afin de mieux nous informer, et répondre à nos questions, M^{me} Darteyres, présidente de la Confédération syndicale des familles (organisation de consommateurs, membre de l'U.R.O.C. d'Aquitaine), sera parmi nous le mardi 5 mars, à 20 h 30, à la Maison du paysan de Langon.

Vous êtes tous cordialement invités à cette rencontre.

VIE SCOLAIRE

Du lait à l'école maternelle



Que c'est bon le lait (Photo « Sud-Ouest », J. Sanche).

Depuis le mois de janvier, la municipalité en accord avec la directrice et le conseil de parents d'élèves a décidé la distribution de lait dans les classes de l'école maternelle.

Tous les jours de classe, vers dix heures, il est procédé à la distribution de briquettes de 20 cl de lait entier préalablement réchauffé. Bien entendu, chaque enfant est libre de son choix, mais il faut reconnaître que cette initiative ren-

contre un gros succès puisque 90 % des élèves boivent leur ration. Fini le creux de onze heures ! Outre cet aspect positif, ce lait ne coûte pratiquement rien à la collectivité puisqu'il est presque totalement subventionné par l'Office national du lait (ONILAIT).

CANTINE SCOLAIRE

La journée « portes ouvertes » de la cantine scolaire n'a pas rencontré un grand succès. Les parents des 80 élèves fréquentant le restaurant scolaire se désintéressaient-ils du cadre dans lequel mangent leurs enfants ? L'information pour cette journée a-t-elle été trop tardive ? En effet, une dizaine de personnes seulement est venue assister à la préparation des plats à la cuisine et au repas des enfants au réfectoire. Domage ! Peut-être faudra-t-il chercher la cause de cet échec et, après avoir rectifié le tir, organiser une nouvelle journée « portes ouvertes ».

Agenda

SERVICES D'URGENCE

Sapours-pompier. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulance. Turtaut, tél. 63.70.28.

Médecin. Docteur Darzacq, à Saint-Macaire, tél. 63.15.76.

Pharmacie. Dimanche 3 mars : Minville, à Barsac, tél. 27.16.41. Lundi 4 mars : Nguyen-Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Docteur Cornelia, à Grignols, tél. 25.52.38.

Soins infirmiers. — Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05; Verdelaïs, M^{me} Durbecq et Prevost, tél. 63.26.99; Saint-Macaire, M. et M^{me} Braud, allées Tourny, tél. 63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Téléphone 63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

Football

Féminines. — Vont à Brasiron, en championnat. Départ place de l'Horloge, à 13 h 30; responsables : M^{me} Laujal, M. Guimberteau.

Sont convoquées : Nathalie Guimberteau, A.-F. Cruchet, Muriel Laujac, Sophie Valérie, Patricia Artins, Laurence Schmidt, Christine Tonon, Noëlle et Sandrine Stephani, Karine et Véronique Guiraudon, Valérie Bottin, Nathalie Sanchou, Marie-José et Geneviève Gugliemini.

Juniors. — Reçoivent en lever de rideau Landiras; rendez-vous au stade à 12 h 15, pour : Massicard, Dutreuilh, Delage, Mallié, Cabiral, Garrelongue, Pandolfo, Boxer, Pagotto, Denis et Michel Duville, Guiraud, Revert, Lafargue.

1 B. — Reçoivent en Coupe des Présidents Mesterriex B, à 15 heures. Responsables des deux formations : Delage, Fondeville, Barbé, Branlat, Leydet.

Première. — En Coupe du District va à Saint-Pierre-d'Aurillac. Responsables : San-José, Chaine, Barbé. Les deux formations A et B sont convoquées au stade à 13 h 45, à savoir : Lespine, Vignolles, Mallié, Escabasse, Collin, Bouey, Leydet, Baluteau, Fondeville, Gourgues, Delage, Castandet, Poquet, Boré, Daubisse, Laujal, Pagotto, Bernard et Philippe Barbé, Guittenit, Rodolphe et Stéphane Upe, Samir, Branlat, Bortot, Rodriguez.

Sur le papier, l'A.S. Macarienne paraît bien armée, en espérant que B. Barbé relevant d'opération, A. Mallié ayant récupéré, A. Aragon aussi, Delage, Lumalé, Laujal, Stéphane Upe, Rodriguez soient disponibles, Guittenit et Bortot remis de leur claquages, il n'y aura plus de soucis pour les responsables.

VIE ASSOCIATIVE

La réunion du Mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire

Conformément aux statuts, le Mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire a réuni ses adhérents en assemblée générale à la mairie de Saint-Macaire le 15 février avec à l'ordre du jour : bilan moral et financier; modification des statuts; renouvellement du bureau; bilan moral et financier présenté par MM. Gratecap et Guindeuil.

BILAN MORAL. — Le mouvement s'est fixé à deux objectifs :

— Agir pour sauvegarder et faire reconnaître le patrimoine auprès des élus locaux et de toutes personnes désireuses d'habiter la vieille ville.

— Agir pour faire connaître et apprécier Saint-Macaire par promotion auprès des touristes et des habitants de Saint-Macaire. Après six mois de reprise des activités, il apparaît que le deuxième point a été fortement développé au détriment de l'action concernant la rénovation et la sauvegarde du patrimoine.

Promotion de Saint-Macaire. — Cet objectif de longue haleine semble se mettre en place : tout d'abord par les différentes prises de contact que notre président a effectuées auprès des organisations touristiques départementales; d'autre part, par la mise en place d'une commission chargée de l'élaboration d'un dépliant touristique en collaboration avec l'association des commerçants, artisans et professions libérales, ainsi qu'avec l'association des jeunes du Prieuré,

dépliant qui devrait être mis au point pour le début de la saison touristique.

Promotion d'histoire locale. — Objectif qui, par le travail qu'il demande, a peut-être occulté le but essentiel qui est celui de la sauvegarde du patrimoine.

Cette promotion s'est concrétisée par la réunion du 31 octobre 1984 qui avait pour objectif un aperçu rapide de l'évolution architecturale de Saint-Macaire, de ses origines au XVIII^e siècle; réunion qui a connu un vif succès (une soixantaine de participants) et par la réunion du 4 janvier 1985 sur l'origine des rues de Saint-Macaire avec le même succès que la précédente. Parallèlement, élaboration d'une plaquette sur l'origine des noms des rues à partir des écrits de Virac et des dessins de Léo Drouyn.

Rénovation et sauvegarde du patrimoine. — Secteur un peu oublié, mais prise de contact avec l'association des artisans du canton; proposition de MM. Guindeuil et Gratecap de permettre la visite de leur maison respective afin de montrer comment peut être rénovée une maison du XIV^e ou du XVI^e siècles.

BILAN FINANCIER. — Bilan positif. Modification des statuts, présentée par M. Charov. Elle concerne les articles 2, 3, 4, 15; chaque modification est soumise à l'assemblée générale par vote à main levée; toutes les modifications ont été adoptées à l'unanimité.

Renouvellement du bureau. — Le bureau mis en place le 29 septembre 1984 n'était que provisoire. Plusieurs personnes ayant décidé de changer de poste, de nouveaux adhérents souhaitant y entrer, le bureau est renouvelé et soumis au vote. Sont élus à l'unanimité :

Présidente d'honneur : M^{me} Jacqueline Roby.

Président : M. Michel Guindeuil.

Vice-présidents : M. Jean-Marie Billa et Joël Baudet.

Trésorier : M. Alain Falissard.

Trésorier adjoint : M. Bernard Capdeville.

Secrétaire : M^{me} Chantal Lalanne.

Secrétaire adjoint : M. Jacky Gratecap.

Archivistes : MM. Vladimir Charov et Guy David.

Membres du bureau : M^{me} Cadi, Nguyen Long, Guindeuil, Tonon, Poutays, M^{me} F. Lalanne, MM. Lachabrouli, Fauriat, Pradal, Lachaisse, Sudery.

Les membres du bureau souhaiteraient élargir l'action du mouvement de sauvegarde à toutes les personnes (habitant ou non Saint-Macaire) désireuses d'apporter leur contribution à la reconnaissance du patrimoine de Saint-Macaire. Votre participation sera pour nous le meilleur encouragement.

Pour tous renseignements et adhésions, tél. 63.42.85.

VIE ASSOCIATIVE

Les activités de la Pétanque macarienne

A l'orée de la saison 1985, le bureau de la Pétanque macarienne avait programmé deux manifestations amicales pour regrouper ses troupes avant d'attaquer les compétitions officielles.

Le samedi 9 février, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées dans un restaurant d'Auros pour le banquet annuel. Excellent repas suivi d'un petit bal, les plus coriaces jouant les prolongations jusqu'à une heure matinale.

Le dimanche 24 février, un apéritif d'honneur réunissait dans une salle de la mairie les joueurs pour la remise des licences 85.

Après ces deux réunions de distraction, place aux choses sérieuses.

Dimanche 24 février, le District langonnais organisait son traditionnel concours de solidarité sur les terrains de la Boule langonnaise. Sept équipes du club se sont déplacées, ce qui place notre société à la troisième place pour la participation derrière Langon (9) et Barsac (8). Une preuve de la vitalité du club ! Un grand merci à tous pour ce geste d'entraide !



De joyeux convives (Photo J. Sanche)

Cantoniales

Jean Lafourcade (P.C., Saint-Macaire). — Le comité de soutien candidature Jean Lafourcade organise une réunion publique présidée par Robert Escarpit (écrivain et universitaire) avec Claude

Scipion, vice-président du Conseil général, Michel Hilaire, conseiller municipal de Saint-Pierre-d'Aurillac, et Jean Barrière, vice-président du Conseil régional, le mardi 5 mars, à 21 heures, salle des fêtes de Saint-Macaire.

POLITIQUE/CANTONALES

Les déclarations des candidats

Jean-Marie Billa (P.S.)

Le 10 mars prochain, vous aurez à juger le bilan de la majorité de gauche à la tête du département. Le Conseil général intervient directement dans votre vie quotidienne sur le pays de Saint-Macaire.

Songez au Centre de secours de Saint-Macaire, au C.A.T. de Verdels, au futur C.E.S. de Pian, à l'extension de l'école de Saint-Maixant, au regroupement pédagogique de Sainte-Foy-Saint-André-Saint-Laurent, aux salles des fêtes de Saint-Martial et Saint-Martin-de-Sescas, au camping de Saint-Pierre-d'Aurillac, au tennis de Semens, au futur assainissement de Caudrot, à la réserve foncière de Saint-Germain-de-Graves ou à la péréquation de taxe professionnelle pour Saint-Laurent-du-Plan.

Le bilan de l'équipe conduite par le socialiste Philippe Madrelle est jugé positif par tous. Aussi les formations politiques soutenant les trois autres candidats s'acharment-elles à déplacer le débat sur l'appréciation de la politique gouvernementale, objet des législatures de 1986.

D'ailleurs que propose pour le département la droite, repliée sur une attitude purement négative



qui porte bien son nom, « Union de l'opposition ». Que pensez-vous de son jeu d'apprenti sorcier avec le Front national? Comment le Parti communiste va-t-il s'accommoder de sa solidarité de gestion avec les socialistes à un niveau du département et de son excommunication de ces mêmes socialistes hors de la gauche? Que pensez-vous du refus de préciser son attitude pour le second tour?

Le 10 mars, vous aurez un double choix à effectuer : reconduire la majorité de gauche à la tête du département, adopter de nouvelles méthodes pour le canton en optant pour le candidat socialiste.

Micheline Brochet (F.N.)

Je suis candidate du Front National dans ma région d'origine. Je suis comme beaucoup d'entre vous, une enfant du « crû », issue d'une famille humble et travailleuse.

Après des études secondaires, j'ai travaillé en tant que secrétaire dans une unité de transports à Langon. Suite à mon mariage, je suis devenue une femme au foyer, très concernée par les diverses difficultés de la vie. Je ne suis pas une politicienne professionnelle. Je suis Française avant tout et mon engagement est celui d'une citoyenne qui prend conscience de son devoir de combattre le socialisme qui ruine de plus en plus les couches moyennes et modestes de la société et détruit les valeurs morales, civiques et spirituelles qui font la grandeur de la France. Je suis très triste pour notre avenir, pour tous ces chômeurs en nombre croissant, pour l'avenir bouché de nos enfants, nos agriculteurs qui disparaissent lentement mais sûrement, notre artisanat qui meurt,



nos entreprises qui s'étouffent. Etant libre, je suis à l'écoute de chacun sans distinction d'opinions, de croyances. Ne participant pas à la gestion de quelque commune que ce soit, je suis libérée de tout favoritisme.

Electeurs, Electrices, votre canton peut et doit mieux vivre. C'est avec votre cœur, vos idées, que nous y arriverons.

Votez pour le renouveau de la France... Votez Front National!

Jean Lafourcade (P.C.)

Il y a six ans, chacun était dans l'attente. Quelle serait l'efficacité de ma présence dans le Conseil général? D'autant que contrairement aux marchands de promesses, j'avais écrit ceci : « Je ne vous promets rien sinon d'agir pour obtenir ce dont a besoin le canton ».

Aujourd'hui, chacun peut juger sur pièce. C'est pour cela que vous êtes déjà plus de cinq cents à avoir tenu à être présents dans le comité de soutien que président Robert Escarpit.

Votre soutien est riche de la diversité du canton. Vous avez apprécié que j'agisse sans sectarisme, accueillant toutes les bonnes idées d'où qu'elles viennent, au-delà des convictions religieuses, des options morales ou même politiques.

Ne pouvant publier ici l'ensemble du comité de soutien, permettez-moi de me réjouir de compter parmi-vous des personnes que vous appréciez dans nos communes.

Roland Laporte (opposition)

Un homme de terrain : fils d'agriculteur de la région, je suis un homme d'entreprise, de terrain, préférant l'action créatrice aux grandes réflexions idéologiques. Commerçant artisan, maire d'une ville du canton, je sais ce qu'est une fin de mois, un budget.

Cette élection est politique : ce qui est en jeu, au-delà du choix du conseiller général de votre canton, c'est demain, le changement de majorité de l'assemblée départementale, de l'avis unanime, l'opposition deviendra majorité dans quelques jours et le canton de Saint-Macaire avec.

La décentralisation truquée : le président du Conseil général est le patron de l'exécutif au sein de cette assemblée. Le Parti socialiste règne en maître et refuse toute concertation loyale avec la minorité actuelle. En 1985 les impôts locaux augmentent de 10 à 12 %, l'Etat réduit progressivement la dotation aux collectivités locales mais le transfert de charges nouvelles est chaque jour plus lourd.

Dans le canton : loin de Bor-

MM. Benito, cadre retraité, Caudrot; Braud, profession libérale, Saint-Macaire; M^{me} Brun, enseignante, Verdels; Charrité, maire de Saint-Martial; Chava-neau, maire-adjoint, Saint-Macaire; L. Couaillac, agriculteur, Sainte-Foy-la-Longue; C. Couaillac, maire-adjoint, Saint-Laurent-du-Plan; Duffour, retraité, Saint-Maixant; Duluc, Conseil municipal de Pian; Doux, maire-adjoint, Saint-Pierre; M^{me} et M. Espiaut, Verdels; M^{me} Fau-gère, Conseil municipal de Saint-Martial; M^{me} Grillon, Conseil municipal de Caudrot; M. Hilaire, Conseil municipal de Saint-Pierre; R. Hilaire, agriculteur, Saint-Martin; Léglise, maire honoraire de Saint-Pierre; Mallie, cadre C.H.S., Saint-Maixant; Ribouteau, maire honoraire, Sainte-Foy; M. et M^{me} Salles, militants d'associations humanitaires; Tauzin, maire-adjoint de Saint-Pierre.



deaux, le canton doit vivre. Pas de promesses qui ne seraient pas tenues. Je m'attacherai à rencontrer régulièrement les maires et les élus afin de prévoir, ensemble, les réalisations nécessaires à l'expansion du canton. Le chômage et la baisse des revenus, en particulier agricoles, resteront mon principal souci. Alors le 10 mars, je vous attends avec confiance, vous proposant mon dévouement, au service de tous, sans esprit partisan.

Cantonaux de Saint-Macaire : trois maires pour un siège ^{S/3}

Les maires de Saint-Macaire et Caudrot s'attaquent au conseiller général sortant, le maire de Saint-Pierre-d'Aurillac (Page C)



Saint-Macaire : la bataille des trois maires

Attaqué à droite et à gauche, M. Lafourcade arrivera-t-il à conserver son siège ? L'élection de Saint-Macaire constitue le test girondin du Parti communiste



Un pont coupé avec Langon, la vieille rivalité entre les deux cantons persiste, même si prochainement on jettera une passerelle piétonne entre les deux rives «S.O.»

Trois maires, trois fortes personnalités, trois hommes populaires au sein de leur commune briguent le siège de conseiller général. De ce fait, la bataille électorale s'annonce particulièrement indécise et la candidature du Front national se trouve ravalée au rang des anecdotes, bien qu'il ne faille pas sous-estimer l'importance du score de M^{me} Brochet, 43 ans, sans profession.

En fait ce scrutin donnera lieu à une double confrontation. Au sein de la gauche, en premier lieu pour la prédominance locale. D'un côté l'ancien qui a fait ses preuves, Jean Lafourcade, 66 ans, conseiller général communiste sortant, vice-président du Conseil général et maire de Saint-Pierre-d'Aurillac depuis vingt ans. De l'autre côté, un homme neuf qui réussit bien au sein de sa commune, Jean-Marie Billa, 35 ans, architecte et maire socialiste de Saint-Macaire depuis 1983.

Le deuxième duel qui ne se règlera probablement qu'au second tour opposera le favori de la gauche à Roland Laporte, 48 ans, chef d'entreprise et maire de Caudrot depuis 1983. Celui-ci est investi par l'union de l'opposition de la difficile tâche de gagner ce canton perdu en 1979 par la droite.

AL'ASSAUT DES COTEAUX

Cet enjeu politique important ne doit pourtant pas faire oublier certaines données locales. Démographiquement le canton de Saint-Macaire présente une croissance relativement stable : 7 662 habitants en 1975, 7 872 en 1982. Ces chiffres cachent pourtant un important mouvement interne de population. Ainsi tous les villages ruraux situés sur les coteaux se dépeuplent tandis que les communes de la vallée voient croître le nombre de leurs habitants(1).

« La dépopulation du coteau

n'est pas irréversible », explique M. Lafourcade. « La réhabilitation des logements anciens actuellement en cours devrait stopper ce phénomène. »

« J'insiste sur l'importance de créer ou d'améliorer les salles de réunion dans ces petits bourgs, déclare M. Billa, c'est un besoin ressenti par tous les élus. »

« Tant que l'on n'encouragera pas les jeunes à s'installer, l'exode se poursuivra », estime de son côté M. Laporte.

Pourtant ce canton rural ne connaît pas de gros problèmes agricoles. La vigne, culture prédominante, traverse une bonne période. La restructuration du vignoble est terminée et plusieurs communes ont eu l'intelligence de procéder à un remembrement.

Les viticulteurs souhaitent cependant que l'appellation Côte de Bordeaux - Saint-Macaire, réservée au vin blanc, soit étendue à leur production de rouge. Les trois maires candidats apportent leur appui à cette demande.

M. Laporte fait toutefois remarquer que la suppression de l'itinéraire vers Sauveterre - Saint-Macaire a eu de lourdes répercussions sur les ventes directes aux consommateurs.

LA VIEILLE RIVALITÉ

La vallée accueille quelques petites industries et un tissu artisanal conséquent mais, en fait, le réel chef-lieu économique du canton se situe sur l'autre rive de la Garonne. En effet 65 % de la population du canton effectue ses achats à Langon et plus de huit cents Macariens y travaillent quotidiennement.

« La concertation entre les élus des deux cantons est aujourd'hui une nécessité pour aboutir à un développement cohérent des deux rives », pense Jean-Marie Billa.

Mais la vieille rivalité Langon - Saint-Macaire n'est pas morte. Pour lutter contre le déséquilibre

actuel, pour éviter que le canton s'inscrive définitivement dans la banlieue de la sous-préfecture du Sud-Gironde, les élus locaux se battent pour acquérir leurs propres équipements.

La création d'un centre de secours des sapeurs-pompiers à Saint-Macaire et surtout la future construction d'un C.E.S. à Pian-sur-Garonne, dont les crédits d'études viennent d'être votés par le Conseil général, sont significatifs de cette bonne volonté de retrouver une identité cantonale.

Dans les propositions de MM. Billa, Lafourcade et Laporte, on retrouve, à quelques variantes près, les projets qui font consensus au sein de l'Association des maires du canton présidée par M. Barres, le maire de Verdelais : le développement du tourisme vert, la réhabilitation du patrimoine bâti, la reconnaissance de la spécificité du vignoble, le développement d'un tissu de P.M.E.

Tous trois affirment également vouloir défendre les intérêts du canton sans sectarisme. « Les quatorze communes du canton ont eu des projets subventionnés par le département durant mon mandat », démontre M. Lafourcade. « Je suis démocrate de la tête aux pieds », assure M. Laporte.

De son côté, M. Billa déclare qu'un conseiller général doit dégager des pistes pour rassembler. « Il doit obtenir l'adhésion de tous. » Cette volonté de gérer sans brusquer les élus, de fédérer les gens et les énergies se traduit par le slogan de campagne : « Rassembler dans la clarté. »

Certains voient également dans cette formule une critique indirecte adressée au maire de Saint-Pierre-d'Aurillac.

En effet M. Lafourcade, qui revendique, à juste titre, son appartenance à la majorité départementale, est également membre d'un parti politique qui se situe chaque jour davantage dans l'opposition gouvernementale. Mais le conseiller général sortant réfute cette contradiction. « N'anticipons pas sur le débat des législatives. Un conseiller général est avant tout un gestionnaire. Les électeurs seront capables de me juger aux résultats que je présente. »

JOUE POLITIQUE

Ce bilan, qu'aucun de ses adversaires ne qualifie de négatif, constitue l'essentiel de la campagne du maire de Saint-Pierre-d'Aurillac. Son dynamisme, son ouverture d'esprit reconnue et l'appui d'un important comité de soutien présidé par Robert Escarpit, enfant de Saint-Macaire, sont des atouts qui joueront également en sa faveur. Pour le contrer MM. Billa et Laporte se placent sur un terrain très politique. « Il faut confirmer sans ambiguïté l'équipe Madrelle à la tête du département », avance le premier. « Il faut participer au changement de majorité au sein de l'assemblée départementale », affirme le second.

De son côté, la candidate du Front national défend les thèses de Jean-Marie Le Pen contre le chômage, l'insécurité, l'immigration, le matraquage fiscal, la dé-

natalité... Judicieusement M^{me} Brochet met en avant sa non-appartenance au canton : « Ne participant pas à la gestion de quelque commune que ce soit, je suis libérée de tout favoritisme », déclare-t-elle. Cet argument sera-t-il suffisant pour lui permettre de dépasser le score réalisé par la liste du Front national aux élections européennes(2) ? Dans le contexte très personnalisé de cette élection cantonale, cela paraît peu probable.

MICHEL REBIÈRE

(1) Seule Saint-Macaire, victime de l'ancienneté de son habitat et de ses limites géographiques échappe au mouvement (moins 92 habitants en sept ans).

(2) Le Front national avait obtenu 7 % des suffrages exprimés.

Repères

■ **Candidats :** M^{me} Jacqueline Brochet (Front national), M. Jean-Marie Billa (Parti socialiste), maire de Saint-Macaire; M. Jean Lafourcade (P.C.), maire de Saint-Pierre-d'Aurillac; M. Roland Laporte (Union opposition), maire de Caudrot.

Résultats de 1979 :

Premier tour : I, 5 765; V, 4 613; E, 4 509.

Jacques Cadi (P.S.), 812; Jean Lafourcade (P.C.), 1 715; Jean-François Pontays (Indépendants), 1 982.

Deuxième tour : I, 5 765; V, 4 904; E, 4 789.

Jean Lafourcade (P.C.), 2 479; Jean-François Pontays (Indépendants), 2 310.

Assainissement, classe de neige et situation de l'emploi

Le conseil municipal s'est réuni le 21 février en présence de quatorze de ses membres, trois autres s'étant excusés de leur absence (dont deux ayant donné procuration).

Assainissement. — Le maire et M. Falissard, adjoint, rapportent le contenu de la réunion d'information tenue par la D.D.A. le 22 janvier dernier à l'intention des conseils municipaux de Saint-Maixant, Verdélais, Pian et Saint-Macaire. Le maire rappelle que l'avant-projet sommaire du réseau d'assainissement public pour Saint-Macaire a été remis par le bureau d'études S.O.C.A.M.A. en mai 1984, simultanément à l'A.P.S. concernant le reconditionnement complet du réseau d'adduction d'eau.

Au moment de l'inscription au budget du Conseil général de la Gironde, la D.D.A. a constaté que les communes de Verdélais, Saint-Maixant et Pian projetaient d'assainir les parties agglomérées de leur territoire. Aussi, plusieurs réunions en novembre et décembre 1984 ont-elles été organisées par l'agence de bassin Adour-Garonne pour promouvoir auprès des communes concernées la formule dite du contrat d'agglomération. Un tel contrat a pour objectif d'assurer le remplissage des capacités des stations d'épuration existantes : or, la station d'épuration du syndicat Langon-Fargues-Toulonne a été conçue pour permettre la satisfaction des besoins en assainissement des communes de la rive droite, incluse dans l'agglomération langonnaise.

De plus, le contrat d'agglomération s'accompagne de deux avantages évidents, aides financières plus fortes baissant d'autant la charge communale, garantie de délais de réalisation plus brefs basée sur la priorité dans les enveloppes annuelles de crédits alloués par le Conseil général.

Mais l'adoption de cette formule suppose la constitution d'un syndicat intercommunal entre les communes concernées, ce qui permettra de faire jouer le principe de la solidarité intercommunale. En effet, Saint-Macaire, par la faible longueur de son réseau et la forte densité de branchements au mètre linéaire, permettra aux autres communes de bénéficier d'une moins value sur le coût de leurs réseaux plus longs et moins fournis en usagers.

Dans un premier temps, il s'agit de former un syndicat d'étude et de programmation destiné à devenir syndicat de réalisation après établissement du montage financier définitif.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'adhésion de Saint-Macaire au syndicat intercommunal d'études et de programmation pour l'assainissement de la rive

Passerelle. — Le maire fait part au conseil municipal de l'intervention du président du Conseil général pour relancer le dossier auprès du ministère des transports. M. Falissard, adjoint, rapporte l'invitation faite par la D.D.E. au conseil municipal de délibérer sur sa participation pour un coût de travaux de 810 millions de centimes.

Le maire rappelle que le conseil municipal avait demandé des explications sur le surcoût du projet, initialement chiffré à 315 millions de centimes. La D.D.E. était venue donner des explications en juin 1984, considérant comme suffisante la délibération prise dès le 21 avril 1983 par le conseil municipal concernant le principe de sa participation à hauteur de 5 ou 3,75 %, selon la part prise en charge par le conseil général.

M^{me} Lorriot, MM. Bouey et Broustet expriment leurs réserves quant à l'importance du surcoût constaté; M. Lagahuzere plaide fortement en faveur du projet indispensable pour la sécurité des piétons et cyclistes.

Le conseil municipal adopte le principe d'une participation de 303750 F (3,75 % de 8100000 F) par 12 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

Situation Labrousse. — Le maire donne compte rendu de l'action menée par le Bureau d'aide sociale et plus particulièrement à M^{me} Darroussat, pour proposer aux employés macariens placés en position difficile des secours immédiats. D'autre part, l'émergence d'une éventuelle solution de reprise des employés de la S.R.T.B. Labrousse l'a conduit à prendre contact avec les services compétents en matière d'entreprise du cabinet du Conseil régional. Il ressort de cette démarche que la solution de reprise, si elle sera confortée par les aides financières de la région et du département, ne sera mis en œuvre que si un carnet de commandes minimales peut être constitué à partir de la liquidation du groupe S.O.F.I.B.A.T. La décision est entre les mains des trois syndicats concernés par les dépôts de bilan successifs.

Par ailleurs, les locaux des anciens Etablissements Labrousse (usine et bureaux) pourraient être achetés par la commune et mis à la disposition en location-vente pour une nouvelle activité en utilisant la procédure usine-relais (25 % de subvention dégageant le coût de la location). Il faut au préalable trouver un utilisateur si possible créateur d'emplois (un s'est déjà déclaré) : pour ce faire, une fiche technique sera établie pour être diffusée dans toute la France par des organismes de prospection animés par la Chambre de commerce et d'industrie de

Affaire à suivre étant donné son importance pour l'emploi, l'activité économique et la fiscalité locales.

Classe de neige. — M^{me} Lorriot donne lecture du montage financier projeté par le conseil local des parents d'élèves pour l'organisation d'une classe de neige du 24 au 29 mars 1985 à Sainte-Marie-de-Campan, dans un local loué par la Fédération des œuvres laïques de la Gironde. La classe concernée sera le CM2, animée par M. Lorriot (soit vingt enfants sur vingt-deux).

Le prix de revient par enfant est de 875 francs; la proposition du C.P.E. réduit la participation par enfant à 275 francs, grâce à une contribution de 5000 francs prévue par l'association et à une subvention municipale de 7000 francs, objet de la demande. Ce calcul ne tient pas compte des aides personnelles pouvant être obtenues auprès de la D.D.A.S.S. par les familles défavorisées.

M. Tremea prend acte de la négociation de ce projet au sein du comité de gestion des écoles mais regrette que la commission information et relations extérieures n'ait pu donner son avis.

MM. Cadi et Falissard regrettent à leur tour que le C.P.E. n'ait pas jugé bon de respecter la procédure retenue à savoir la consultation du groupement des associations de Saint-Macaire, avant la présentation d'une demande de subvention municipale sur un projet ponctuel.

M. Sudery aurait préféré une aide tenant compte des revenus des familles concernées ce que M. Cadi conteste au nom de l'égalité des familles face à l'aide municipale.

M. Broustet, faisant la comparaison avec l'engagement financier concernant la passerelle, propose de monter la participation communale à 10000 francs ce qui ramènerait à 125 francs la participation des familles. Le maire et M. Cadi le rejoignent dans cette proposition.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le principe d'une subvention de 10000 francs au C.P.E. pour l'organisation de la classe de neige.

Autres questions. — A l'unanimité, il a été décidé que le restaurant scolaire pourrait servir des repas aux personnes âgées, à consommer à domicile, sur la base de 13,60 F le repas (après sondage conduit par M^{me} Darroussat faisant apparaître 2/3 de réponses favorables sur 50 personnes consultées).

Par 15 voix pour et 1 contre, le maire a été autorisé de traiter l'achat des grottes sur la base de 48000 francs au lieu de 40000 francs précédemment définis. A l'unanimité, la commune a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Thomas (Boulballe), Sourbet (Cordeliers) et Duprat (Tivoli).

A l'unanimité, sur proposition de M. Chavaneau, le maire est chargé de demander au préfet que la commune soit déclarée « sinistrée » pour les conséquences de la période de froid.

A l'unanimité, vu le coût des solutions métalliques, il a été retenu de revenir à une solution bois-fibrociment pour l'abri de la station de déferriation (demande d'actualisation à M. Capdeville).

A l'unanimité, il a été prévu de tolérer la création d'un jardin à vocation exclusivement potagère sur une emprise de 200 m² prise sur l'ancien canal, et à l'intention de M. Lefebvre.

Le maire procède à une information sur l'erreur de conception commise par le bureau d'études sur le chauffage de la salle des fêtes : contentieux en cours. M. Falissard a exposé le point d'avancement du dossier de renforcement électrique dans le quartier du Bas-Pian, mis à l'ordre du jour par les besoins de la laiterie des Arcades. Une recherche d'informations est en cours pour obtenir l'éventuel classement du réseau électrique communal en zone urbaine et pour vérifier si le nouveau transformateur préconisé par E.D.F. peut être inclus dans la tranche de travaux prévue pour 1985 (48000 francs de travaux avec 330000 francs de subvention du Conseil général alloués le 15 février).

Le maire donne le point exact d'avancement du dossier C.E.S. rive droite, agrément du terrain en cours, promesse de vente établie, financement des études assuré par le Conseil général. Il expose également les problèmes de conformité aux règles de sécurité qui se posent à la maison de retraite. Enfin, M. Falissard annonce que les jeunes formés dans le cadre des T.U.C. commenceront leur intervention dès l'arrivée du tracteur, deuxième semaine de mars. Le public présent a évoqué des problèmes d'entretien de la commune : insuffisance de la balayeuse, présence de « sanybroyeurs », nécessité d'urinoirs pour les joueurs de pétanque.

SAINT-MACAIRE

7/3

Syndicat viticole régional des A.O.C. Bordeaux

Une réunion d'information du Syndicat viticole régional des A.O.C. Bordeaux s'est tenue, sous la présidence de M. Marinier, le 25 février, à la salle de la mairie de Saint-Macaire.

Après un tour d'horizon de la production du canton fait par M. Bergey, responsable du canton de Saint-Macaire, M. Millo, directeur du syndicat, donna un aperçu de l'essentiel des activités du syndicat en insistant en

particulier sur le rôle et les responsabilités des délégués cantonaux.

M. Marinier, président du syndicat, en réponse à des questions posées par les viticulteurs, a abordé les points les plus importants de la situation et des conditions du marché, notamment : la chaptalisation, les plantations, les transferts, les rendements, les cours, les vins blancs...

Les délégués cantonaux élus à l'issue de cette réunion sont : MM. Jacky Baudet, Michel Bergey, François Bord, Alain Chollet, Jacky Duc, J.-Albert Fonteyraud, Pierre Guérin, Pierre Larriaut, Pallaruelo, Claude Vinsot.

Cantonales

Jean-Marie Billa (P.S., Saint-Macaire). — Réunion publique le vendredi 8 mars, à 21 heures, salle des fêtes de Saint-Macaire, en présence du candidat, Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, et Pierre Lagorce, député-maire de Langon.

Lutte contre les ragondins

Le jeudi 7 mars sera mis en place le dispositif de lutte contre les ragondins sur les ruisseaux de la Barette et de Gabot. Il est recommandé aux propriétaires d'animaux de ne pas les laisser divaguer aux abords immédiats de ces deux ruisseaux, puisque le dispositif de lutte est basé sur la pose de nourriture empoisonnée.

SAINT-MACAIRE

12/3

Congrès de l'école essentialiste

L'école essentialiste fondée en 1951 par M^{me} Sundari, tiendra son congrès, dimanche 17 mars dans les salons de l'hôtel Terminus à Bordeaux.

La matinée sera consacrée à la réunion des responsables bordelais et de la région de l'Aquitaine tandis que l'après-midi à 15 heures, M^{me} Sundari, donnera une conférence sur les thèmes principaux de cette école dont le courant de pensée, d'amour et de vie profonde ouvre l'ère de la suprématie de l'esprit sur la matière.

M^{me} Sundari rappellera le but de son école qui regroupe déjà de très nombreux adeptes tant à Bordeaux qu'en Gironde (1), à savoir :

le redressement volontaire des déviations de la nature humaine, la réforme individuelle pour mieux assurer la réforme collective.

(1) Pour les inscriptions et les renseignements, s'adresser au responsable pour le Sud-Ouest de la France, M. Guy le Norcy, 41, rue Edison, 33400 Talence; tél. 98.97.88.

Récital d'orgue

Dimanche 17 mars, à 16 heures, à la chapelle de la Maison de retraite, aura lieu un récital d'orgue par Christian Mouyen, médaille d'honneur de la ville de Bordeaux, premier prix du Conservatoire de région de Bordeaux, avec des œuvres de Bach, Couperin, Frescobaldi, Sweelinck, Messiaen.

Entrée libre.

Rencontres de l'AS Macarienne

9/3

Samedi 9. — Les pupilles A et B vont en plateau challenge Ferrère à La Réole; poussins en challenge Bell vont à Monségur, départ à 14 heures pour Saint-Marc David et Jérôme, Guimberteau, Daubisse, George Donadel, Del Pino, Mongot, Armand, Grégoire, Tiebaut, Loda, Poquet, Caupenne, Belloc, Dubois, Haguénier, Joseph, Bortot, Cardonne, Cassagne, Jeans, Martin, De Marchi, Gadois, Magalie Borçot, Vidal, Gorgial, Herbin.

Minimes A. — Reçoivent à 14 heures Huré-Fontet.

Minimes B. — Vont à Cadillac, rendez-vous au stade à 14 heures pour : Cavillon, Revert, Seral, Airoldi, Despujos, Lumale, Guimberteau, Bernadet, Garnier, Juge, Ramaud, Martet, Ph. Dufau, Ch. Laujac, Descos, Boré, Duville, Casson, Garrelongue, Belloc, Gourgues, Couture, Poquet, Lafosse.

I B et juniors. — Sont sans championnat. Mais des matches amicaux sont en pourparlers. Se renseigner auprès de l'entraîneur M. Lespine, aux heures des repas, tél : 62-34-40.

La Première. — Va en amical dimanche 10 mars, au Barp, départ 13 h 15. Les féminines reçoivent à 13 h 45, à Cudos au stade.

Pour les dirigeants désirant se rendre utiles et voulant accompagner une équipe sont priés de se référer aux renseignements sus

cités, ou à défaut au président, tél. 63.23.53.

A noter. — L'agréable présélection de notre minime deuxième année, Frédéric Seral qui effectuera un stage en ligue en août, à Soulac.

Que deux de nos pupilles II vont en stage à Podensac dimanche 10 mars. Il s'agit de Jérôme Saint-Marc et Fabien Mongot.

Carnet rose. — L'ASM s'est enrichie d'un footballeur qui est né au foyer de Marc et Anne Girard, bienvenue au petit Xavier et prompt rétablissement à la maman.

Pétanque

Samedi 2 mars, la Pétanque Macarienne organisait son premier concours officiel de la saison sur la place Tourny. Le match de rugby France-Irlande, l'ouverture de la pêche à la truite et surtout le mauvais temps ont nui au succès de ce concours.

Les équipes macariennes en ont profité pour tirer leur épingle du jeu. En effet, en concours, la triplette Alain Cazenave, Pierre Dubois, Jean-Paul Descos l'emportait sur Ripes père et fils, Pons de Gironde, tandis que M. et M^{me} Sanche, associés à Bernard Labouille, battaient Darcos, Boirac et Dumeau, de Saint-Pierre-d'Aurillac, en complémentaire.

La consolation revenait à nos voisins et amis de Saint-Maixant Dubernet, Lescout père et fils, aux dépens de Jean-Paul Lambert, et ses deux fils de Gironde. Prochain concours le 12 mai au Bas-Pian.

SAINT-MACAIRE

11/3

Egidio Trompéo n'est plus

Egidio Trompéo est mort vendredi. Il avait subi courant décembre une délicate opération qui s'était bien passée, mais sa convalescence fut marquée par un grave accident de la circulation survenu en janvier à Sainte-Bazille.

Il se remettait peu à peu de ce choc lorsque son état s'aggrava ces jours-ci, entraînant l'issue fatale.

Venu de la Haute-Savoie, dont il avait la nostalgie, il s'était installé à Saint-Macaire depuis quelques années.

Adeptes de La Lyonnaise, il avait adhéré à notre club de pétanque dont il était devenu le secrétaire adjoint depuis deux ans.

Participant peu aux concours du fait d'un état de santé précaire, il s'y montrait d'un calme olympien, commentant les parties avec un délicieux accent italien. Adieu Gigi!

A sa femme et à sa famille, le bureau et les joueurs de la Pétanque Macarienne adressent leurs sincères condoléances et leur sympathie attristée.

SAINT-MACAIRE

13/3

Générosité

Dimanche 10 mars, dix-huit élèves volontaires des cours moyens avaient la charge de faire une collecte sur la voie publique pour le comité du Comité français de lutte contre la faim dans le monde.

Mission accomplie avec succès puis-

qu'ils ont recueilli la coquette somme de 1 884,65 F.

Que ces jeunes enfants soient félicités de leur dévouement et merci aux généreux donateurs pour ce geste de solidarité.

SAINT-MACAIRE

14/3

CENTRE DE SECOURS

Les sorties de janvier

Le 4. — Transport d'urgence à Verdélais, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins du S.M.U.R.

Feu de cheminée à Verdélais.

Le 5. — Transport d'urgence à Pian, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur.

Fuite d'eau salle des fêtes de Saint-Macaire.

Le 6. — Accident de la circulation à Saint-Macaire. Une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur.

Le 7. — Accident de la circulation au viaduc à Saint-Macaire. Pas de victime.

Feu de cheminée à Saint-Maixant.

Le 10. — Feu de cheminée à Saint-Maixant.

Le 11. — Fuite d'eau dans un appartement à Verdélais.

Le 15. — Transport d'urgence à Saint-Macaire. Une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin-capitaine du corps.

Le 16. — Malade à domicile à Caudrot. Médecin du corps sur les lieux. Une victime décédée.

Feu de poêle à mazout à Saint-Maixant.

Le 17. — Feu de dépôt de caoutchouc à Saint-Macaire.

Fuite d'eau dans une maison à Saint-Macaire.

Sauvetage de biens à Saint-Maixant.

Le 18. — Fuite d'eau dans une maison à Pian-sur-Garonne.

Epuisement de sous-sol à Saint-Macaire.

Fil haute tension tombé sur une maison à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Le 19. — Epuisement de sous-sol à Verdélais.

Fuite d'eau dans une maison à Saint-Macaire.

Fuite d'eau dans une maison à Saint-Maixant.

Feu de poêle à mazout à Verdélais.

Le 20. — Fuite d'eau dans une maison à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Le 21. — Dégagement de voie publique à Caudrot.

Fuite d'eau dans une maison à Saint-Macaire.

Le 24. — Accident de la circulation au Bas-Pian. Une victime évacuée sur clinique Sainte-Anne.

Le 29. — Feu de voiture à Saint-Macaire.

Feu de cheminée à Caudrot.

Cantoniales

Remerciements de M^{me} Brochet. — Malgré une campagne de dénigrement menée par tous les partis contre le Front national, M^{me} Brochet remercie bien sincèrement tous les électeurs et les électrices qui ont voté pour elle, lui permettant de réaliser un score de 4,4 %, et les laisse libres de leur choix pour le deuxième tour.

Football

LES RÉSULTATS DEL'ASM. SAMEDI

Poussins. — Challenge Bel : ASM, 0; La Réole, 0. — ASM, 1; Morizès, 2.

Pupilles. — Challenge Ferrère : ASM (A), 3; ASM (B), 0. — ASM (A), 4; Saint-Pierre, 0. — ASM (B), 1; Monsegur (B), 2.

Miximes. — ASM (A), 1; Hure, 1. — ASM (B), 1; Cadillac, 3.

DIMANCHE

Féminines. — ASM, 2; Cudos, 1.

Seniors A. — En amical : ASM, 4; Le Barp (B), 2.

Cantoniales

ROLAND LAPORTE (opposition, Saint-Macaire). — Vendredi 15 mars, à 18 h 30 précises, salle des fêtes de Saint-Macaire, réunion publique de Roland Laporte avec Jacques Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux, entouré des conseillers généraux de la huitième circonscription.

POLITIQUE/ CANTONALES

15/3

Les déclarations des candidats

Jean Lafourcade (P.C.)

Nous remercions les 1790 électrices et électeurs qui ont placé dès le premier tour Jean Lafourcade en tête de tous les candidats.

Chacune et chacun a su choisir l'homme intègre attaché au respect des opinions de tous sans pour autant cacher les siennes, ne serait-ce que le temps d'une élection.

Capable, dévoué, Jean Lafourcade est un conseiller général efficace prenant en charge les préoccupations et les réalités de la vie quotidienne.

Atteignant près de 40 % des suffrages dès le premier tour, Jean Lafourcade s'affirme comme le rassembleur, le bâtisseur capable de poursuivre le travail engagé depuis 1979 dans l'intérêt général et individuel.

Le deuxième tour se présente dans des conditions encore plus favorables que celles de 1979 mais

il faut la mobilisation de toutes et de tous.

Tel est l'enjeu du 17 mars. Il suppose la mobilisation ample et massive pour assurer l'élection de Jean Lafourcade et se prémunir ainsi contre tout risque pour la démocratie.

Le comité de soutien appelle au rassemblement de toutes celles et de tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la justice, de la tolérance, de la liberté et de la paix. Solidaires et unis autour de Jean Lafourcade, notre canton, toutes ses communes, ses associations seront mieux en mesure de faire face à la crise par l'action conjuguée pour l'intérêt de tous et de chacun dans la démocratie.

Dimanche pas une voix ne doit manquer.

Dimanche chaque voix comptera pour continuer ensemble.

A chacun de faire entendre la sienne pour l'intérêt de tous.

Jean-Marie Billa (P.S.)

Le 10 mars dernier plus d'un millier d'électeurs du pays de Saint-Macaire ont ouvert la voie au « rassemblement dans la clarté » que j'ai tenté de promouvoir dans le canton, au travers de ma conviction de socialiste et de ma conception du rôle de l'élu. C'est un encouragement pour l'avenir, qu'ils en soient vivement remerciés.

Le passé l'a déjà prouvé, le

conseiller général sortant, Jean Lafourcade, possède les qualités requises de compétence, d'efficacité et de disponibilité : avec lui, le canton sera dans de bonnes mains. Il m'est donc d'autant plus facile de respecter l'engagement pris avant le 1^{er} tour et d'inviter celles et ceux qui m'ont fait confiance à reporter sereinement leurs suffrages, dimanche prochain 17 mars, sur Jean Lafourcade.

Roland Laporte (opposition)

A l'issue du premier tour des élections cantonales, je viens vous adresser mes plus sincères remerciements pour les suffrages que vous m'avez apportés. Dimanche prochain, le combat électoral sera grave.

Je lance un appel à tous, pour suivre la réflexion des Caudrotais qui par leur soutien massif (61 %), ont témoigné leur satisfaction de notre gestion communale prouvant ainsi qu'un bon maire peut être un bon conseiller général.

L'espoir et la liberté seront les deux thèmes du débat du deuxième tour. La liberté. C'est celle de voter pour un candidat libéral démocratique et tolérant qui sera au service de tous et non aux ordres d'un Parti communiste archaïque dont le centralisme démocratique est contraire de la liberté.

L'espoir : c'est de voir un candi-

dat de l'opposition unie participer au renouveau de la France et de la Gironde. Comme l'ensemble de la France, la Gironde a désavoué la gestion socialiste du pays (56,3 % des voix à l'opposition), dimanche prochain cette opposition deviendra majorité et le canton de Saint-Macaire doit faire son devoir en participant à ce changement. Elu dans la majorité départementale je serais à même de présenter et soutenir les projets des responsables du canton : étude sérieuse de l'implantation du C.E.S., projets de C.U.M.A. pour l'assainissement ou à vocation agricole, installation de petites entreprises de prestation de services pour améliorer l'emploi local.

Dimanche prochain, l'avenir de notre canton est en jeu, je compte sur vous.

SAINT-MACAIRE

7/3

Syndicat viticole régional des A.O.C.

Bordeaux

Une réunion d'information du Syndicat viticole régional des A.O.C. Bordeaux s'est tenue, sous la présidence de M. Marinier, le 25 février, à la salle de la mairie de Saint-Macaire.

Après un tour d'horizon de la production du canton fait par M. Bergey, responsable du canton de Saint-Macaire, M. Millo, directeur du syndicat, donna un aperçu de l'essentiel des activités du syndicat en insistant en

particulier sur le rôle et les responsabilités des délégués cantonaux.

M. Marinier, président du syndicat, en réponse à des questions posées par les viticulteurs, a abordé les points les plus importants de la situation et des conditions du marché, notamment : la chaptalisation, les plantations, les transferts, les rendements, les cours, les vins blancs...

Les délégués cantonaux élus à l'issue de cette réunion sont : MM. Jacky Baudet, Michel Bergey, François Bord, Alain Chollet, Jacky Duc, J.-Albert Fonteyraud, Pierre Guérin, Pierre Larriaut, Pallaruelo, Claude Vinsot.

Cantonaux

Jean-Marie Billa (P.S., Saint-Macaire). — Réunion publique le vendredi 8 mars, à 21 heures, salle des fêtes de Saint-Macaire, en présence du candidat, Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, et Pierre Lagorce, député-maire de Langon.

Lutte contre les ragondins

Le jeudi 7 mars sera mis en place le dispositif de lutte contre les ragondins sur les ruisseaux de la Barette et de Gabot. Il est recommandé aux propriétaires d'animaux de ne pas les laisser divaguer aux abords immédiats de ces deux ruisseaux, puisque le dispositif de lutte est basé sur la pose de nourriture empoisonnée.

SAINT-MACAIRE

12/3

Congrès de l'école essentialiste

L'école essentialiste fondée en 1951 par M^{me} Sundari, tiendra son congrès, dimanche 17 mars dans les salons de l'hôtel Terminus à Bordeaux.

La matinée sera consacrée à la réunion des responsables bordelais et de la région de l'Aquitaine tandis que l'après-midi à 15 heures, M^{me} Sundari, donnera une conférence sur les thèmes principaux de cette école dont le courant de pensée, d'amour et de vie profonde ouvre l'ère de la suprématie de l'esprit sur la matière.

M^{me} Sundari rappellera le but de son école qui regroupe déjà de très nombreux adeptes tant à Bordeaux qu'en Gironde (1), à savoir :

le redressement volontaire des déviations de la nature humaine, la réforme individuelle pour mieux assurer la réforme collective.

(1) Pour les inscriptions et les renseignements, s'adresser au responsable pour le Sud-Ouest de la France, M. Guy le Norcy, 41, rue Edison, 33400 Talence; tél. 98.97.88.

Récital d'orgue

Dimanche 17 mars, à 16 heures, à la chapelle de la Maison de retraite, aura lieu un récital d'orgue par Christian Mouyen, médaille d'honneur de la ville de Bordeaux, premier prix du Conservatoire de région de Bordeaux, avec des œuvres de Bach, Couperin, Frescobaldi, Sweelinck, Messiaen.

Entrée libre.

Rencontres de l'AS Macarienne

9/3

Samedi 9. — Les pupilles A et B vont en plateau challenge Ferrère à La Réole; poussins en challenge Bell vont à Monségur, départ à 14 heures pour Saint-Marc David et Jérôme, Guimberteau, Dabisse, George Donadel, Del Pino, Mongot, Armand, Grégoire, Tiebaut, Loda, Poquet, Caupenne, Belloc, Dubois, Haguénier, Joseph, Bortot, Cardonne, Cassagne, Jeans, Martin, De Marchi, Gadois, Magalie Bortot, Vidal, Gorgial, Herbin.

Minimes A. — Reçoivent à 14 heures Huré-Fontet.

Minimes B. — Vont à Cadillac, rendez-vous au stade à 14 heures pour : Cavillon, Revert, Seral, Airoldi, Despujos, Lumale, Guimberteau, Bernadet, Garnier, Juge, Ramaud, Martet, Ph. Dufau, Ch. Laujac, Descos, Boré, Duville, Casson, Garrelongue, Belloc, Gourgues, Couture, Poquet, Lafosse.

I B et juniors. — Sont sans championnat. Mais des matches amicaux sont en pourparlers. Se renseigner auprès de l'entraîneur M. Lespine, aux heures des repas, tél : 62-34-40.

La Première. — Va en amical dimanche 10 mars, au Barp, départ 13 h 15. Les féminines reçoivent à 13 h 45, à Cudos au stade.

Pour les dirigeants désirant se rendre utiles et voulant accompagner une équipe sont priés de se référer aux renseignements sus

cités, ou à défaut au président, tél. 63.23.53.

A noter. — L'agréable présélection de notre minime deuxième année, Frédéric Seral qui effectuera un stage en ligue en août, à Soulac.

Que deux de nos pupilles II vont en stage à Podensac dimanche 10 mars. Il s'agit de Jérôme Saint-Marc et Fabien Mongot.

Carnet rose. — L'ASM s'est enrichie d'un footballeur qui est né au foyer de Marc et Anne Girard, bienvenue au petit Xavier et prompt rétablissement à la maman.

Pétanque

Samedi 2 mars, la Pétanque Macarienne organisait son premier concours officiel de la saison sur la place Tourny. Le match de rugby France-Irlande, l'ouverture de la pêche à la truite et surtout le mauvais temps ont nui au succès de ce concours.

Les équipes macariennes en ont profité pour tirer leur épingle du jeu. En effet, en concours, la tripléte Alain Cazenave, Pierre Dubois, Jean-Paul Descos l'emportait sur Ripes père et fils, Pons de Gironde, tandis que M. et M^{me} Sanche, associés à Bernard Labouille, battaient Darcos, Boirac et Dumeau, de Saint-Pierre-d'Aurillac, en complémentaire.

La consolation revenait à nos voisins et amis de Saint-Maixant Dubernet, Lescout père et fils, aux dépens de Jean-Paul Lambert, et ses deux fils de Gironde. Prochain concours le 12 mai au Bas-Pian.

SAINT-MACAIRE

11/3

Egidio Trompéo n'est plus

Egidio Trompéo est mort vendredi. Il avait subi courant décembre une délicate opération qui s'était bien passée, mais sa convalescence fut marquée par un grave accident de la circulation survenu en janvier à Sainte-Bazille.

Il se remettait peu à peu de ce choc lorsque son état s'aggravait ces jours-ci, entraînant l'issue fatale.

Venu de la Haute-Savoie, dont il avait la nostalgie, il s'était installé à Saint-Macaire depuis quelques années.

Adeptes de La Lyonnaise, il avait adhéré à notre club de pétanque dont il était devenu le secrétaire adjoint depuis deux ans.

Participant peu aux concours du fait d'un état de santé précaire, il s'y montrait d'un calme olympien, commentant les parties avec un délicieux accent italien. Adieu Gigi!

A sa femme et à sa famille, le bureau et les joueurs de la Pétanque Macarienne adressent leurs sincères condoléances et leur sympathie attristée.

SAINT-MACAIRE

13/3

Générosité

Dimanche 10 mars, dix-huit élèves volontaires des cours moyens avaient la charge de faire une collecte sur la voie publique pour le comité du Comité français de lutte contre la faim dans le monde.

Mission accomplie avec succès puis-

qu'ils ont recueilli la coquette somme de 1 884,65 F.

Que ces jeunes enfants soient félicités de leur dévouement et merci aux généreux donateurs pour ce geste de solidarité.

Des après-midi animés à la bibliothèque du Prieuré



L'assistance lors d'un goûter animé... (Cliché « S.-O. »)

Le 2 février dernier, la bibliothèque du Prieuré recevait ses adhérents et leur offrait un goûter-débat. La rencontre était centrée sur la découverte d'un auteur et de ses livres, Robert Escarpit.

Bon nombre de présents avaient en effet acheté lors de la venue de R. Escarpit, organisée par le Prieuré, en septembre, divers ouvrages de cet auteur, et il parut intéressant de confronter les idées des uns et des autres. Ainsi, furent mis à l'épreuve au cours de ce goûter-débat : « Hazembat » qui plut beaucoup pour son « côté aventures et récits de coutumes », qui, pourtant, fut ressenti comme trop technique par certains, en particulier tout ce qui était relatif à la navigation, mais « très accessible quand même », affirmèrent d'autres. Les « Paramémoires d'un Gaulois » ont été bien lues dans l'ensemble; il est vrai que les références à Saint-Macaire, y sont nombreuses. Le « Ministricule » fut, quant à lui, passé au fil de l'épée, car il fut jugé, puisqu'il s'agissait de dérision, un peu « tiède »... « Il y a là, une ironie gentille qui ne veut pas trop blesser... », affirma l'un des présents. M^{me} Domec, par contre,

évoque son intérêt particulier pour « Appelez-moi Thérèse »... « C'est mieux que « Thérèse Desqueyroux », de François Mauriac. Il faut lire les deux auteurs pour apprécier la valeur du récit de R. Escarpit. »

Pour M. G. David, Robert Escarpit est plus un conteur qu'un écrivain. « On se laisse capter par ses paroles, moins par son écriture. »

Ce fut aussi l'avis de plusieurs... mais pas de tous, M^{me} J. Goindeuil lui reconnaissait un sacré talent d'écrivain en particulier dans « Hazembat ». Au final, un auteur qui ne laissa personne indifférent durant tout cet après-midi... Certains étaient déçus, d'autres rendus encore plus curieux, et prêts à lire d'autres ouvrages de l'auteur.

Ajoutons que pour amorcer le débat, fut projeté en début de séance, une cassette réalisée lors de la venue de M. Escarpit, au Prieuré par M. Cadi et la comparaison entre ses talents de conteur et d'écrivain fut d'autant plus aisée. L'ensemble de l'après-midi se

déroula avec force gâteaux, café et thé, au goût de chacun.

La formule a fort bien plu puisque la conversation glissa en fin d'après-midi sur d'autres sujets... On se mit à parler gascon... M^{me} Chaumes conta même une histoire qui fit la joie des uns et l'étonnement des autres.

« Mais pourquoi ne pas refaire un après-midi comme celui-ci, où chacun parlerait d'un livre qui lui a plu et le ferait découvrir aux autres ? »

L'ensemble des participants fut unanime. Il fallait continuer dans

cette voie. Ainsi, rendez-vous fut pris pour un nouvel après-midi qui, cette fois, serait centré sur la découverte du livre préféré des uns et des autres, autour d'un goûter, bien entendu.

Cet après-midi se déroulera le samedi 16 mars, de 15 heures à 18 heures, au Prieuré (salle du 1^{er} étage).

Même si vous n'êtes pas adhérent à la bibliothèque, mais si vous appréciez la lecture, quel qu'en soit le genre (romans, documentaires, etc.), vous êtes invités cordialement.

CENTRE DE SECOURS

Les sorties de février

7. Demande de secours pour feu de forêt, commune de Semens.

8. Demande de secours pour transport d'urgence, commune de Saint-Macaire. Une victime transportée à l'hôpital Pasteur.

8. Demande de secours pour accident de la circulation, commune de Verdélais. Une victime transportée à l'hôpital Pasteur.

10. Demande de secours pour accident de la circulation, commune de Caudrot. Une victime transportée à l'hôpital Pasteur.

10. Demande de secours pour un malade sur la voie publique, commune de Caudrot. Maire de la commune sur les lieux. Victime décédée. S.M.U.R. sur les lieux.

11. Demande de secours pour accident de la circulation, commune de Caudrot, deux victimes transportées à l'hôpital Pasteur.

Bois. Une victime transportée à l'hôpital Pasteur, après avoir reçu des soins donnés par le médecin-capitaine du centre de secours.

21. Demande de secours pour un camion dans un fossé.

22. Demande de secours pour transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Soins donnés par le médecin-capitaine du centre de secours. Victime transportée à la clinique Sainte-Anne.

26. Demande de secours pour feu de broussailles, commune de Saint-Maixant.

26. Demande de secours pour feu de cuisinière à bois, commune de Saint-Macaire.

27. Demande de secours pour feu de cheminée, commune de Saint-Martin-de-Sescas.

15. Demande de secours pour personne ne répondant pas aux appels, commune de Verdélais. Aucune intervention de la part des sapeurs-pompiers. Victime décédée.

17. Demande de secours pour accident de la circulation commune de Saint-André-du-

Rencontres et convocations ^{15/3} du week-end

SAMEDI 16 MARS

Pupilles A et B vont en deuxième phase Challenge Terrère, à Monségur.

Sont convoqués pour départ à 14 heures : David et Jérôme Saint-Marc, Thierry Guimberteau, Bruno Daubisse, Stéphane Donadel, Pascal George, Christophe Delpino, Fabien Mongot, Grégoire Armand, J.-Pierre Tiebaut, Loda, Jérôme Poquet, Sylvain Caupenne, Frédéric Belloc, Ludovic Dubois, Jeordy Haguenier, Jérôme Joseph, Jean-Baptiste Bortot.

Poussins, en deuxième phase Bell, reçoivent, en plateau, à partir de 14 h, les équipes A et B de Monségur, La Réole, Morizès, Gironde et Caudrot.

Sont convoqués au stade, à 14 heures : Laurent Cardonne, Cyril Corjial, Laurent Herbin, Jérôme Martin, Antony Cassagne, David Jeans, Magalie Bortot, Olivier De Marchi, Alexandre Gadois.

Les **minimes B** vont à Saint-Morillon.

Les **minimes A** vont à Sauveterre-de-Guyenne.

Sont convoqués à 14 heures : Frédéric Seral, Sylvain Cavillon, Olivier Reyvert, Brice Ajroldi, Benoît Despujos, Didier Lumalé, Eric Guimberteau, Fabien Bernadet, Stéphane Garnier, Jérôme Juge, Laurent Rameau, Vincent Martet, Olivier Kauffmann, Philippe et Christophe Dufau, Stéphane Laujac, Laurent Descos, Christophe Boré, Pascal Duville, Vincent Cosson, Philippe Garrelongue, Laurent Belloc, Denis Gourgues, Bruno Couture, David Poquet, Franck Lafosse.

Féminines, samedi soir, vont à Portets. Départ 18 h 45 de la place, pour : Nathalie Guimberteau, Muriel Laujac, Valérie, Sophie, Marie-France Cluchet, Patricia Artins, Laurence Schmidt, Christine Tonon, Noëlle et Sandrine Stephani, Véronique et Karine Guiraudon, Valérie Bottin, Nathalie Sanchou, Marie-José et Geneviève Guglielmen.

Dimanche matin, juniors vont à Saint-Selve. Départ à 9 heures de la place, pour : Eric Massicard, Jean-Loup Dutreuilh, Laurent Delage, Thierry Mallié, Frédéric Cabriol, Didier Garrelongue, Patrick Pandolfo, Frédéric Boxer, Denis et Michel Duville, Fabrice Guiraud, Frédéric Revert et Eric Lafargue.

1 B reçoit Rions. Rendez-vous au stade, à 14 heures, pour : Alain Fondeville, Claude Branlat, Jean Dupuyau, Jean-Pierre Leydet, Jean-Pierre Lumalé, Philippe Mothes, Stéphane Upe, Samir, Patrick Guittenit, Christophe Laujac, Eric Delage, Gilles Castandet, Didier Pagotto, Christian Poquet, Max Boré.

1^{re} va en déplacement à Bearech. Départ de la place, à 13 h 30, pour : Dominique Escabasse, Alain Lespine, Robert Vignolles, Eric Daubisse, Alain Mallié, Bernard et Philippe Barbé, Joël Gourgues, Rodolphe Upe, Jacques Artins, Patrice Bouey, Jean-Claude Baluteau, Angel Aragon.

A noter. — Les pupilles et poussins ont un excellent comportement dans les challenges.

Les minimes A jouent dans les premiers rôles de leur championnat. Les minimes B s'améliorent à chaque rencontre. Les féminines font une bonne remontée dans le classement. Les juniors sont en tête de leur poule. La 1 B, tributaire d'impondérables, est en huitième position de sa poule, mais est en droit d'espérer mieux. Quand à la première, très bien placée, en deuxième position pour la montée en Ligue, a plusieurs matches laborieux à négocier à l'extérieur, mais le moral est au beau fixe.

Une **permanence** est assurée au stade tous les samedis, de 9 h à 12 h, et lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, pour les bonnes volontés désirant aider aux améliorations des installations.

SAINTE-MACAIRES

18/3

L'A.C.P.L. locale élargie au canton

L'A.C.P.L. de Saint-Macaire (Association des artisans, commerçants et professions libérales) intéressait jusqu'à ce jour seulement la commune de Saint-Macaire. Elle a décidé, lors de son assemblée générale, son élargissement à l'échelon cantonal. Son but principal est de rassembler et mettre en œuvre les initiatives personnelles et communes afin de permettre une animation tant sur le plan économique que touristique du canton de Saint-Macaire et de défendre les intérêts moraux et matériels de chaque membre.

Sa principale manifestation est la foire à la brocante, artisanat, commerce, dite foire du Mercadiou qui aura lieu cette année le samedi 6 et le dimanche 7 juillet.

Composition du bureau :

Présidente. — M^{me} Marie-Hélène Bédouret, allées de Tourny, 33490 Saint-Macaire, téléphone 63.46.42.

Vice-présidents. — MM. Pierre Rodriguez, place du Général-de-Gaulle, 33490 Saint-Macaire, téléphone 63.05.62; Alain Cassagne, le Bas-Pian, 33490 Saint-Macaire, téléphone 63.39.24.

Trésorière. — M^{me} Arlette Nguyen-Long, allées des Tilleuls, 33490 Saint-Macaire, téléphone 63.03.91.

Trésorier-adjoint. — M. Alain Durand, allées de Tourny, 33490 Saint-Macaire.

Secrétaire. — M. Christian Pradal, allées des Tilleuls, 33490 Saint-Macaire, téléphone 63.01.05.

Secrétaire-adjoint. — M. Jean-Claude Carrère, place du Général-de-Gaulle, 33490 Saint-Macaire, tél. 63.23.61.

Membres. — MM. André Fabe, allées des Tilleuls, 33490 Saint-Macaire, tél. 63.46.02; Claude Lavaud, Saint-Pierre-d'Aurillac, 33490 Saint-Macaire, tél. 63.70.98; Jean-Marie Billa, rue Yquem, 33490 Saint-Macaire, tél. 63.31.66; Rémy Tonon, Gabot, 33490 Saint-Macaire, tél. 63.39.60; M^{me} Servant, cours de la République, 33490 Saint-Macaire, tél. 63.23.70.

Commemoration du 19 mars

Le comité cantonal de la F.N.A.C.A. invite ses adhérents à commémorer le 19 mars en participant aux cérémonies qui auront lieu le mardi 19 mars 1985 avec le dépôt de gerbe aux monuments aux morts de Saint-Maixant, à 18 h 30 et de Saint-Pierre-d'Aurillac, à 18 h 45.

SAINTE-MACAIRES

22/3

Cantonaux

Les remerciements de Jean Lafourcade

« Avec mon comité de soutien, je tiens à remercier les électriciens et les électeurs qui m'ont réélu dimanche 17 mars.

Vous vous êtes massivement rassemblés pour que soient menées toutes les actions susceptibles d'améliorer la vie de tous, pour combattre les effets inhumains de la crise.

Ensemble, au delà des étiquettes, dans le respect de tous, nous allons

agir utilement pour le canton, pour chaque commune. Telle est la façon dont je conduirai le nouveau mandat que vous m'avez confié.

Ensemble, nous sommes aujourd'hui plus forts pour défendre et développer les valeurs de justice, de liberté, de solidarité et de paix, auxquelles nous sommes, vous et moi, attachés.

J'en ai pris l'engagement, je le respecterais.

SAINTE-MACAIRES

21/3

Club de l'Amitié

Jeudi 11 avril, le Club de l'Amitié organise une sortie à Gabarret (Landes). Prix de la sortie: 100 francs, repas compris. Départ de la place de l'Horloge à 8 h 30.

Les inscriptions sont prises au club le mercredi après-midi, à partir de 14 h 30, ou chez M^{me} Cassagne, rue Amiral-Courbet.

Football à l'A.S.M.

L'entraînement des seniors et juniors aura lieu aujourd'hui, jeudi 21 mars, à 19 h 30.

L'Inauguration de la place du 19-Mars, dimanche

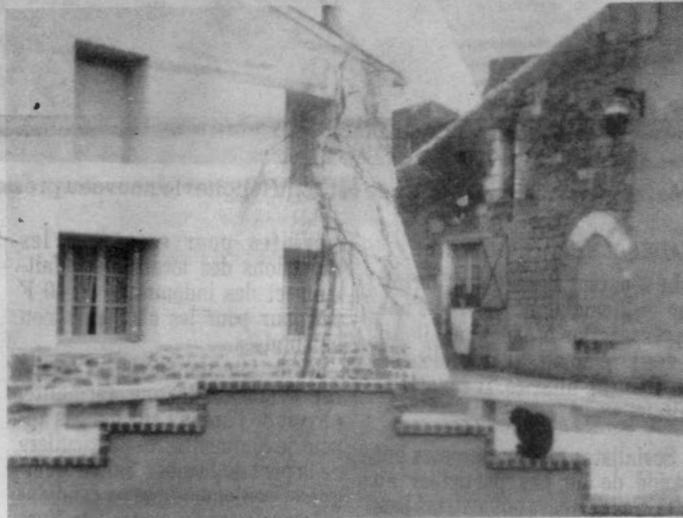
Les accords d'Evian signés le 19 mars 1962 marquent la fin officielle de la guerre d'Algérie puis qu'ils instituaient le cessez-le-feu. La Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (F.N.A.C.A.) a voulu que cette date reste dans les mémoires en hommage aux 30 000 jeunes français tombés en Algérie. Quelques cinquante places ou rues du 19-Mars-1962 ont ainsi été inaugurées en Gironde. La municipalité de Saint-Macaire a décidé d'aménager l'espace libéré par la destruction de la Maison de la Nau dans la vieille ville et de le baptiser place du 19-Mars-1962. L'inauguration aura lieu dimanche 24 mars en présence des autorités civiles et militaires.

Après une cérémonie similaire à Saint-Pierre d'Aurillac suivie d'une messe, le programme prévu à Saint-Macaire est le suivant : à 11 h 30, rendez-vous devant la mairie, puis défilé jusqu'à la place du 19 mars.

A 11 h 45, cérémonie d'inauguration et remise de décorations.

A 12 h 45, vin d'honneur à la mairie.

A 18 heures, banquet fraternel à la salle des fêtes de Saint-Macaire.



La place du 19 Mars-1962 qui sera inaugurée dimanche

(Cliché « Sud-Ouest »)

La cantine scolaire pour les personnes âgées



M^{me} Beaugé et M^{me} Magni servent M. Aso (Photo J. Sanche)

Depuis une quinzaine de jours, l'école publique est animée entre 11 heures et 12 heures, par un va et vient de personnes, panier en main. Où vont-elles ? A la cantine scolaire. En effet, suite à l'enquête effectuée auprès des personnes du troisième âge de Saint-Macaire, une vingtaine d'entre elles (mais le nombre est en progression), ont décidé de venir chercher leur repas à la cantine scolaire. Créé au départ pour rentabiliser la cantine affectée par la baisse de l'effectif scolaire, ce service paraît répondre à un besoin.

Chez les personnes âgées, surtout celles qui sont seules, préparer un repas est fastidieux et le trouver tout préparé est un progrès appréciable et apprécié.

Un rapide sondage permet de l'affirmer, « c'est très pratique », « c'est très bon », « c'est copieux; il m'en reste souvent pour le soir », « nous sommes bien reçues ».

Les utilisateurs semblent donc très satisfaits. Le seul problème est le déplacement pour ceux et celles qui sont loin ou handicapés et par mauvais temps. Trouver une solution n'est pas facile. Mais peut-être faut-il déjà y penser !

Football

SAMEDI 23 MARS

Poussins. — En plateau, challenge Bell à Gironde; départ à 14 heures pour Cardoné, Corgial, Herbin, Martin, Cassagne, De Marchi, Bortot, Gannois, Achenza; responsables, MM. Lanzeray et De Marchi.

Pupilles A et B. — en challenge Ferrère à Saint-Macaire; rendez-vous au stade à 14 heures pour Saint-Marc 1 et 2, Guimberteau, Daubisse, Donadel, George, Del Rno, Monjot, Armand, Thébaut, Loda, Poquet, Caupenne, Belloc, Dubois, Haguenier, Joseph, Bortot; responsables, MM. Cluchet, Barbe, Guimberteau.

Les minimes A. — Vont à Castets jouer enlever de rideau de la première; départ à 14 heures, pour Séral, Airoldi, Despujos, Lumalé, Guimberteau, Bernadet, Garnier, Laujac, Descos, Boré, Cosson, Garrelongue, Gourgues; responsables, MM. Boré, Lumalé.

DIMANCHE 24 MARS

1 B reçoit à 13 h 15, Landiras.

Première reçoit à 16 heures, Sainte-Croix; responsables, MM. Sangosé, Chainé, Fondeville, Delage, Branlat, Bioré et les dirigeants disponibles. Les convocations seront faites individuellement pour les joueurs. Ouverture des entrées à 12 h 45.

A NOTER. — Nous apprenons avec plaisir la sélection de deux des pupilles Jérôme Saint-Marc et Fabien Monjot dans l'équipe du district qui se rendra à Périgueux le 31 mars.

Que les féminines assistent ce dimanche 24 mars, au repas qui leur est offert par l'ASM dans la salle du foyer.

Un timbre consacré à Daguin et à sa machine

Tous les ans, l'administration des P.T.T. organise une Journée du timbre en émettant un timbre traitant d'un événement ou d'un personnage important. En 1985, elle a choisi de consacrer son timbre à Daguin et à sa machine dont on fête le centième anniversaire de la mise en service.

Si le principe de la vignette-timbre apposée sur les correspondances par l'expédition fut adoptée en France le 1^{er} janvier 1849, il a fallu attendre 1884 pour que l'oblitération mécanique soit employée.

En effet, avant cette date, le timbre était oblitéré à l'aide de simples cachets à main lorsque, le nombre de correspondances augmentant rapidement, une certaine mécanisation s'imposa.

Eugène Daguin, né en 1849 à Cours-les-Barres (Cher), ingénieur des Arts et Métiers, créa une machine qui fut expérimentée et mise en service en mai 1884 à Paris dans le nouvel Hôtel des Postes de la rue du Louvre, qui venait d'être ouvert.

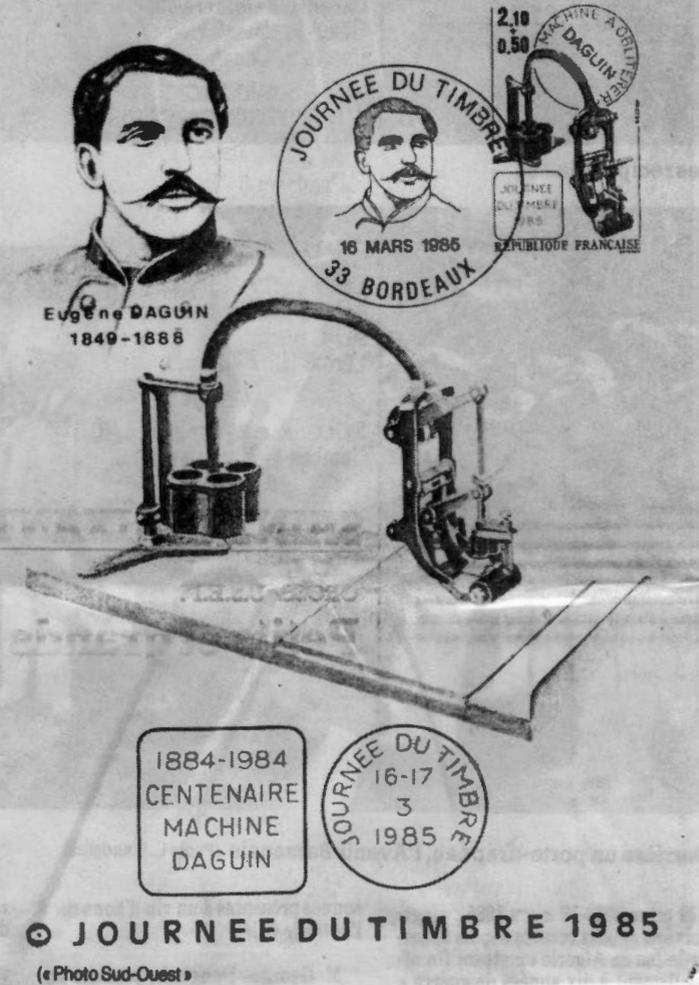
Placées en batteries avec un rendement de 3 000 lettres à l'heure par machine, elles inauguraient la mécanisation du traitement du courrier. La machine Daguin poursuivit sa carrière jusqu'en 1964, pendant 80 ans donc, dans les bureaux de poste de France et même de l'étranger.

Depuis le 16 mars 1985, elle a repris du service à Saint-Macaire. En effet, pendant toute la période de vente du timbre « Daguin », l'administration des P.T.T. a concédé un cachet et une flamme adaptables sur une machine Daguin au Musée régional des P.T.T. d'Aquitaine installée à Saint-Macaire.

Événement exceptionnel pour notre petite ville puisqu'elle partage cet honneur avec Paris et Riquewihr (Alsace).

Événement philatélique de portée nationale et internationale puisque des lettres arrivent de toutes les régions de France et même de l'étranger (Autriche, Belgique, Chili...) pour être oblitérées faisant ainsi connaître notre village au-delà des frontières.

Les personnes intéressées peuvent visiter le Musée régional des P.T.T. d'Aquitaine, place du Marché-Dieu, à Saint-Macaire, qui est ouvert tous les jours, de 14 h à 17 h, jusqu'au 31 mars; puis à partir du 1^{er} avril, tous les jours (sauf le mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.



Cantonaies

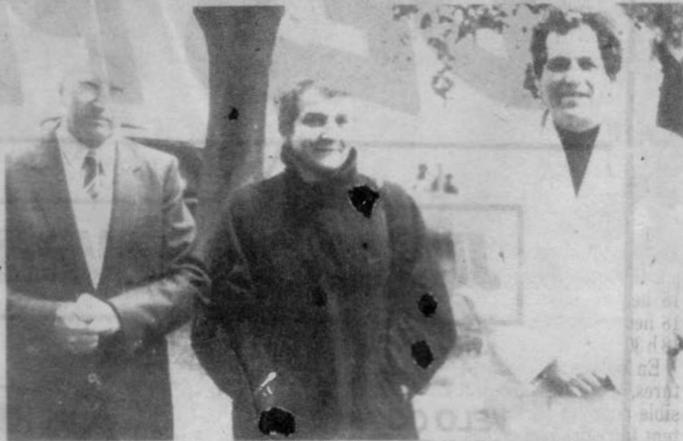
Remerciements de Roland Laporte. — J'adresse tous mes remerciements aux électrices et électeurs du canton de Saint-Macaire qui m'ont apporté leurs suffrages (44 %) et à tous ceux qui m'ont aidé dans ma campagne électorale.

J'informe tous les habitants de ce canton, ceux qui m'ont soutenu aussi bien que ceux qui ont cru de-

voir ou jugé nécessaire d'apporter leur soutien au conseiller général sortant, que je reste à leur entière disposition pour étudier ensemble leurs problèmes, dans une totale liberté d'opinion.

C'est pourquoi, dès ce jour, je tiendrai une permanence en mairie de Caudrot, aux jours et heures d'ouverture (tél. 62.81.23).

Le rendez-vous des Macairois



Les maires des trois Saint-Macaire : Jean Taillée (Saint-Macaire-des-Bois), Marie-Claire Coiffard (Saint-Macaire-en-Mauges), Jean-Marie Billa (Saint-Macaire) (Cliché « Sud-Ouest »)

Oui, ils sont attendus dans nos murs les 18 et 19 mai prochains, les Macairois du Maine-et-Loire, ceux de Saint-Macaire en Mauges et ceux de Saint-Macaires-du-Bois. Ils viendront nombreux (110 personnes) environ.

Rappelez-vous : les 6 et 7 mai 1984, une délégation de Macariens était allée leur rendre visite. L'accueil avait été plus que chaleureux et, au terme de ces deux jours, on se promet d'entretenir des liens noués sous de si bons auspices. C'est chose faite puisque déjà des Macairois sont « descendus » à l'oc-

casation de la Foire du Mercadiou en juillet dernier.

En mai, ils vont arriver, bien décidés à trouver belle notre ville dont ils ont vu un film, à déguster en connaisseurs nos vins dont ils ont eu un aperçu lors de notre visite, à comparer la « douceur angevine » et la « chaleur girondine ».

Un comité d'organisation de cette visite se réunit à la mairie le vendredi 29 mars, à 21 heures.

Toutes les personnes intéressées par ce projet et qui souhaitent participer à cette fête sont invitées à cette réunion.

.../...

Ils sont essentiellement consacrés à la restauration de la vieille ville : 1. Réfection de la murette de soutènement de la place Tourny; 2. Réhabilitation du lavoir du Thuron (source naturelle) chargé de remplacer le lavoir du château d'eau (eau payante); 3. Nettoyage accompagné d'une mise en valeur du rempart contiguë à la barbancane (XIV^e siècle) dans le quartier du Thuron; 4. Aménagement du chemin de la Calle; 5. Réfection du mur de soutènement de l'ancienne école des filles; 6. Aménagement du tunnel reliant la place de l'Eglise au bas des remparts; 7. Aménagement de la rue de la Benaugue; 8. Déplacement de la murette limitant le monument aux morts.

Le programme établi à Saint-Macaire vise deux buts. D'une part, les jeunes gens sont initiés aux travaux de la pierre, de ravalement et de maçonnerie sous la direction d'un moniteur, M. Albizu, et reçoivent donc une formation professionnelle qui pourra leur être utile par la suite. D'autre part, ils contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à l'embellissement de leur village, ce qui constitue pour eux une tâche enrichissante et visible.

Il semble donc que ces T.U.C. jouent un rôle positif bien qu'ils ne soient pas la panacée du chômage.

LES T.U.C./

Un rôle positif mais pas une panacée

Depuis quelques jours, quatre jeunes Macariens au chômage, âgés de 16 à 21 ans, Thierry Armand, Denis Lastère, Damien Caltali, Daniel Français, ont été embauchés par la commune dans le cadre des travaux d'utilité collective (T.U.C.).

Engagés pour une période de douze mois, leur travail de vingt heures par semaine est réparti sur le mardi (huit heures), mercredi (huit heures) et jeudi (quatre heures). L'Etat leur alloue une indemnité mensuelle de 1 200 francs à laquelle la commune a ajouté une somme de 500 francs.

Les travaux prévus entrent dans un cadre très strict. Ils n'auraient pas été exécutés en d'autre temps parce que trop longs et trop onéreux et ils ne lèsent donc aucune entreprise.



Les jeunes du T.U.C. pendant la réfection de la murette de la place Tourny (Photo J. Sanche)

.../...

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicités. Jean Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 63.33.52.
Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.
Sous-dépôt. M. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 30 mars. A 19 h, messe anticipée à Saint-Sauveur.
Dimanche 31 mars. A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée à Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCES

Service des eaux. SOGEDO, rue Bergoing, tél. 63.05.56.
Le maire. Tous les samedis, de 10 à 12 h.
Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h; tél. 63.03.64.
P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi de 9 h à 12 h; tél. 63.29.30.
Service routier. C.R.L.C., tél. 96.33.33.
Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.
S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

SERVICES D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).
Ambulance. Turtaut, à La Réole, tél. 63.70.28.
Médecin. Gourrin à Langon, tél. 63.03.76.
Pharmacie. Dimanche 31 mars : Audoy à Toulence, tél. 63.35.71; lundi 1^{er} avril : N'Guyen-long à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.
Vétérinaire. Docteur Richard à Bazas, tél. 25.01.05.
Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05 - Verdélais : M^{me} Durbecq et Prévost, tél. 63.26.99 - Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, allées Tourny, tél. 63.40.21 - Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse, lieu dit « Hourquet », tél. 63.71.19.
Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.
Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 63.15.70.
Clinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.
Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.
Centre antipoison. Tél. 96.40.90.
Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque, Syndicat d'initiatives (tél. 63.34.65.). Prêt de livres tous les samedis après-midi.
Caves Aquarius Rodriguez (tél. 63.05.92). Place de l'Horloge. Ouvert tous les jours, sauf le mercredi.
Musée postal d'Aquitaine (tél. 63.08.81). Place du Marché. Ouvert samedi et dimanche, de 14 à 17 h. A partir du 1^{er} avril, ouvert tous les jours, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h 30 (sauf le mardi).

Une soirée entrecôte réussie



De la bonne humeur lors de cete soirée entre riverains, conseillers et artisans (Cliché « S.O. ».)

L'Inauguration de la place du 19-Mars-1962 a eu lieu dimanche 24 mars (nous en parlerons dans un prochaine édition). Précédant de deux jours cette inauguration, une soirée entrecôte était organi-

sée le vendredi 22 mars, réunissant les riverains de la place, des membres du Conseil municipal et des artisans ayant participé à l'aménagement de la place.

Petite fête perturbée par la pluie, qui n'a pas cependant réussi à refroidir l'ambiance régnant pendant cette sympathique réunion.

HISTOIRE LOCALE

La grève des tonneliers de 1906

Samedi 30 mars, à 21 h, à la mairie de Saint-Macaire, le « Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire » propose une nouvelle rencontre autour de l'histoire locale.

Nombreux sont les Macariens pour qui l'année 1906 évoque la grève des Tonneliers. Moins nombreux sont ceux qui l'ont vécue personnellement : la plupart ont bien sûr, disparu. Ils seront cependant quelques-uns, samedi soir, qui feront revivre leurs sou-

venirs, qu'ils soient choses vues ou récits d'un proche.

Cette soirée sera ainsi l'occasion de revivre après tant d'années le premier conflit social de l'histoire locale dont l'intensité est encore ressenti de nos jours dans les mémoires.

Nous profitons de l'annonce de cette réunion pour vous rappeler que le « Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire » se propose, entre autres, de réunir tous les Macariens, afin

de mieux connaître l'histoire de la Cité et de ses habitants.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous comme vous l'avez fait lors des deux précédentes soirées.

Football

SAMEDI 30 MARS

Pupilles A. — Vent, en amical, à Morizès. Départ du stade, 13 h 30.

Minimes A et B. — Rendez-vous au stade, à 17 heures. Présence indispensable de tous, entraînement et revue d'effectif.

DIMANCHE 31 MARS

Féminines. — Reçoivent Monfourat, rendez-vous au stade, à 15 heures.

Première B. — Va au Nizan, départ de la place à 13 heures, match à 14 heures. Responsables : MM. Brantat, A. Fondeville, M. Buffard, J.-P. Leydet, M. Delage.

Première. — Va à Podensac. Départ à 18 h 30, de la place. Responsables : MM. Sangose, Chaîne, Lespine. Les équipes sont constituées le jeudi soir, après l'entraînement. Pour tous renseignements, tél. 63.23.53.

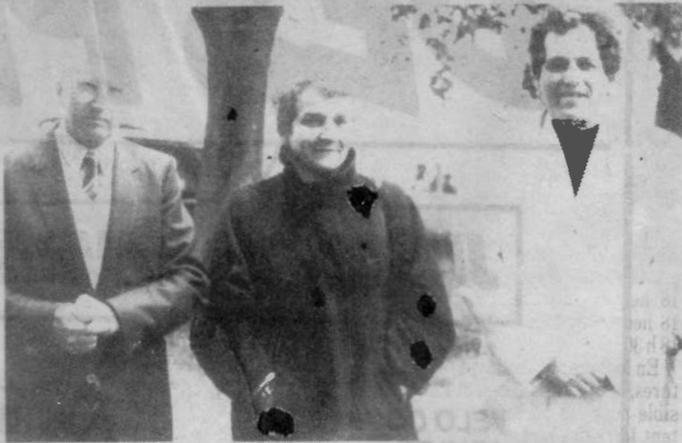
Responsables : M^{me} Laujac, M. Guimberteau, M. Lona.

Comité des amis du Bas-Pian

Les habitants du quartier du Bas-Pian sont informés que trois délégués du Comité des amis du Bas-Pian sont chargés de procéder à la collecte annuelle à partir du lundi 1^{er} avril.

Merci d'avance pour les bon accueil que chacun tiendra à leur réserver. Rappelons que les réjouissances traditionnelles du Bas-Pian auront lieu le 11 et 12 mai.

Le rendez-vous des Macairois



Les maires des trois Saint-Macaire : Jean Taillée (Saint-Macaire-des-Bois), Marie-Claire Coiffard (Saint-Macaire-en-Mauges), Jean-Marie Billa (Saint-Macaire) (Cliché « Sud-Ouest »)

Oui, ils sont attendus dans nos murs les 18 et 19 mai prochains, les Macairois du Maine-et-Loire, ceux de Saint-Macaire en Mauges et ceux de Saint-Macaires-du-Bois. Ils viendront nombreux (110 personnes) environ.

Rappelez-vous : les 6 et 7 mai 1984, une délégation de Macariens était allée leur rendre visite. L'accueil avait été plus que chaleureux et, au terme de ces deux jours, on se promet d'entretenir des liens noués sous de si bons auspices. C'est chose faite puisque déjà des Macairois sont « descendus » à l'oc-

casion de la Foire du Mercadiou en juillet dernier.

En mai, ils vont arriver, bien décidés à trouver belle notre ville dont ils ont vu un film, à déguster en connaisseurs nos vins dont ils ont eu un aperçu lors de notre visite, à comparer la « douceur angevine » et la « chaleur girondine ».

Un comité d'organisation de cette visite se réunit à la mairie le vendredi 29 mars, à 21 heures.

Toutes les personnes intéressées par ce projet et qui souhaitent participer à cette fête sont invitées à cette réunion.



Ils sont essentiellement consacrés à la restauration de la vieille ville : 1. Réfection de la murette de soutènement de la place Tourny; 2. Réhabilitation du lavoir du Thuron (source naturelle) chargé de remplacer le lavoir du château d'eau (eau payante); 3. Nettoyage accompagné d'une mise en valeur du rempart contiguë à la barbacane (XIV^e siècle) dans le quartier du Thuron; 4. Aménagement du chemin de la Calle; 5. Réfection du mur de soutènement de l'ancienne école des filles; 6. Aménagement du tunnel reliant la place de l'Eglise au bas des remparts; 7. Aménagement de la rue de la Benaugue; 8. Déplacement de la murette limitant le monument aux morts.

Le programme établi à Saint-Macaire vise deux buts. D'une part, les jeunes gens sont initiés aux travaux de la pierre, de ravalement et de maçonnerie sous la direction d'un moniteur, M. Albizu, et reçoivent donc une formation professionnelle qui pourra leur être utile par la suite. D'autre part, ils contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à l'embellissement de leur village, ce qui constitue pour eux une tâche enrichissante et visible.

Il semble donc que ces T.U.C. jouent un rôle positif bien qu'ils ne soient pas la panacée du chômage.

SAINT-MACAIRE

21/3

LEST.U.C./

Un rôle positif mais pas une panacée

Depuis quelques jours, quatre jeunes Macariens au chômage, âgés de 16 à 21 ans, Thierry Armand, Denis Lastère, Damien Cataldi, Daniel Français, ont été embauchés par la commune dans le cadre des travaux d'utilité collective (T.U.C.).

Engagés pour une période de douze mois, leur travail de vingt heures par semaine est réparti sur le mardi (huit heures), mercredi (huit heures) et jeudi (quatre heures). L'Etat leur alloue une indemnité mensuelle de 1 200 francs à laquelle la commune a ajouté une somme de 500 francs.

Les travaux prévus entrent dans un cadre très strict. Ils n'auraient pas été exécutés en d'autre temps parce que trop longs et trop onéreux et ils ne lésent donc aucune entreprise.



Les jeunes du T.U.C. pendant la réfection de la murette de la place Tourny (Photo J. Sanche)



Centre aéré

Le Centre aéré recherche pour le mois de juillet 1985 des moniteurs et monitrices de préférence diplômés ou en cours de formation (P.A.F.A.).

Les candidatures seront retenues dans l'ordre prioritaire suivant : tout d'abord celles émanant de personnes habitant dans l'une des trois communes voisines et enfin celles des communes hors canton.

Ces candidatures sont à adresser à la mairie jusqu'au 22 avril dernier délai.

VIE SCOLAIRE**Première pour les CM 2**

Parents et enfants attendent le départ (Photo J. Sanche)

Pour la première fois, à l'école de Saint-Macaire, des élèves sont partis en classe de neige, du 24 au 29 mars. En effet, grâce aux efforts financiers de la municipalité, du conseil local de parents d'élèves et des familles, 19 élèves du CM 2 se sont retrouvés (en compagnie d'une classe de 5^e du C.E.S. de Mérignac-Capeyron) dans le chalet de la Fédération des œuvres laïques de la Gironde, entre Sainte-Marie-de-Campan et La Mongie (centre des Artigaux, à 900 m d'altitude).

Des locaux bien conçus offrant une remarquable sécurité et entretenus d'une façon exemplaire, une équipe d'animateurs hautement qualifiés tant dans le domaine socio-culturel que dans le domaine sportif (ski) ont fait que les enfants ont trouvé toutes les conditions requises pour une découverte idéale du milieu montagnard que nombre d'entre eux ne connaissaient pas ou alors superficiellement. L'alternance des activités a permis aux enfants de se familiariser avec le ski alpin, les sports de glisse, l'économie pastorale, l'habitat montagnard, le milieu naturel dans lequel faune et flore sont totalement dépendantes de la neige. Oubliant leur saine fatigue, les enfants se sont livrés avec enthousiasme à tout ce qui leur était offert, et le temps s'est écoulé pour eux tel une avalanche. Nombreux sont ceux qui, à l'issue du « bal costumé » de clôture, furent frappés d'une légère stupeur en s'apercevant que le séjour était déjà terminé; ils auraient bien prolongé... Enrichis par l'expérience d'une semaine de vie nouvelle et trépidante, les élèves ont retrouvé leurs familles avec des mines souriantes et bronchées et, sans nul doute, avec grand besoin de conter leurs multiples aventures.

A.C.P.L.

Association des artisans, commerçants et professions libérales. — Ayant décidé lors de son assemblée générale, de s'ouvrir au canton, nous informons les artisans, commerçants et professions libérales désireux de se joindre à nous qu'ils peuvent prendre contact avec les personnes suivantes : M^{me} Bédouret, présidente, allées Tourny, tél. 63.46.42; M^{me} Nguyen-Long, trésorière, allées des Tilleuls, tél. 63.03.91; M. Pradal, secrétaire, allées des Tilleuls, tél. 63.01.05.

Le but principal de l'association est de rassembler et de mettre en œuvre les initiatives individuelles et communes afin d'obtenir une animation tant sur le plan économique que touristique du canton de Saint-Macaire et de défendre les intérêts moraux et matériels de chaque membre.

L'adhésion devient effective au paiement de la cotisation annuelle qui est fixée à 150 F. Le nouveau membre se verra alors remettre un reçu, une carte d'adhésion et les statuts de l'association.

Le voyage annuel des Amis du Bas-Pian

Les Amis du Bas-Pian organisent leur voyage annuel les 20, 21, 22 juillet en Bretagne. 20 juillet : Saintes, Poitiers, Loudun, Fontevraud (visite de l'abbaye, tombeau des Plantagenets), Angers, Châteaubriand, Rennes; 21 juillet : Rennes, Le Mont Saint-Michel, Saint-Malo, Saint-Servan (usine marémotrice), Dinard, Dinan, Rennes; 22 juillet : Rennes (visite du jardin de Thalor), les Sables-d'Olonnes, Talmont, Luçon, La Rochelle, Saintes, Saint-Macaire).

Pour tous renseignements et inscriptions concernant ce voyage, s'adresser à M. Robert Campodarve, rue Bergoing, 33490 Saint-Macaire (tél. 62.27.33).

ST-MACAIRE**Buffet campagnard du G.A.S.M.**

Le G.A.S.M. qui regroupe l'ensemble des sociétés macariennes organise le samedi 27 avril à partir de 20 heures un buffet campagnard afin de resserrer les liens entre sociétaires. La participation a été fixée comme suit : adultes 40 francs, enfants de 10 à 15 ans, 25 francs. Au-dessous de 10 ans, gratuit.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au président de leur association qui les renseignera sur la marche à suivre pour l'inscription dont la date limite a été fixée au 20 avril. Ne tardez donc pour vous inscrire !

Coupure de courant

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Bas-Pian le mardi 16 avril 1985 de 8 h 30 à 16 heures pour travaux.

Football à l'A.S.M.

Samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 avril, à Landiras. Départ, samedi, à 16 heures, de la place de Saint-Macaire, et dimanche, à 14 heures, des seniors disponibles, convoqués individuellement.

Lundi matin, départ à 8 heures de la place de Saint-Macaire de tous les juniors habituels, pour un tournoi à Landiras également.

L'inauguration de la place du 19-Mars-1962



M. Billa, maire de Saint-Macaire, coupe le ruban en présence de MM. Servand, Lagorce, Lafourcade, Goutel, Chappa



La remise des décorations



Une vue d'ensemble du repas de la F.N.A.C.A. (Photo J. Sanche)

5/4
Dimanche 24 mars avait lieu l'inauguration de la place du 19-Mars-1962.

Dès 11 h 15, sur les allées des Tilleuls, se pressait une foule nombreuse parmi laquelle une délégation de trente membres de la F.N.A.C.A. de Marans, jumelée avec la F.N.A.C.A. de Saint-Macaire, conduite par son président M. Jardonnet, également président de la Charente-Maritime.

Le cortège imposant s'ébranlait pour se diriger vers le monument aux morts où étaient déposées des gerbes. Après la sonnerie aux morts et « la Marseillaise », M. Servand, président cantonal, lisait le manifeste national de la F.N.A.C.A. Le défilé empruntait ensuite le cours Victor-Hugo pour se rendre à la place du 19-Mars.

En présence de M. Goutel, représentant M. le Sous-Préfet de Langon; de M. Lagorce, député-maire de Langon; de M. Lafourcade, conseiller général; de M. Chappa, président de la F.N.A.C.A. de la Gironde, et de M. Servand, M. Billa, maire de Saint-Macaire, procédait à l'inauguration officielle en coupant le ruban symbolique et en découvrant la plaque « Place du 19-Mars-1962 - Ancienne maison de la Nau ».

M. Chappa prononçait un allocution dans laquelle, en particulier, il répondait aux critiques formulées par certains milieux sur le choix de la date du 19 mars 1962.

Il était procédé ensuite à la remise de diverses décorations (croix du combattant, commémoration d'A.F.N., valeur militaire). Le ciel devenant menaçant, un repli stratégique s'opérait vers la mairie où des discours étaient prononcés par MM. Lagorce, Goutel et Billa. Un vin d'honneur offert à la nombreuse assistance clôturait cette manifestation.

Vers 13 heures, près de 150 personnes, anciens d'Algérie et leurs épouses, se retrouvaient dans la salle des fêtes pour un repas fraternel dans une ambiance chaleureuse.

PETANQUE MACARIENNE

Trois membres honorés

Courant 84, Jean Guiraudon, ancien président de la Pétanque Macarienne, mais toujours membre du club, avait reçu la croix du combattant au titre de la guerre 1939-1945.

Lors de l'inauguration de la place du 19 Mars 1962, a eu lieu une remise de décorations. Deux de nos licenciés, Pierre Cuilhé et Christian Duprat, ont ainsi reçu la croix du combattant pour leur participation à la guerre d'Algérie.

A ces trois valeureux récipiendaires qui font honneur à leur club, le bureau et les joueurs de la Pétanque Macarienne sont heureux d'adresser leurs biens vives félicitations.



Pierre Cuilhé et Christian Duprat, les nouveaux décorés (Clichés « Sud-Ouest »)

P.C.F.

Le Comité de section du P.C.F. se réunira le vendredi 12 avril au club du stade de Saint-Pierre-d'Aurillac, de 19 heures à 23 heures.

A l'ordre du jour : les décisions du 25^e congrès (analyse et discussions); le point sur la préparation de la fête des 3 et 4 août; la préparation de la plantation du pin du Conseiller général le 4 mai.

PETITES NOUVELLES

L'étagère à coupes, cette année, commence à se garnir : deux chez les pupilles, une des juniors, une des seniors, et la participation en vue pour d'autres tournois.

Tournois. — Officiel : les responsables minimes mettent sur pied un tournoi, le 8 mai toute la journée.

Le Tournoi de sixte seniors-juniors pour le 16 mai est en bonne voie. Nous avons déjà l'assurance de la participation de très nombreuses équipes; l'importance des lots en encouragera d'autres. Pour ce même jour, le bureau de l'A.S.M., en relation avec la mairie, inaugurera le stade, qui prendra nom André Seyrac.

Kermesse du football. — Elle aura lieu le 19 mai. Que de surprises l'A.S.M. réserve à ses supporters! Nous en reparlerons dans un autre numéro.

**RÉSULTATS
DU WEEK-END PASCAL**

Vendredi 5 avril. — Féminines, perdent 4 à 1 en championnat à Saint-Martin.

Seniors, participaient au tournoi de Landiras samedi et dimanche et terminent troisièmes après s'être bien amusés.

Juniors, étaient aussi à Landiras, mais lundi; quoique incomplets, terminent troisièmes aussi.

Rencontres du week-end 13 et 14 avril. — Féminines, vont en championnat à Loupiac. Départ à 18 h 45. Responsables, M^{me} Laujac, M. Guimberteau, M. Loda.

Juniors, pour le compte de l'avant-dernier match de championnat, reçoivent Cadaujac à 14 heures. Responsables, MM. Delage et A. Fondeville.

Première, reçoit, en Coupe du District Gironde Sud, l'équipe fanion du Nizan, qui évolue en Promotion de Ligue. Match en perspective ouvert, vu la position respective des deux clubs. Espérons que le long repos des nôtres ne leur sera pas préjudiciable, et qu'ils nous confirmeront bien leurs prétentions.

**Les 21 et 21 avril
Grass-track inter**

Samedi 20 et dimanche 21 avril, se déroulera à Saint-Macaire, le traditionnel grass-track avec comme d'habitude un programme de choix.

Samedi 20 avril. — Qualification championnat de France (500 inter et 500 nat.). 9 heures, essais; 14 h 30, début des épreuves avec tous les pilotes français.

Dimanche 21 avril. — Courses inter. 9 heures, essais; 14 h 30, courses avec 12 étrangers dont Peter et Phil Collins, Simon Cross, Trevor Banks, Clayton Williams, Billy Sanders, John Cook, Steve Bisohp... et les meilleurs pilotes français Barnard Laborde, Christian Albertini, Thierry Hilaire, Christian Ianotto, sans oublier les deux coureurs inter du Moto-Club : Michel Dupuy et Michel Lafabrie.

En 500 cm³ Nat., nous retrouverons Pagès et Pallas du Moto-Club, ainsi que nos deux débutants Pallas frère et Losse. La piste préparée de longue date est en parfait état. Espérons que

pour une fois le Moto-Club sera récompensé de ses efforts et que le beau temps sera de la partie.

N'oubliez pas les dates du 20 et 21 avril!

SAMEDI 13 AVRIL à 21 h à ST-MACAIRE

Salle du foyer culturel (sièges confortables)

SOIRÉE VARIÉTÉS

avec les Tréteaux "OPTIMISTES"

(sketchs, chansons, danses)

SAMEDI 13 AVRIL 1985

SAINT-MACAIRE

SAUVEGARDE ET RÉNOVATION DE SAINT-MACAIRE

Quand les Macariens font revivre l'histoire

Samedi 30 mars, au premier étage de l'hôtel de ville, s'est déroulée la troisième rencontre autour de l'histoire locale proposée par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire. Le thème en était la grève des tonneliers.

Après le rappel des faits et du contexte de l'époque faits par J.-M. Billa à partir des comptes rendus des différents journalistes ayant « couvert » l'événement, plusieurs évocations se succédèrent concernant tant l'événement que la vie quotidienne des tonneliers en ce début de siècle.

M. Bouey, fils du président du Syndicat des tonneliers, en 1906, sut nous faire revivre avec émotion les conditions de vie et de travail : six jours de travail sur sept, de 5 heures du matin à la nuit, fabrication de dix à douze barriques par semaine; mais aussi les mo-

ments des retrouvailles, le lundi par exemple, où tout en aiguisant les outils, ouvriers et patrons se retrouvaient pour partager les escargots et l'entrecôte autour de la cheminée où l'on chauffait les barriques. La conséquence la plus notable des manifestations de 1906 fut d'ailleurs la fin de cette convivialité. M. Thomas, bien qu'extérieur au conflit puisque fils de maréchal-ferrant, se souvenait très nettement, quant à lui, de l'atmosphère fébrile et tendue qui marqua notre ville et qui ne disparut que bien des années plus tard.

Ces deux interventions furent complétées par les apports des uns et des autres tel le livret d'adhérent à la Chambre syndicale des tonneliers de Saint-Ma-

caire du grand-père de Joël Boudet.

Pour ceux qui n'ont pu assister à cette soirée, et qui voudraient, comme nous, revivre cette période clé de notre histoire locale, nous avons édité à leur intention un document historique où l'on retrouvera les articles parus sur ce thème dans plusieurs numéros de l'ancienne revue « Semmachari ».

Cette plaquette, la deuxième ainsi produite par notre association, est à votre disposition chez M. Guindeuil (rue Carnot), M. Gratecap (rue d'Aulède), M^{me} Lallanne (cours du 30-Juillet).

Voyage annuel des amis du Bas-Pian

Les Amis du Bas-Pian organisent leur voyage annuel les 20, 21 et 22 juillet, en Bretagne, avec le programme suivant :

20 juillet : Saintes, Poitiers, Loudun, Fontevraud (visite de l'abbaye, tombeau des Plantagenêts), Angers, Chateaubriand, Rennes.

21 juillet : Rennes, Saint-Malo, Saint-Servan (usine marémotrice), Dinard, Dinand, Rennes.

22 juillet : Rennes (visite du jardin de Thalor), les Sables-d'Olonne, Talmont, Luçon, La Rochelle, Saintes, Saint-Macaire.

Pour tous renseignements concernant ce voyage, s'adresser à M. Robert Campodarve, rue Bergoing, 33490 Saint-Macaire, tél. 62.27.33).

Comité de soutien à Jean Lafourcade

Le comité de soutien à Jean Lafourcade invite la population à la plantation du pin du conseiller général qui aura lieu le 4 mai. Le détail de la manifestation sera communiqué ultérieurement.

A cette occasion, et afin de financer les frais entraînés par la campagne électorale, le comité de soutien organise une bourriche dotée de plus de 5 000 francs de lots (un cochon gras, un mouton, une rôtissoire, etc.).

Les billets sont en vente dès aujourd'hui.

SAINT-MACAIRE

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Gare le lundi 22 avril, de 8 heures à 17 heures, pour renforcement de réseau 15 000 volts.

Elle sera ensuite interrompue sur le poste Bas-Pian le mercredi 24 avril, de 8 heures à 17 heures, pour renforcement de réseau 15 000 volts.

Elle sera aussi interrompue sur le poste Moulin le jeudi 25 avril, de 8 h 30 à 12 heures, pour renforcement réseau 15 000 volts.

SAINT-MACAIRE

GRASS-TRACK INTERNATIONAL

En piste !

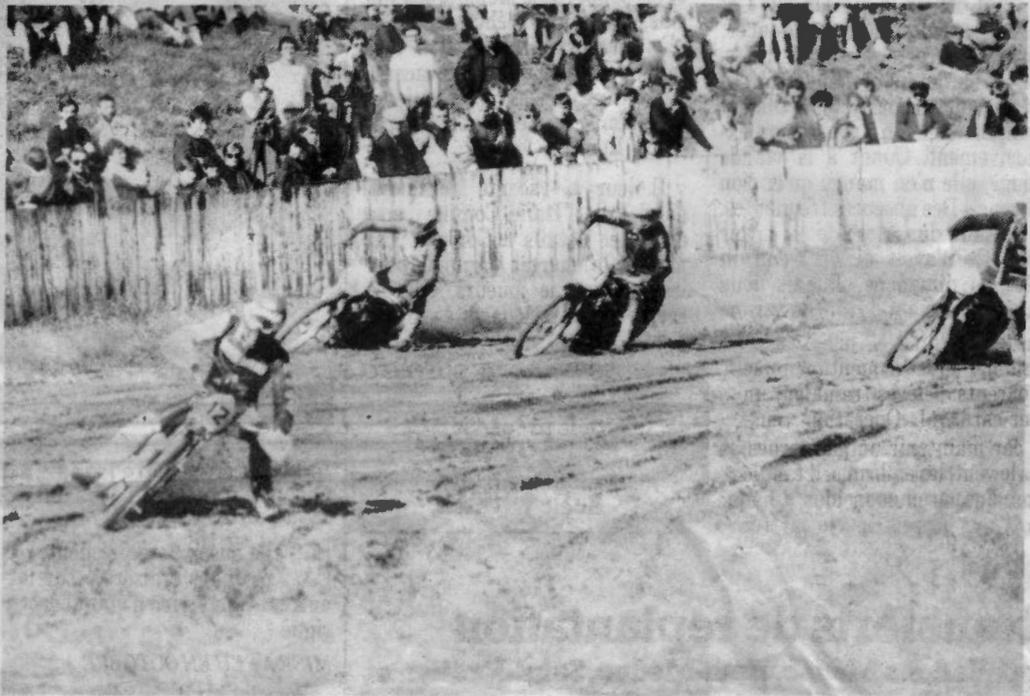
C'est un fait connu de tous les amateurs : les grass-track organisées par le Moto-Star-Club Macarien sont toujours d'un très haut niveau. C'est pourquoi d'une année sur l'autre la foule répond toujours à ce premier rendez-vous de la saison.

Que les fans de vitesse et de glissades fantastiques se réjouissent, la cuvée 85 ne devrait pas démentir cette tradition. Pour commencer les organisateurs proposent deux journées exceptionnelles ces samedi et dimanche 20 et 21 avril. En effet le Moto-Star-Club s'est vu confier l'organisation des qualifications pour le championnat de France des 500 cm³ nationaux et surtout les manches de sélection pour concourir en 500 cm³ inter.

Les pilotes français jouent toute leur saison au cours de ces manches qualificatives. Comme ils seront une cinquantaine pour douze qualifiés seulement, la combativité est assurée. Ces courses très disputées se dérouleront le samedi : essais de 10 heures à 12 heures, puis de 14 h 30 à 18 h 30 place aux rondes infernales. le lendemain ce sera au tour des cracks internationaux de labourer la piste Michel-Paris.

En tête d'affiche, John Cook, le champion des Etats-Unis qui vient pour la première fois en France, mais aussi Billy Sanders, l'Australien habitué des finales du championnat du monde.

Citons aussi les frères Phil et Peter Collins, également finalistes du championnat du monde, le champion de Grande-Bretagne Simon Cross, Trevor Banks, finaliste du championnat d'Europe et dernier vainqueur à Saint-Macaire, Clayton Williams, le favori de ces dames et les Britanniques Robert Tebbs, Robert et Kevin Price, etc.



C'est ce qui s'appelle attaquer un virage (Photo M. Rebière)

Les douze français fraîchement qualifiés auront à cœur également de contrarier la sérénité des grands.

Dans un deuxième temps au mois d'août le M.S.C.M. proposera une compétition de side 1000 cm³ en nocturne. Là encore le spectacle sera garanti.

Mais en attendant rendez-vous samedi pour la plus aigre compétition nationale de la saison et dimanche pour le grand show international.

ST-MACAIRE

Football

Samedi 13 avril. — Minimes mixtes, 9 — Cérons, 0.

Féminines. — Loupiac, 4 — ASM, 1. Joué ce samedi soir en nocturne à Loupiac. Nos féminines semblent accuser la fatigue et par là, la réforme. Il serait vain d'invoquer tel ou tel motif, mais le nombre de matches ajouté au manque d'assiduité aux entraînements de quelques-unes pour divers motifs, font une baisse sérieuse de régime. Il est encore temps de se reprendre mesdemoiselles, pour terminer honorablement la saison.

Dimanche 14 avril. — Juniors, 4 — Cadaujac, 1. Quoique brouillon, on peut qualifier le match d'exemplaire pour nos juniors, juste onze avec trois cadets qui ont fait honneur à leur promotion. Premiers de leur groupe à un match de la fin. C'est bien dommage que la première phase se soit déroulée dans d'aussi mauvaises conditions sportives car leur place est bien dans le groupe Honneur.

Première, 0 - Le Nizan, 2. — Match des occasions perdues, abérant, tant la domination macarienne fut en première mi-temps aidée, trop peut-être, par un vent violent. Inimaginable toutes ces occasions perdues aux seize mètres devant un adversaire subissant ce pressing constant et qui, en deuxième mi-temps, voyant la stérilité des nôtres, se reprirent à espérer, ayant à leur tour le vent et le moral leur revenant en voyant un de nos défenseurs marquer contre son camp, puis après quelques tirs timides, appuyèrent leur pression pour finir par marquer un deuxième but. Quelles conclusions en tirer, notre attaque est désespérément stérile, pourtant elle était complète, mais les balles ne sont pas assez travaillées à la finition.

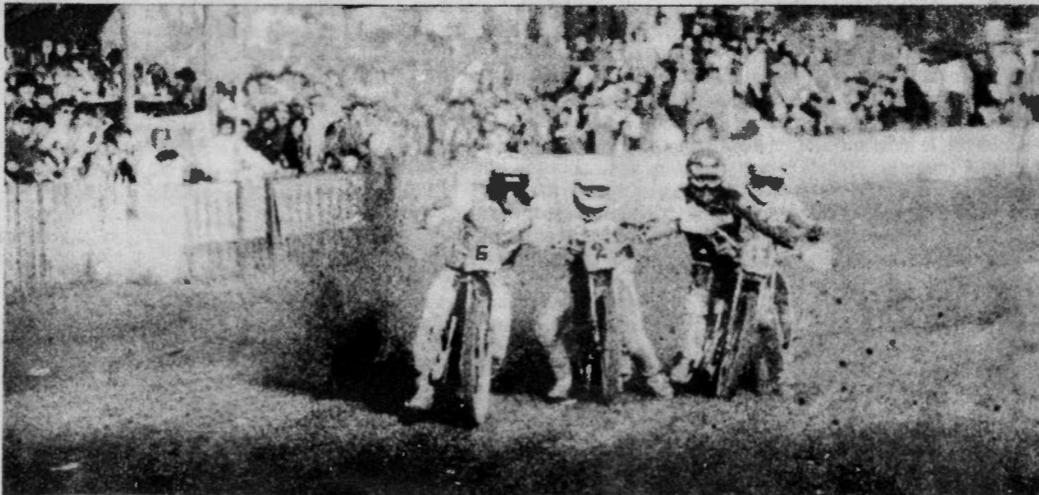
Tour de coupe perdu; la montée, elle ne l'est pas encore, mais nos canonniers peuvent faire sécher la poudre, pour que ça claque plus sec et être tous aux entraînements et sérieux.

Electricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste République, côté cours du 30-Juillet, le vendredi 19 avril, de 8 h 30 à 11 heures, pour renforcement moyenne tension.

SAINT-MACAIRE

Grass-track international : A vos marques !



Une course... très serrée (Photo M. Rebière)

Samedi et dimanche, Saint-Macaire va vivre à l'heure de la moto. D'ores et déjà, le soleil ne devrait pas faire défaut, et nombreux seront les amateurs d'émotions fortes à venir encourager les pilotes de valeurs, tout au long de ces deux jours. Aujourd'hui samedi 20, donc, de 10 heures à 12 heures, essais. De 14 h 30 à 18 h 30, une ronde à vous donner le vertige avec les épreuves nationales. Le lendemain dimanche 21 avril, les plus grands coureurs internationaux s'affronteront au cours du grass-track inter. Amis de la moto, ne manquez pas ce premier rendez-vous de la saison, dès ce matin, la poussière va voler sur le circuit Michel Paris.

Initiation tennis

Dans le cadre d'une animation intercommunale (Verdelais, Saint-Maixant, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac), un animateur volontaire se tiendra à votre disposition sur les courts de tennis, tous les samedis de 17 h 30 à 19 h 30 à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Il vous proposera dans un premier temps une initiation tennis adultes et enfants dont vous déterminerez ensemble et selon vos besoins, les principales orientations. Possibilité dans un autre temps de pratiquer d'autres initiations : canoë kayak, sortie vélo, piscine...

Agenda

« VOTRE JOURNAL »

Correspondant, photos, publicité. Jean Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 63.33.52.

Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Messe. Samedi 20 avril, à 19 h, messe anticipée à Saint-Sauveur. Dimanche 21 avril, à 9 h, à Saint-André-du-Bois. A 11 h, grand-messe chantée à Saint-Sauveur. A 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCES

Service des eaux. SOGEDO, rue Bergoing, tél. 63.05.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.

Caisse d'épargne. Ouverte tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 63.08.75.

P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, de 9 h à 12 h. Tél. 63.29.30.

Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

SERVICES D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours

de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulance. Turtaut, à La Réole, tél. 63.70.28.

Médecin. Docteur Lamerlère à Toulouse, tél. 63.22.20.

Pharmacie. Dimanche 21 avril, Segonnes à Cadillac, tél. 27.03.68. Lundi 22 avril, Nguyen-Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 25.34.03.

Soin infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05. Verdelais : M^{me} Durbecq et Prévost, tél. 63.26.99. Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, allées de Tournay, tél. 63.40.21. Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse, lieu dit Mourquet, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre anti-poison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langan. Tél. 63.14.95.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque, Syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65. Prêt de livres tous les samedis après-midi. Visites caves aquariums Rodriguez, tél. 63.05.92, place de l'Horloge. Ouvert tous les jours, sauf le mercredi.

Musée postal d'Aquitaine. Tél. 63.08.81. Place du Marchédieu, ouvert tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 (tél. 63.08.81).

SAINT-MACAIRE 24/4

CONSEIL MUNICIPAL

Le budget primitif adopté à l'unanimité

Le 28 mars étaient présents : douze conseillers; cinq absents dont quatre excusés ayant donné pouvoir de vote.

Budget primitif. — Le maire présente le projet du budget primitif pour l'année 1985, adopté à l'unanimité des présents chapitre par chapitre.

La section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 3 290 458 francs, soit une augmentation de 10,4 % par rapport à 1984.

Dépenses de fonctionnement. — Les frais de personnel (qui intègrent les indemnités versées aux sapeurs-pompiers remboursés intégralement par le département) représentent quasiment 40 % des dépenses. Les participations et contingents interviennent dans les dépenses à hauteur de 17 %. Les participations aux charges intercommunales représentent pour leur 2/3 la contribution au SICTOM (ramassage des ordures ménagères), le Syndicat des sports Pian-Saint-Macaire justifiant de son côté un versement de 70 150 francs. Les contingents correspondent essentiellement aux cotisations versées par la commune au département pour les dépenses d'aide sociale (90 944 F) et le service d'incendie (45 912 F).

Le chapitre travaux et services extérieurs, c'est-à-dire tout ce qui représente l'entretien quotidien de la commune, l'utilisation courante des bâtiments municipaux, entre lui aussi dans les dépenses pour 16 %.

Le chapitre denrées et fournitures (10 % des dépenses) est pour moitié affecté à l'approvisionnement du restaurant scolaire. L'autre moitié s'ajoute aux frais de gestion générale (7 % des dépenses), incluant les indemnités du maire et des adjoints, pour couvrir le coût du fonctionnement administratif de la commune.

A signaler le doublement du chapitre allocations et subventions qui passe de 43 545 à 91 945 francs. Figurent à ce poste quatre nouveautés sur le plan associatif : le plan associatif 1 000 francs minimum de subvention pour les Amis de Bas-Pian, la pétanque, la Société de pêche et le Conseil des parents d'élèves; l'apparition de deux nouveaux groupements : le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire (1 000 F) et la lutte contre les ragondins (500 F); l'inscription de la subvention ponctuelle accordée au C.P.E. pour l'organisation de la chasse de neige, soit 10 000 F; la naissance du Comité d'œuvres sociales du personnel communal, crédité de 15 000 francs, représentant le montant réévalué des primes de fin d'année, versées par d'autres moyens jusqu'en 1983.

Recettes de fonctionnement. — Les recettes sont d'abord constituées pour 44 % de leur montant par les contributions directes, c'est-à-dire essentiellement par les impôts locaux dont le produit est en augmentation de 12,1 % par le seul effet de la réévaluation des bases d'imposition fixée par l'Etat, sans augmentation des taux fixés par la commune et sans préjuger des modifications à débattre.

Vient ensuite à hauteur de 3 %, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, en augmentation de 5,6 % par rapport à 1984.

Enfin pour 14,5 % s'inscrivent les produits de l'exploitation, c'est-à-dire essentiellement les recettes du restaurant et de la garderie scolaire, ainsi que le recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

L'excédent de recettes sur les dépenses dégage un prélèvement possible pour l'investissement limité à 50 036 francs.

Section investissement. — La section investissement, équilibrée à 796 787 francs, est alimentée outre l'autofinancement, par les emprunts à hauteur de 40 % et les subventions (dont le Fonds de compensation de la T.V.A.) à hauteur de 53 %.

Sont inscrits comme programmes d'investissement : l'achèvement de l'amélioration et de l'équipement de la salle des fêtes (200 000 francs assurés à 50 % par le département, 50 % par la région), l'amélioration des espaces et voies publiques (150 000 francs pris en charge à 60 % par le Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes), l'achat d'un camion d'occasion et du tracteur neuf avec son outillage (178 612 francs avec emprunt spécifique obtenu via Renault pour le tracteur) et l'acquisition de l'immeuble contigu à la future maison de pays (81 000 francs couverts par une avance remboursable du Conseil général).

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. — M. Sudery rend compte des conclusions conjointes de la commission des finances et de la commission des impôts directs.

L'adoption du système de recouvrement par tête d'habitant suppose un travail administratif très lourd de la part du secrétariat de mairie, avec une large marge d'incertitude quant au taux de recouvrement. La présence du groupe de travail va à la répartition d'une partie de la contribution au SICTOM sur les taxes autres que le foncier bâti.

Quatre solutions ont été ainsi examinées :

1) Maintien du système institué en 1984, c'est-à-dire totalité du recouvrement par le foncier bâti.

2) Recouvrement 50 % par foncier bâti, 30 % sur la taxe d'habitation et 20 % sur la taxe professionnelle.

3) Recouvrement 50 % par foncier bâti, 20 % taxe habitation et 30 % taxe professionnelle.

4) Recouvrement 2/3 foncier bâti, 1/6 taxe habitation et 1/6 taxe professionnelle.

M. Sudery indique sa préférence pour la deuxième solution, puisqu'il est juste que les habitants paient pour les ordures ménagères et que la taxe professionnelle est déductible dans le calcul de l'impôt sur les sociétés.

M^{me} Darroussat et M. Lagahuzère, puis MM. Casagne, Sire et Bouey, rallient ce point de vue.

M. Trema intervient pour défendre la troisième solution, plus acceptable à ses yeux pour l'augmentation de la taxe d'habitation, ainsi que M. Darbo.

M. Bore souhaite le choix de la quatrième solution, plus équilibrée.

Enfin, le maire développe l'argument selon lequel il lui semble préférable de ne pas toucher aux taux, ce qui induira beaucoup plus de réclamations que le maintien du système de recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, auquel tout le monde s'acclimatera progressivement. Il est rejoint en cela par M^{me} Lorriot et M. Chavaneau, ce dernier après avoir défendu en commission la quatrième solution.

L'examen des applications sur cas particuliers conduit au vote définitif suivant : 8 voix pour la quatrième, 4 voix pour la deuxième solution.

Les taux 1985 sont donc adoptés comme suit, sous réserve de vérification de la conformité de leur progression avec les règles définies par l'Etat.

Taxe d'habitation, 8,32 % au lieu de 7,49 %.

Taxe professionnelle, 18,83 % au lieu de 17,7 %.

Taxe ordures ménagères, 4,98 % au lieu de 7,37 %.

(Fonciers bâti et non bâti inchangés.)

Autres décisions :

— Le contrat d'entretien d'éclairage public sera passé avec la CEPECA pour une visite systématique par an soit un coût voisin de 25 000 F T.T.C., de préférence à l'offre TERA KITS.

— A l'unanimité, l'achat de deux chaises pliantes et attachables, classées au feu, est décidé pour la salle des fêtes sur la base de 128,60 F T.T.C. l'unité.

— Le Moto Start Club est exonéré de la taxe sur les spectacles pour ses manifestations des 20 et 21 avril prochains (unanimité).

— Le logement de M. Tach est attribué à M. Robert Paratge sur la base d'un loyer identique à celui de logements du groupe scolaire qui sera réévalué après amélioration notamment sur le plan chauffage (unanimité).

Questions diverses. — Ont été évoqués l'achat des grottes (M. Bouey), l'achat de bleus de travail pour les titulaires de T.U.C. (M. Sudery), les problèmes de divagation des chiens (M. Chavaneau, M^{me} Darroussat), l'entretien du rond-point du Viaduc (M. Lagahuzère), la nécessité de rehausser la rue des Pommiers (M^{me} Darroussat), les problèmes d'étanchéité de la fosse de la salle des fêtes (M. Bouey), l'état d'avancement du plan de circulation et de stationnement (M. Bore).

Le public a posé des questions sur la prise en compte du projet de dépliants touristiques (M. Guindeuil) et la dératisation du Bas-Pian (M^{me} Tonon).

Réunion du Conseil municipal ^{25/4}

Le Conseil municipal se réunira au jourd'hui jeudi 25 avril, à partir de 21 h à la mairie, avec pour ordre du jour : taxe des ordures ménagères, équipement de la salle des fêtes, O.P.A.H. amélioration de l'habitat, organisation des manifestations publiques en mai ; questions diverses.

Tous les Macariens sont cordialement invités à participer à la réunion et, comme d'habitude, ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles à l'issue de la réunion.

Journées de la déportation ^{26/4}

La Journée souvenir de la déportation aura lieu le dimanche 28 avril. A cette occasion, une gerbe sera déposée à 10 heures au monument aux morts où une allocution sera prononcée par M. Sudreau, président de l'Association des Déportés de l'arrondissement de Langon. Rassemblement devant la mairie, à 9 h 45.

La municipalité invite la population à participer à cette cérémonie en particulier ceux qui ont souffert de la guerre 1939-1945 (combattants, déportés, prisonniers).

Réunion du P.C.F.

Les membres de la cellule locale du P.C.F. sont informés qu'une réunion aura lieu le vendredi 26 avril, à 18 h 30, dans une salle de la mairie de Saint-Macaire.

O.P.A.H.

Le C.E.R.E.L.-A.R.I.M. Aquitaine organisme chargé du suivi de l'O.P.A.H. se tiendra à la disposition du public à la mairie le mercredi 24 avril de 16 heures à 18 heures.

SAINT-MACAIRE

GRASS-TRACK

Premiers tours de roue

Les merveilleux fous tournant sur leurs drôles de machines ont repris contact avec la compétition le week-end dernier. Samedi les pilotes français se sont trouvés, d'entrée de jeu, confrontés aux sélections pour le championnat de France 500 inter et national. C'est dire qu'il n'était point question de rodage ni de mise au point. Les mécaniques comme le motards devaient être fin prêts pour ces épreuves qui déterminent toute la saison.

Un soleil encourageant pour les organisateurs répondait présent à ce premier rendez-vous. Cependant, comme cette journée ne proposait pas de tête d'affiche étrangère, c'est devant un public restreint de vrais amoureux de ce sport que se sont déroulés ces premiers tournois entre chevaliers de la moto sur herbe.

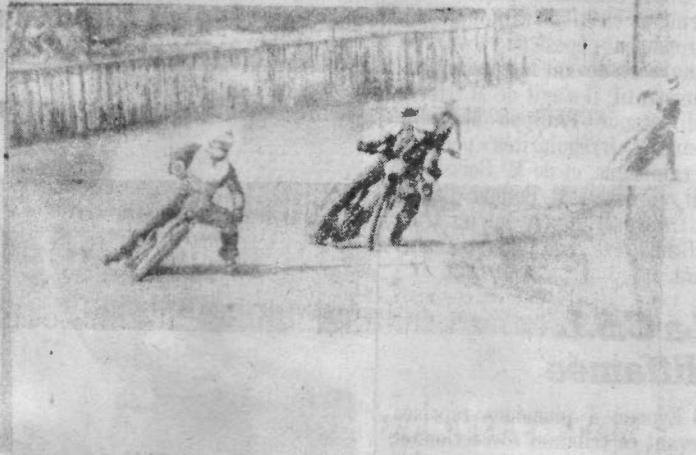
L'enjeu donnait aux concurrents la hargne nécessaire pour construire un merveilleux spectacle, les spectateurs ne se sont pas ennuyés.

MORDRE LA POUSSIÈRE

Sur la piste sèche, trop sèche peut-être, il fallait beaucoup de culot mais aussi d'intelligence pour s'imposer. Et ceux qui on eu le tort de courir avec leurs tripes, oubliant de se servir de leur tête, ont mordu littéralement la poussière.

« Les gars tournent bien cette année. » « Les bécanes ont beaucoup progressé. » « Les étrangers vont devoir s'accrocher, ils ne se promèneront plus comme par le passé. » Les commentaires enthousiastes et cocardiers allaient bon train.

Thierry Hilaire, Christian Iannotto, Alain Blondy ont retrouvé leur place au sein de l'élite internationale. Les surprises viennent des qualifications d'Alain Bernabé et surtout du Macarien Michel Lafabri que l'on n'attendait pas en si bonne compagnie. Patrice Blondy, champion de France



Des épreuves très disputées (Photo M.R.)

en titre, donc qualifié d'office, complète ce groupe. Navaïs et Muratet devront se contenter de place de remplaçants. La déception vient de Michel Dupuy absent de ce lot.

En 500 nationaux, Brossard, Comblon, Pallas, Grand, Ch. Hilaire et Pages ont obtenu une qualification qui ne souffre aucune contestation. Micheletto et Aurfrey ont gagné leurs places de remplaçants. Enfin Letard, DuBernard, Gros et de Nadaï s'affronteront cette année en championnat de Ligue, Gaburo et Dupuy étant leurs remplaçants.

DES ANGES IMPOSSIBLES

Dimanche, changement du tout au tout : plus de 1 600 spectateurs ont pris place autour de la piste, mais les parasols se sont transformés en parapluies. Par contre la piste mouillée sans être détrempée a permis aux pilotes de s'exprimer pleinement.

Malgré les bonnes intentions affichées la veille, les Français, peut-être fatigués, n'ont pu faire que de la figuration face aux frères Peter et Phil Collins et à Simon Cross. Les Britanniques accrocheurs, prenant les virages dans des angles impossibles, ont

élevé les débats. Au fil des manches, la piste devenant de plus en plus glissante, les chutes se sont multipliées. Pas de blessures heureusement, mais plus d'un pilote boitait bas en fin d'après-midi. Dans les finales Peter Collins s'imposait devant Simon Cross tandis qu'en national Comblon prenait le meilleur.

MICHEL REBIÈRE

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Moulin, de 8 heures à 9 heures et de 16 h 30 à 17 h 30 et sur les postes Gare, ETAS Paillet, de 8 heures à 17 h 30, le mardi 30 avril pour renforcement de réseau 15 000 volts.

Le week-end de football

SAMEDI 27 AVRIL

Minimes A et B. — Vont respectivement à Sauveterre et Saint-Morillon; rendez-vous à 14 heures, au stade, de tous les joueurs minimes.

Pupilles. — Un match amical, si Quinsac ne vient pas en retard de championnat, est en pourparler; les joueurs pupilles seront convoqués individuellement.

Poussins. — Repos.

DIMANCHE 28 AVRIL

Féminines. — Reçoivent Neuvis-sur-l'Isle, au stade; coup d'envoi, 16 heures; rendez-vous, 15 heures.

Responsables : M^{me} Laujac, MM. Guimberteau, Loda.

I B. — Va en déplacement contre Illats, terrain de Budos; départ, 14 h 30.

Responsables : MM. Gilles Branlat, Fondeville, Buffard.

Première. — Va en championnat à Quinsac; départ, 14 h 30.

Responsables : MM. San José, Chaîne, Barbé.

SAMEDI 27 AVRIL 1985

SAINT-MACAIRE

CENTRE DE SECOURS

Sorties du mois de mars

3 mars. — Demande de secours pour accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Une victime transportée à la clinique Sainte-Anne. Soins donnés par le médecin du centre de secours.

4 mars. — Demande de secours pour accident de la circulation, commune de Saint-Germain-de-Graves. Une victime transportée à l'hôpital Pasteur. Soins donnés par le médecin du centre de secours.

4 mars. — Demande de secours pour transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Soins donnés par le médecin du centre de secours.

9 mars. — Sortie en renfort sur demande du centre de Langon pour feu de prairie, commune de Saint-Parodon-de-Conques.

14 mars. — Demande de secours pour accident de la circulation, commune de Saint-Maixant, deux victimes transportées à l'hôpital Pasteur. Soins donnés par le médecin du centre de secours.

16 mars. — Demande de secours

pour recherche d'un corps flottant sur la Garonne.

17 mars. — Demande de secours pour transport d'urgence, commune de Saint-Macaire. Une victime transportée à la clinique Sainte-Anne.

19 mars. — Demande de secours pour transport d'urgence, commune de Saint-Macaire. Une victime transportée à la clinique Sainte-Anne. Soins donnés par le médecin du centre de secours.

24 mars. — Demande de secours pour feu de maison. Commune de Semens.

27 mars. — Demande de secours pour accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Une victime transportée à l'hôpital Pasteur. Soins donnés par le médecin du centre de secours.

28 mars. — Demande de secours pour chute sur la voie publique, commune de Saint-Macaire. Une victime transportée à la clinique Sainte-Anne. Soins donnés par le médecin du centre de secours.

SAINT-MACAIRE

24/4

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste République, côté Bas-Pian, le jeudi 2 mai, de 8 h 30 à 14 heures, pour modification de réseau.

Comité local pour la paix

L'Appel des Cents est né au printemps 1982 d'une concertation entre personnalités de différentes sensibilités et positions sociales qui rejettent toute idée de clivage politique en matière d'action pour la paix et le désarmement. Prolongeant l'action de l'Appel des Cent lors d'une réunion publique à Saint-Macaire le 24 mai 1983, un comité local pour la paix voit le jour.

Depuis deux ans ce comité a mené différentes actions : informations, réunions publiques, expositions, projections de films vidéo (Saint-Macaire, Verdélais, Langon, Saint-Pierre-d'Aurillac), organisation d'un car en 1983 comme en 1984 pour la grande marche pour la paix à Paris.

Aujourd'hui, dans le cadre d'une action d'ampleur nationale est organisé un vote pour la paix.

Une réunion d'information se tiendra jeudi 9 mai, à 21 heures, à la salle des fêtes de Saint-Maixant.

Maison de pays - Assurance construction. — M. Lafourcade fait part d'une proposition qui lui a été faite pour souscrire une assurance maître d'ouvrage. Cette assurance a pour but d'intervenir à la place du maître d'ouvrage en cas de litiges avec les entreprises et de couvrir tous les risques liés aux malfaçons ou aux faillites des entreprises. Sur cette opération cela représente une prime égale à 0,83 % du montant T.T.C. des travaux, soit 8143 francs.

M. Massieu fait remarquer que puisque le chantier est pilote et que les entreprises semblent très compétentes, cette assurance paraît inutile. M. Falissard précise qu'à son avis, le seul risque encouru est celui d'une cessation d'activité d'entreprise et qu'effectivement le chantier est suffisamment suivi pour éviter des malfaçons. A l'unanimité, le bureau décline l'offre d'une assurance construction maître d'ouvrage sur cette opération.

Questions diverses. — M. Laporte, afin de répondre à ses conseillers, demande à qui appartient la Maison de pays. Réponse de M. Lafourcade: la Maison de pays appartient au Syndicat de pays. Le syndicat l'a achetée à la commune de Saint-Macaire au prix de 125 000 francs, prix payé par elle lorsqu'elle a acquis ce bâtiment en 1983. L'acte est signé depuis deux mois. M. Laporte propose que chaque commune ait copie de l'acte de propriété. Par rapport à la passerelle, M. Laporte fait remarquer que la part de 1 % du Syndicat de pays représente une subvention de 20 à 25 % à la commune de Saint-Macaire.

M. Lafourcade précise que ce 1 % représente uniquement la participation du Syndicat de pays à la réalisation de la passerelle et non une subvention à la commune de Saint-Macaire qui, du reste, n'a rien demandé.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes Laronze et Prairies, le vendredi 3 mai, de 8 heures à 17 h 30, pour renforcement de réseau 15 000 volts.

SAINT-MACAIRE

2/5

CONTRAT DE PAYS

Fonctionnement du Syndicat de pays

Le 12 avril, le bureau du Syndicat du contrat de pays du canton s'est réuni à la mairie de Saint-Macaire sous la présidence de Jean Lafourcade.

Etaient présents: M. Lafourcade, président; M. Falissard, vice-président; Saint-Macaire; M. Bord, Verdélais; M. Alain Chollet, Saint-Maixant; M. Duc, Saint-Germain-de-Graves; M. Dumeau, Sainte-Foy-la-Longue; M. Robert Etienne, Saint-Martin-de-Seccas; M. Roland Laporte, Caudrot; M. Massieu, Saint-André-du-Bois; M. Jean Darnauzan, Semens.

Absents excusés: M. Bares Jean, Verdélais, vice-président; MM. Bergey, Sainte-Foy-la-Longue; Missegue, Pian-sur-Garonne; Tremea, Saint-Macaire.

M. Jean Lafourcade ouvre la séance en donnant lecture d'une lettre de M. le docteur Bares s'excusant de ne pas participer à cette réunion en raison de son état de santé. M. Lafourcade est chargé de lui transmettre les vœux de prompt rétablissement des membres du bureau.

Ordre du jour: point sur les actions en cours; examen des nouvelles propositions; examen du budget primitif 1985.

Les actions du jour: Maison du pays.

— Le chantier a débuté le 11 mars dernier, à ce jour pas de mauvaises surprises au niveau de travaux supplémentaires. Les façades sont déjointées, les murs intérieurs sont en grande partie décrépis, la cheminée du premier étage est sablée, les meneaux sont quasiment tous taillés. Une première journée de formation des artisans de tous corps d'Etat a eu lieu le 5 avril. Les premières réunions ont permis de révéler un réel intérêt des entreprises pour cette opération. L'entreprise Garcia effectue un très bon travail. Les travaux ont permis de

dégager au premier étage des restes d'enduit peint et au rez-de-chaussée un ancien carrelage du XIV^e ou XV^e siècle.

M. Lafourcade précise que la commune de Saint-Macaire fournit gracieusement les pierres nécessaires à la taille des meneaux; fera procéder en novembre 1985 au renforcement du réseau électrique alimentant la Maison du pays (plus aucune difficulté par rapport à l'utilisation du chauffage électrique) et que ce dernier arrivera par voie souterraine; mettra à disposition la fosse étanche, située sous la maison voisine en attendant la réalisation d'un assainissement communal.

Signalisation touristique. — M. Lafourcade a demandé un rendez-vous à la Direction départementale de l'équipement pour que soient examinées les possibilités de mise en place simultanée des panneaux annonçant, aux entrées du canton, le pays de Saint-Macaire et des panneaux routiers (ancien itinéraire Émeraude). Affaire à relancer.

Dépliant touristique. — L'imprimeur qui a réalisé le dépliant devait fournir un logo du pays. Faut-il relancer cette idée ou l'abandonner? (Ce projet de logo est financé.)

Coopérative viticole de Saint-Pierre-d'Aurillac. — M. Ladonne n'a pas transmis, semble-t-il, à la région les documents nécessaires, au paiement de la subvention. La convention n'aurait même pas été retournée. M. le président fera une lettre à la coopérative viticole lui rappelant ce qu'elle doit faire afin de pouvoir bénéficier de l'aide de la région.

Camping de Saint-Pierre-d'Aurillac. — Les travaux sont terminés.

Camping de Saint-Macaire et de Saint-Martial. — A voir avec chacune des communes concernées.

O.P.A.H. — La phase opérationnelle a démarré depuis décembre 1984. Il semble que certains dossiers aient déjà reçu une décision favorable de subvention. Il est regrettable que le Cerel Arim-Aquitaine ne fasse pas part régulièrement de l'avancement de l'O.P.A.H. Cette information devra être exigée à l'avenir. Rappel est fait aux délégués, que les communes du syndicat devront s'acquitter de leur part de financement du suivi (suivant lettre de mai 1984).

Rappel. — Les actions 9, 10, 12 ont été abandonnées. Cet abandon dégage un reliquat de crédits de 700 800 francs.

Examen de nouvelles propositions d'actions. — Afin d'utiliser ce reliquat de crédits, le président a demandé aux communes de formuler de nouvelles propositions d'actions. Très peu de réponses sont parvenues.

Saint-Martin-de-Seccas demande une subvention pour l'aménagement d'une salle polyvalente (environ 90 000 francs).

M. Duc de Saint-Germain-de-Graves demande que soit ajouté, sur les panneaux à l'entrée du canton, le nom du lieu où ils sont implantés. (L'influence financière de cet ajout est quasiment nulle.)

M. le président propose que le syndicat participe à hauteur de 1 % du coût global au financement de la passerelle Langon - Saint-Macaire (environ 80 000 francs).

Ces trois propositions étant les seules formulées à ce jour et représentant un faible investissement, M. Lafourcade propose qu'une partie du reliquat encore disponible soit attribué à la commune de Pian-sur-Garonne, pour l'aider à financer les équipements, notamment de voirie, liés à l'implantation du C.E.S. Ces quatre

propositions, à soumettre à l'assemblée générale, ne reçoivent aucune objection particulière de la part du bureau. Si elles sont retenues, elles nécessitent une dérogation à la convention signée entre le syndicat et la région.

Fonctionnement du syndicat de pays. — Sur proposition de M. Lafourcade et après accord du bureau, l'assemblée générale se prononcera sur la création des commissions suivantes.

Commission Maison de pays. — Chargé du suivi de chantier et d'une réflexion sur le fonctionnement futur de la maison. Elle pourrait être présidée par M. Falissard.

Commission tourisme. — Chargée des actions «signalisation touristique» et «camping», elle assurerait leur mise en place, elle pourrait être présidée par M. Bord ou M. Massieu.

Commission actions nouvelles. — Chargée de la mise en place de nouvelles actions, M. Lafourcade la présiderait. M. Falissard propose qu'une commission chargée du suivi de l'O.P.A.H. soit mise en place. Elle pourrait être constituée de 3 ou 4 membres. A voir en assemblée générale.

Budget primitif 1985. — M. Lafourcade présente le projet de budget qui sera soumis au vote de l'assemblée générale. En section de fonctionnement, il est équilibré en recettes et dépenses à la somme de 137 963 francs. En section d'investissement, il est équilibré en recettes et dépenses à la somme de 243 008,33 francs. La section de fonctionnement ne tient pas du tout compte de ce que seront les coûts de fonctionnement de la Maison de pays. A prévoir pour le budget supplémentaire. Le bureau n'émet aucune remarque particulière sur ce projet de budget.

SYNDICAT DU CONTRAT DE PAYS

Les actifs 84-85

Le 19 avril, le Syndicat du contrat de pays du canton de Saint-Macaire, s'est réuni en assemblée générale à la mairie, sous la présidence de M. Jean Lafourcade.

Etaients présents : M^{me} et MM. les délégués Jean Lafourcade, Saint-Pierre-d'Aurillac; Robert Etienne, Saint-Martin-de-Sescas; Michel Bergey, Sainte-Foy-la-Longue; Jacky Duc, Saint-Germain-des-Graves; Alain Chollet et Jean Berenguer, Saint-Maixant; Pierre Laffitte, Saint-André-du-Bois; Jean Darnauzan, Semens; Alain Bord, Verdélais; Bernadette Faugère, Saint-Martial; Alain Falissard, Saint-Macaire.

M. Louis Tremea a été élu secrétaire de séance.

Absents ayant donné pouvoir : M. Jean Queyrens à M. Robert Etienne; M. Robert Chamel à M. Roland Laporte; M. Michel Hilaire, à M. Jean Lafourcade.

La réunion commence par une visite de la Maison du pays sous la conduite d'Alain Falissard, puis réunion en mairie de Saint-Macaire.

Lecture du compte-rendu de la réunion du bureau du 12 avril. — Observations : M. Laporte demande une copie de l'acte d'achat de la Maison du pays. M. Lafourcade répond qu'il n'y a pas de problème, c'est une question de temps.

Actions 1984-1985. — Maison de Pays : M. Lafourcade signale l'opportunité d'acheter la maison voisine de la Maison de pays (propriété de la commune de Saint-Macaire).

Il faut nommer une commission pour le suivi des travaux pour réfléchir au rôle de la Maison, à l'occurrence des volumes. L'animation ne devant pas commencer avant l'hiver 1985.

Commission formée : MM. Falissard, Lafourcade, Etienne, Bergey, Laffitte, Tremea, Berenguey. M. Falissard président.

Remarques : Les travaux devraient être terminés en juillet. Le chantier de formation fonctionne très bien, il n'y aura pas besoin d'aller puiser dans les fonds de réserve. La façade étant en bon état. Un panneau de chantier doit être apposé.

La direction régionale des affaires culturelles envisage de venir avec FR 3 pour une séquence télévisée pour la Maison de pays.

M. Lafourcade remercie la commune de Saint-Macaire d'avoir fait l'avance des fonds d'achat de la Maison, sans intérêt, de fournir gratuitement des pierres de construction. Il tient à disposition une belle poutre, si nécessaire.

Circuit touristique. — M. Laporte pose le problème de l'aménagement, avec la Direction départementale de l'équipement, d'un terrain très intéressant sur sa commune. Commission formée : MM. Bord, président, Massieu, Guignan, Dumeau.

M. Lafourcade en réponse à une question de M. Etienne : l'église de Saint-Laurent-du-Bois sera signalée (comme si Saint-Laurent-du-Bois faisait partie du pays).

Dépliant. — Le logo sera reproduit partout. Un tampon-logo serait souhaitable et pratique.

M. Bergey avance l'idée, accepte, de rajouter au logo le « nœud papillon » du C.I.V.B. maintenant très connu. (Avec l'accord du C.I.V.B. bien sûr). La commission « circuit » s'occupera

O.P.A.H. — Photocopie de la situa-

tion au 31 mars est remise aux présents (les absents la recevront). Peut-être faudrait-il relancer l'information dans certaines communes ?

Point de lecture enfants - Saint-Martin-de-Sescas. — Action maintenue en principe.

Les 2 autres points lecture sont supprimés. — Donc 2 X 32 400 francs soit 64 800 francs tombent dans le fonds de réserve.

Le projet de bibliothèque itinérante est abandonné, à la majorité absolue, donc 152 400 francs tombent dans le fonds réserve.

Nouveau fonds de réserv. 483 603 francs + 64 800 francs + 152 400 francs (18 % de la masse) soit 700 003 francs.

Salle des fêtes de Saint-Martin-de-Sescas. (Placée première action complémentaire.

Participation du pays pour 20 % sur 469 000 francs, soit 93 800 francs. Votée à l'unanimité.

Passerelle sur la Garonne. — A proposé le 12 avril 1985 que le Pays considère cette réalisation comme une réalisation du Pays et vote donc une participation de 1% de la masse, soit 85 000 francs.

Prise en charge par le Pays du suivi de l'O.P.A.H. à hauteur de 50 % soit 157 710 francs.

Nouveau fonds de réserve donc. — 700 003 francs (93 800 francs + 85 000 francs + 157 710 francs) = 366 293 francs.

Les collectivités locales devront donc réfléchir à l'utilisation possible, en 1986 de ces fonds, par exemple (propositions des communes citées); point de vue de l'église de Semens; aires de pique-nique à Saint-Maixant, Caudrot; utilisation des cars du S.I.S.S. a des fins sociales (possible pour amener des personnes âgées au marché de Langon, le vendredi, de Saint-Laurent-du-Bois, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-André-du-Bois, Pian-sur-Garonne. M. Lafourcade suggère que le Pays intervienne au maximum de ses possibilités (60%) sur les 8 000 francs (enquête).

Budget primitif 1985. — Photocopie remise à chaque présent. C'est un budget ordinaire.

Questions diverses. — M. Falissard souhaite une réunion O.P.A.H. avec les fonctionnaires concernés pour faire le point, ainsi qu'une feuille d'informations pour la population sur les réalisations du contrat de pays.

M. Bergey répond à M. Guignan que l'appellation souhaitée Côtes de Bordeaux - Saint-Macaire - rouge, est actuellement en sommeil.

M. Lafourcade souhaite un panneau de réalisation sur la façade de la Maison de pays.

La prochaine réunion aura lieu le 15 mai, à 15 heures, à la mairie de Saint-Macaire avec les représentants des services administratifs.

Le camping de Saint-Pierre d'Aurillac est terminé.

Pour les 2 autres campings, faire attention aux dates (de début de travaux).

Coopérative viticole. — Voir compte-rendu du 12 avril.

Plantation du mai du conseiller général

Le comité de soutien à Jean Lafourcade invite la population du canton de Saint-Macaire, à la plantation du mai du conseiller général le samedi 4 mai, place de la Mairie à Saint-Pierre-d'Aurillac.

A 16 h 30, plantation du mai; allocation de Michel Hilaire (conseiller municipal et secrétaire de la section du P.C.F.) et de Jean Lafourcade (maire de Saint-Pierre-d'Aurillac, conseiller général du canton de Saint-Macaire).

Un apéritif d'honneur suivi d'un buffet campagnard dansant clôtureront cette fête populaire.

SAINT-MACAIRE

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste gare, de 8 heures à 9 heures et de 16 heures à 17 h 30. Le poste Moulin sera coupé de 8 heures à 17 h 30, le mardi 7 mai, pour renforcement réseau 15 000 volts.

Initiation tennis

Dans le cadre d'une animation intercommunale Verdélais, Saint-Maixant, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac, un animateur volontaire se tiendra à votre disposition sur les courts de tennis, tous les samedis, de 17 h 30 à 19 h 30, à Saint-Pierre-d'Aurillac, à côté du stade, initiation gratuite.

Il vous proposera dans un premier temps une initiation tennis adultes et enfants dont vous déterminerez ensemble et selon vos besoins les principales orientations. Possibilité dans un autre temps de pratiquer d'autres initiations : canoë-kayak, sortie vélo, sortie pédestre, piscine.

Football

SAMEDI 4 MAI

Pupilles. — Vont à Landiras en challenge. Départ à 14 heures. Responsables : Marie France, M. Guimberteau.

DIMANCHE 5 MAI

Féminines. — Consulter M^{me} Laujac. 1 B. — Va à Pujols. Départ à 14 h 15, place. Responsables : MM. Branlat, Fondeville, Leydet.

Première. — Reçoit Verdélais. Rendez-vous à 15 heures, au stade. Responsables : MM. San José, Chaîne, D. Boré, M^{me} et M. Barbé.

SAINT-MACAIRE

Les 11 et 12 mai fêtes du Bas-Pian

La traditionnelle fête du Bas-Pian aura lieu les 11 et 12 mai. Le programme de ces deux journées est chargé afin de satisfaire le plus large public.

Samedi 11. — A 14 heures : concours officiel de pétanque, organisé par la Pétanque Macarienne.

A 21 heures : grand bal de nuit, avec la super-disco Gari-Son.

Dimanche 12. — A 10 h 30 : traditionnel défilé dans les rues de Saint-Macaire, avec la participation du groupe folklorique Lous Geys Bignerouns de Langon et la participation exceptionnelle de

Pamela. A 12 heures, un vin d'honneur sera offert aux municipalités de Pian et de Saint-Macaire, présidé par le conseiller général Jean Lafourcade.

Pendant ces deux jours, la fête foraine battra son plein. Tout le monde pourra se divertir au Bas-Pian. Jeunes et moins jeunes pourront profiter des manèges, autos tamponnantes, tir et surtout danse.

C'est l'orchestre Chris Miller qui clôturera ces festivités (matinée et soirée) en divertissant tous les publics.

8 Mai

Le quarantième anniversaire de la Victoire sur le nazisme recevra une dimension particulière à Saint-Macaire puisque le Conseil municipal a décidé de nourrir la mémoire des Macariens en projetant le film « L'Affiche rouge ».

Réalisée il y a une dizaine d'années, cette œuvre cinématographique s'emploie à illustrer l'esprit de la Résistance dans sa dimension à la fois héroïque et contradictoire. Il s'agit de l'évocation du « groupe Manouchian », composé de vingt-trois immigrés, fusillés au mont Valérien, le 21 février 1944, dont la propagande nazie avait diffusé l'exécution par l'intermédiaire d'une affiche rouge apposée dans tout le pays. Le propos ne s'arrête d'ailleurs pas à la reconstitution de l'emprisonnement des interrogations et du procès; il tente de mettre en relation les événements avec l'actualité contemporaine.

La projection aura lieu dans la salle des fêtes, à partir de 18 heures. Elle sera suivie d'un débat et d'un vin d'honneur servi à l'intention de tous ceux qui ont vécu directement l'oppression nazie.

Tous les Macariens sont invités à se rassembler auparavant devant la mairie, à 17 h 15, pour se rendre devant le monument aux morts et déposer une gerbe, à 17 h 30.

Sortie du troisième âge

Le Club du troisième âge organise une sortie sur une journée, le jeudi 23 mai. C'est un circuit au pays du pruneau qui est proposé avec des visites. Le départ est prévu à 9 heures, place de l'Horloge. Le voyage est gratuit pour les adhérents du troisième âge. Un repas de 63 francs, avec des spécialités régionales, les attend pour le déjeuner. S'inscrire à la permanence du mercredi, à l'école. Quelques personnes extérieures au club seront admises dans la limite des places disponibles, moyennant une légère participation.

Le 13 avril dernier, la salle des fêtes, équipée pour la première fois de chaises confortables, recevait les Tréteaux de Saint-Pierre, sur l'invitation du Comité des fêtes.

L'enthousiasme des comédiens bénévoles composant la troupe a immédiatement conquis le public. D'ailleurs Saint-Macaire était un peu sur scène puisque Jacques Piffre, ancien macarien s'y trouvait et que le décor extra-terrestre avait été peint par MM. Pyrczk et Escabasse.

L'ambition du spectacle proposé, situé dans la nette perspective du music-hall, était audacieuse, et, à ce stade, l'amateurisme laissant entrevoir quelques faiblesses, fort sympathiques audement. Le meneur de revue, la chanteuse de rock et l'adjutant recruteur se sont livrés à des performances remarquables. Les Tréteaux de Saint-Pierre ont une vitalité débordante qui leur permet d'envisager l'avenir avec optimisme.

Il n'en est pas de même avec l'audience auprès des Macariens

Echos de la pétanque

Avril et mai sont des mois importants pour les pétanqueurs, puisque les divers championnats et qualifications se déroulent pendant ces deux mois. Bien entendu, nos joueurs ont participé à ces luttes et se sont comportés honorablement.

Le 24 avril, à Barsac, la triplette Lespès - Labadie - Garcia parvenait à finir parmi les huit équipes (sur 118) qualifiées pour le deuxième tour des championnats de France, à Pessac-Bellegrave, imitée huit jours plus tard, à Langon, par la triplette Sanchez - Labouille - Lacampagne. La troisième triplette engagée, Mongès - Simonnet - Dubois échouait de peu à la partie qualificative. Bonne performance de nos équipes, même si la route sur le championnat de France au Bourget s'est arrêtée à Pessac.

Le 24 avril, à Barsac, Eric Cazenave associé à deux jeunes Barsacais devenait champion du District cadets en triplettes.

Nos minimes Saint-Marc, Corjial, Joret échouaient en demi-finale face aux champions du District, la triplette Laffargue de Gajac.

Mercredi 1^{er} mai, à Langon, Eric Ca-

zenave était sacré champion du District cadets en tête à tête, tandis que Sébastien Saint-Marc était battu en demi-finale minimes. En féminines, Noëlle Darcos échouait en demi-finale.

Ces joueurs et joueuses défendant leurs chances avec bonheur dans toutes les catégories, démontrent la vitalité de notre club. Qu'ils en soient remerciés et félicités!

Le concours annuel en tête à tête entre les membres du club, a vu les victoires de Garcia sur Sire (en concours), de Robert Lartigue sur J.-M. Dubois (en consolation) et d'Alain Cazenave sur Labouille (en complémentaire).

Ces résultats sportifs positifs ne doivent pas cacher les autres manifestations du club, visant à resserrer les liens entre les licenciés.

La soirée entrecôte qui a réuni dans une ambiance chaleureuse près de cent personnes est déjà du passé. Mais il convient de féliciter l'équipe qui l'a organisée, car ce fut une totale réussite.

L'avenir, c'est notre voyage annuel qui aura lieu le dimanche 2 juin. Le

but de cette sortie est le lac de Montendre, réputé pour son cadre agréable. Chaque licencié désirant y participer doit s'inscrire chez B. Lacampagne, avant le samedi 19 mai, dernier délai (date imposée dans l'éventualité de la commande d'un deuxième car).

Samedi 11 mai, à l'occasion de la fête annuelle des Amis du Bas-Pian, ceux-ci ont chargé le club d'animer leur après-midi par un concours officiel de pétanque qui sera doté de 300 F de prix plus les engagements de 35 F par triplette plus trois coupes définitives.

Inscriptions à partir de 14 h 15. Début du concours à 15 heures.

Avis de consultation publique

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Macaire envisage la suppression du lavoir du Château-d'Eau.

En effet, la faible fréquentation par sa population de cet équipement public ne justifie plus le coût de fonctionnement qu'il entraîne surtout depuis que les mesures d'harmonisation du prix de l'eau ont supprimé la gratuité de fourniture d'eau pour les communes.

Avant de prendre une décision définitive sur ce sujet, le Conseil municipal invite la population locale à lui faire part de ses remarques en les inscrivant sur un cahier de consultation publique mis à sa disposition au secrétariat de mairie du 13 mai au 13 juin 1985.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes Moulin et Gare, le mercredi 15 mai de 8 h 30 à 17 h 30, pour renforcement de réseau 15 000 volts.

SAINT-MACAIRE

9/5

COMITÉ DES FÊTES/ SOIRÉE THÉÂTRALE

L'enthousiasme des Tréteaux de Saint-Pierre



On chante « Ali Baba », à gauche, Jacques Piffre. (Photo « Sud-Ouest »)

puisque la soirée n'a connu qu'une cinquantaine d'entrées payantes. Les Cassandres habituelles iront chacun de leur diagnostic : les gens ne sortent plus de chez eux à

Saint-Macaire ! C'est prouvé, ils préfèrent les quines au « culturel ». Il faut organiser des spectacles de prestige!...

Espérons que ces avis diver-

gents sauront un jour se conjuguer dans une action commune, puisqu'ils sont émis, ils démontrent au moins un intérêt pour le problème posé.

Découvertes dans la future maison de pays

Les travaux de réhabilitation de la future maison de pays ont réservé quelques surprises. En effet, les opérations de déshabillage de l'édifice ont conduit à deux trouvailles archéologiques, fort intéressantes pour la connaissance des demeures du XVI^e siècle.

Au rez-de-chaussée, sur la moitié de la surface et sous le carrelage du début du siècle, a été mis à jour un carrelage terre cuite 15 x 15 réparti en panneaux rectangulaires accolés en quinconces et encadrant des modules disposés à quarante-cinq degrés, ensemble datable du début du XVI^e siècle ou même antérieurement.

A l'étage, la suppression des enduits a laissé apparaître sur la portion la plus ancienne de l'édifice modernisé au XVI^e siècle, l'enduit primitif caractéristique du XVI^e siècle : en effet il porte un faux appareillage de pierre souligné par deux filets peints à l'ocre rouge.

Tous ces éléments ont été relevés, photographiés et déposés pour être conservés.

Décidément, le chantier de réhabilitation de la maison de pays sera exemplaire à bien des égards.

Exposition photos

Lors des fêtes de la Saint-Jean, au mois de juin, le Conseil municipal se propose de présenter une exposition photos à la mairie.

Pour étoffer cette exposition, il lance un appel aux Macariens afin qu'ils fouillent dans leurs archives pour y dénicher des clichés insolites, cocasses, touchants, familiaux ou publics, rappelant de bons ou mauvais souvenirs plus ou moins lointains.

Déjà un dossier existe. Les photos prêtées seront photocopiées, puis rendues à leurs propriétaires.

Si vous possédez de tels documents sur la vie macarienne, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie ou M. Tréméa.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Gare, de 8 heures à 9 heures et de 16 heures à 17 h 30. Le poste Moulin sera coupé de 8 heures à 17 h 30, le vendredi 10 mai, pour renforcement réseau 15 000 volts. Remplace la coupure du 7 mai.

10/5
SAINT-MACAIRE

Comité des fêtes

La reprise des entraînements de rugby se fera le vendredi 10 mai, au stade intercommunal, à partir de 19 h 30.

SAINT-MACAIRE 13/5

Tournoi de sixte

Le jeudi 16 mai, l'A.S.M. organise son deuxième tournoi de sixte. De belles récompenses pour les joueurs présents : joggings, bas de survêtement, tee-shirts, sacs de sport, coupes, jambons, entrecôtes etc... Avec quatre terrains, Saint-Macaire peut recevoir bon nombre d'équipes sans que cela ne nuise au bon déroulement de la journée. Si le soleil est au rendez-vous, le tournoi sera certainement une grande fête du football.

RESULTATS DU 8 MAI

Tournoi minimes à Saint-Macaire. — Les minimes A terminent troisième, les minimes B quatrième. Une belle journée malgré un temps instable; les

jeunes de chaque équipe ont pu profiter de la bonne organisation du tournoi et une très bonne ambiance a régné sur le stade toute la journée. Espérons qu'elle ne sera pas sans lendemain.

Tournoi juniors. — Excellente performance de nos juniors qui remportent le tournoi de Sainte-Croix-du-Mont malgré des équipes de très bon niveau. C'est une belle récompense pour ces jeunes et leurs dirigeants.

Coupe Giry-Dader : Saint-Pierre-d'Aurillac, 1 - Saint-Macaire, 4. — Le résultat se passe de commentaires. Malgré une bonne résistance de la jeune équipe adverse, les Macariens ont assuré leur succès au cours de la seconde période.

Fêtes du Bas-Pian

Les traditionnelles réjouissances du Bas-Pian animeront ce quartier samedi et dimanche.

Dès samedi 11 mai, un concours officiel de pétanque attirera les boulistes des différents clubs du district pendant tout l'après-midi. Et le soir, à 21 heures, une superdisco animera le grand bal de nuit.

Dimanche 12 mai, à partir de 10 h 30, défilé dans les rues de Saint-Macaire avec le groupe folklorique Lous Gueys Bignerouns de Langon et la participation exceptionnelle de Pamela.

A 12 heures, un vin d'honneur présidé par notre conseiller général Jean Lafourcade sera offert aux municipalités de Pian et Saint-Macaire.

En matinée et en soirée, un orchestre réputé divertira tous les publics avec les danses pour tous.

Pendant ces deux jours, la fête foraine battra son plein (manège, tir, autos).

Un programme capable de séduire jeunes et moins jeunes. Rendez-vous donc ce week-end au Bas-Pian.

Un mois de mai agité

Le mois de mai macarien sera animé si l'on se réfère aux manifestations prévues par les diverses associations.

Samedi 11 et dimanche 12 mai, fête du Bas-Pian organisée par les Amis du Bas-Pian avec un concours de pétanque et trois grands bals.

Jeudi 16 mai, inauguration du stade André-Seyrac et tournoi de sixte organisé par l'A.S.M.

Samedi 18 et dimanche 19 mai :

Saint-Macaire (Gironde) accueille Saint-Macaire-en-Mauges et Saint-Macaire-des-Bois. Le programme de cette visite vous sera présenté sous peu. Dimanche 26 mai : concours officiel de pétanque place Tourny, organisé par la Pétanque Macarienne.

Ajoutons à cette liste l'assemblée générale de la Fédération nationale des associations de personnel des P.T.T. pour la recherche historique qui se tiendra le 23 mai, à la mairie.

065845

SAINT-MACAIRE-BAS PIAN

SAMEDI 11 MAI en soirée

BAL DISCO. GARI-SON

DIMANCHE 12 MAI en matinée et soirée

CHRIS MILLER et son orchestre
(DANSES POUR TOUS)

Kermesse de l'A.S.M.

Programme chargé dans notre ville pendant ce week-end. Outre la visite de nos amis macairois prévue pour samedi et dimanche et dont nous avons déjà parlé, une manifestation, nouvelle dans le calendrier macarien, aura lieu toute la journée de dimanche : la kermesse de l'A.S.M. Elle animera les allées des Tilleuls avec un programme éclectique, spécialement étudié pour contenter tous les publics. Qu'on en juge :

Le matin, à partir de 10 heures, un marché attirera les ménagères en quête de victuailles, avec ses légumes, ses volailles, ses gâteaux, etc. Une idée originale ! Commenceront aussi certaines activités, comme le tir à la carabine, le tournoi de baby-foot et les penaltys.

L'après-midi débutera vers 15 heures avec le spectacle offert par les enfants de l'école de football de l'A.S.M. Vers 15 h 30, les

nombreux jeux, classiques des kermesses, capteront l'intérêt de tous par leur variété : la pêche à la ligne, les anneaux aux canards, la casse-bouteilles, le tir à la carabine et, puisqu'on est avec des footballeurs, un tournoi de baby-foot et un tournoi de penaltys avec éliminatoires et finale. De quoi distraire tout le monde !

Le soir, à la salle de l'A.S.M., au stade intercommunal, un repas amical réunira les organisateurs ainsi que les personnes qui le désireront. S'inscrire pendant la kermesse auprès des responsables.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes Gare et Moulin, lundi 20 mai, de 12 heures à 15 heures, pour renforcement de réseau 15 000 volts.

**Les 18 et 19 mai
la visite des Macairois**

Rendant la visite effectuée l'an dernier par les Macariens à Saint-Macaire-en-Mauges et Saint-Macaire-des-Bois, les Macairois seront parmi nous les 18 et 19 mai 1985. Un programme a été élaboré pour cette visite rapide, mais bien remplie.

SAMEDI 18 MAI

Vers 17 h 15, arrivée des 110 Macairois place du Général-de-Gaulle; allocution d'accueil à la salle des fêtes avec présentation des hébergeants aux hébergés; collation.

Vers 18 heures, présentation du vieux Saint-Macaire.

Vers 20 heures, accueil des Macairois dans les familles hébergeantes.

Vers 21 h 30, soirée dansante à la salle des fêtes avec buffet campagnard.

DIMANCHE 18 MAI

A l'aube, retour des Macairois dans les familles hébergeantes.

9 heures, visite de deux exploitations viticoles du canton, avec dégustation.

10 h 45, retour place du Général-de-Gaulle pour la répartition entre ceux qui désirent assister à la messe et ceux qui ne le souhaitent pas.

11 heures, grand-messe à l'église Saint-Sauveur concélébrée par M. l'archiprêtre Pierrrot et les trois prêtres macairois, avec

garde d'honneur des sapeurs-pompiers.

11 heures, pour les non-participants à la messe, visite du domaine de Malagar et du château Malromé, avec dégustation de vin.

12 h 30, dépôt de gerbes au monument aux morts par les trois maires, avec garde d'honneur des sapeurs-pompiers.

13 heures, visite du Centre de secours et présentation du matériel par l'adjudant Paratge.

13 h 30, vin d'honneur offert à la population dans les garages du centre de secours.

14 heures, banquet dans la salle des fêtes rassemblant hébergeants et hébergés.

A partir de 17 ou 18 heures, quartier libre au choix des invités (kermesse de l'A.S.M., caves, aquariums, vieux Saint-Macaire).

A 21 heures, rassemblement de tous à la salle des fêtes pour les allocutions d'au-revoir, échanges de cadeaux, collation.

Départ des Macairois à l'heure qu'ils choisiront.

Il est à noter que si les frais concernant les Macairois sont pris en charge par la municipalité, les Macariens hébergeant participant aux trois repas paieront leur participation.

Agenda

URGENCES

Médecin. Docteur Barbé, à Verdelaix, tél. 62.01.07.

Pharmacie. N'Guyen Long, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 25.34.03.

Ambulance. Claverie, à Cadillac, tél. 27.01.22.

MANIFESTATIONS

Tournoi de stade. A partir de 9 h.

Inauguration. A 11 h 15, inauguration du stade intercommunal André-Seyrac, suivie d'un vin d'honneur.

**Activités du mois
de mai**

Aux manifestations déjà parues dans la presse concernant le mois de mai, il convient d'ajouter:

Dimanche 19 mai. — Kermesse de l'Amicale Sportive Macarienne, sur les allées des Tilleuls.

Samedi 25, dimanche 26, lundi 27 mai. — Exposition Victor-Hugo, organisée par la municipalité, à la salle des fêtes.

SAINT-MACAIRES

Electricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur l'ensemble de la

commune, le mardi 21 mai, de 12 h 30 à 13 h 30, pour renforcement réseau 15 000 volts.

065846

**L'A.C.P.L. du Canton de Saint-Macaire
vous fait part de l'ouverture de la
QUINCAILLERIE MACARIENNE**

Allées de Tourny - SAINT-MACAIRES - T. 62.28.40

Ouvert tous les jours et dimanche matin
— Fermé le mercredi —

SAINT-MACAIRES

**Jeudi 16 mai, inauguration
du stade André-Seyrac**

Jeudi 16 mai, jour de l'Ascension, le stade intercommunal sera en fête et attirera sûrement la foule des grands jours.

A 11 h 15 aura lieu l'inauguration officielle du stade, qui portera désormais le nom d'André-Seyrac. Qui dit André Seyrac dit football. Pendant de longues années, en effet, André Seyrac s'est dévoué corps et âme pour ce sport. Membre fondateur de l'A.S.M., dont il fut le président pendant quelques années; membre du District Gironde-Sud, il a côtoyé plusieurs générations de footballeurs et le football macarien lui doit beaucoup. Il mérite bien l'hommage posthume que lui rend le Syndicat intercommunal des sports de Pian-Saint-Macaire en donnant son nom à son stade.

Vers 12 heures, un vin d'honneur rassemblera les personnalités ayant assisté à l'inauguration: M. Jean Lafourcade, conseiller général; M. Billa, maire de Saint-Macaire et président du Syndicat intercommunal; M. Mis-

ségué, maire du Pian; les membres du bureau directeur du District Gironde-Sud, les présidents des clubs du District.

Avant cette cérémonie, le bureau et les joueurs de l'A.S.M., ainsi que les amis qui voudront bien se joindre à eux iront se recueillir et déposer une gerbe sur la tombe du disparu. Réunion à la porte du cimetière à 10 h 15.

Encadrant cette manifestation officielle, un important tournoi de sixte animera la journée dès 9 heures pour s'interrompre à 11 heures et reprendre à 14 heures. Sur les quatre terrains mis à leur disposition, de nombreuses équipes (26 sont déjà engagées) se disputeront les 5 000 francs de lots qui dotent le tournoi. De grands espaces sont prêts à accueillir les joueurs désirant pique-niquer, mais il existe aussi la possibilité de prendre son repas sur place pour un prix modique.

Espérons que cette journée de sport et du souvenir bénéficiera d'un temps clément!

FOOTBALL/ A.S.M.

La première monte en Ligue

Enfin ça y est, l'A.S.M. après une saison en dents de scie remonte en Promotion de Ligue, deuxième à trois points de Castets et quatre points sur son suivant Savignac. L'équipe fanion a confirmé ses prétentions dans son dernier match pour la montée, en allant rendre les deux buts qu'elle avait encaissés lors des matches aller à Toulle.

La 1 B en relevant la réserve de Toulle également, et obtenant le nul 3 à 3, confirme bien son maintien en Deuxième division District, et aura tiré quelques enseignements de cette saison 84-85 à méditer si elle veut accéder la saison prochaine en Promotion de Première division.

Juniors. — Quoique ayant un match en retard, ils doivent jouer à Sauverterre le samedi soir 25 mai à 20 heures, ils terminent largement en tête de leur groupe. Si la première phase a vu ces jeunes champions lésés dans certaines rencontres, les privant pour la deuxième phase de leur participation en Honneur, ils n'en ont pas moins réagi dignement en se permettant de pratiquer du vrai football à l'image de leurs aînés. La relève semble assurée.

Minimes. — Premiers de leur groupe en première phase de championnat, deuxième en deuxième phase groupe Honneur derrière l'Entente

Castets-Saint-Pierre-de-Mons, ils sont presque assurés de jouer la saison prochaine en championnat Régional.

Cadets. — Si nous n'avons pas eu, par manque d'effectif, une formation dans cette catégorie, il n'en sera pas de même la saison 85-86, puisque douze des minimes actuel montent. Avec quelques nouveaux on peut espérer une excellente formation, et qui sait, un championnat relevé.

Pupilles. — Sont le samedi 25 mai à Cadaujac en finale District. Qui dit mieux ? Avec un excellent parcours en

championnat. Si les B furent modestes, tous étant première année, les autres confirmeront bien en montant leur place dans les minimes régionaux.

Poussins. — Il leur aura fallu la moitié de la saison pour assimiler l'A.B.C. du football, et terminent la saison sur les chapeaux de roue, faisant plaisir à leur patient éducateur.

Merci aux éducateurs, sérieux, fidèles aux postes : Pierre Lanzeray, Marie-France Cluchet, Jean-Loup Dutreuilh, Jean-Pierre Lumalé, Franck Claverie, sous la responsabi-

lité de Fernand Barbé, auquel vient s'ajouter le samedi en encadrement Max Guimberteau, Max Bore, Fanchet Dufau, MM. Monjot Poquet, De Marchi, Dubois, Bortot, Daubisse, George, Duville, M^{me} Couture, Laujac, qui ont transporté bénévolement et sans rechigner. Espérons que la saison prochaine, ce groupe s'étoffera encore pour le bien, l'éducation et l'épanouissement de l'école de football, de même qu'il y aura plus de participants actifs, des membres du bureau de l'A.S.M., car l'avenir est là, dans la jeunesse...

SAINT-MACAIRE 22/5

ASSOCIATION P.T.T./ RECHERCHE HISTORIQUE
Une manifestation nationale dans la cité

La Fédération nationale des associations de personnel des P.T.T. pour la recherche historique a choisi Saint-Macaire comme cadre de son assemblée générale qui se déroulera le jeudi 23 mai, à 17 h 30, dans la grande salle de la mairie. Cette fédération comme l'indique son intitulé regroupe les postiers français qui s'intéressent à l'histoire des P.T.T. depuis leur création.

C'est donc des personnes venant de tous les horizons de l'hexagone qui rejoindront Saint-Macaire ce jour-là pour participer aux travaux. Et c'est un grand honneur pour notre village

qu'une fédération nationale l'ait choisi pour son assemblée générale.

L'arrivée des congressistes par car est prévue vers 17 h 15 et l'assemblée générale commencera vers 17 h 30, tandis que les accompagnateurs effectueront une visite guidée du vieux Saint-Macaire.

Vers 19 heures, les membres de la Fédération et de l'association pour l'histoire des postes et télécommunications en Aquitaine et leurs invités seront reçus par la municipalité à l'occasion d'un vin d'honneur à la mairie. Vers 19 h 45, ils visiteront le Musée régional des P.T.T. d'Aquitaine place du Marché dieu avant de terminer la soirée par un dîner dans un restaurant macarien. Bienvenue à ces congressistes en espérant qu'ils apprécieront notre hospitalité.

Permanence du Service départemental de l'architecture

M. Lobera, architecte du Service départemental de l'architecture, se tiendra à la disposition des personnes désireuses d'effectuer des travaux dans la commune de Saint-Macaire et devant se conformer aux prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France, ce jour, mercredi 22 mai, de 9 h 30 à 12 heures, à la mairie.

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire, se tiendra à la disposition des administrés les vendredi 24 mai, de 15 heures à 16 h 15, à Verdelaïs; de 16 h 30 à 17 h 30, à Saint-Maixant; le vendredi 31 mai, de 15 heures à 16 heures, à Saint-Martial, dans la salle de la mairie.

SAINT-MACAIRE 23/5

Roseau Macarien

Dimanche 26 mai, le Roseau Macarien organise son premier concours sortie à l'étang de Saint-Martial.

Les inscriptions seront prises place du Général-de-Gaulle, de 8 heures à 8 h 30. Le concours débutera à 9 h 15 pour se terminer à 10 h 45.

Le classement se fera aux points : cinq points par poisson, un point par gramme.

La distribution des lots et des récompenses se déroulera sur le lieu du concours.

SAINT-MACAIRE 25/5

Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire

Le mouvement, dont on ne peut pas dire qu'il manque de vitalité, loin de rester inactif, prépare sa prochaine journée. Ce thème de la navigation sur la Garonne, qui tient tant au cœur de nos amis, va trouver une véritable consécration. Si nos recherches nous amènent à parler, évoquer, faire revivre par la pensée la longue vie de notre cité, nous allons concrétiser celle-ci par une promenade sur le fleuve, promenade qui sera en somme le couronnement de l'étude que nous aurons faite auparavant de ces siècles où notre belle rivière vivait, et de quelle vie!

Cette manifestation sera patronnée par une personnalité très qualifiée et

sera en principe ainsi composée : durant la matinée, évocation de la vie sur le fleuve et, l'après-midi, croisière commentée sur la Garonne entre Cadaillac et Saint-Macaire.

Dès à présent, vous seriez bien avisés de vous faire inscrire car nombreux seront ceux qui voudront se joindre à nous. Pour tous renseignements et inscriptions, voyez Josette Guindeuil ou Chantal Lalanne qui se feront un plaisir de vous informer.

Les Macariens n'ont-ils pas été de ces marins d'Aquitaine si réputés jadis ? Comme eux, nous appareillerons le 8 septembre pour un inconnu qui est pourtant si proche !

Exposition Victor-Hugo

A l'occasion du centenaire de sa mort, la municipalité et le Prieuré organisent une exposition Victor-Hugo à la salle des fêtes du samedi 25 au lundi 27 mai.

L'association le Preuré vous propose samedi après-midi, de 15 heures à 18 heures, une animation-débat sur « Victor Hugo et son temps » (livres, films, poésies). A 18 heures, vernissage de l'exposition et vin d'honneur.

A 20 h 30, sera diffusé en vidéo le film d'Abel Gance « Marie Tudor » (1966) tiré du drame historique de V. Hugo et relatant la vie de Marie la Sanglante, reine d'Angleterre. Abel Gance a trans-

formé l'œuvre de Victor Hugo pour la rendre moins noire et lui a donné une fin heureuse.

Ce film déjà diffusé deux fois sur FR 3 a pour interprètes Francoise Christophe dans le rôle de Marie Tudor, puis Marc Cassot, Lucien Raimbourg, Pierre Massimi, Colette Bergé. L'entrée est gratuite.

L'exposition sera ouverte dimanche et lundi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures, avec exposition et vente de livres, projection vidéo. Venez nombreux assister à cet événement marquant pour notre cité. Vous ne le regretterez pas.

Grand succès des animations

Succès, c'est peu dire tant l'impact a apporté de monde aux organisations faites par la jeune équipe dirigeante dynamique.

Tout d'abord le Tournoi de sixte du jeudi 16 mai qui a vu près de 30 équipes s'affronter. Toute la journée, certaines rencontres furent homériques, mais les quator arbitres sut être à la hauteur et l'A.S.M. les en remercie vivement. Les récompenses appréciées hautement, apprécié aussi la présence de personnalités macariennes.

Avait eu lieu aussi à 11 heures, l'inauguration du stade qui prend nom : André Seyrac, membre important depuis toujours de l'A.S.M. et de longtemps du monde du football dont du district aussi. Le vin d'honneur qui a suivi, a vu une très grosse affluence, l'A.S.M. remercie toutes les personnalités qui nous ont honoré de leur présence en cette occasion.

Déjà la veille, sous une pluie battante et un terrain rendu marécageux, notre équipe fanion s'est très péniblement qualifiée devant une super équipe de Soullignac pour les quart de finale de Coupe Giry Dader. Puis vendredi soir, nos féminines n'ont pas fait de détail en allant en championnat battre les Peintures par 3 à 0.

Kermesse. — Pour clôturer cette semaine surchargée avait lieu cette première kermesse de l'A.S.M., ce dimanche 19 mai, sur les allées. Organisation jeunes, oui, mais contribution de beaucoup de monde, surtout confection de la locomotive du fabuleux petit train, qui a demandé des semaines de travail, transport et réparation des wagons, montage et mise en place des stands, auparavant confection des programmes qui n'est pas une mince affaire, avec réparation ensuite, distribution des responsabilités, démarches administratives, coopération avec la municipalité, son personnel, son matériel.

Et toutes les contraintes qu'une telle organisation entraîne. Oui ce fut

une fête réussie au possible, digne d'une fin de saison exemplaire pour tous les actifs réels du club.

Numéros gagnants des programmes. — 689, 1025, 0067.

Coupe Giry Dader. — Pour les quarts de finale, le tirage au sort nous a désigné Cérons comme prochain adversaire, mais nous ne savons pas encore où et quand cette rencontre s'effectuera.

Pupilles. — Iront en finale du district à Cadaujac, ce samedi 25 mai. Nous pouvons dire que cette équipe nous a procuré de belles satisfactions cette saison, la preuve est là et prouve que nous avons une excellente école de football, avec des éducateurs qualifiés en voyant les résultats et classements de tous : poussins, pupilles (2 formations), minimes (2 formations).

Juniors. — En accord avec Sauverre, iront leur donner la réplique en dernier match de championnat en retard et essayer de consolider leur place de leader de leur groupe, eux aussi nous ont fait une bien belle saison.

Féminines. — Feront dimanche 25 mai à 16 heures, leur dernier championnat en relevant Saint-Denis-de-Pile. Saison en dent de scie de cette formation qui termine honorablement en milieu de tableau de sa poule.

Assemblée générale. — Elle aura lieu dans une salle de la mairie, ce dimanche 26 mai après le match des féminines à 18 h 30. Rendez-vous à la mairie, 18 heures. Cette assemblée est très importante car elle revêt l'avenir du club, et où seront donnés les comptes rendus de la saison passée, ses joies (nombreuses), ses peines (quelques unes). Le bureau convie tous les parents des enfants fréquentant l'école de football à venir y assister, et entendre comment l'avenir de nos jeunes est espéré par leurs responsables, les objectifs, et les perspectives de championnats la saison prochaine.

L'A.S.M. sur tous les fronts

Tout d'abord, ce mercredi 15 mai, sur le terrain de Langon sous un temps épouvantable, notre première, pour le compte des quarts de finale Giry-Dader et sur un terrain détrempé, se qualifiait 1 à 0 face à Soullignac, équipe qui monte en Première division District, et donc nous remplace dans l'élite Gironde-Sud. Victoire durement acquise, car l'adversaire, tout en tant très bon et habitué à ce genre de terrain, nous prouva qu'ils avaient des ficelles de vieux joueurs.

Jeu de 16 mai. — Tournoi de sixte qui vit plus de 30 équipes en lice. Réussite complète où tout s'était donné rendez-vous : soleil, public, qualité sportive, dynamique de l'équipe organisatrice, ambiance et résultats.

A l'an prochain pour faire mieux.
Dimanche 19 mai. — La première kermesse du football à l'A.S.M. s'est

déroulée sur les allées des Tilleuls. Temps impeccable et les Macariens étaient venus nombreux, les stands étaient assaillis, et tous les jeux ont été essayés. Le Petit Train, véritable attraction de la journée a connu un véritable succès. Oui, une véritable réussite que cette fête du football à laquelle se sont associés toutes les sociétés. Mais comment ne pas remercier les enfants de l'école publique pour le superbe spectacle qu'ils nous ont offert. Comment ne pas dire merci aux habitants de Saint-Macaire-du-Bois et des Mauges pour leur participation de la municipalité de notre belle ville, leur compréhension, qui nous a permis de réussir cette fête. Un grand coup de chapeau aux jeunes dirigeants qui ont prouvé leur compétence dans leur entreprise.

Agenda

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 25 mai. A 19 h, messe anticipée à Saint-Sauveur.

Dimanche 26 mai. A 9 h à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée à Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

SERVICES D'URGENCE

Ambulance. 26 mai, Turtaut, tél. 63.70.28; 27 mai, Mirambet, tél. 25.02.37.

Médecin. Docteur Lamerlière, à Toulouze, tél. 62.30.22.

Pharmacie. Dimanche 26 et lundi 27 mai, Remy, à Cadillac, tél. 27.13.54.

Vétérinaire. 26 mai, docteur Richard, tél. 27.01.05; 27 mai, docteur Capeyron, tél. 25.34.03.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05; Verdélais : M^{me} Durbecq et Prevost, tél. 63.26.99; Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, allées Tourny, tél. 63.40.21; Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse, lieu, dit Hourquet, tél. 63.71.19.

Concours de pétanque. Place Tourny, dimanche 26 mai.

Pétanque Macarienne

La Pétanque Macarienne organise dimanche 26 mai son troisième concours officiel de la saison 85. Il sera doté de 300 francs de prix plus les engagements de 35 francs par triplé plus coupes définitives. Il se déroulera en triplé sur la place Tourny et les engagements seront pris à partir de 14 heures. Début du concours 15 heures.

Comité des Amis du Bas-Pian

Les numéros gagnants des billets de la souscription sont les suivants : 162 164 1039 1068 1147 1343 1638 1693 2243 2441 2480 2662 3463 3710 3776 3986 4051 4212 4231

Le numéro 1809 gagne la raclette.

Le numéro 3417 gagne un vélo.

Le numéro 4141 gagne une cafetière électrique. Le gagnant pour la collecte annuelle est le 22. Les lots sont à retirer chez M. Garbay, cours de la République, à Saint-Macaire, avant le 14 juillet dernier délai.

SAINT-MACAIRE 23/5

Visite aux T.U.C.

Il y a quelque temps, M. le Sous-Préfet de Langon s'est rendu dans la cité. Guidé par M. Billa, maire, il a pris contact avec les différents jeunes affectés aux T.U.C.

Il s'agissait surtout de recueillir leurs impressions après quelques mois de travail et d'évoquer les problèmes pouvant éventuellement se poser.

Après avoir discuté avec les T.U.C. employés par la municipalité et M. Albizu qui les chaperonne, M. le Sous-Préfet a visité la place Tourny qu'ils sont en train de rénover. Puis il s'est rendu à la maison de retraite où il était accueilli par le directeur, M. Poisson, qui lui présentait les T.U.C. employés par l'établissement.



Permanence

Le C.E.R.E.L.-A.R.I.M. tiendra une permanence, à la mairie de Saint-Macaire, le mercredi 29 mai, de 14 heures à 16 heures.

SAINT-MACAIRE

30/5

EXPOSITION VICTOR-HUGO**Prolongation**

Samedi 25 mai à 18 heures une cinquantaine d'invités avait sacrifié une portion d'après-midi ensoleillée pour participer en vernissage de l'exposition consacrée au centenaire de la mort de Victor-Hugo dans la salle des fêtes.

Auparavant, l'association le Prieuré avait organisé une cause-rée autour de l'œuvre du célèbre écrivain, introduite par la projection d'une bande vidéo : « Une mémoire bien rangée », illustrant le roman « Les Travailleurs de la mer ».

La soirée fut affecté à la projection de la pièce de théâtre « Laurence Borgia » dans sa version donnée récemment au Festival de Pau.

Les trois jours de Pentecôte ont permis à une centaine de personnes de découvrir ou redécouvrir Victor-Hugo au travers de trente-deux affiches mise en point par le ministère de la culture et d'une remarquable qualité graphique. Une abondante documentation annexe les complétait sur l'initiative de la commission municipale : « Information et relation extérieurs ».

A cela venait s'ajouter l'exposition-vente d'une sélection d'édicions de l'œuvre de Victor-Hugo.

Pour permettre à d'autres Macariens de profiter de l'occasion qui leur est gracieusement offerte, les organisateurs ont décidé de maintenir l'exposition à la salle des fêtes les samedi 1^{er} et di-

manche 2 juin (ouverture de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures).

Elle gagnera ensuite pour toute la durée de juin le Prieuré.

**Circulation
stationnement**

Le projet de modification de la circulation et d'organisation du stationnement, notamment dans la vieille ville, est désormais au point.

La version publiée dans le bulletin municipal en novembre, a été remaniée plutôt en baisse par rapport aux objectifs initiaux en tenant compte des réactions exprimées pendant la phase de consultation publique.

D'autre part, une vérification a été réalisée auprès des sapeurs-pompiers et du SICTOM, afin de garantir l'accessibilité des véhicules de ces diverses services.

Enfin, un semi-remorque a mis à l'épreuve les sens uniques proposés pour expérimenter leur efficacité.

Sans aller plus avant dans le détail, le Conseil municipal propose une réunion publique d'information à l'intention de tous les Macariens intéressés afin de leur exposer le projet révisé et d'enregistrer leurs ultimes réactions.

Rendez-vous donc le mardi 4 juin à 21 heures à la mairie.

**Les permanences
du conseiller général**

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, tiendra à la disposition des administrés vendredi 31 mai, de 15 heures à 16 heures à Saint-Martial; samedi 1^{er} juin, de 10 heures à 12 heures à Saint-André-du-Bois; samedi 1^{er} juin, de 15 heures à 17 heures à Saint-Macaire, dans la salle de la mairie.

Divagation des chiens

A la suite de deux accidents causés à des personnes âgées par des chiens errants, le maire rappelle aux Macariens que la divagation des chiens est formellement interdite sur le territoire communal. Leurs propriétaires doivent donc les maintenir dans leur propriété ou ne les laisser circuler sur la voie publique qu'à condition d'être tenus en laisse. La responsabilité de tous les dommages causés par des chiens errants incombe aux propriétaires.

Des mesures de police draconienne sont désormais envisagées à très court terme, à l'intention des contrevenants.

**M. Fernand Barbé
réélu à la présidence**

L'assemblée générale s'est déroulée dans une salle de la mairie, le dimanche 26 mai, à 18 h 30.

Étaient présents des présidents d'honneur, M. Billa, maire de Saint-Macaire et M. Misségué, maire de Pian, les membres du syndicat intercommunal des sports et plus de soixante membres actifs, joueurs et dirigeants.

La séance est ouverte par le président qui souhaite la bienvenue à tous, et passe la parole au secrétaire général pour le compte rendu moral, qui s'avère très positif; la première monte en Promotion de ligue, la 1B se maintient en Deuxième Division district, les juniors terminent premiers de leur groupe, les minimes deuxièmes du championnat Honneur, les pupilles deuxièmes de leur groupe et cinquièmes sur soixante-cinq équipes du Challenge Ferrère, les poussins troisièmes de leur groupe et ont déjà plusieurs coupes à leur actif, de même que pour les autres formations, au total une quinzaine. Les féminines terminent huitièmes d'un championnat de quatorze équipes, avec de très longs déplacements.

Les résultats sont commentés successivement après le secrétaire général, par M. Guimberteau pour les poussins et débutants (écrit par le responsable, M. Lanzeray), par Marie-France Cluchet (pour les pupilles), par Max Boré pour les minimes (écrit par J.-P. Lumalé), entraîneur de cette formation, par M^{me} Laujac, responsable des féminines.

Puis Daniel Boré, trésorier, fait le compte rendu financier. Les finances étant très saines, surtout après les réussites du tournoi de sixte et de la kermesse, l'A.S.M. peut envisager un bon départ, saison 1985-1986.

M. Billa, maire et président du syndicat intercommunal des sports, parle à son tour des réalisations et aménagements déjà faits au stade; puis d'arrosage, cumulus, entretien, peintures, et du projet de construction des nouveaux vestiaires qui doivent commencer très prochainement.

Puis l'assemblée procède au renouvellement du tiers sortant et candidats nouveaux.

Son élus: MM. André Sangose, Gilles Branlat, M. Eric Massicard, M. Claude Reghenaz, M. Sanz Michel, M. Alain Daney.

Puis, à son tour, le comité directeur se réunit pour élire le président 1985-1986. M. Fernand Barbé est réélu pour la deuxième année.

Tous les participants se retrouvent à 20 heures, à la salle du foyer, au stade, pour l'apéritif d'honneur et le succulent et copieux repas qui réunissait plus de 75 participants. Ambiance relevée avec les jeunes, alliant les chansons et « glous-glous », jusqu'à 1 heure du matin, pour la plupart, d'autres profitant de la nuit claire pour aller respirer un autre air.

Oui, l'A.S.M. se porte bien et augure bien d'une saison prochaine.

A l'attention des joueurs toutes catégories désirant venir grossir ses rangs, s'adresser à l'entraîneur, M. Lespine, tél. 62.34.40, ou à M. Alain Mallié, secrétaire général, tél. 63.11.05, ou au président, M. Barbé, à partir du 12 juin, tél. 63.23.53.

Un tournoi pour l'école de football et un buffet campagnard sont organisés pour le 15 juin, au stade.

**Le prochain week-end
de l'A.S.M.**

Samedi 1^{er} juin. — Le district honore l'A.S.M. macarienne en faisant jouer, sur son stade, les deux demi-finales de la Coupe Delrieu des minimes, à savoir: à 15 heures, Castets-Beaulac et à 16 h 30, Landiras - Hure-Fontet.

Puis en Coupe Tachon, cadets à 18 heures, Saint-Pierre-d'Aurillac - Savignac.

Samedi soir à 20 h 30. — L'équipe fanion ira à Landiras, disputer la demi-finale de la Coupe Giry-Dader contre Cérons.

Dimanche 2 juin. — Les féminines vont à Morizes participer à un tournoi, départ à 9 heures.

Grandes manœuvres chez les pompiers

Une manœuvre nautique regroupant les centres de secours de Langon, Saint-Macaire, La Réole, Cadillac et Monségur se déroulera le samedi 1^{er} juin, à Saint-Macaire.

Le thème de cette manœuvre est la chute d'une voiture dans la Garonne, face au quai de Saint-Macaire, côté Saint-Pierre-de-Mons, à 15 heures, les passagers étant soit restés prisonniers dans le véhicule soit emportés par le courant.

A partir de cet accident, le centre de secours de Saint-Macaire demande des renforts au C.S.P. Langon (deux bateaux) et réclame l'hélicoptère avec plongeurs et un camion à grue.

Après récupération, les victimes seront traitées dans les bateaux et ramenées au quai de Saint-Macaire où les V.S.A.B., V.R.M. et S.M.U.R. les prendront en charge.

A la fin de la manœuvre, tout le monde se rendra au quai de Saint-Macaire pour prendre les ordres.

Ensuite, les matériels se rangeront sur la place de Saint-Macaire et une réception aura lieu à la salle des fêtes.

Comité des fêtes

Les grandes fêtes de la Saint-Jean se préparent activement. Leur réputation n'est plus à faire avec la fête foraine tout au long des allées des Tilleuls. Les bals dont les discos ont été soigneusement sélectionnées, l'animation des rues par les fanfares, tout un cortège de festivités durant trois jours de la mi-juin.

Les jeunes Macariens bénéficieront comme d'habitude d'un tarif réduit avec la carte forfaitaire.

Dans quelques jours, les collecteurs vous rendront visite pour vous solliciter et nous vous remercions par avance du geste généreux que vous accomplirez.

Pour le mois d'août, une sortie touristique est à l'étude.

L'inauguration du stade André-Seyrac



Une vue du vin d'honneur clôturant la manifestation.

Jeudi 16 mai avait lieu l'inauguration du stade André-Seyrac, en présence de nombreuses personnalités : M. Jean Lafourcade, conseiller général; M. J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire et président du Syndicat intercommunal des sports; M. Missègue, maire de Pian; M. Poupot, président du district Gironde-Sud; M. le Commandant de la gendarmerie de Saint-Macaire; M. Barbé, président de l'A.S.M.; de la famille du disparu et d'une nombreuse assistance.

M. Jean Billa coupait le traditionnel ruban. Prenant tour à tour la parole, MM. Cadi et Lafourcade exaltaient en la personne d'André Seyrac le dirigeant bénévole qui se dévoue corps et âme pour la cause qu'il a choisie.

Dans son discours, M. Barbé, président de l'A.S.M., rappelait la place importante tenue au sein du club par André Seyrac et se félicitait de la relève qui reprenait le flambeau avec ardeur.

Un vin d'honneur clôturait cette manifestation oh combien émouvante honorant un grand dirigeant macarien.



J.-M. Billa coupe le ruban, entouré de M. Jean Lafourcade et M. Missègue (Photos J. Sanche).

Concours villages fleuris

La commission municipale « Habitat et cadre de vie », animée par Francis Bouey et Yves Chavaneau, a suscité à nouveau l'inscription de Saint-Macaire au concours départemental « Villages fleuris ».

Les deux années passées ont démontré à la fois l'intérêt des Macariens pour l'opération comme leur difficulté à ne pas oublier de s'inscrire.

Ainsi, cette année, le jury parcourra-t-il toutes les rues de la cité pour relever les cas méritant l'attention, sans obligation d'inscription préalable. La visite de classement aura lieu le dimanche 9 juin prochain.

Il faut rappeler que les candidatures retenues seront réparties en trois catégories : jardins visibles depuis la voie publique, balcons et coursives fleuris, façades et devant de portes agrémentés.

Les récompenses seront constituées de semences et plantations offerts par les principaux fournisseurs de la commune : elles seront remises à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean le dimanche 16 juin à 11 h 30 à la mairie.

La visite des Macairois

Samedi 18 mai, 17 heures, des petits groupes se forment place de l'Horloge. 17 h 15, 17 h 30, 17 h 45. On s'inquiète : « Qu'est-ce qu'ils font ? ». 18 heures, les voilà. Mais qui donc ? Les Macairois bien sûr ! Les deux cars se rangent sur la place et J.-M. Billa va accueillir M^{me} Coiffard, maire de Saint-Macaire-en-Mauges et M. de Boutray, maire de Saint-Macaire-des-Bois. Les passagers descendent, un léger flottement ! Vais-je retrouver mon hôte ? Et moi mon invité ? Mais oui bien sûr ! Et l'on se dirige vers la salle des fêtes pour l'accueil officiel, une collation accompagnée de quelques rafraichissements. Dernières présentations entre hébergeants et hébergés !

Direction l'église Saint-Sauveur pour un historique succint de Saint-Macaire par J.-M. Billa et trois groupes se forment pour partir à la découverte du Vieux Saint-Macaire sous la houlette de guides qualifiés (J.-M. Billa, A. Falissard, G. David). Etonnement admiratif des Macairois devant notre patrimoine médiéval. Regroupement général place de l'Horloge et les Macariens amènent dans leurs foyers les Macairois qui leur sont affectués, permettant ainsi un échange plus personnel. Vers 21 h 30, un buffet campagnard bien garni accueille dans la salle des fêtes hébergeants et hébergés, tandis qu'un orchestre dynamique mélange rythmes modernes et rétro pour le plaisir de tous jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dès 9 heures, dimanche matin, on se retrouve pour une visite en deux groupes de châteaux où chacun peut déguster et commander les vins des côtes de Bordeaux-Saint-Macaire. Vers 10 h 45, retour à Saint-Macaire soit pour as-

sister à l'office religieux, soit pour repartir en car au château de Malagar pour une visite et au château de gravelines pour une nouvelle dégustation. Après une cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes, le cortège se dirige vers le centre de secours de Saint-Macaire où les chefs de corps et les maires prennent tour à tour la parole, un vin d'honneur clôturant cette visite.

Vers 14 heures, tout le monde rejoint la salle des fêtes pour le grand repas au cours duquel nos visiteurs peuvent goûter à nos spécialités régionales, repas animé par des chansons et des histoires meublant les temps morts.

Pour faciliter la digestion, une promenade à la kermesse de l'A.S.M. s'impose, tandis que certains préfèrent les caves aquariums. Après la récupération des bagages chez les hôtes, la salle des fêtes s'anime pour une dernière collation et les adieux, les cars prenant la route vers 22 h 30.

Un séjour bien rempli, bien organisé qui ne laissera sûrement que de bons souvenirs de part et d'autre. Tout au long de cette visite dans les diverses allocutions, les intervenants ont mis l'accent sur les chaudes relations humaines établies entre les habitants de nos trois communes, représentants de la France profonde. Et s'il semble que ce type de visite soit abandonné ou espacé vu l'importance des dépenses engagées, un échange entre associations ou entre personnes prendra la relève, permettant d'affiner les liens tissés à ce jour. Déjà deux corps de sapeurs-pompiers des deux Saint-Macaire ont donné l'exemple qui sera sans nul doute poursuivi par d'autres !

J.S.

Afin que nul n'oublie

La charnière entre le mois d'avril et le mois de mai a donné l'occasion aux Macariens de se rassembler à trois reprises pour manifester leur fidélité à la mémoire du passé.

Evidemment, à Saint-Macaire comme ailleurs, le quarantième anniversaire de la chute du nazisme se devait d'être marqué d'une manière exceptionnelle. Aussi, pour la première fois depuis de nombreuses années, le Conseil municipal a-t-il décidé d'honorer la journée souvenir de la Déportation, le 28 avril dernier, par un dépôt de gerbes devant le monument aux morts et le pavillement de la mairie.

Les corps constitués et les associations locales avaient tenu à être représentés de manière significative, de même que la F.N.A.C.A. et les corps des sapeurs-pompiers.

C'est devant un auditoire attentif et nombreux que M. Sudreau, président de l'Amicale des anciens déportés de l'arrondissement de Langon, a prononcé une allocution empreinte de dignité et d'émotion.

Dans le même esprit, le 8 mai a connu un relief particulier à Saint-Macaire. Malgré l'heure avancée de l'après-midi, la cérémonie devant le monument aux morts a réuni un nombre important de Macariens; sous la houlette des sapeurs-pompiers, de leur garde d'honneur et des enfants des écoles accompagnés par leurs enseignants. Les anciens combattants et prisonniers de guerre 1939-1945, la F.N.A.C.A., les élus, les corps constitués et les délégués des associations ont écouté tour à tour le message du ministre des anciens combattants lu par un adjoint et l'allocution du maire décrivant le processus historique qui avait conduit l'Allemagne au nazisme. Les cloches de l'église Saint-Sauveur et « la Marseillaise » ont complété la solennité de la manifestation. De retour du monument aux morts les participants se sont rendus à la salle des fêtes pour assister à la projection du film « l'Affiche rouge » évoquant bien des faits majeurs de la Résistance pari-

sienne : le public a compté jusqu'à 120 personnes. La journée étant clôturée par le verre de l'amitié et du souvenir à l'intention des rescapés présents de la Deuxième guerre mondiale.

Enfin le 16 mai, jour de l'Ascension, se déroulait une cérémonie du souvenir spécifique, conduisant à affecter au stade intercommunal de Pian-Saint-Macaire le nom d'André Seyrac.

La manifestation, organisée conjointement par le Syndicat intercommunal et l'Amicale sportive macarienne avait attiré de nombreux dirigeants des associations sportives de la région, dont M. Poupot, président du District Gironde-Sud. Il est rare en effet de voir un équipement public prendre le nom d'un homme dont le mérite majeur repose sur l'engagement associatif. C'est d'ailleurs le thème que devait développer dans son allocution le docteur Cadi, au nom du Syndicat des sports, distinguant le vrai dirigeant qu'était André Seyrac du dirigeant « flibustier » trop souvent présent sur les stades. De son côté le président de l'A.S.M., M. Barbe, devait en quelques mots rappeler le rôle déterminant d'André Seyrac dans la vie du club.

Le Conseiller général du canton, Jean Lafourcade, évoquait de son côté le passé d'André Seyrac comme citoyen de Saint-Pierre-d'Aurillac et son attachement à l'Entente Saint-Pierre-Saint-Macaire qui dura quelques années. Après que le président ait adressé le salut fraternel de l'assistance à la famille d'André Seyrac, un vin d'honneur était offert aux participants par l'A.S.M. qui organisait simultanément un tournoi de sixte.

Désormais, l'entrée du stade est rehaussée d'une enseigne lumineuse « stade André Seyrac » peinte aux couleurs macariennes, bleu et blanc, enseigne fabriquée et mise en place par le personnel municipal chargé de l'entretien de la voirie macarienne.

En résumé, trois dates et trois commémorations chargées de signification pour la communauté des Macariens.



Un buffet campagnard animé !

L'assainissement à l'ordre du jour sur la rive droite

La date du 20 mai deviendra peut-être mémorable pour l'histoire du pays macarrien.

En effet, ce jour-là, dans la mairie du Pian-sur-Garonne est né un nouveau Syndicat intercommunal dont l'objet va sans nul doute modifier l'existence quotidienne des habitants concernés, puisqu'il s'agit de l'assainissement, plus communément admis sous le terme de « tout à l'égout ».

Depuis longtemps, la commune du Verdélais, voyait bloqué par l'absence d'assainissement, un projet de construction élaboré par un promoteur social : elle avait procédé à l'étude d'un réseau qui s'était avéré trop onéreux.

La commune de Saint-Maixant, quant à elle, connaissait les inconvénients d'une croissance pavillonnaire rapide qui ne s'accompagnait pas de la mise en œuvre des équipements correspondants : groupements d'habitations inondés, les jours de pluie par exemple. L'étude lancée par la nouvelle municipalité conduisait là aussi à l'impuissance devant un trop lourd investissement.

La commune de Pian-sur-Garonne avait centré son intérêt sur l'éventualité de la construction d'habitations H.L.M. au centre bourg qui supposait au préalable le choix d'une solution pour l'assainissement. Et puis le futur C.E.S. rive droite sera édifié sur son territoire, aux confins de Saint-Maixant et Pian.

Enfin, la commune de Saint-Macaire avait mis à l'ordre du jour, dès l'élection de la nouvelle équipe municipale, la refonte complète du réseau d'adduction d'eau potable, périmé à

90 % et l'installation conjointe de tout à l'égout, dont l'absence bloque tous les permis de construire supérieurs à un logement.

Fin 1984, alors que les études menées dans chacune des communes débouchaient sur des demandes de subvention auprès de l'assemblée départementale, la D.D.A. suggérait aux quatre communes de s'unir dans un syndicat intercommunal pour signer un contrat d'agglomération avec l'agence de Bassin Adour-Garonne.

La démarche vise à rentabiliser les installations existantes en matière d'épuration : or, la station desservant actuellement Langon, Fargues et Toulence a été construite pour accueillir les deux rives et un raccordement s'impose de manière évidente, ainsi qu'une coopération avec le syndicat rive gauche.

De plus, cette formule apporte des avantages financiers certains, et des priorités dans les subventions fort appréciables.

Enfin, la mise en commun des besoins à traiter permet aux réseaux les plus longs d'être répartis sur un nombre plus important d'usagers. En fin de compte, la dépense devient beaucoup plus supportable pour tout le monde.

Convaincus que l'assainissement faisait désormais partie des services de base d'une commune urbanisée, les élus des quatre communes ont donc décidé de constituer le Syndicat intercommunal d'assainissement de Saint-Maixant, Saint-Macaire, Verdélais et le Pian-sur-Garonne.

A l'unanimité des délégués, le bureau a été élu comme suit :

Président : Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire; vice-présidents : Alain Bord, adjoint au maire de Verdélais, Alain Chollet, conseiller municipal de Saint-Maixant; secrétaire : Marie-Paule Tallet, conseillère municipale de Pian-sur-Garonne; membres du comité syndical : Claude Sudery, adjoint au maire de Saint-Macaire; Henri Tauzin, adjoint au maire de Verdélais; Jacques Lafon, adjoint au maire de Saint-Maixant; Christian Labarbe, conseiller municipal de Pian-sur-Garonne.

Le siège social, pour se conformer à l'origine géographique du président, a été fixé à la mairie de Saint-Macaire.

Les délégués ont ensuite déterminé trois mesures à inclure dans le règlement intérieur destinées à favoriser l'information de tous les conseillers municipaux des quatre communes :

Rotation systématique des réunions, successivement tenues dans chaque commune; invitation de tous les conseillers municipaux de la commune où se déroule la réunion; désignation par les Conseils municipaux de deux délégués suppléants avec voie consultative pouvant recueillir un pouvoir de vote des délégués titulaires.

Les travaux s'échelonnent sur cinq ans environ pour la somme de un milliard 350 millions d'anciens francs hors taxes, devraient commencer en 1986 par le raccordement à la station d'épuration de Langon.



J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire, accueille M^{me} Coiffard, maire de Saint-Macaire-en-Mauges



Alain Falissard, adjoint au maire, guide les Macairois dans le Vieux Saint-Macaire

CONSEIL MUNICIPAL

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères à l'ordre du jour

Le Conseil municipal s'est réuni le 25 avril avec 15 présents (absents ayant donné pouvoir de vote: MM. Cadi et Cassagne).

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. — Le maire résume la note explicative adressée à chaque conseiller municipal avant la réunion. La décision prise le 28 mars, visant à reporter un tiers du montant de la contribution au S.I.C.T.O.M. sur la taxe d'habitation et la taxe professionnelle, n'est pas conforme aux règles de modification des taux d'imposition.

L'application de ces règles conduit obligatoirement à répartir la somme recherchée sur les quatre taxes d'imposition locale, et en particulier le foncier bâti. En d'autres termes, l'abaissement de la taxe d'ordures ménagères liée au foncier bâti, sera notablement réduit par l'augmentation simultanée de ce même foncier bâti. En conclusion, il se prononce pour le maintien du statu quo, moyennant la recherche précise des modalités de mise en place d'un prélèvement par tête d'habitant, ainsi remis à l'ordre du jour. M^{me} Lorriot, MM. Falissard, Chavaneau, Tremea, Labarrière, Darbo, Bouey, Lagahuzère rallient cette thèse. M. Sudery plaide pour l'instauration du nouveau système qui permet à ses yeux de limiter les disparités d'imposition « ordures ménagères » de personne à personne. Il est suivi par M^{me} Darroussat, MM. Sire, Lepine et Broustet. Par 9 voix contre 5 et une abstention, le statu quo est maintenu jusqu'à l'étude plus approfondie pour 1986.

Personnel d'entretien de la voirie. — M. Falissard propose que soit nommé un responsable d'équipe en la personne de M. Albizu, afin que la responsabilité de l'organisation quotidienne du travail soit assurée. Les élus chargés des cantonniers ne peuvent être présents en permanence. Cette mesure pouvait susciter une augmentation de salaire de l'ordre de 400 francs par mois.

M. Broustet, suivi par M. Lepine ne voient pas l'intérêt d'une telle opération, étant donné la composition de l'équipe réduite à trois membres plus les 4 T.U.C.

Par 11 voix contre 2 et 2 abstentions, M. Albizu est désigné comme responsable d'équipe d'entretien de la voirie.

D'autre part, M. Falissard expose combien la surveillance de la traversée de l'ancienne 113 par les enfants des écoles perturbe les horaires d'activité des cantonniers. Il demande qu'une réflexion soit engagée rapidement pour confier ce travail au personnel des écoles, M. Tremea réclamant qu'il soit également proposé au conseil des parents d'élèves. A l'unanimité, le conseil se déclare solidaire de cette analyse.

T.U.C. associatifs. — Le maire fait état auprès du Conseil du désir simultané de l'association Le Prieuré d'une part et du Musée régional des P.T.T. d'autre part, de créer chacun un poste de T.U.C. d'une durée de trois mois, à l'intention de jeunes Macariens.

Dans les deux cas, il s'agit de conforter l'accueil des visiteurs et de répondre à la relance suscitée par le préfet de la Gironde. Les deux associations demandent au Conseil de prendre en charge les 500 francs complémentaires à la rémunération versée par l'Etat de 1200 francs par mois pour vingt heures par semaine.

A l'unanimité moins une abstention, le Conseil agréé la demande présentée par le Prieuré. M^{me} Lorriot et M. Sudery estiment, dans le cas du musée postal, que le ministère des P.T.T. devait assurer cette dépense. M. Tremea fait remarquer que l'occasion se présente de marquer l'attachement de la commune au musée dont les retombées avantageuses sont évidentes.

Par 5 voix contre 4 et 6 abstentions, le Conseil repousse la demande présentée par l'Association pour l'histoire des postes et télécommunications en Aquitaine.

AUTRES DÉCISIONS

A l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur la vente Eydeli, cours de la République.

A l'unanimité, le devis de dératification des égouts République-Gabot, présenté par une entreprise spécialisée et s'élevant à 8000 francs a été repoussé au bénéfice d'une intervention du personnel d'entretien de la voirie.

A l'unanimité, le concours villages fleuris 1985 sera élargi à tous les fleurissements existants dans la commune, les récom-

penses étant assurées par les fournisseurs de la commune en la matière.

A l'unanimité, il a été décidé que désormais les réunions du Conseil municipal auront lieu le premier jeudi du mois.

VIE INTERCOMMUNALE

S.I.S.S. — MM. Tremea et Darbo rapportent les problèmes que pose l'achat du collège Jules-Ferry à la commune de Langon, et l'acquisition du terrain pour le C.E.S. rive droite (fort écart entre l'évaluation des domaines et le prix conclu à l'amiable avec le propriétaire).

S.I.C.T.O.M. — M. Labarrière présente le projet de construction à Langon d'un bâtiment administratif plus services techniques commun au S.I.C.T.O.M., au S.I.S.S. et au syndicat d'assainissement. Il assure la livraison des sacs-poubelles à partir du 15 juin.

Contrat de pays. — M. Falissard indique que le chantier d'aménagement de la maison de pays devrait être achevé en octobre. Le fonds de réserve devrait être affecté à la passerelle Langon - Saint-Macaire (à hauteur de 1 % du coût total, à l'infrastructure périphérique au C.E.S. rive droite, au suivi de réalisation de l'O.P.A.H. et à la salle des fêtes de Saint-Martin-de-Secas. Trois commissions ont été formées : actions nouvelles, tourisme, maison de pays (cette dernière présidée par M. Falissard).

Prochaine réunion le jeudi 6 juin, à 21 heures.

SAINT- MACAIRE

4/5

Kermesse des écoles

Le conseil des parents d'élèves, en collaboration avec le personnel enseignant de Saint-Macaire, organise le samedi 8 juin à partir de 15 heures, la kermesse des écoles dans la cour du groupe scolaire.

De nombreux stands (jeux, pâtisserie, glaces, buvette) seront à votre disposition. Le spectacle qui vous sera offert par les écoliers, vous permettra d'applaudir le talent et la spontanéité des enfants.

Enfin, pour conclure la fête, le traditionnel buffet campagnard vous réglera au cours de la soirée.

Jeux, rire, joie, plaisir des yeux, tout sera là pour vous divertir. Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

SAINT- MACAIRE

5/6

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira au lieu habituel de ses séances le jeudi 6 juin, à 21 heures.

A l'ordre du jour : plan de circulation et de stationnement, équipement salle des fêtes, questions diverses.

Comme à l'accoutumée, les Macariens sont cordialement invités à assister à la réunion; ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugent utiles.

Comité local pour la paix

Le risque d'un suicide collectif de l'humanité est plus menaçant que jamais. Des sommes colossales sont gaspillées pour la mort alors qu'elles seraient plus utiles pour lutter contre la faim ou créer des emplois productifs.

Pour manifester votre désir de vie, au-delà de toutes considérations politiques, idéologiques, religieuses... dans votre commune, les membres du Comité local pour la paix (Appel des 100) vous appellent à émettre un vote pour opérer tous ensemble, avec toutes les forces pacifiques du monde, auprès des deux super-puissances nucléaires et de tous les gouvernements afin que la raison l'emporte.

Toutes les personnes intéressées pour organiser le vote sont invitées à prendre contact avec M. Dominique Braud, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} M.-H. Bedouret, Saint-Macaire, tél. 63.46.42; Jean-Marc Billa, Saint-Macaire, tél. 63.31.66.

JEUDI 6 JUIN 1985

Noyé à Langon retrouvé à Cadillac

Le corps d'un homme flottant sur la Garonne a été découvert hier, vers 9 heures, à hauteur de la commune de Cadillac. Il a été rapidement identifié comme étant celui de M. Jean-Pierre Goubier (40 ans, demeurant à Saint-Macaire) qui s'était noyé accidentellement vendredi dernier, à Langon.

SAINT- MACAIRE

Sortie du club de l'Amitié

Le club de l'Amitié organise une sortie d'une journée au Pays Basque, le vendredi 21 juin (date sensiblement modifiée en raison du transport).

Le départ aura lieu à 7 heures, place de l'Horloge.

Divers arrêts sont prévus : petit déjeuner, arrêt à Biarritz, circuit en fonction du temps disponible, repas au restaurant de la Plage, à Socoa, Urrugne avec le traditionnel accordéoniste.

Quelques places sont encore disponibles. Se faire inscrire au club.

Fêtes de la Saint-Jean

Comme tous les ans, le troisième dimanche de juin, Saint-Macaire sera en fête (14, 15, 16 et 17 juin).

Le Comité des fêtes, a une fois encore le plaisir d'organiser et d'animer la Saint-Jean, à seule fin de permettre aux habitants de Saint-Macaire et de la région de venir goûter la joie que procure à chacun la fête foraine, et l'occasion de rencontres amicales. Le comité adresse ses remerciements à toutes celles et à tous ceux qui participent au succès et au déroulement de la fête ! les bénévoles.

Les jeunes Macariens trouveront des cartes forfaitaires en vente chez M^{me} Darroussat.

Les lots seront retirés chez M. Réau, allées des Tilleuls. La souscription est dotée de chèques très envalables.

Dans le cadre du circuit touristique, nous avons prévu un itinéraire très pittoresque les 24 et 25 août : vallée de Dordogne jusque à Saint-Flour et retour par la vallée du Lot. Tous renseignements : chez M. Y. Chavaneau, tél. 63.51.02 et M^{me} Darroussat, tél. 63.20.91.

Aujourd'hui Kermesse des écoles

Le Conseil des parents d'élèves, en collaboration avec le personnel enseignant de Saint-Macaire, organise aujourd'hui samedi 8 juin, à partir de 15 h, la Kermesse des écoles dans la cour du groupe scolaire.

De nombreux stands (jeux, pâtisserie, glaces, buvette) seront à votre disposition. Le spectacle qui vous sera offert par les écoliers vous permettra d'applaudir le talent et la spontanéité des enfants.

Enfin, pour conclure la fête, le traditionnel buffet campagnard vous réglera au cours de la soirée.

SAINT-MACAIRE

8/6

COUVERTURE NEUVE - RÉPARATION
CHEMINÉE NEUVE - RÉPARATION

Christian CLUCHET

Tél. 62.32.39 33490 SAINT-MACAIRE

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant, photos, publicité. Jean Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 63.33.52.

Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querre, cours de la République.

A NOTER

Culte catholique. Samedi 8 juin : à 19 h, messe anticipée à Saint-Sauveur; dimanche 9 juin : à 9 h, à Saint-André-du-Bois. A 11 h, grand-messe chantée à Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

Service des eaux. SOGEDO, rue Bergoing, tél. 63.05.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours; fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.

Caisse d'épargne. Ouverte tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 63.08.75.

P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. CRIC, tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.O.E. Tél. 62.32.39

Centre aéré

Comme les années précédentes, le Centre aéré de Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Macaire et Caudrot ouvrira ses portes du 1^{er} au 30 juillet.

Il accueillera les enfants de 2 à 14 ans.

Il est à noter que vu le succès des années précédentes, le centre se dote cette année de projets nouveaux :

— piscine pataugeoire pour les plus jeunes, qui auront à leur disposition, outre une aide maternelle, une animatrice qui se consacrera entièrement à eux;

— des tables de ping-pong, des vélos, un labo-photo sont également prévus pour les plus grands, ainsi que le voyage à Louvie-Juzon.

Afin de disposer au plus tôt des éléments indispensables à la préparation de la nouvelle session, nous vous demandons de bien vouloir retourner, le plus rapidement possible (avant le 15 juin) le bulletin d'inscription distribué à l'école ou de venir en retirer un exemplaire à la mairie de Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE

7/6

L'A.S.M. en finale de la Coupe Giry-Ader

C'est logiquement que l'équipe fanion de l'A.S.M. s'est imposée sur le score de 3 à 0 face à Cérons, ce samedi 1^{er} juin, à Landiras.

Grâce à cette victoire, cette équipe accède à la finale de la Coupe Giry-Ader, qu'elle disputera face à Bau-rech le dimanche 9 juin, à 18 heures, à Saint-Pierre-d'Aurillac. Espérons que le public sera nombreux afin de

maintenir notre équipe pour son dernier match de la saison.

Autre satisfaction du week-end, la participation du jeune Fabien Mongeot à la phase finale du jeu Adidas à Saint-Symphorien le dimanche 2 juin. Sur 16 candidats, ce jeune espoir macarien s'est classé huitième.

Félicitations à ce jeune joueur qui fait honneur aux couleurs de son club.

MACAIRE 10/6

Portes ouvertes au restaurant scolaire

Pour la seconde fois de l'année, le restaurant scolaire ouvrira ses portes au public. Cette manifestation qui aura lieu le lundi 10 juin, de 11 heures à 13 heures a pour but de familiariser les personnes avec le fonctionnement de ce service qui prépare près de 200 repas par jour. Ainsi le public pourra-t-il suivre la préparation de mets de 11 heures à 12 heures et le repas des enfants de 12 heures à 13 heures. Les parents d'élèves sont donc tout particulièrement invités à cette visite afin de prendre connaissance du cadre et de l'ambiance dans lesquels évoluent leurs enfants. Le restaurant scolaire servant également des repas aux personnes du troisième âge, celles-ci sont aussi intéressées par cette journée portes ouvertes qui leur permettra de reprendre contact avec le milieu scolaire. Nous vous attendons donc nombreux !

LES 15, 16 ET 17 JUIN / FÊTE DE LA SAINT-JEAN

L'exposition « l'album de famille » à la mairie



L'école maternelle de Saint-Macaire en 1901 avec M^{me} Laffitte (Cliché « Sud-Ouest »)

L'exposition a pour but de faire revivre l'histoire sociale de Saint-Macaire grâce des documents de toute sorte et en particulier les photographies, les cartes postales.

La documentation recueillie, qui pourrait être l'esquisse d'une opération plus vaste dans l'avenir,

apporte un témoignage vivant sur l'évolution des mœurs et des costumes, dans la façon de se vêtir, de vivre, de travailler, de se divertir, sur les événements petits et grands qui ont marqué la vie de la cité, par exemple la tonnellerie ou l'échange des billets de banque en mai 1945.

L'exposition a été conçue de telle manière que les Macariens participent le plus activement possible à sa réalisation dirigée par la commission municipale « information et relations extérieures ». Peut-être, souhaitons-le, les Macariens deviendront-ils archivistes !

12/6
**Sapeurs-pompiers :
Robert Paratge, sous-lieutenant**

Jeudi 30 juin, une agréable manifestation avait lieu dans une salle de la mairie. Autour de J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire, un vin d'honneur réunissait le Conseil municipal, le personnel communal et, bien entendu, les pompiers, pour fêter la nomination officielle de l'adjudant Robert Paratge, au grade de sous-lieutenant des pompiers.

Après que J.-M. Billa ait lu l'acte de nomination et félicité le nouveau promu, le médecin-capitaine Cadi et le sergent-chef Baillon accrochaient les épaulettes afférentes au grade de sous-lieutenant sur les solides épaules du chef de corps.

Celui-ci, eu quelques mots, remerciait l'assistance et déclarait vouloir se montrer digne de cette promotion avec l'aide de tous les pompiers du centre de secours.

Toutes nos félicitations au sympathique Bébert qui, après avoir satisfait avec succès aux nombreux examens, se voit récompensé de ses efforts et de sa compétence.



Le médecin-capitaine Cadi et le sergent-chef Baillon remettent les insignes de sous-lieutenant à Robert Paratge (Photo J. Sanche)

Derniers échos de la visite des Macairois



Les trois maires déposant des gerbes au monument aux morts



L'adjudant Paratge accueille ses homologues macairois devant la caserne des pompiers



Le chœur des Macariens et des Macairois entonnant « Allons-y gaiement, je suis de Saint-Macaire » (Photos J. Sanche, « Sud-Ouest »)

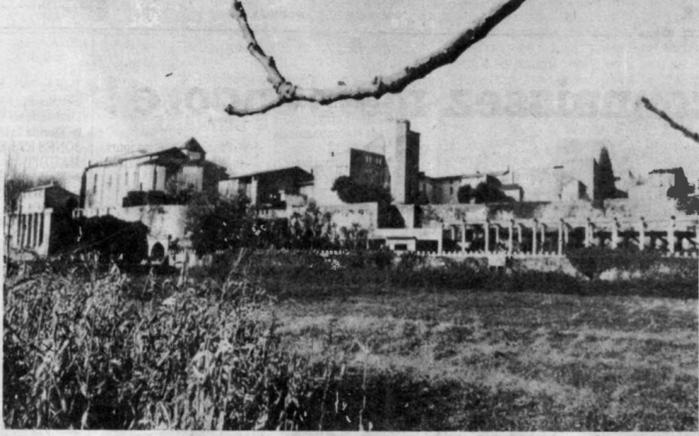
Nous évoquons dans un précédent article les liens tissés entre les trois « Saint-Macaire ». De retour dans leurs cités respectives, les maires ont tenu, par des lettres adressées à J.-M. Billa, à faire le bilan de ces rencontres et à en tirer des conclusions optimistes pour l'avenir.

Ainsi, M^{me} Coiffard, maire de Saint-Macaire-en-Mauges, écrit : « Nous autres, gens des Mauges, avons la réputation d'une méfiance primaire et d'une certaine glaciation à l'égard des étrangers et de tous ceux que nous connaissons mal; et bien, je puis vous dire qu'entre les Macairois et les Macariens, la glace est brisée et les sentiments non seulement de confraternité, mais très certaine-

ment d'amitié, sont largement passés; des liens beaucoup plus durables vont se nouer car, chez nous, l'attachement est quelque chose de réel », et termine en déclarant que sa municipalité « est prête à faciliter les liens entre les commerçants, les pompiers et les sportifs des deux communes ».

Quant à M. Xavier de Boutray, maire de Saint-Macaire-des-Bois, son sentiment est que « cette visite a été une manifestation d'unité et de rapprochement des hommes et des femmes de bonne volonté que nous sommes, au-delà des divisions fréquemment artificielles qui séparent trop souvent les Français entre eux ».

Des messages d'espoir à méditer !



SAINT-MACAIRE GRANDES FÊTES DE LA SAINT-JEAN

065861
COIFFURE
hommes, dames
O'TIFF
Ouvert entre 12 et 14 heures
Nocturne le vendredi soir
Tél. 63.23.70. ST-MACAIRE

065862
QUINCAILLERIE
MACARIENNE
Ouvert tous les jours
et dimanche matin
Fermé le mercredi
Tél. 62.28.40. ST-MACAIRE

Le mot du maire

COMME CHAQUE ANNÉE, nous allons nous rassembler à l'occasion de la Saint-Jean et inviter nos amis à s'associer aux festivités. D'ailleurs, à cette occasion, la première édition de « l'album de famille » des Macariens sera exposée à la mairie, présentant les témoignages photographiques de la fin du siècle dernier à nos jours. Comme il se doit, le feu de Saint-Jean, hymne au solstice d'été, sera allumé devant le parvis de l'église, le samedi 22 juin, sur l'initiative du Prieuré. Mais l'essentiel des attractions se développera sur nos allées plantées de tilleuls, promenade longeant les anciens fossés de l'enceinte fortifiée, pendant les trois journées des 15, 16 et 17 juin, le Comité des fêtes a déployé toute son énergie pour offrir à tous un menu simple et de circonstance avec bals, animations de rues, cependant que d'autres associations ont préparé les traditionnels concours de pêche, de pétanque, de ball-trap.

Le vœu de conclusion tombe à l'évidence : que tous s'amuse et s'attende en toute tranquillité et que les Macariens s'emploient à s'unir davantage pour continuer à améliorer la qualité des fêtes de la Saint-Jean.

Jean-Marie Billa.

010452
LOCATION
divers matériels
LODIMAT
T. 63.01.17. ST-MAIXANT

010460
Peinture
Vitrerie
MARIO DE MARCHI
33490 PIAN-SUR-GARONNE
Tél. 63.14.00

065877
CHARCUTERIE MARQUILLE
PLATS CUISINÉS
Lunchs. Repas sur commande
Conserves maison
Tél. 63.15.98 SAINT-MACAIRE

010457
CARROSSERIE CLAVÈRES S.A.R.L.
Spécialiste sur DATALINER
Aménagement véhicules. Glaces toutes marques
Tél. 63.00.92. Z.I. LANGON

065850
S.T.E.F.
Buffard et Fils
CITROEN CARROSSERIE - MÉCANIQUE
33490 SAINT-MACAIRE. Tél. 63.15.67

065883
COIFFURE
Monique GARLIS
Allée Tourny
33490 SAINT-MACAIRE
Tél. (56) 63.08.98

065868
GARAGE CALLEN
Agence RENAULT
VOITURES
MOTO-CULTURE
T. 63.08.76. PIAN/GARONNE

065858
BOUCHERIE
Viandes de 1^{er} choix
F. DUCHAMPS
Tél. 63.29.92. ST-MACAIRE

065859
Café
DES ARTS
HOTEL
RESTAURANT

010459
Dépôt
teinturerie
MEILHAN - LANGON
à **L'ÉPICERIE AMI**
chez M. BAURY

064926
miroiterie lacoste
MENUISERIE ALUMINIUM
VÉRANDAS
T. 63.03.22 LANGON

065876
Avant de vous soigner vous consultez un médecin
Avant de modifier ou de construire
votre maison, avez-vous pensé
à consulter un architecte ?
T. 63.31.66 et 63.01.05. Saint-Macaire

065874
ANTIQUITÉS. BROCANTE
OCCASIONS EN TOUS GENRES
« A LA CHAISE PENDUE »
Alain CASSAGNE
Tél. 63.39.24. Bas-Plan. 33490 SAINT-MACAIRE

010453
Vos travaux couleur
en moins
de 24 heures
STUDIO EDMOND
Négociant PHOX
T. 63.02.06. LANGON

010445
M^{me} Bédouret
ESTHÉTICIENNE
Tél. 63.46.42
SAINT-MACAIRE

065865
RENAULT
Cl. CHANTALAT
Station TOTAL
Tél. 63.11.90. ST-MACAIRE

065870
ENTREPRISE
DE MAÇONNERIE
MARCANO Frères
Tél. 63.00.40. ST-MACAIRE

065890
CLAUDE
REGHENAZ
CLOTURES
Tél. 63.17.99. ST-MACAIRE.

065875
Coiffure dames
SAN JOSÉ
Tél. 63.48.95. ST-MACAIRE



065882
AUTO-ÉCOLE
Jean-Michel LAPORTE
STAGE ou TRADITIONNEL
Tél. 63.25.88. Saint-Macaire

065873
CHAUSSURES
R. CONTI
Rue Maubec
Tél. 63.05.30. LANGON

065881
BOULANGERIE
DU CENTRE
André LEON
Tél. 63.22.23. ST-MACAIRE

010455
BOISSONS GAZEUSES
VINS. BIÈRES
SPIRITUEUX
SODIBO
LA TESTE LANGON

010446
TÉLÉVISION
VIDEO
Réparation. Vente
J.-C. CARRÈRE
Tél. 63.23.61. ST-MACAIRE

065872
Alimentation. Tabacs
Plats asiatiques
KEO GARDERA
Tél. 63.12.58. ST-MACAIRE

065869
COMPTOIR
DES
TISSAGES
LINGES DE MAISON
VOILAGE TOUTS GENRES
MEUBLES. LITERIE
POUMEYROL
Tél. 63.08.78. ST-MACAIRE

010444
MUSÉE DE POISSONS TROPICAUX
CAVES AQUARIUMS
T. 63.05.62 SAINT-MACAIRE

010450
ASSURANCE
AUTO AGF jusqu'à
BONS
CONDUCTEURS 44%
LE BONUS DE RÉDUCTION
Pierre et Philippe MOTHES
Agents généraux AGF
Place Kennedy. LANGON
Tél. 63.03.82

PROGRAMME

Vendredi 14 juin
19 heures : Stade municipal, match de rugby à quinze.
21 h 30 : Bal avec la disco Midnight Express.

Samedi 15 juin
14 heures : Concours de pêche réservé aux Macariens et amis (licenciés et non-licenciés).
De 14 heures à 20 heures : Ball-trap sur les quais.
21 heures : Bal avec la disco Disco-Light.
22 heures : Retraite aux flambeaux avec l'Avenir Barsacais.

Dimanche 16 juin
De 9 heures à 20 heures : Ball-trap sur les quais (avec de nombreuses coupes).
10 heures : Concours de pêche.
11 h 30 : Remise des récompenses aux lauréats des maisons fleuries à la mairie.
De 16 heures à 18 heures : Animation des rues avec la Vaillante de Langon.
16 heures et 21 h 30 : Bals avec la disco Disco-Light.

Lundi 17 juin
9 heures : Concours de manille chez Paulette.
14 heures : Concours officiel de pétanque.
15 heures : Jeux pour les enfants.
22 heures : Toro de fuego sur le bal à papa, avec l'orchestre Henri René.

Pendant les quatre jours, fête foraine et exposition photos à la mairie.

065867
LARREY
PHOTO
Tél. 63.01.86. LANGON

065864
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE
Francis Cazeau
Tél. 63.05.91. ST-MACAIRE

065867
Plomberie - Zinguerie
Chauffage central
Cosson et Simonnet
Tél. 63.02.07. ST-MACAIRE

065851
BOULANGERIE
PÂTISSERIE
Claude CORJAL
Tél. 63.44.83. ST-MACAIRE

065856
Matériaux
de construction
Éts Bortot et C^o
Tél. 63.03.86. ST-MAIXANT

Réalisation **SUD-OUEST PUBLICITÉ**

065860
SERRURERIE
GÉNÉRALE
Serge COSSON
Tél. 63.19.55. ST-MACAIRE

065852
LAITERIE
DES
ARCADES
Tél. 63.15.94. ST-MACAIRE

010443
CARROSSERIE
J. CAZENAVE
Tél. 63.11.64
SAINT-MACAIRE



065878
Dépannage. Entretien
GAZ. MAZOUT
A. LAFABRIE
Tél. 63.10.22. ST-MACAIRE

010451
Entreprise de maçonnerie
RESTAURATION
S.A.R.L. J. THOMAS et FILS
Tél. 63.05.69. SAINT-MACAIRE

065884
Épicerie AMI
à votre service
Jean-Pierre BAURY
Tél. 63.06.74. ST-MACAIRE

065854
André FABE
« Le Grognard »
FIGURINES
COIFFURE MESSIEURS
Tél. 62.38.29. ST-MACAIRE

010466
TOUTES
ASSURANCES
C. DESMOULINS
73, cours des Fossés
33210 LANGON

010449
TRAVAUX
DU BATIMENT
RAMONAGE
BROUARD
T. 62.27.18. ST-MACAIRE

065879
ENTREPRISE
DE MAÇONNERIE
Jacques SEGRESTAN
Tél. 63.15.33. ST-MACAIRE

064927
Doux et Trouillot
S.A.
CONCESSIONNAIRE
LANGON
Agent :
J. CHALRET
SAINT-MACAIRE

PEUGEOT

TALBOT

065848
ASSAINISSEMENT
Curage égouts et canalisations par haute pression
Nettoyage le puits
UN SERVICE A VOTRE SERVICE
Tél. 63.03.77 33490 SAINT-MACAIRE

010447
ATRIER
COUVERTURE
CARRELAGE
Christian CLUCHET
Tél. 62.32.39. ST-MACAIRE

065863
COIFFURE MESSIEURS
Jacques Réau
Spécialiste coupe au rasoir
Tél. 63.09.05. ST-MACAIRE

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

FOOTBALL

L'ASM gagne la coupe Giry Dader



En haut, de gauche à droite : J.-C. Balluteau, Joël Gourgnès, Bernard Barbé, Robert Vignolles, Philippe Barbé, Dominique Escabarre (capitaine), Angel Aragon.

En bas de gauche à droite : Eric Daubisse, Rodolphe Upesamir, Alain Lespine (entraîneur), Patou Bouey, Jacques Artines, Alain Mallié, Marc Girard (Cliché « S.-O. », op. J. Sanche)

Clôture avec honneur la saison 84-85, l'équipe fanion a remporté sur le terrain de Saint-Pierre-d'Aurillac, ce dimanche 9 juin, la coupe Giry Dader, face à Beurech qui fut un adversaire coriace, ne baissant jamais les bras, les notres menant 2 à 0 à vingt minutes de la fin, se faisant remonter au temps réglementaire 2 à 2 et les prolongations.

Ne suffisant pas, il fallut avoir recours aux pénalités ou enfin les Macariens s'imposèrent. Belle victoire méritée qui confirme bien la saison écoulée. La remontée en promotion de Ligue n'est point usurpée, tant cet envie d'y parvenir fut grande, mais la fin de saison est la bienvenue. Les héros sont fatigués car, conjointement, certains sont membres du bureau et doublent par là leurs activités et sont toujours sur la brèche.

Voici une photo des joueurs qui ont évolué en équipe fanion toute la saison, auquel on peut ajouter quelques juniors.

Buffet campagnard de l'école de football. Il aura lieu ce mardi soir 18 juin, à 18 h 30, au stade, ouvert à tous les licenciés de l'école : débutants,

poussins, pupilles, minimes, cadets et nouveaux. Les parents y sont cordialement invités et espérés surtout, ceci afin que tout le monde fasse connaissance avec qui les enfants ont joué durant la saison, par qui ont-ils été éduqués, par qui ont-ils été transportés, et enfin voir et comprendre que l'ASM est une grande famille. Parents, enfants, nous vous attendons tous, car il y a un défi dans l'air, jeunes joueurs contre leur parent en un match de football.

Formation d'une équipe de vétérans. A la demande de plusieurs de nos an-

ciennes vedettes, le bureau de l'ASM a accepté la formation d'une équipe de vétérans, ceci dans le souci du rassemblement et du maintien de nos anciennes gloires qui sont pour la plupart des papas et des cadres de nos jeunes; les anciens de la région désireux de participer à la vie de cette équipe et de maintenir leur santé sportive sont invités à se mettre en contact avec un membre du bureau ou à défaut au président M. Fernand Barbé, rue Carnot, Saint-Macaire, tél. 63.23.53.

Concours de pétanque de la Saint-Jean

Dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, la pétanque macarienne organise un concours officiel placé sous le contrôle de la F.F.P.J.P. Il sera doté de 300 francs de prix plus les engagements de 35 francs par triplette plus trois coupes définitives. Les engagements sont pris chez Paulette, à partir de 14 h 15.

Le concours, organisé le samedi 15 juin, par le comité des fêtes et réservé aux Macariens, est un concours dit « sauvage ». Le président de la pétanque macarienne rappelle à ses licenciés que la participation à ce genre de concours est formellement interdite alors que des compétitions officielles ont lieu le même après-midi. En y participant, ils s'exposent donc à des sanctions. A eux de prendre leurs responsabilités.

Electricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur le poste Gare, le jeudi 20 juin, de 14 heures à 15 heures, pour travaux.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant, photos, publicité. Jean Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 63.33.52.

Dépôt. M. Jouanne, place de l'Horloge. Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

A NOTER CULTE CATHOLIQUE

Samedi 15 juin. A 19 h, messe anticipée à Saint-Sauveur.

Dimanche 16 juin. A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée à Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCES

Service des eaux. SOGEDO, rue Bergoing, tél. 63.05.56.

Maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.

P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

URGENCES

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulance. Turtaut, à La Réole, tél. 63.70.28.

Médecin. Docteur Sebire, à Langon, tél. 63.33.30.

Pharmacie. Dimanche 16, Minville, à Barsac, tél. 27.16.41; lundi 17, Nguyen-Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 25.34.03.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05; Verdelaïs, M^{me} Durbecq et Prevost, tél. 63.26.99; Saint-Macaire, M. et M^{me} Brau, allées Tourny, tél. 63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. A Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.43.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire de Langon. Tél. 63.14.95.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque, Syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65, prêt de livres tous les samedis après-midi. Visites.

Caves aquariens Rodriguez. Tél. 63.05.92, place de l'Horloge, ouvert tous les jours, sauf le lundi.

Musée postal d'Aquitaine. Tél. 63.08.81, place du Marchéieu.

Concours de pêche de la Saint-Jean

Dimanche matin 16 juin, dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, le Roseau macarien organise un grand concours de pêche sur les bords de la Garonne. Il est doté de 2 000 francs de prix.

Premier prix, 250 francs; 2^e prix, 200 francs; 3^e prix, 150 francs; 4^e prix, 100 francs. Plus de nombreux lots en nature.

Les engagements seront pris à partir de 9 heures, sur les lieux de pêche. A 10 heures, tirage au sort des places. De 10 h 30 à 11 h 30, concours de pêche. A 12 heures, dans la salle champêtre, aura lieu la distribution des coupes et des récompenses.

Un jeune Macarien blessé en Irak

Dans son édition du mercredi 12 juin (page 2), « Sud-Ouest » se faisait l'écho d'un accident survenu en Irak lors d'une démonstration de matériel par des militaires du 11^e Régiment d'artillerie de marine basé à la Lande d'Ouée, près de Rennes. Cet accident a causé la mort d'un adjudant du service technique de l'armée de terre, alors que sept soldats étaient blessés.

Parmi ces derniers, un jeune Macarien, Karim Cadi, fils du docteur Cadi, a été très gravement brûlé lors de l'explosion du stock de poudre placé à proximité du canon qu'ils essayaient. Karim Cadi

a été rapatrié en France et se trouve actuellement dans un hôpital parisien où son état s'est légèrement amélioré malgré des complications pulmonaires.

Nous lui souhaitons bon courage dans cette douloureuse épreuve et nous lui adressons tous nos vœux de prompt rétablissement.



Karim Cadi

Générosité

Dernièrement a été célébré en notre hôtel de ville, le mariage de M. Andrew-Morgan Danino avec M^{me} Jacqueline-Marie Poutays. A l'issue de la cérémonie, une coquette somme d'argent a été recueillie et remise au bureau d'aide sociale.

Que les généreux donateurs acceptent nos sincères remerciements et que les jeunes époux trouvent ici nos meilleurs souhaits de bonheur.

10461

MAISON DE RETRAITE DE SAINT-MACAIRE(33490)

(Capacité 99 lits)

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT AUX RÈGLES DE SÉCURITÉ

1^{re} tranche : mise en place d'un système de détection incendie, enclouement des escaliers, compartimentage des combles, désenfumage automatique zénithal.

MONTANT APPROXIMATIF : 500000 F HORS TAXES

APPEL A CANDIDATURES POUR APPEL D'OFFRES RESTREINT (PROCÉDURE D'URGENCE)

Répartition en 4 lots séparés, par ordre d'importance :

Lot 1 - DÉTECTION INCENDIE : obligation de présenter la candidature conjointe et solidaire du fabricant et de l'installateur.

Lot 2 - MENUISERIE et prestations en charpente, couverture, zinguerie (interventions en désenfumage et cloisonnement).

Lot 3 - MAÇONNERIE et PLÂTRERIE (reprises liées à l'enclouement et au compartimentage).

Lot 4 - ÉLECTRICITÉ (reprises liées à l'enclouement).

Période d'exécution des travaux : 15 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 1985 (date d'achèvement impérative).

Constitution des dossiers de candidatures : agrément détection du matériel utilisé pour le lot 1, qualification OPQCB ou QUALIFELEC, certificats hommes de l'art et toutes références utiles à l'appréciation du maître d'ouvrage.

Date limite d'envoi des candidatures : les candidatures devront être envoyées par pli recommandé ou dépôt direct contre décharge à M. le Directeur de la Maison de Retraite de Saint-Macaire (33490), au plus tard le **VENREDI 28 JUN à 18 heures**.

Renseignements complémentaires : M. BERROUET, APAVE du Sud-Ouest, zone industrielle, 33370 TRESSES, tél. (56) 86.84.67. M. BLASQUEZ, technicien du bâtiment, 46, rue Turenne, 33000 BORDEAUX, tél. (56) 44.61.76.



Une partie de l'auditoire avec les responsables du centre de Saint-Macaire, de la Sécurité routière.

Dans le cadre de sensibilisation et d'informations sur la campagne de Sécurité routière mis en place par le conseil général de la Gironde, une réunion débat s'est récemment tenue à Saint-Pierre-d'Aurillac, pour étudier les problèmes de la R.N. 113 dans la traversée du canton de Saint-Macaire, sans oublier les routes annexes.

Sous la présidence de M. Lafourcade, conseiller général, participaient aux débats : les ingénieurs de la D.D.E., la gendarmerie, la Sécurité routière, MM. Bila, Laporte, Etienne, M^{me} Magni, maires de Saint-Macaire, Caudrot, Saint-Martin-de-Sescats, Saint-Maixant; MM. Cadi et Paratge, du Centre de secours de Saint-Macaire, divers élus et représentants d'organismes intéressés par ce problème majeur de la sécurité routière.

Les grands axes du débat abordés : les infrastructures; l'état des véhicules; l'école de conduite; les nuisances; les schémas des accidents; l'automobiliste; la vitesse.

Le canton de Saint-Macaire « est en pointe » dans le secteur ac-

cident et pour 1985, le bilan risque d'être lourd : déjà quatre morts... en France la route tuant presque plus que la maladie.

Les responsables espèrent que la mise en place de cet itinéraire test fera prendre conscience de ce grave problème national.

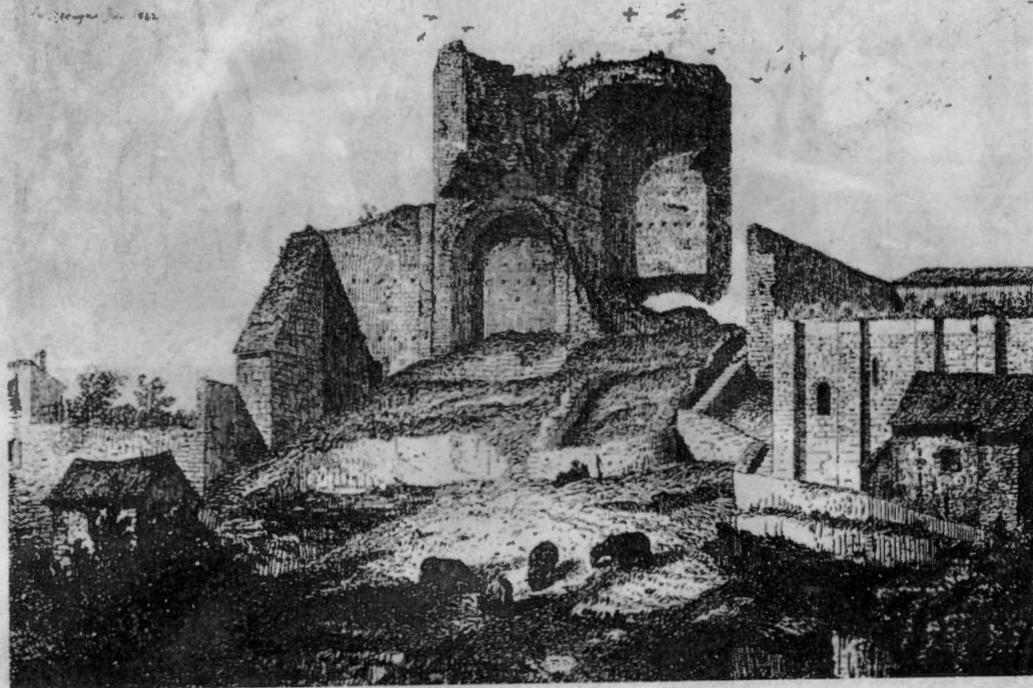


M. Lafourcade entouré des responsables de la D.D.E. (dont M. Garmy) et de la gendarmerie de Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE

MOUVEMENT SAUVEGARDE ET RÉNOVATION DE SAINT-MACAIRE

Dimanche 23 juin, à 17 heures, balade autour des fortifications



Les vestiges du donjon du château encore présents jusqu'au milieu du siècle dernier (dessin de Léo Drouyn) (Cliché « Sud-Ouest »)

Dans le cadre de ses rencontres autour de l'histoire locale, le mouvement Sauvegarde et rénovation de Saint-Macaire propose aux Macariens, amis, voisins et visiteurs de profiter des beaux jours pour voyager dans le temps... en se promenant dans l'espace.

En effet, quittant les sages discussions hivernales qui ont eu lieu à l'étage de l'hôtel de ville, le mouvement vous invite à quatre balades historiques d'été — une fois par mois, de juin à septembre — où vous pourrez vous oxygéner les poumons et dégourdir les jambes tout en poursuivant votre découverte de l'histoire villageoise.

Ainsi, dimanche prochain, ce thème retenu sera « Saint-Macaire, ville fortifiée ». Vous cheminerez le long des remparts, portes, poternes et traces du château; l'aspect architectural de ces ouvrages sera abordé par Jean-Marie Billa, tandis que Joël Baudet évoquera l'art militaire dont ils témoignent et les événements historiques — sièges et batailles, surtout — dont ils furent le théâtre. Rendez-vous donc au Prieuré, dimanche, pour le départ de cette promenade qui ne pourra donc être que... fortifiante, bien sûr !...

AUTRES RENCONTRES DE L'ÉTÉ

Les prochains rendez-vous se situeront le samedi 20 juillet, au soir, le dimanche 11 août dans

l'après-midi — nous vous en reparlerons — puis ce sera le « clou » de la saison, début septembre, autour du thème de la Garonne.

En effet, rappelons que le vendredi 6 septembre sera organisée une soirée diapositives consacrée à l'histoire de cette précieuse et parfois tumultueuse voisine (navigation, pêche, mais aussi inondation...), tandis que le dimanche 8, dans l'après-midi, vous vous embarquerez à Cadillac sur « l'Aliénor » et deviendrez ainsi, pour quelques heures, les navigateurs déjà évoqués l'avant-veille. Il est d'ores et déjà possible de réserver ses places chez une des personnes suivantes : M^{me} Guindeuil, M^{me} Lalanne, M^{me} Nguyen-Long (pharmacie), M^{me} Lachaise (café des Arts), M. Gratecap. Rappelons les prix : 50 francs pour les adultes, 25 francs pour les enfants.

SAINT-MACAIRE CITÉ TOURISTIQUE

Les touristes arrivent, les touristes sont là; afin de les bien recevoir — tradition d'hospitalité oblige — le mouvement et l'association le Prieuré ont ensemble mis en place une permanence d'accueil et d'information qui, depuis début juin, remplit fort bien son office. Située au rez-de-chaussée du Prieuré, elle est tenue par Isabelle Prouteau, que secondent,

à tour de rôle, plusieurs membres de l'association. Signalons aux Macariens qu'elle peut aussi leur être utile, puisqu'ils y trouveront des dizaines de dépliants sur les hauts lieux touristiques de Gironde, d'Aquitaine et de la France entière.

LA PLACE DU MERCADIOU : UNE RENOMMÉE INTERNATIONALE ?

C'est fort probable, puisque — et nous terminerons par ce tour d'horizon de ces activités — le Mouvement va faire éditer, dès la fin de ce mois — une affiche-poster représentant le « joyau » de la cité, et faisant mention, outre ses attraits architecturaux bien connus, de la présence en son sein de deux musées fort originaux : celui des P.T.T. — il n'en existe que trois en France — et celui des poissons des mers tropicales : les « caves-aquariums » de M. Rodriguez, dont la renommée ne fait que croître. Co-produit par ces deux établissements, l'association et la municipalité, ce document sera largement diffusé en France et au-delà, et pourra également être acheté, pour un prix modique, par tous les amoureux de Saint-Macaire... et ils sont nombreux, chacun le sait. Cette affiche sera présentée au stand de l'association, lors de la foire du Mercadiou, les 6 et 7 juillet : un dernier rendez-vous à noter !...

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

Avez-vous du feu ?



Le Groupe « Batterie-Percussion du Prieuré » s'exerçant en vue d'un passe-rues (Photo « Sud-Ouest »).

Phrase plutôt pour un fumeur !
Phrase plutôt cocasse quand il s'agit d'allumer... le feu de Saint-Jean ! Car, nous y sommes, nous y arrivons à grands pas... le temps, d'ailleurs, n'a pas l'air de s'en apercevoir, puisqu'il pleut, il « orage », comme tous les ans à la même époque ! Non ! Ne croyez pas que je joue perdant. Bien au contraire. Pour preuve, nous faisons un « pied de nez » à la pluie et l'Association du Prieuré prépare le feu de Saint-Jean hardiment, avec quelques petites innovations pour le plaisir de la musique. En effet, le 21 c'est la fête de la musique, le 23 c'est la Saint-Jean...

Permanence

L'architecte des Bâtiments de France tiendra une permanence le jeudi 20 juin, à la mairie de Saint-Macaire, de 9 h 30 à 12 heures.

Coupure d'eau

Le service des eaux SOGEDO informe ses abonnés de Saint-Macaire, des cours Victor-Hugo, place du 19-Mars, rue Amiral-Courbet, rue des Cordeliers, rue Carreyrotte, qu'une coupure d'eau aura lieu ce jeudi 20 juin, à partir de 8 heures.

alors tranchons là le problème, unissons nos intentions et fêtons le samedi 22 juin au soir le feu de Saint-Jean avec musique en bandoulière...

Dès 20 h 30, la musique lancera la fête, avec une ripataoulère conduite dans les rues de Saint-Macaire avec notamment Christian Vieussens, Philippe Langel et Jacques Ducau aux sons des fifres et tambours. Ce passe-rues aura pour originalité de vous conduire en des lieux et places où il se passera des animations plus particulières. Ainsi les places du 19 mars, Tourny, Mercadiou et Chateaudun se verront agrémentées d'expositions (peintures de Joëlle Boudie, tissages de François Merlet) ou de duo poésies-danses (Sylvie Dufour et Patricia Abdou el Agnou), ou d'un trio musical (Jean-Pierre Bertin, Jean-Charles Berna et Jean-Marc Dupuy). Ce passe-rues nous conduira de retour sur la place de l'église où vers 22 heures le feu devait être allumé pour fêter le jour le plus long de l'année.

La Ripataoulère cédera alors sa place aux animateurs de la soirée dansante, c'est à dire ce groupe que bon nombre de macariens

avaient bien apprécié l'an passé : « Accordéon-Club de Cenon ». Vous vous souvenez, sans doute, non seulement de la jeunesse de ce groupe (une quinzaine d'accordéoniste de 12 à 20 ans), mais aussi de leurs qualités de musiciens pour qui valse, tangos, pasos n'avaient pas de secrets, de même que rock, et danses plus actuelles. Bref, un groupe qui comme l'an passé nous promet une soirée de joie et de gaieté, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ce n'est pas tous les jours la Saint-Jean !

Si vous êtes quelque peu assoiffé ou affamé par la danse ou les sauts que vous aurez faits au dessus du feu, vous pourrez vous rafraîchir et vous rassasier auprès du buffet-buvette installé par le Prieuré. Et s'il pleut, direz-vous ? Qu'à cela ne tienne... pour danser, il suffit d'un lieu couvert, nous irons donc à la salle des fêtes pour danser et nous restaurer. Et si jamais, il s'arrête de pleuvoir pendant la soirée, comme par l'an passé, nous irons sur le coup de minuit, en tambours et accordéons, l'allumer ce feu de Saint-Jean et lui danser notre joie d'avoir enfin vu le ciel s'arrêter de pleurer !

Comité local pour la paix

Le Comité local pour la paix a recueilli le vote de près de 1 000 personnes qui ont tenu à affirmer leur volonté de paix. Ceux qui n'auraient pu faire parvenir leur bulletin peuvent encore les remettre aux militants du comité jusqu'au 22 juin, date à laquelle les bulletins seront collectés au plan national.

Ce 22 juin a lieu à Bordeaux une fête de la paix. Le comité invite tous ceux qui veulent y participer à se regrouper samedi 22, à 13 h 45, au foirail, à Langon, pour un départ en caravane pour la place de la Victoire, à Bordeaux, c'est là que se tiendra la manifestation régionale organisée par l'Appel des Cent.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes Moulin-Burdeau, Lanneau, Tilleuls, Gare, Paillet, le lundi 24 juin, de 12 heures à 14 heures, pour travaux.

SAINT-MACAIRE

21/6

Distribution des sacs poubelles

Une distribution gratuite de sacs poubelles sera effectuée à la mairie, du lundi 24 juin au vendredi 28 juin inclus aux horaires suivants: de 9 heures à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Le samedi 29 juin sera le dernier jour de distribution le matin seulement de 9 heures à 11 h 30.

Feu de Saint-Jean 1985

Vu la demande présentée par l'Association le Prieuré à l'effet d'organiser une manifestation le samedi 22 juin, il est porté à la connaissance de la population que par arrêté municipal en date du 18 juin, la circulation et le stationnement des véhicules de tous genres sont interdits du samedi 22 juin à 20 h 30 au dimanche 23 juin à 4 heures, sur la place de l'Eglise.

Tous sur la place ce soir pour la Saint-Jean

Ce soir, c'est la fête du feu qu'il ne faut pas manquer, même si le temps est grincheux. S'il pleut, bien sûr, nous irons à la salle des fêtes pour danser, dès 21 h 30 aux sons de l'Accordéon-Club de Cenon, avec ses quinze jeunes accordéonistes qui vous offriront, pour danser, de la musique pour tous les goûts et tous les âges. Si le temps est seulement couvert, sans risques de pluie, nous assurerons le programme prévu, à savoir :

Dès 20 h 30, passe-rues avec tambours et fifres. Animations sur les places (chants, danses, expositions, musique) : place du 19-Mars, place Tourny, place du Mercadiou, place Chateaudun.

Vers 21 h 30, retour du passe-rues sur la place de l'Eglise : allumage du feu de Saint-Jean, soirée

Mouvement à la Brigade de gendarmerie

Le gendarme Raymond Dubil, qui était parmi nous depuis le mois d'avril 1980, a quitté Saint-Macaire au mois de mai pour être muté, sur sa demande, au groupement de gendarmerie de Guyane. Il avait su s'adapter à la population et il ne laisse que des regrets parmi ses camarades. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans son nouveau poste.

Il est remplacé par le gendarme Dominique Poindron, âgé de 28 ans, et ayant déjà de nombreuses années de service. Venant de la brigade de La Souterraine (Creuse), nous lui souhaitons la bienvenue dans notre cité en espérant qu'il se plaira dans sa nouvelle résidence.

dansante avec le groupe des jeunes accordéonistes de Cenon.

Que la soirée se passe sur la place de l'Eglise ou à la salle des fêtes, un buffet-buvette est prévu par l'association du Prieuré, organisatrice de cette manifestation gratuite pour tous. Alors pas d'hésitation, venez danser et vous amusez jusqu'à l'aube, pour fêter le jour le plus long de l'année.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant, photos, publicité. Jean Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 63.33.52.

A NOTER

Dépt. M. Jouanne, place de l'Horloge.
Sous-dépt. R. Querre, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 22 juin. A 19 heures, messe anticipée à Saint-Sauveur.

Dimanche 23 juin. A 9 heures, à Saint-André-du-Bois. A 11 heures, grand-messe chantée à Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

Service des eaux. S.O.G.E.D.O., rue Bergoing, tél. 63.05.56.

Le maire. Tous les samedis de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.09.64.

P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.
Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.
S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

URGENCES

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulance. Mirambet, à Bazas, tél. 25.02.37.

Médecin. Docteur Gourrin, à Langon, tél. 63.03.76.

Pharmacie. Dimanche 23, Rassat à Langon, tél. 63.12.41. Lundi 24, Nguyen-Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Docteur de Peretti, à Langon, tél. 62.38.67.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05. Verdélais : M^{me}

Visite du Vieux-Saint-Macaire

Les amoureux du Vieux-Saint-Macaire pourront, dimanche 23 juin, à partir de 17 heures, cheminer le long des remparts, portes, poternes et traces du château, dans le cadre d'une animation proposée par le mouvement Sauvegarde et rénovation de Saint-Macaire. J.-M. Billa abordera l'aspect architectural, tandis que Joël Baudet évoquera les événements historiques se rattachant à ces pierres. Départ de la promenade à 17 heures au Prieuré.

Durbecq et Prévostg. tél. 63.26.99.
Saint-Macaire : M. et M^{me} Brau, allées de Tourny, tél. 63.40.21. Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.
Gendarmerie. De Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque, Syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65.

Caves aquariums Rodriguez. Tél. 63.05.92. Place de l'Horloge. Ouvert tous les jours, sauf le lundi.

Musée postal d'Aquitaine. Tél. 63.08.81. Place du Marchédieu, ouvert tous les jours (sauf mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30).

Visite guidée et commentée des fortifications, dimanche 23 juin à partir de 17 heures.

Distribution des sacs poubelles

Une distribution gratuite de sacs poubelles sera effectuée à la mairie, du lundi 24 juin au vendredi 28 juin, incluse aux horaires suivants : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Le samedi 29 juin sera le dernier jour de distribution, le matin seulement, de 9 h à 11 h 30.

Rappelons que durant ces journées, il sera attribué un nombre de sacs poubelles correspondant aux besoins d'une année entière.

Tombola de la Saint-Jean

Voici les numéros gagnants de la tombola des fêtes de la Saint-Jean :

- 0074 0262 0366 0474 0714 0775 1027
- 1096 1186 1445 1487 1603 1903 2022
- 2517 2658 3116 3213 3375 3387 3358
- 3689 4159 4734 5428 5493 5836 5943
- 6144 6230 6347 6933 7024 7124 7777
- 7909.

Les lots sont à retirer chez M. Réau, allées de Tourny.

Concours des villages fleuris



M. J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire avec les lauréats, M. Reghenaz, M^{me} Dubédât et Chapoulie, M^{me} Saillan. (Cliché « Sud-Ouest ».)

Blacons fleuris : 1. M^{me} Lise Chapoulie, cours de la République.

Façades fleuries : 1. M. et M^{me} Saillan, rue Chanzy; 2. M^{me} Chapoulie, cours de la République; 3. M. et M^{me} Bertrand, rue du Thuron; 4. M^{me} Saussin, rue d'Aulède; 5. M^{me} Labarde, cours de la République; 6. M. et M^{me} Blin, rue d'Aulède; 7. M^{me} Greletty, rue d'Aulède; 8. M. et M^{me} Antico, cours de la République; 9. M. et M^{me} Michel Armand, rue d'Aulède; 10. M. et M^{me} Labadie, place du Marché-Dieu.

Autres lauréats : M. et M^{me} San José, rue de l'Eglise; M^{me} Baurès, rue Carnot; M. et M^{me} Jean Armand, rue d'Aulède.

Jardins visibles de la rue : 1. M^{me} Dubédât, chemin du Moulin; 2. M. et M^{me} Deghenaz, rue Bergoing; 3. M. et M^{me} Descos, cours du 30-Juillet; 4. M. et M^{me} Darcos, cours du 30-Juillet; 5. M. et M^{me} Lague, ancienne 113; 6. Maison de retraite; 7. M. et M^{me} Tauzin, place Tourny; 8. M. Bonnin, cours du 30-Juillet; 9. M. et M^{me} Beaugé, cours du 30-Juillet; 10. M. et M^{me} Duprat,

cours du 30-Juillet; 11. M. et M^{me} Charritté, rue Louis-Blanc; 12. M. et M^{me} Lévêque, chemin du Moulin; 13. M. et M^{me} Castaingt, cours du 30-Juillet; 14. M. et M^{me} Douillet, cours de la République; 15. M. et M^{me} Georges Bouey, rue Chanzy; 16. M. et M^{me} Héchinger, cours du 30-Juillet.

Autres lauréats : M. et M^{me} Cazeau, chemin des Cannevelles; M. Espiaut, chemin du Moulin; M. et M^{me} Martin, cours du 30-Juillet; M. et M^{me} Labrousse, cours du 30-Juillet; M. et M^{me} Lartigau, rue Bergoing; M. et M^{me} Pyrckz, chemin du Moulin; M. et M^{me} Descamps, rue Bergoing.

Tous les lauréats classés ont reçu une magnifique plantation offerte par les maisons Peyriguey et Bontemps, fournisseurs habituels de la commune, des mains du maire le dimanche 16 juin à 11 h 30 à la mairie.

Le jury était composé de M^{me} Domecq, Jeantieu, Darroussat, Cadi, M. Fauriat, Chavaneau, Labarrière et du jardinier principal de la ville de Langon, M. Souget.

SAINT-MACAIRE

25/6

24279

Rech. à **SAINT-MACAIRE**

4 femmes, jeunes filles désirant préparer un emploi de **DACTYLO ou STÉNO**

Tél. (56) 93.03.90
Inst. Privé Scheidegger

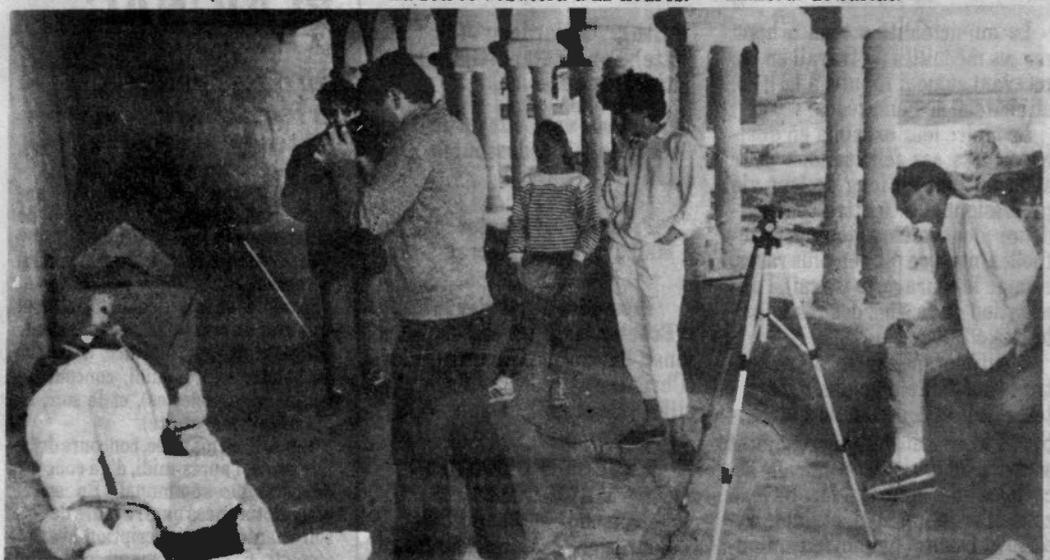
Festival au ciné-club Toulouse-Lautrec

Festival mardi au collège Toulouse-Lautrec où le déjà célèbre ciné-club présentera quatre de ses créations : « Une journée de Carole », « la Mare » (diffusée sur

FR 3 le 26 avril dernier), « le Jeu du hasard » en première partie et un long métrage en deuxième partie « I love her ».

La soirée débutera à 21 heures.

Rappelons que M. Bourbon, animateur du ciné-club et ses jeunes disciples ont déjà obtenu deux salamandres d'or au festival du film amateur de Sarlat.



L'équipe en action lors d'un tournage au prieuré de Saint-Macaire (Cliché « Sud-Ouest »)

FOIRE DU MERCADAIS

Signe particulier : place à arcades



La place lors de la quatrième édition du Mercadiou (cliché « Sud-Ouest »)

Réunie en assemblée générale le 21 juin dernier, l'Association des commerçants artisans et professions libérales a arrêté les grandes lignes de la 5^e Foire du Mercadiou qui se déroulera le samedi 6 et dimanche 7 juillet prochains.

Sur le plan du contenu, deux faits nouveaux sont à signaler. La salle des fêtes municipale accueillera une exceptionnelle exposition de maquettes et figurines miniatures, venues de toute la région, manifestation originale suscitée évidemment par « le Grogard ». Le pôle « restauration de l'habitat » occupera l'angle de la place contigü à l'ancien immeuble du Sacré Cœur avec outre les artisans de l'A.C.P.L. et les architectes, un stand chaîne gaz et une présentation du tout dernier né des groupements « Les artisans du pays macarien ».

Sur le plan de l'occupation de l'espace, un retour en arrière, tout sera rassemblé sur la place à ar-

cadés, si ce n'est le manège place Carnot et l'exposition de maquettes. Ainsi, après un débat très partagé, les trois exposants de voitures rejoindront-ils le centre du Mercadiou, côté Thuron.

Comme chaque année, les animations parallèles seront assurées par le Prieuré (théâtre et danse), la pétanque (concours place Tourny), le Roseau Macarien (concours réservé aux jeunes), le Ramier Langonnais (lâcher de pigeons), l'A.C.P.L. elle-même (lâcher de montgolfière).

Les macariens et les habitants du pays macarien retrouveront avec plaisir Régine Desforges qui viendra signer le troisième roman situé dans notre région à la Libération. Par contre, ils ne reverront pas cette année Catherine Lalumière que sa charge de ministre des affaires européennes a obligé à se décommander tout récemment.

Restent les habituelles agapes

du ventre et de l'esprit, le samedi soir, au Prieuré (buffet campagnard et spectacle sud-américain), le dimanche soir sur la place (repas gastronomique et animation dansante) et tout au long de la foire la possibilité de se restaurer sur place et sous tente.

En conclusion, il faut signaler évidemment le clou de ces journées, à savoir la brocante qui passeusement et magnifiquement occupera les cornières ou embans du Mercadiou.

Permanences du conseiller général

Jean Lafourcade, conseiller général du canton se tiendra à la disposition des administrés, vendredi 28 juin, de 15 h à 16 h, à Saint-Martial et samedi 29 juin, de 17 h à 18 h, à Saint-Martin-de-Sescas, dans la salle de la mairie.

Permanence

Le C.E.R.E.L. - A.R.I.M. (O.P.A.H.) tiendra une permanence ce mercredi 26 juin, à la mairie de Saint-Macaire, de 14 h à 16 heures.

064805

28/6

Le D^r Dominique RONTEN-PEYRONNIN
vous fait part de la prise de succession du D^r DARZACQ et de son association à SAINT-MACAIRE à partir du 1^{er} juillet 1985
Tél. 63.15.76
LUNDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI 9h - 10h
LUNDI, MERCREDI 17h - 19h
MARDI, VENDREDI 13h30 - 15h
et sur rendez-vous

PÊCHE

Résultats du concours de la Saint-Jean

Trente-huit pêcheurs s'étaient réunis sur les bords de la Garonne pour disputer le traditionnel concours de pêche de la Saint-Jean. Les eaux encore froides ne permirent pas de pêche miraculeuse et seulement 44 poissons furent pris par les pêcheurs malgré les appâts et les amorces de plus en plus sophistiqués.

(5 poissons); 4. Bernard Labouille (5 poissons); 5. Roger Queyron (3 poissons); 6. Jean Lopez (3 poissons); 7. Michel Perot (2 poissons); 8. Hervé Tarne (2 poissons); 9. Alexandre Lopez (2 poissons); 10. François (2 poissons).

Bernard Labouille, premier Macarien, a reçu le magnifique trophée offert par la municipalité.

CLASSEMENT

1. Peyre (7 poissons); 2. Cuch (5 poissons); 3. Vincent Lopez

Sortie de la pétanque



M. Labouille lit le palmarès. A gauche, M. Peyré, gagnant du concours de pêche.



M. Labouille, premier des Macariens, reçoit le trophée offert par la municipalité des mains du président Queyrón (Photos J. Sanche)



Une dégustation de pineau fort appréciée ! (Photo J. Sanche)



Pique-nique sous les ombrages (Photo J. Sanche)

Le voyage scolaire : un avant-goût de vacances

Vendredi 19 juin, les élèves des classes primaires de Saint-Macaire, accompagnés de leurs maîtres et de quelques parents, effectuaient leur voyage annuel. Deux cars du S.I.S.S. de Langon amenaient tout ce petit monde d'abord à Bazas.

La visite de la cathédrale très ancienne commentée par les maîtres permettait aux enfants de poser de nombreuses questions et de bénéficier d'une leçon d'histoire très intéressante.

Les promeneurs prenaient la route de Casteljalous où les attendait le lac de Clarens très bien aménagé. Divisés en quatre groupes, très bien surveillés, les enfants prenaient un bain très apprécié malgré la température pas très clémente.

Les appétits étant ouverts par cette baignade, les casses-croûtes étaient pris d'assaut et disparaissaient rapidement. Une promenade à pied autour du lac aidait la



Les jeunes élèves se baignant dans le lac de Clarens (Photo J. Sanche)

digestion avant le retour à Saint-Macaire.

Une bonne journée de détente sentant les vacances prochaines !

Il y a quelques jours, la Pétanque macarienne organisait sa sortie annuelle. Une soixantaine de personnes partait de bon matin avec un car et des voitures suiveuses pour le lac de Montendre, en Charente-Maritime.

Après deux heures de route, un casse-croûte réparateur permettait aux joueurs d'entamer le concours inter-licenciés avec ardeur, concours qui se terminait vers les 17 heures, après un long entracte pour le repas de midi.

Il était gagné par Labouille-Albizu devant Duprat-Raymond Lartigue.

Après l'effort, le réconfort ! Une dégustation de pineau était programmée dans un chai des environs, permettant de rapporter quelques bouteilles du cru. Une journée réussie, malgré un temps mitigé. A l'an prochain !

Foire du Mercadiou : accompagnements et accommodements

17

Comme chaque année, la Foire du Mercadiou sera ponctuée de moments centrés sur la rencontre et la bonne humeur.

Le samedi 6 juillet au soir, le Prieuré accueillera la mi-temps de la foire autour d'un buffet campagnard copieux, déployé dans l'écrin de la colonnade du cloître. Le Jazz New Orleans sera au menu pour compléter les plaisirs de la bouche : le quartet Croque-notes conduira les convives dans une revue complète des racines même de la musique née dans le sud profond des Etats-Unis.

Puis, événement singulier dans la vie macarienne, les sons de l'Amérique latine surgiront sur le podium s'étalant au pied de l'église Saint-Sauveur. La culture andine n'est pas un musée d'anthropologie mais quelque chose de dynamique, en évolution permanente. Des chants et des rythmes du Brésil, du Chili, de Bolivie, du Vénézuéla et d'Uruguay constitueront l'armature d'un pro-

gramme vif et coloré susceptible de séduire tous les publics.

L'Argentine sera représentée par trois musiciens tous originaires de ce pays. Le chant sera le support central du spectacle et tous les instruments de musique seront utilisés : flûte des Andes aussi bien que guitare acoustique, « charango » aussi bien que percussions, etc. C'est dire que la tradition comme le présent et l'avenir seront évoqués, avec les textes de Pablo Neruda ou d'Atahualpa Yupanqui. En somme, une incursion dans une culture différente marquée du sceau de l'intensité et de l'émotion sans omettre l'enthousiasme de la fête, une soirée prometteuse avec les guitares de Garau et Millet, la flûte d'Anibal Bresco. La participation aux frais est limité à 30 francs pour le spectacle seul, 60 francs pour l'ensemble buffet-spectacle.

Le dimanche 7 juillet en soirée, la place des Arcades vibrera au rythme du repas dansant, clôturant traditionnellement la foire.



Anibal Bresco à la flûte (Cliché «Sud-Ouest»)

Cette année il s'agira d'un hymne à la gastronomie composé par le couple Lachaize du restaurant des Arts; c'est pourquoi l'écot de chaque convive sera porté à 80 francs.

Les réservations peuvent être d'ores et déjà prises auprès de la présidente de l'A.C.P.L., M^{me} Be-douret, tél. 63.46.42.

Un créa pêché en Garonne



Les heureux pêcheurs, M. Mesure, Luflade fils, Luflade père présentent leur prise (Photo J. Sanche)

Voyage des Amis du Bas-Pian

Le comité des Amis du Bas-Pian rappelle que son voyage annuel aura lieu les 20, 21 et 22 juillet, en Bretagne et au Mont Saint-Michel. Il reste quelques places disponibles. Les personnes intéressées peuvent toujours se faire inscrire chez M. Campodarve,

rue Bergoing, 33490 Saint-Macaire, tél. 62.27.33.

Le comité rappelle qu'aucun encaissement ne sera effectué dans le car. Les personnes déjà inscrites et qui ne l'auraient pas encore fait sont priées de régler leur participation à la même adresse.

Il y a quelques jours, en pêchant l'alose, M. Raymond Mesure, pêcheur professionnel macarien, a eu la joie d'apercevoir dans son filet un créa. Aidé par M. Luflade et son fils, il a ramené sur la rive ce magnifique poisson. Evénement rare dans ce coin de Garonne ! (« Il y a neuf ans que je n'en avais pas pris », nous a déclaré M. Luflade). Immédiatement alerté, le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts (CEMAGREF) est venu récupérer cette femelle d'un mètre environ,

pesant une trentaine de kilos. En effet, cet organisme s'occupe en particulier de la reproduction artificielle de l'esturgeon. Les esturgeons capturés lui sont remis pour recueillir la laitance et les œufs. Ainsi, deux kilos d'œufs de la femelle pêchée à Langon ont été fécondés et il faut attendre le début de l'automne pour savoir les résultats de cette fécondation. En attendant, toutes nos félicitations aux heureux pêcheurs !

J. S.

Portes ouvertes à la cantine scolaire ^{1/7}



M. Chabanne, président des parents d'élèves, s'informe auprès des jeunes élèves (Photo J. Sanche)

La journée portes ouvertes à la cantine scolaire a subi le même échec que la première programmée il y a quelques mois. Pourquoi ce désintérêt des parents vis-à-vis d'un des cadres de vie de leurs enfants ?

Pensent-ils que tout marche très bien et qu'ils n'ont aucune raison de se déplacer ? Difficile de répondre à ces questions. Les personnes qui ont fait l'effort de venir assister à la préparation des repas et aux repas lui-même ont

pu se rendre compte qu'il se posait un problème de bruit, les salles étant mal insonorisées depuis la

construction. Des projets sont en cours pour une amélioration, mais sont coûteux. A suivre !

SAINTE-^{2/7} MACAIRE

Les médias à l'heure de la Foire du Mercadiou

La Foire du Mercadiou sera « couverte » par les médias : Radio Bordeaux Gironde achèvera sa première semaine de programme estival à Saint-Macaire. En effet, l'ancienne station de France Inter va effectuer un périple girondin par tous les moyens de locomotion et commencera par le Bazadais. Arrivant de Castets-en-Dorthe et Saint-Pierre-d'Aurillac à vélo, le reporter arrivera à Saint-Macaire le jeudi soir 4 juillet pour prendre le pouls de notre cité et de la Foire. Toute la matinée du vendredi 5 juillet sera consacrée à une émission centrée sur la foire du Mercadiou à partir d'une caravane placée devant la mairie, allées des Tilleuls.

SAINTE-MACAIRE ^{3/7}

Cinquième foire de Mercadiou

Première exposition de « figurines ». — Quand on y réfléchit bien, Saint-Macaire ne peut se targuer certes d'avoir un tissu commercial comparable à celui de Langon mais reconnaissons bien qu'il ne manque ni de diversité ni d'inauguration.

C'est ainsi qu'il y a un an, l'époux d'une macarienne ouvrait une boutique pour moitié salon de coiffure hommes et pour moitié atelier de fabrication de maquettes et figurines miniatures sous une enseigne fort significative : « Le Gronard ».

Pour commercialiser une fabrication artisanale destinée d'abord à des collectionneurs, il faut suivre les manifestations spécialisées c'est ainsi que l'on s'intègre à la fraternité des professionnels de la miniature.

Le Gronard a donc proposé à l'A.C.P.L. d'inviter ses confrères à exposer leurs magnifiques et rarissimes productions dans la salle des fêtes et ce, à l'occasion de la foire du Mercadiou. Ce ne sont pas moins d'une quarantaine de tables qui seront nécessaires à l'exposition : ainsi le public pourra-t-il découvrir aussi bien des scènes du siège d'Alésia ou de la bataille de Tobrouk, l'harnachement des chevaliers du Moyen Age comme l'accoutrement des soldats du Premier Empire, le tout... en modèle réduit.

L'entrée sera libre durant toute la durée de la foire.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, le jeudi 4 juillet, à 21 heures.

A l'ordre du jour : programme de voirie et d'amélioration des places, Camping des Grottes, questions diverses.

Comme d'habitude les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Le 14 juillet du comité des fêtes

L'animation de la ville se poursuit presque sans interruption, à peine les flonflons de la Saint-Jean éteints, le comité des fêtes propose un souper dansant pour la soirée du 13 juillet. Ce repas collectif est ouvert à tous et se tiendra sous les ombrages de la place Tourny. C. Darroussat et Y. Chavaneau se feront un plaisir, de vous documenter sur ce sujet agréable, par le contact humain et l'ambiance créée ; ils recevront également vos inscriptions et règlement.

Un circuit touristique très pittoresque est prévu pour les 24 et 25 août : vallée de la Dordogne jusqu'à Saint-Flour, retour par le pays noir, Decazeville, vallée du Lot. Inscriptions chez C. Darroussat, tél. 63.20.91.

Fêtes de la Saint-Jean :



L'album de famille sujet de commentaires et d'attentions (Clichés « Sud-Ouest »)

tribution municipale aux festivités annuelles. Comme toujours, il s'agissait pour elle d'impulser un mouvement dont la réussite dépendait des Macariens eux-mêmes.

Après plusieurs appels, ce sont deux cent soixante photographies qui ont été apportées, photocopiées et agrandies à la mairie : une cinquantaine d'« archivistes » macariens ont participé à la collecte.

Beaucoup d'autres documents sont encore inédits car tout le monde n'a pas pensé à s'exprimer à cette occasion : c'est pourquoi un second numéro sera indispensable.

Au travers de la vie scolaire, de la vie associative, laborieuse, militaire, à travers les festivités passées, le défilé des photographies a permis de retrouver l'atmosphère d'un passé récent, puisqu'il se limite globalement au début du siècle. Ainsi peut se mesurer l'ampleur du changement que peut connaître une commune sur un peu moins d'une centaine d'années, ainsi peut se vérifier que Saint-Macaire a toujours été et doit être en mouvement.

Petit détail technique : les photos auraient mérité d'être légendées du nom des personnes photographiées. Cette absence a conduit les plus experts en mémoire locale à désigner du doigt les figures représentées à l'intention des novices... et à faire chuter souventes fois les panneaux d'exposition. « Que ça fait plaisir de

« Que ça fait plaisir de revoir tous ce monde », telle est l'exclamation unanime qui a fleuri sur les lèvres des Macariens lorsqu'ils découvraient chaque feuillet du premier numéro de leur album de famille.

C'était la Saint-Jean et la commission information et relations extérieures avait choisi d'apporter sur ce thème la contri-



La Vaillante déployée devant le centre de secours



Le toro de fuego environné de feux de Bengale

« Que ça fait plaisir »

retrouver les animations traditionnelles de la Saint-Jean.»

Après la retraite aux flambeaux solidement conduite par la Batterie-Fanfare de Barsac, le samedi soir, la Vaillante a encore une fois séduit le public l'après-midi du dimanche : la qualité du répertoire

et la densité instrumentale de la formation langonnaise ne lassent pas d'étonner tant leur niveau est élevé.

Le lundi soir la clôture de la Saint-Jean 85 a été confiée au toro de fuego habituel qui a gravité autour de l'ancienne place du marché aux cochons.

SAINT-MACAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Circulation et équipement de la salle

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 6 juin dernier, à 21 heures, en présence de onze conseillers municipaux, trois autres ayant donné pouvoir de vote, sous la présidence du maire (public constitué de cinq personnes).

Plan de circulation et de stationnement. — MM. Falissard et Chavaneau ont exposé au Conseil le résultat des consultations opérées auprès de la gendarmerie, des services de l'équipement, du centre de secours, du S.I.C.T.O.M., de la maison Barnieu (mise à l'essai d'un semi-remorqueur sur les nouveaux sens uniques), enfin du public par la dernière réunion du 4 juin.

Dernières modifications du projet initial proposées par la commission aménagement et équipement : maintien de la circulation à double sens rue Carnot de la place du Mercadiou à la place de l'Eglise via la place Château-dun; établissement d'un sens unique dans le sens de la descente rue Amiral-Courbet; établissement du sens unique rue Chanzy dans le sens cours de la République; rue Bergoeing; maintien du double sens rue Louis-Blanc avec stationnement interdit.

Foire du Mercadiou arrêté municipal

Pendant toute la durée des manifestations, du samedi 6 juillet (6 heures) au dimanche 7 juillet (22 heures), la circulation et le stationnement des véhicules de tous genres sont interdits : place du Marché-Dieu, rue Carnot (dans la portion comprise entre la rue de l'Eglise et la place du Marché), et rue de l'Eglise (pour la partie située entre la place du Général-de-Gaulle et la rue Carnot).

Durant la même période, la circulation et le stationnement des véhicules de tous genres sont interdits, sauf pour les riverains, dans les rues et places suivantes : rue Yquem, rue Virac, rue du Thuron, rue du Collège, rue de la Benaige, place Château-dun, rue du Port-Nava et rue Carnot (pour la partie située entre la place du Marché-Dieu et la place Château-dun).

Pendant ces deux jours, un sens unique sera instauré rue de l'Eglise. La circulation se fera dans le sens angle rue d'Aulède-place de l'Eglise.

Les voies d'accès aux différentes rues et places désignées ci-dessus seront barrées et un service d'ordre sera mis en place sous la responsabilité de l'association organisatrice.

Concours de pêche pour les enfants

Dans le cadre de la Foire du Mercadiou, le Roseau Macarien organise un concours de pêche réservé aux jeunes pêcheurs (garçons et filles) de la société ayant moins de 16 ans. Ce concours sera entièrement gratuit et doté de lots de valeur pour tout le monde.

Engagement sur les lieux de pêche à 9 heures. Début du concours à 10 heures.

Distribution des lots, à 12 heures, place du Mercadiou.

Cette ultime version est adoptée à l'unanimité moins une abstention. Elle sera mise en application dès qu'aura été mise en place la signalisation correspondante. Le maire conclut en rappelant l'esprit qui a présidé l'élaboration de la démarche, à savoir la double nécessité de faciliter l'accessibilité de la vieille ville pour les quatre roues et d'élargir ultérieurement les espaces publics à vocation exclusivement piétonnière.

Equipement salle des fêtes. — A l'unanimité, le Conseil a adopté les devis suivants correspondant à l'équipement de la salle des fêtes : 13 033,37 F T.T.C. pour une sonorisation permanente et fixe (devis carrière, Saint-Macaire), 15 649,33 F pour l'achat de trente tables et d'un chariot de rangement (devis SEREM, Juranchon). En outre, a été adopté un supplément de travaux de 3 661,50 F pour l'établissement d'une dalle de récupération des eaux pluviales sur la rotonde (devis Cosson et Simonnet, Saint-Macaire), le tout entrant dans l'enveloppe de travaux initialement prévue.

Projets associatifs. — Le maire expose la requête formulée par l'association le Prieuré portant sur l'octroi d'une subvention de 1 200 francs destinée à l'organisation de la manifestation gratuite du feu de Saint-Jean, ceci après avis favorable du G.A.S.M. La subvention est accordée à l'unanimité moins deux abstentions.

A l'unanimité, le Conseil réitère sa volonté d'assimiler l'organisation du feu de Saint-Jean à celle du 14 juillet par le Comité des fêtes et décide de reconduire annuellement sa prise en charge.

Le maire donne lecture ensuite des attendus de la demande présentée par le monument pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire et portant sur l'impression de deux mille affiches quadrichromies destinées à promouvoir Saint-Macaire sur le plan touristique. Il indique que cette sollicitation résulte d'une longue réflexion conduite au sein d'un groupe de travail formé de l'A.C.P.L. du Prieuré et du Mouvement de sauvegarde, dans lequel M. Tremea représente le Conseil. D'ores et déjà, le groupe de travail a secrété deux projets autofinancés : édition d'un dépliant de renseignements pratiques à l'usage des visiteurs (financé par l'A.C.P.L.), organisation d'une permanence d'accueil des visiteurs au Prieuré (assurée par le Mouvement de sauvegarde et le Prieuré). Le projet de montage financier pour l'édition de l'affiche prévoit une participation à l'association à hauteur de 2 000 francs, et du Musée postal et des Caves Aquariums respectivement de 1 000 francs chacun. La requête porte donc sur une contribution communale de 3 500 francs. Le bureau municipal souhaite doter cette initiative d'une somme de 7 500 francs, autorisant un tirage numériquement supérieur d'affiches, en raison de l'intérêt culturel et économique du projet, de son contenu pluri-associatif et de la qualité de la démarche préalable. Le Conseil municipal ratifie immédiatement ce point de vue à l'unanimité.

Comité local pour la paix. — Le maire fait état du désir du comité local pour la paix d'utiliser la mairie pour installer une urne pendant les samedis et dimanches de Saint-Jean afin de recueillir les signatures se joignant à l'appel des Cent. Il rappelle que plusieurs conseillers municipaux et lui-même ont déjà signé à titre personnel cet appel.

M. Lagahuzère pense qu'il faut aller plus loin et que le Conseil municipal s'engage dans la démarche par une délibération. Le maire répond que à ses yeux il faut savoir distinguer la position personnelle d'un élu qui n'engage que lui-même et la position du Conseil municipal qui engage, malgré eux, l'ensemble des Macariens.

M. Tremea ajoute que, pour éviter cette confusion, il lui semble indispensable que les conseillers engagés sur l'appel des Cent dont lui-même, ne participent pas au gardiennage de l'urne.

M. Chavaneau s'élève contre une mesure qui pourrait signifier un contrôle du militantisme politique d'un élu par le Conseil municipal.

Le maire précise que le problème n'est posé que par l'utilisation de la mairie. Il conclut le débat en insistant sur la nécessité de mettre en évidence la dimension politique des problèmes de gestion communale qui doivent faire l'objet d'une discussion permanente au lieu d'être relégués dans l'évidence technique ou oubliés derrière le débat politique national.

Par huit voix contre deux et une abstention, le Conseil demande à ses membres signataires de l'appel des Cent de ne pas participer au gardiennage de l'urne déposée en mairie les 15 et 16 juin.

Autres sujets traités. — A l'unanimité moins une abstention, Jean-Luc Beylard a été désigné pour occuper le poste de T.U.C. laissé vacant par Thierry Armand, titulaire d'un contrat de travail.

A l'unanimité, il a été décidé de renouveler l'embauche d'un ouvrier d'entretien à titre temporaire pour la période estivale.

A l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur la vente Artigueberre, place du Général-de-Gaulle.

A l'unanimité moins deux abstentions, Alain Falissard et Yves Chavaneau ont été désignés comme délégués suppléants au syndicat d'assainissement.

A l'unanimité, la participation communale par jour et par enfant utilisateur du centre aéré de Saint-Pierre-d'Aurillac a été portée de 9 francs à 9,50 F.

Questions diverses. — M^{me} Lorriot a donné le bilan financier de l'accueil des Macairois soit une charge communale de 76,20 F par Macairois. M. Chavaneau a fait le point sur la recherche d'un terrain destiné à permettre le stationnement légal des nomades, l'existant étant par trop inondable. M. Falissard a donné l'état d'avancement de l'achat des grottes et des dossier de demande de subvention auprès du Conseil général (bilan résultant d'une participation du conseiller général à une réunion de bureau municipal sur invitation du maire). Enfin, le

des fêtes

maire livre les détails nécessaires à la compréhension de la démarche de mise aux normes de sécurité de la maison de retraite et précise que le

matin même, à la majorité simple, la commission de sécurité de l'arrondissement a décidé de maintenir ouvert l'établissement.

Générosité

A l'issue du mariage célébré récemment en l'hôtel de ville entre M. Francis Lacroix et M^{me} Véronique Gorse, une collecte a été effectuée et la somme ainsi recueillie a été remise à M. le Maire pour le Bureau d'aide sociale.

Que les généreux donateurs trouvent ici l'expression de la gratitude du B.A.S. et que les jeunes époux veuillent bien accepter, en même temps que ses félicitations, ses souhaits sincères de bonheur.



Les finalistes du concours Vega, Darriet, Marches, Pallace, Goudenne, Bares, après la remise des récompenses par J.-M. Billa.



Les finalistes de la consolation Pellegrina, Ramillon, Ramillon, Guyonnet, Garcia, Carpentey (Photos J. Sanche)

V• FOIRE DU MERCADIOU

Un programme copieux

L'Association des artisans, commerçants et professions libérales qui a désormais étendu son aire de recrutement à l'ensemble du canton, est toute entière mobilisée par le souci de réussir la cinquième édition de la Foire du Mercadiou. En voici le déroulement :

SAMEDI 6 JUILLET

9 heures : Ouverture des stands répartis sur la place du Mercadiou (brocante, restauration de l'habitat, commerce, etc., restauration de la bouche), sur la place Carnot (voitures) et sur la place de l'Horloge (manège et exposition de figuristes dans la salle des fêtes).

11 h 30 : Inauguration sous la présidence du maire et en présence des élus du canton, des corps constitués et des associations locales. Vin d'honneur offert par le

Conseil municipal sur la place du Mercadiou, lâcher de mongolfières.

17 heures : Animations dansées et jouées par le Prieuré.

20 h 30 : Buffet campagnard en musique au Prieuré avec le quartet de jazz new orleans Croque-notes (dont fait partie le Macarien Jacques Gratecap) et le trio argentin d'Anibal Bresco (rythmes de toute l'Amérique du Sud traditionnelle et contemporaine). Participation aux frais : 30 francs (spectacle seul), 60 francs (spectacle et buffet ensemble).

DIMANCHE 7 JUILLET

9 h 30 : Concours de pêche organisé sur les bords de la Garonne par le Roseau Macarien à l'intention des jeunes exclusivement.

12 heures : Lâcher de pigeons

par le Ramier Langonnais place du Mercadiou, puis lâcher de montgolfières.

15 heures : Concours officiel de pétanque place Tourny.

17 heures : Animation par le prieuré.

20 h 30 : Repas dansant pris en commun sur la place à arcades avec menu gastronomique. Participation aux frais : 80 francs.

Le programme a été établi avec le souci de concentrer les animations en fin de matinée ou de journée pour répondre à la requête des brocanteurs.

Signalons toutefois la présence assurée au stand du libraire de Régine Desforges les samedi et dimanche après-midi, de 16 heures à 19 heures environ, pour signature de ses dernières œuvres.

PÉTANQUE

Le concours de la Saint-Jean

Le lundi 17 juin, dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, la Pétanque Macarienne organisait son traditionnel concours de pétanque qui a réuni trente-sept triplètes.

Le magnifique trophée offert par la municipalité a été gagné par Marchès-Véga, de Castillon-la-Bataille, associés à Darriet, du Bye Preignac, qui ont battu en finale Pallace-Barès, de Preignac-Puch, associés à Goudenne, de Sauveterre.

La consolation était remportée par les visiteurs de Sauveterre Guyonnet-Pellegrina-Carpentey, aux dépens de nos voisins et amis de Saint-Pierre-d'Aurillac, Ramillon-Garcia-Ramillon.

Le complémentaire a vu la victoire de Chovin-Tauzin-Stéfani de Morizès contre Lartigue-Labouille (Saint-Macaire), associées à Eydeli de Langon.

Dimanche 7 juillet, dans le cadre de la foire Mercadiou, un concours officiel en doublettes est organisé place Tourny. Il est doté de trois magnifiques coupes par l'A.C.P.L. auxquelles s'ajoutent 300 francs de prix et les engagements de 35 francs par doublette. Le concours commencera à 15 heures, les engagements étant pris à partir de 14 h 15.



La place du Mercadiou d'après une gravure de Léo Drouyn (Cliché « Sud-Ouest »)

Un feu de Saint-Jean qui a tenu ses promesses

Dès 20 h 30, place de l'Église, on se met en route pour le passe-rues. Si, au début, la participation des gens fut timide... au fur et à mesure, les Macariens sortent, attirés par la musique et un certain nombre se joint au cortège conduit par Philippe Langel, Christian Vieussens et Jacques Ducau. Le passe-rues, aux sons des fifres et tambours nous amène successivement sur les places prévues : la place du 19-Mars, enjolivée de quatre grandes tapisseries aux couleurs chatoyantes de François Merlet; la place Tourny, où les fifres et tambours cédèrent le ton au trio musical de Jean-Pierre Bertin, Charles Berma et Jean-Marc Dupuy, pour des sonorités plus modernistes; la place du Mercadiou, où les peintures de Joëlle Boudie s'étaient faites une place sous les arceaux, devant le Relais postal; la place de Château-dun, où Patricia Abdel El Agnou dansa sur un poème interprété par Sylvie Dufour.

Le mauvais temps qui, jusqu'alors s'était retenu, décida de passer aux actes et nous fit une aubade de pluie!

Mais, sur la place de l'Église, les jeunes accordéonistes de Cenon s'étaient déjà préparés pour jouer à la salle des fêtes et déjà les personnes qui attendaient le retour du passe-rues sur la place de l'Église, étaient averties et se rendaient également à la salle des fêtes.

Vers 22 h 30, la salle était comble, les jeunes accordéonistes de Cenon lançaient le pas et la fête continuait en toute gaieté. Il faut dire que l'Accordéon Club de Cenon a renouvelé largement son pari de l'an passé et qu'ils ont su, une fois encore par leur allant et leur jeunesse, entraîner dans la danse l'ensemble du public. Il faut dire que le public a montré son plaisir à danser... Tangos, pasos, rythmes actuels, slows, farandoles, etc., ont rempli la salle de danseurs et de rythmes, mais aussi de rires et de chansons sans discontinuer... juste un peu le temps de boire ou de manger « un morceau »...

Vers 1 heure, ce fut décidé... les écluses du ciel s'étaient fermées, on reprit tambours, fifres et accordéons pour conduire tout le monde vers la place de l'Église pour allumer le feu. Ce qui fut dit, fut fait... le feu bien allumé, et ce furent les sauts traditionnels par les jeunes, filles et garçons, aux sons, tour à tour, des accordéonistes sur les marches de l'église, ou des joueurs du passe-rues.

Malgré l'heure tardive, une centaine de personnes restèrent encore en piste, et c'est presque à regret qu'il fallut s'arrêter. L'Accordéon Club reprit ses bagages, le feu garda quelque temps sa vitalité, alimenté par quelques-



Jolies demoiselles... en accordéon



Voulez-vous danser chère amie (Photos « S.-O. »)

uns qui ne voulaient pas voir mourir la nuit.

Au final, un feu de Saint-Jean qui a tenu ses promesses, en faisant de cette nuit la plus courte de l'année, une nuit de franche gaieté, pour le plaisir du plus grand nombre.

Et si cette manifestation, organisée par l'Association du Prieuré, a été très positive, n'est-ce pas grâce aussi au mauvais temps ? C'est bien la pluie qui nous a amenés à danser en première partie, à la salle des fêtes dont le sol se prête mieux à la

danse que le sol goudronné de la place de l'Église... et allumer le feu vers minuit. N'est-ce pas aussi bien, pour marquer la tradition que de l'allumer à 22 heures ? Finalement, n'est-ce pas la formule à retenir dorénavant, car plus judicieuse par expérience : danser d'abord à la salle des fêtes et conduire la fête sur la place de l'Église sous le coup de minuit pour allumer le feu ? Pour tout dire, cette nuit-là, c'est grâce au mauvais temps que nous avons pris du bon temps !

SAINT-MACAIRE

8/7

Voyage en Bretagne des Amis du Bas-Pian

Le comité des Amis du Bas-Pian organise son voyage annuel en Bretagne et au Mont Saint-Michel, les 20, 21 et 22 juillet. Il reste encore quelques places pour ce voyage touristique dans une région pittoresque. Les personnes intéressées peuvent encore s'inscrire chez M. Campodarve, rue Zergoing, 33490 Saint-Macaire (tél. 62.27.33). Aucun encaissement ne sera effectué dans le car. Les personnes inscrites n'ayant pas encore réglé leur participation sont invitées à le faire chez M. Campodarve.

ST-MACAIRE

9/7

Tournée du contrôleur des impôts

Les contribuables sont informés que le contrôleur des impôts se trouvera à la mairie, le mardi 23 juillet, pour procéder à la mise à jour annuelle des bases de la taxe d'habitation et de la liste des assujettis à la taxe professionnelle.

Les personnes désirant des renseignements sont priées de se présenter à la mairie, à partir de 8 h 30.

ST-MACAIRE

11/7

Coupure d'eau

En raison de travaux urgents sur le réseau, le service des eaux Sogedo informe les abonnés de Saint-Macaire qu'une coupure d'eau aura lieu ce jeudi 11 juillet, à partir de 8 heures.

L'eau sera rétablie sans préavis.

SAINT-MACAIRE

10/7

COMITÉ DES FÊTES

Le 14 Juillet

En vue d'une fête du 14 Juillet plus brillante qu'à l'accoutumée, le Comité des fêtes propose dès la soirée du 13 un souper dansant animé par un orchestre donnant satisfaction à tous, c'est-à-dire aux jeunes et aux moins jeunes qui retrouveront leurs danses favorites (valse, tangos...)

Les assiettes garnies nous mettront en appétit tout en créant une ambiance sympathique dans ce cadre de verdure qu'est la place Tourny en cours de restauration. Sur cette même place, le 14 juillet à 17 heures, sur le podium tout indiqué, la chanteuse de charme Jane Beneto, déjà connue et appréciée de bon nombre de Maca-

riens, se produira pour leur régal. C. Darroussat et Y. Chavaneau attendent vos inscriptions et règlements jusqu'au 14 juillet.

Ouvertes aussi sont les inscriptions pour le voyage annuel du Comité des fêtes qui vous conduira cette année à Saint-

Flour par la vallée de la Dordogne et retour par Decazeville, vallée du Lot : deux journées agréables les 24 et 25 août avec un car confortable, restauration et hôtellerie correcte, tarif très étudié.

Venez vous évader dans une ambiance chaleureuse. (Inscriptions chez C. Darroussat; tél. 63.20.91 et Y. Chavaneau; tél. 63.51.02).

SAINT-MACAIRE

12/7

FOOTBALL/ASM

Des objectifs ambitieux

Que les supporters et amis de l'ASM ainsi que les Macariens se rassurent le club ne dort pas, malgré un silence d'un mois.

Si l'inter-saison permet à la plupart des membres actifs de prendre un repos mérité, il n'en a pas de même pour le secrétariat, qui lui n'a cessé de s'activer.

Le renouvellement des licences est en cours, la plupart sont remises aux joueurs ou à quelques responsables. Il est instamment demandé à tous de les ramener assez vite, il y a toujours trop de retardataires. Ce qui nuit au bon fonctionnement de la correspondance avec la ligue pour l'enregistrement ou la délivrance des licences et tout joueur dont la licence n'est pas enregistrée, n'est pas assuré et le premier entraînement se fait le 1^{er} août.

Rappel de la saison passée

Remontée de la première en promotion de ligue et vainqueur de la Coupe Oiry-Dader.

1B: termine dixième et se maintient en Deuxième district.

Féminines: terminent huitième d'un très dur championnat inter-district de 14 équipes.

Juniors: terminent premiers du championnat série district et accèdent au championnat honneur district.

Cadets: en association avec Sauverre, n'ont tenu que la première phase, ont arrêté par manque d'effectif des deux clubs.

Minimes: deux formations. L'équipe A termine deuxième du championnat honneur et accède en ligue. L'équipe B avec des fortunes di-

verses termine troisième de son groupe série.

Pupilles: deux formations. L'équipe A termine deuxième aussi, l'équipe B également troisième en deuxième phase.

Poussins: ils ont eu un départ laborieux, puis ont terminé la saison sur les chapeaux de roue.

Quant aux débutants, ils n'ont participé qu'à trois rassemblements, mais ont fréquenté assiduellement l'école de football du mercredi.

Objectifs pour la saison 1985-1986

Première: avec la venue volontaire de quelques éléments majeurs supplémentaire.

1B: vu le nombre d'éléments de valeur, appelés à opérer dans cette formation, elle se doit d'espérer la promotion de Première division.

Juniors: avec 14 éléments dont certains ont déjà goûté en première, ils espèrent monter en ligue.

Cadets: gros morceau que cette catégorie avec 21 licenciés actuellement, ils partent avec une formation. En honneur district et l'autre en série. Et vu la qualité des éléments ils peuvent espérer la ligue, car beaucoup sont première année.

Minimes: là aussi beaucoup d'éléments et l'équipe A engagée en ligue aura pour adversaires: Bergerac, Lormont, Boé, Agen, Langon, Portets, Girondins, Villeneuve. De bien gros morceaux à avaler. Quant à la deuxième formation elle évoluera en district.

Pupilles: il faut attendre la rentrée de septembre car si nous avons dix joueurs de sûr, nous savons qu'il y

aura des candidats et de là saurons combien nous aurons d'équipes.

Poussins: comme pour les équipes les pupilles, en plus des huit actuels attendons de voir ce qu'il rentrera.

Débutants: quelques uns, combien ? attendons.

Féminines: repartent avec Morizès qui a déniché une entraîneuse.

En résumé l'ASM est en bonne santé, le sérieux et la compétence de tous ses responsables commencent à porter leurs fruits. Malheureusement nous manquons encore de cadres accompagnateurs. Quand aux formations cadets, minimes, deux ou trois éléments de chacune de ces catégories seraient les bienvenus. L'ASM accueillera à bras ouverts tous ceux qui veulent jouer. Contacter un dirigeant ou le responsable de l'école: M. Barbé, tél. 63.23.53.

Repas dansant

Rectificatif. — Les inscriptions pour le repas dansant du samedi 13 juillet sont prises jusqu'à ce soir, vendredi 12 juillet.

065265

13/7

**LES DOCTEURS
AUDOY et
RONTEIN-PEYRONNIN**
vous informent du transfert
de leur cabinet médical, al-
lées Tourny à Saint-Ma-
caire à partir du 12 juillet
1985

064936

17/7

**CHERCHE
APPRENTI
MÉTALLIER**
Tél. 62.27.35 - 63.19.55

**Foire du Mercadiou
les concours de pétanque et de pêche**



La présentatrice de la foire interroge M. Queyron, président du Roseau Macarien. A gauche M. Labouille, secrétaire.

Les clubs de Gironde et de Morizès ont dominé le concours organisé le 7 juillet par la Pétanque macarienne à l'occasion de la foire du Mercadiou. Qu'on en juge ! En

concours, Schiochet père et fils (Gironde) battent Sanz et Guignard (Morizès) et remportent le magnifique trophée offert par le Conseil municipal.

En consolation, Pouvreaux-Tauzin (Morizès) vengeaient leurs camarades et battaient Ripes père et fils (Gironde) gagnant ainsi la coupe offerte par M. Baurry.

En complémentaire, M. et M^{me} Sanche, de Saint-Macaire, emportaient la Coupe de l'A.C.P.L. aux dépens de Chavin (Gironde) associé à Le Baro (Saint-André-du-Bois).

LE CONCOURS DE PÊCHE

Le Roseau Macarien organisait à l'occasion de la foire du Mercadiou un concours de pêche ouvert aux moins de 16 ans de la société. Ce concours a réuni 19 jeunes gens et jeunes filles qui tous ont été récompensés de leur participation par de magnifiques lots offerts par le Roseau Macarien.

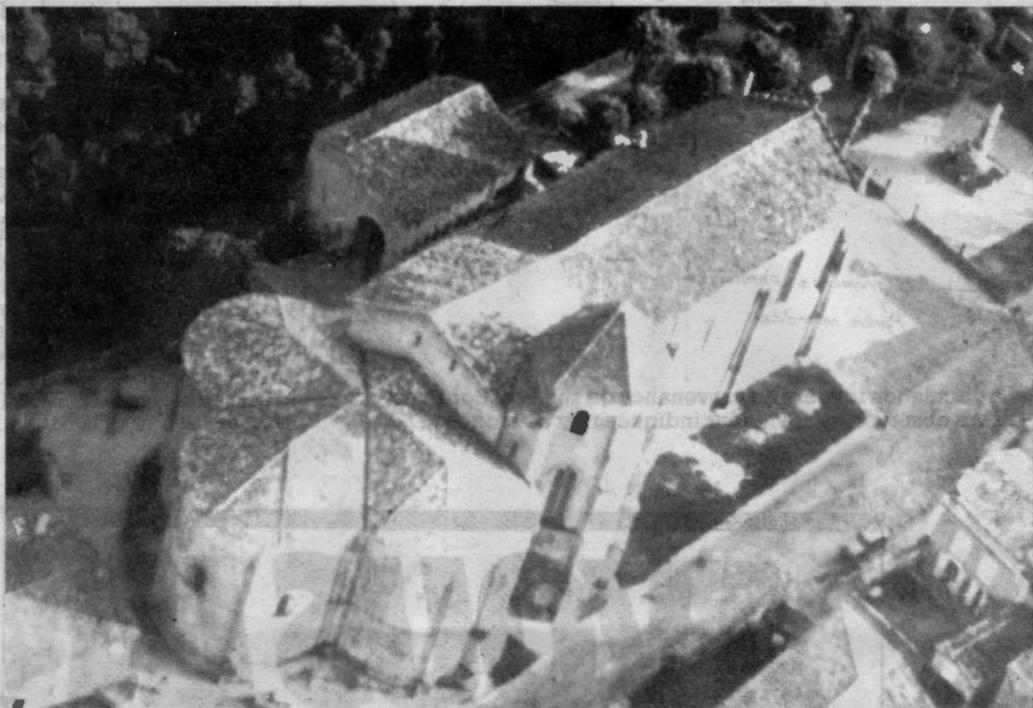
Le concours a donné les résultats suivants : 1. Valadon; 2. Piveta; 3. Cosson; 4. J.-N. Joret.

Toutes nos félicitations à ces jeunes pêcheurs. C'est le dimanche 21 juillet que le Roseau Macarien organise une sortie concours à Condom, dans le Gers. Départ place du Général-de-Gaulle à 6 h 30 avec un retour prévu vers 22 heures (prévoir repas le soir). Les inscriptions seront closes jusqu'au samedi 20 par Claude Faure, rue de l'Eglise.



Les trois premiers du concours de pêche : Cosson (3^e), Piveta (2^e), Valadon (1^{er}) (Photos J. Sanche)

Sauvegarde et rénovation de Saint-Macaire à la découverte de l'église Saint-Sauveur



Vue aérienne de l'église Saint-Sauveur, autrefois cernée par le cimetière au pied du clocher et le prieuré sur les autres faces (Cliché « Sud-Ouest »)

Le 23 juin dernier se déroulait la première ballade autour du patrimoine local, proposée par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire. Quatre-vingts personnes, dotées d'un courage pédestre à toute épreuve, sont parties à la reconnaissance du périmètre fortifié de la vieille ville. Les animateurs ont divulgué progressivement la teneur des événements historiques dont les remparts ont été porteurs. Ils ont également tenté de restituer la signification urbaine, architecturale et militaire d'un tel dispositif. La curiosité de tous fut piquée au vif par l'ascension laborieuse et motivante de la porte de Benauges, principale entrée fortifiée de « Sen Macari ».

Le succès de la première édition a raffermi la ténacité de l'association dans cette voie : elle propose une deuxième rencontre autour du patrimoine centrée sur l'église Saint-Sauveur.

Dans un premier temps, un parcours extérieur et intérieur permettra d'éclairer toutes les interrogations qu'ont pu se poser les utilisateurs de l'église paroissiale quant à sa construction. Mais il

permettra surtout de discerner toutes les finesses que recèle le vocabulaire architectural de l'édifice et de relancer sa conception et son évolution dans le contexte de l'époque connaît-on par exemple la filiation du chevet triflé, principal signe particulier de l'église Saint-Sauveur ?

Le chevet possède d'ailleurs une seconde particularité, celle d'être décoré de peintures murales sur tout le développé de la voûtaison. Ce témoignage coloré de la mentalité religieuse médiévale constituera le deuxième temps de la rencontre. Des compléments d'illustration en diapositives permettront de suivre facilement la description du contenu des peintures mais aussi de mieux en cerner les détails et les messages cachés. Combien de personnes ont-elles pu distinguer la monstruosité du démon figurant au centre d'une scène d'exorcisme ?

En outre les orgues seront mises à contribution puisqu'elles apporteront deux intermèdes d'œuvres de J.-S. Bach, de même qu'elles viendront en toile de fonds du parcours architectural. Il ne pouvait en être autrement

pour que le public prenne conscience de l'ampleur du vaisseau qu'il va découvrir. Enfin, à l'issue de la rencontre, le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire invitera les participants à prendre le verre de l'amitié au prieuré, leur proposant un petit fascicule résumant les interventions de la soirée.

Alors, si vous êtes intéressés, l'entrée est libre, retenez bien la date samedi 20 juillet, à 21 heures, rendez-vous devant le porche illuminé de l'église Saint-Sauveur.

SAINTE- MACAIRE

18/7

Réunion extraordinaire du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en session extraordinaire à la mairie, ce jeudi 18 juillet, à 21 heures.

Ordre du jour : élection d'un délégué près le conseil d'administration de la maison de retraite; cautionnement par la commune d'un emprunt réalisé par la maison de retraite; examen de déclaration d'intention d'aliéner; examen d'engagement de dépenses scolaires urgentes.

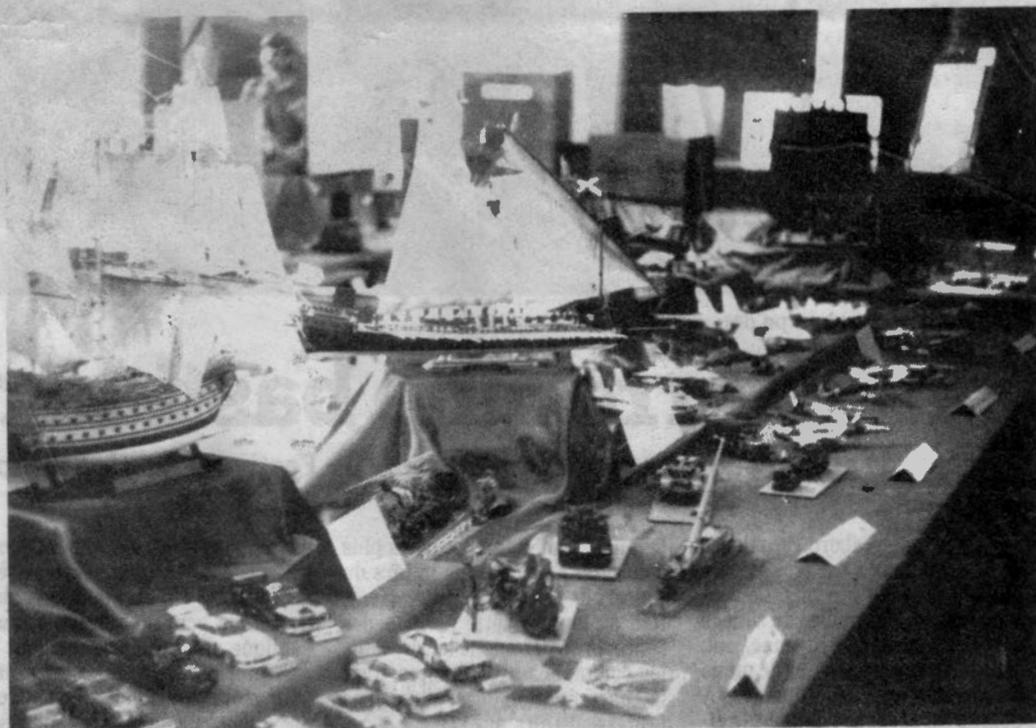
Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

SAINT-MACAIRE

La foire du Mercadiou égale à elle-même



Les « embans » garnis par la brocante



Les figurinistes ont exposé leurs productions



Christian Vieussens, l'expert en fibre de la « ripetaoulère »



Régine Desforges signe, éclatante de gaieté

L'association des artisans, commerçants et professions libérales du canton de Saint-Macaire présente le bilan de la V^e foire du Mercadiou. Comme à l'accoutumé, le verdict est controversé. Y a-t-il eu plus ou moins de monde que l'année dernière? Deux certitudes, l'absence de personnalités marquantes au plan national a rendu plus discrète, mais non moins sympathique l'inauguration du samedi midi, mais la véritable foule était au rendez-vous entre 5 et 7 le dimanche après-midi.

Les animations pendant la foire ont été plus mêlées au public pour satisfaire les exposants mais certains visiteurs en ont ressenti une frustration. Mais la ripetaoulère, le groupe de percussions et l'atelier danse du Prieuré ont connu chacun une adhésion chaleureuse (la ripetaoulère a d'ailleurs « commis » une incursion auprès des pensionnaires de la maison de retraite).

Les traditionnels concours de pétanque et lâcher de pigeons ont été à la hauteur de l'attente de chacun : il faut toutefois signaler l'exceptionnelle qualité des prix offerts aux pêcheurs en herbe par le Rodeau macarien et le caractère plus que périlleux du troisième départ de mongolfière.

La librairie a été saturée dès qu'est arrivée Régine Desforges pour signer son œuvre. Le repas gastronomique de clôture a connu lui aussi son moment d'empressement. Par contre la soirée musicale du samedi soir au Prieuré n'a reçu qu'une centaine de personnes, la plupart des convives du buffet campagnard. Mais la majorité du public présent a été véritablement enthousiasmé par les prestations du trio argentin d'Anibal Bresco et de l'orchestre Croquenotes.

Les affaires ont-elles été intéressantes? Là aussi, le diagnostic est contracté : la négociation de la brocante est une loterie, les artisans du bâtiment peuvent difficilement évaluer les retombées de leur présence sur la foire, les exposants de voitures ont réalisé des « touches »...

Dans tous les cas, une corporation ne se plaint pas : ce sont les figurinistes tranquillement installés à la salle des fêtes qui ont connu un net succès de curiosité.

En somme, nous sommes tous convaincus qu'une sixième foire du Mercadiou est bel et bien nécessaire.



Les percussionnistes du Prieuré à l'œuvre (Clichés « Sud-Ouest »)

Absence du correspondant « Sud-Ouest »

M. Sanche, correspondant « Sud-Ouest » à Saint-Macaire, sera absent du jeudi 18 juillet à fin août.

Les personnes ou associations désirant publier des articles et faire paraître des publicités sont invitées à prendre contact avec la rédaction « Sud-Ouest » de Langon, cours du Mal-Leclerc, pendant cette période.

ST-MACAIRE

La vie de l'A.S.M.

Les objectifs de l'A.S.M. pour la saison 85-86 sont les suivants : avec la venue volontaire d'éléments majeurs supplémentaires, l'équipe fanion peut envisager, en s'accrochant sérieusement, la montée en Promotion d'Honneur. Il ne faut pas oublier que si la locomotive, c'est-à-dire la première, marche bien tous les wagons, s'ils sont bien accrochés et c'est le rôle des cadres, suivent sans défaillir. N'oublions pas que nous sommes lancés pour cette saison 85-86 sur treize équipes et cent soixante licenciés; pour former, éduquer tout ce monde, huit éducateurs, trois arbitres. Début des entraînements pour les seniors, juniors le 1^{er} août, et deux fois par semaine, les féminines dans la première quinzaine d'août, les cadets et minimes en deuxième quinzaine d'août, l'école de football le mercredi 11 septembre.

Vétérans. — Une innovation à l'A.S.M. : la constitution d'une formation vétérans, toutes les anciennes gloires intéressées sont invitées à se mettre en rapport avec M. Max Bore, à Pian-sur-Garonne, tél. 63.43.97.

Cadres. — Au vu des effectifs prévus et des formations engagées, quelques cadres responsables d'équipes pour les samedis après-midi ou dimanches matin seraient les bienvenus.

Recrutement. — Il n'a pas eu lieu pour les jeunes de pratiquer la mendicité au porte-à-porte comme insidieusement annoncée, il n'y a pas eu de mains forcées pour les autorisations parentales, mais par contre, l'accueil est permanent. L'école de football est très bien structurée avec des moniteurs hautement qualifiés, et pour compléter les deux équipes cadets, deux équipes minimes et sûrement deux pupilles, nous invitons tous les jeunes désireux de jouer au football de venir sous les couleurs de l'A.S.M. Venez vous renseigner auprès du responsable, M. Fernando Barbé, tél. 63.23.53.

Kermesse paroissiale

Parlons un peu de la kermesse paroissiale des communes de Saint-Macaire, Saint-André-du-Bois et Pian-sur-Garonne qui aura lieu cette année le dimanche 25 août, date fixée depuis septembre 1984.

Ainsi, nous serons assurés d'avoir toute l'équipe organisatrice présente pour assurer le succès de cette manifestation traditionnelle depuis de très nombreuses années.

Elle débutera vers 9 heures, par des ventes de gâteaux, pâtisseries, épicerie, linges et vins et diverses marchandises.

A 11 heures, grand'messe chantée, suivie à 12 heures, d'un apéritif sous les ombrages des tilleuls de la place de l'Eglise.

L'après-midi sera animé par les cuivres musicaux de Caudrot; nombreux et habituels stands dont tirs, massacre, casse-bouteilles, lapinodrome, grande roue, différents loteries.

Dans un prochain article, nous parlerons plus en détail de cette journée car, pour l'instant est à l'étude une soirée buffet dansant pour changer des programmes habituels.

Générosité

A l'issue du mariage célébré récemment en l'hôtel de ville entre M. Joël Dufau et M^{me} Martine Bertrand, une collecte a été effectuée et la somme ainsi recueillie a été remise à M. le Maire pour le bureau d'aide sociale.

Que les jeunes époux veuillent bien accepter en même temps que nos félicitations, nos souhaits sincères de bonheur.

064940

**A VENDRE
CHIOTS SETTERS ANG.
PURE RACE (ORIGINE)
Tél. 63.39.34 (H.R.)**

**Tournée du contrôleur
des impôts**

Les contribuables sont informés que le contrôleur des impôts se trouvera à la mairie le mardi 23 juillet 1985 pour procéder à la mise à jour annuelle des bases de la taxe d'habitation et de la liste des assujettis à la taxe professionnelle.

Les personnes désirant des renseignements sont priées de se présenter à la mairie, à partir de 8 h 30.

**Ce soir,
à la découverte de
l'église
de Saint-Sauveur**

A 21 heures, le Mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire vous invite cordialement à découvrir l'église Saint-Sauveur dans ses secrets d'architecture et dans sa décoration (peintures murales) avec un accompagnement musical par orgues. Rendez-vous sur le parvis de l'église illuminé, ce soir. Entrée libre.

Une piscine au centre aéré



Les petits à la piscine du centre (Cliché « Sud-Ouest »)

Depuis quelques années, le centre aéré intercommunal installé dans les locaux scolaires de Saint-Pierre-d'Aurillac, a offert aux enfants une séance hebdomadaire à la piscine, agrémentée d'un pique-nique. Ce qui suppose, avec le car de ramassage, trois voyages vers Barsac ou La Réole et idem pour le retour, exigeant un minutage assez précis.

Et les petits de 2 à 5 ans ? C'était effectivement une lacune dans le système, ils n'avaient droit qu'à une séance de piscine au maximum durant le séjour. C'est alors que, l'an dernier, une idée a

fait son chemin pour voir le jour cet été : une piscine au centre. Une bache de bonne qualité, quelques bottes de paille, une corde, un ou deux tuyaux et le tour est joué. Des précautions hygiéniques (eau de javel, renouvellement de l'eau, des tapis) et voilà comment nos petits peuvent se baigner tous les jours si le temps le permet.

Et par la même occasion, les autres groupes profitent, eux aussi, de la piscine du centre qui fait plus fonction de « pateageoire », mais qu'importe, lorsque l'enfant est dans l'eau il ne se pose pas de question : il joue.

Club du 3^e âge

Sortie d'été du club du 3^e âge en Lot-et-Garonne, le jeudi 8 août. Départ place de l'Horloge, 10 h 30, repas à Meilhan. Places disponibles, inscriptions au bureau du club.

Une prise peu ordinaire !



Le treuillage du véhicule au quai de Saint-Macaire (Photo B. Lafon)

De jeunes pêcheurs ont aperçu mardi matin, entre deux eaux au quai de Saint-Macaire, un véhicule immergé.

Leur matériel ne suffisant pas pour ramener un aussi gros poisson, ce furent les

sapeurs-pompiers de Saint-Macaire, aidés par ceux de Langon et de leur grue qui renflouèrent la voiture.

Cette opération (comme dans les manœuvres !) s'est déroulée en présence de nombreux

curieux.

Hélas, cependant pour M. Alain Claval, de Saint-Symphorien, qui ne récupérera pas sa voiture en parfait état. Cette dernière ayant été volée le 27 juin dernier à Villenave-d'Ornon.



Il n'est point besoin de longues réflexions sur l'opération Centre aéré 85. Les avis des enfants sont là : « C'est super... Vachement bien... Sympas les monos... Pourquoi ça ne continue pas en août ? »

Trente et une journée d'activités diverses, d'ambiance, de découvertes, le tout agrémenté d'un soleil omniprésent, d'un encadrement sérieux sous la houlette de François Valade, le directeur. Pour terminer, une agréable kermesse en toute décontraction mais fort réussie sur les bords de Garonne de Saint-Pierre.

Merci aux enfants, bravo aux responsables du centre aéré et aux trois municipalités : Caudrot, Saint-Pierre-d'Ac et Saint-Macaire, qui permettent à une centaine de jeunes enfants ne partant pas en vacances de passer agréablement un mois de loisirs.



Quelques-uns des enfants de Saint-Pierre, Saint-Macaire et Caudrot pendant la kermesse



Deux petits garçons déguisés en Polynésiens

Reprise des entraînements

Il est l'heure, pour les juniors-se-nirs, de reprendre le chemin du stade. La Coupe de France reprend en effet ses droits à partir du 1^{er} septembre. La coupure d'été pour les joueurs au repos depuis le 15 juin s'achèvera le jeudi 1^{er} août, à 19 heures.

L'entraîneur Alain Lespine pré-pare cette reprise avec sérieux : pour ses trois formations, il peut compter sur cinquante-cinq éléments, et les joueurs les plus en condition seront les premiers partants en coupe et championnats. Donc, à partir de ce 1^{er} août, les entraînements auront lieu tous les mardis et jeudis à 19 h. Quel ques matches s'intercaleront soit les 18, 20, 25, 29 et 31 août pour les se-niors A et B, auxquels seront incor-porés les juniors.

En vue de cette préparation, il est rappelé aux joueurs en possession de leur licence de les ramener rapide-ment, soit aux secrétaires Alain Mal-lié où Dominique Escabasse soit au président Fernand Barbé.

Pour notre équipe fanion, qui évo-luera cette saison en Promotion de li-gue, voici le clubs qu'elle aura à ren-contrer :

Fargues-de-Langon, Monségur, Cas-tets B, Nérac, Allemans-du-Dropt, La Sauvetat, Sainte-Bazeille, Vélignes, Cours-de-Pile, Pujols-sur-Dordogne et Bordeaux-Nord.

Comme on peut le constater, il y aura du beau monde sur le terrain. Espérons que les Macariens, les sup-porters, les amateurs de ballon rond et de beau jeu, seront de plus en plus nombreux autour de notre terrain qui prend un sérieux coup de jeune : notre

préposé à l'entretien Ribouteau, s'ac-tive sérieusement, les pelouses des deux terrains sont magnifiques, bien arrosées et bien tondues, déjà beau-coup de peinture a été étendue, quatre jeux de poteaux portatifs sont fonc-tionnels, deux portiques, les cordes à sauter et les haies sont en construc-tion, les saucisses à sable sont prêtes.

Jeunes : Nos minimes A, jouent en ligue et leur championnat débute le 21 septembre. Ils auront pour adver-saires : U.S. Lormont, A.L. Boe, S.U. Agen, Jeunes de Langon, C.A. Portets, Girondins de Bordeaux, F.C. Ville-neuve-sur-Lot, E.F. Bergerac et La Réole.

Aussi les entraînements repren-dront avec les cadets sous la houlette de Jean-Pierre Lumazé assisté de Jean-Loup Dutreuilh et de Frank Cla-verie. Le mercredi 28 août à 17 h 30. Là aussi, il y aura deux équipes de chaque et trois moniteurs qualifiés; tous les cadets et minimes désireux de s'ins-crire sont invités à se faire connaître soit auprès des entraîneurs, soit au-près du responsable de l'école M. Barbé, rue Carnot, téléphone 63.23.53.

Kermesse du Centre aéré

L'équipe d'animation et les enfants du Centre aéré organisent leur ker-messe le samedi 27 juillet sur les bords de la Garonne à Saint-Pierre-d'Aurillac. A partir de 16 heures, spectacle et stands. En fin d'après-midi, un repas champêtre sera suivi d'une soirée dansante.

La kermesse paroissiale

Lundi 22 juillet s'est tenue dans une salle du château de Tardes, sous la présidence de l'archiprêtre Pierrot, une réunion pour la mise en route de la kermesse paroissiale. De nombreuses personnes y assistaient, tant des paroisses de Pian, Saint-André-du-Bois, Saint-Macaire, et paroissiens hors des murs.

Le comité déjà en place, grossi par ces autres éléments, a jeté les premières bases de ce que sera cette animation le dimanche 25 août. Tout d'abord dès 9 heures du matin, ouverture des stands : pâtisseries, mercerie, vins fins, mercerie, puis à 11 heures, dans l'église du Saint-Sauveur, grand-messe chantée.

A 12 heures, apéritif pris en commun à l'ombrage des tilleuls devant l'église, suivi d'un repas au prix de 40 francs et auquel avaient participé de nombreuses person-nalités.

A 15 heures, ouverture des stands d'attractions : tirs à la ca-rabine, aux flèches, jeux de mas-

sacre, casse-bouteilles, lapino-drome, pêche à la ligne, évaluation du panier garni, éva-luation des hauteurs, etc.

Durant tout l'après-midi, inter-mèdes musicaux assurés par les cuivres de La Réole.

Puis la clôture de la kermesse le soir, dans la salle des fêtes, à par-tir de 20 heures, par un buffet

campagnard dansant au prix de 50 francs. Et à 21 h 30, ouverture à tout le public pour 20 francs la soi-rée.

Pèlerinage 1986 : M. l'archi-prêtre vient d'étudier le pèlerinage qui aura lieu en 1986 à Saint-Jac-ques de Compostelle, en Espagne, à moins de 100 kilomètres du Por-tugal.

Saint-Macaire. Vendredi à 9 heures, au lieu dit «Le Viaduc», les véhicules de M. Georges Estrem-Mon-jouste, soudeur, demeurant à Saint-Maixant, et de M. Gérard Gaudin, 35 ans, chauffeur routier, domicilié à Eragny (95) sont entrés en collision. Cet accident a fait deux blessés.

Comité des fêtes de Saint-Macaire

Après le succès de notre fête natio-nale et locale sur la place Tourny, en cette nuit du 13 juillet, par le souper dansant, ce même comité organise un circuit touristique de deux jours, les 24 et 25 août, dans un car confortable qui nous conduira à Saint-Flour par la vallée de la Dordogne, dont la pu-blicité n'est plus à faire.

Après une nuit à Saint-Flour, d'au-tres paysages s'offriront à nos yeux avec la non moins pittoresque vallée du Lot. Tarif très étudié. Tous les ren-seignements et inscriptions vous se-ront donnés par C. Darroussat, tél. (56) 63.20.91.

Trente et un jours super



En toute sérénité

1958: Jean-Louis Allanic défri- che à Saint-Maixant la première parcelle de «La Sérénité». Au- jourd'hui, après 17 ans d'efforts et de travail, ce sont onze parcelles, recouvrant 40 000 m² qui sont amé- nagées ou sur le point de l'être. Deux cent personnes fréquentent ce terrain naturiste. Œuvre à ja- mais inachevée pour le gardien spirituel de ce domaine. M. Alla- nic est devenu l'une des personnes les plus consultées au plan natio- nal pour tout ce qui concerne le naturisme.

Né lui-même anti-naturiste, il a découvert cette pratique parce que les éléments naturels ont sauvé ses deux fillettes de la ma- ladie. A la sérénité, pas de porte close. Une allée, bordée de lau- riers, le long de la voie ferrée Bor- deaux-Toulouse. Seul un écriteau, à l'entrée, rappelle qu'il faut tout de même montrer patte blanche. Ce serait trop facile...

Jean-Lois Allanic tond sa pe- louse. Nu, été comme hiver. Cer- tains jours de ce mois de janvier l'ont éclairé dans le plus simple appareil.

Un large sourire accueille le vi- siteur. «Vous voyez, ici, c'est petit et c'est immense. Petit comparé à un camp de vacances, immense pour un terrain d'association».

UN DUR COMBAT

En faisant le tour du proprié- taire, M. Allanic se remémore tous les combats qu'il a dû mener pour en arriver là: «Il y a eu des pétitions, pour chasser», rappelle- t-il avec malice. «Sept procès, ponctués à chaque fois par une expertise médico-psychiatrique, me reconnaissant sain de corps et d'esprit, et faisant même preuve d'une grande moralité.» Il a fallu convaincre l'opinion publique. Pe-

tit à petit, de «l'odieux nudiste», il est devenu l'Adam de Saint-Ma- vaire, le nudiste de Saint-Macaire, et enfin le gymnosophe de Saint- Maixant.

«J'ai tout de même fini par être bien considéré. J'ai par exemple été nommé président des arts et sciences socio-éducatif au lycée de jeunes fille de Langon».

Au fil des ans, «La sérénité fait son nid sans autres histoires que celles de conversations extraordi- naires réalisées dans les milieux bien-pensants de la région ou celles du voyeurisme. M. Allanic n'oubliera jamais la tête de ce jeune homme surpris l'œil entre deux lauriers, qui après s'être en- fui a dû revenir récupérer son cy- clomoteur dans la même tenue que les nombreuses personnes présentes ce jour là. «On ne l'a plu revu!».

«La France entière s'est gau- sée de moi lorsque j'ai prévu une évolution dans le naturisme. Même les adeptes étaient scepti- ques. Maintenant on reconnaît que j'avais raison».

LA SÉRÉNITÉ

Pour le terrain, M. Allanic a tout d'abord passé un contrat lo- cation gratuit avec le Club du so- leil de Bordeaux (1), en échange de l'entretien. Le C.B.S., concurrencé par la naturisme sauvage, n'a pu faire face.

«Alors, je prête mon terrain (2) en tant qu'adhérent au club. Et je l'entretiens. Il y a tout, ici: foyer, avec piste de danse, terrain de sport, piscine, aire de jeux pour enfants, etc.»

L'esprit club règne en maître. Chacun apporte ce qu'il peut. Que ce soit par des moyens financiers, sa profession, ou sa bonne volonté.

A la sérénité, on vit pour la na-

SAINT-MACAIRE

2/08

VENDREDI 9 AOUT, A 21 HEURES

Visite commentée de Saint-Macaire la nuit

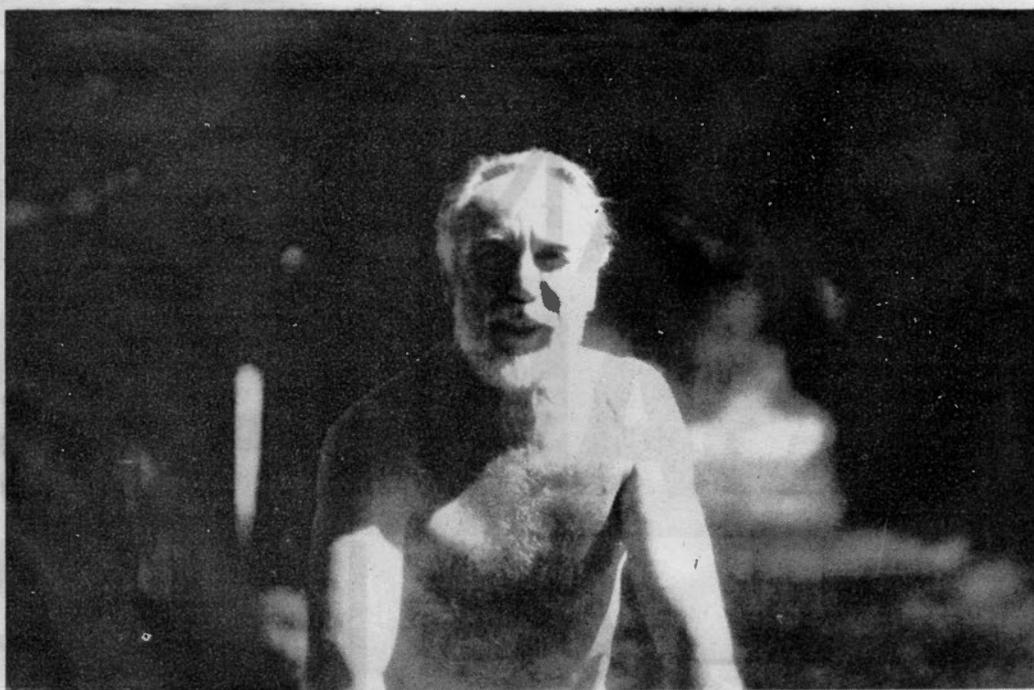
Le Mouvement pour la Sauvegarde et la Rénovation de Saint-Macaire persiste et signe dans la série de ba- lades proposées à tous les publics pour découvrir l'histoire de notre cité.

Et comment en serait-il autrement puisque la dernière soirée du 20 juillet dernier a rassemblé près d'une cen- taine de personnes autour de la décou- verte de l'église de Saint-Sauveur ? Le programme avait été soigné puisque répartie en deux temps : description extérieure par une promenade atten- tive et systématique à la tombée du jour puis examen de l'intérieur de l'édifice rehaussé par la lueur des pro- jecteurs et solennisé par l'interven- tion des orgues. Un troisième temps après un brillant intermède musical, en position assise celui-là, était af- fecté à l'exposé du contenu des pein- tures murales du chœur, rendu expli- cite par la projection de diapositives en gros plans des détails de l'immense œuvre figurative. Une expérience qui sera renouvelée le 22 septembre pro- chain lors de la journée nationale des monuments historiques et les remer- ciements les plus vifs à l'archiprêtre Pierrot et à l'organiste, Jean-Michel Labrousse, pour leur concours actif et

bienveillant à la réussite de l'opéra- tion.

Vendredi courant, un tout autre style de balade sera mis en œuvre puisqu'il s'agira de surprendre le vieux Saint-Macaire la nuit tombée à la lueur des torches, avec en final l'embrasement aux feux de Bengale de la place du Mercadiou. Il s'agira ni plus ni moins de faire un parcours dans l'histoire de notre cité au travers de la présentation de témoignages bâtis de ce passé, présentation inac- coutumée puisque nocturne. Rappe- lons que Saint-Macaire, comme d'au- tres cités de la Gironde autrefois filleules de Bordeaux, possède tous les attributs d'une cité commerçante, du Moyen Age, en centre fortifié, place du marché, demeures des marchands et bien sûr église avec prieuré. C'est donc une invitation à la connaissance de la réalité de la vie urbaine médié- vale qui est proposée.

Rendez-vous est donné à toutes les personnes intéressées place du Mer- cadiou devant le musée postal le ven- dredi 9 août, à 21 heures, endroit où s'achèvera la balade par l'embrasement et le verre de l'amitié.



Un petit paradis pour celui qui fût surnommé l'Adam de Saint-Macaire (Photo B. Lafon)

ture. L'on y applique cette pensée de Mahatma Gandhi, apôtre incont- esté de la morale laïque: «C'est une idée absurde de croire que no- tre corps est inconvenant quand il est entièrement dévêtu... Cela semble signifier que nous trou- vons quelque chose à redire à ce que la nature a prévu.»

BERNARD LAFON

(1) Le Club du soleil de Bordeaux a fondé, entre autres, le centre Hélio- Marin de Montalivet.

(2) Pour avoir accès à la Sérénité: être adhérent au Club du soleil de Bordeaux (ass loi 1901 à B.N.L.) qui délivre la carte de la F.F.N., ou excep- tionnellement d'une autre associa- tion poursuivant les mêmes objectifs. Renseignement: J.-L. Allanic, La Sé- rénité, Saint-Maixant, 33490 Saint- Macaire, tél. 63.20.84.

Football

Le dimanche 11 août, aura lieu sur le stade André-Seyrac, une rencontre amicale entre tous les effectifs présents, ceci afin de permettre aux responsables de faire un premier point, et une revue des éléments. Ceci promet une belle empoignée, car des le premier entraînement mardi, 32 présents et ce deuxième jeudi, 22 étaient encore là.

Réunion du bureau de l'A.S.M. — Lors de la réunion du jeudi 20 juin il avait été décidé de laisser ne trêve d'été aux dirigeants, ce qui était bon. Et la prochaine réunion serait le lundi 12 août à 21 heures, salle foyer du stade. Dont acte. Espérons que tous les dirigeants seront présents.

Société de chasse

Réunion de tous les chasseurs le vendredi 9 août à 21 heures qui sera très importante pour la saison 85-86. Achat du gibier pour l'ouverture, nouvelle réglementation pour la saison 85-86. Cette réunion est très sérieuse et importante pour tous les chasseurs.

Le bureau de la société de chasse de Saint-Macaire attire l'attention de tous les propriétaires de chiens de chasse ou autres que la divagation de ces animaux est interdite. Tout chien pris en divagation, le propriétaire sera passible d'une amende.

Le président de chasse et les chasseurs adresse toutes leurs félicitations à M. Michel Detrioux à l'occasion de sa réélection comme délégué cantonal pour trois années consécutives.

5. Feu de poêle à mazout, à Saint-Maixant.

8. Feu de caravane, à Saint-Maixant.

12. Accident de la circulation à Saint-Macaire. Une victime transportée à la morgue de Saint-Macaire.

15. Accident de la circulation à Saint-Pierre-d'Aurillac. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

15. Accident de la circulation à Saint-Macaire. Une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

16. Malaise sur la voie publique. Soins donnés sur place par le médecin du corps.

17. Dégagement de chaussée à Saint-Macaire.

19. Accident de la circulation à Saint-Macaire. Deux blessés évacués sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

19. Malade sur la voie publique. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

21. Accident du travail à Verdélais. Blessé évacué sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23. Destruction d'un nid de guêpes, à Saint-André-du-Bois.

25. Accident de la circulation à Saint-Macaire. Deux blessés évacués sur le C.H. Pasteur.

28. Accident à domicile, à Saint-Macaire. Victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

28. Destruction d'un nid de guêpes, à Saint-André-du-Bois.

CENTRE DE SECOURS

Interventions

1. Transport d'urgence à Saint-Macaire. Victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

1. Malade à domicile à Saint-Germain-des-Graves. Victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

5. Repêchage d'un corps en Garonne, évacué sur la morgue de Saint-Macaire.

6. Feu de détritus à Pian-sur-Garonne.

7. Sauvetage de biens à Saint-Macaire.

10. Accident de la circulation à Pian-sur-Garonne. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

105913

LA CAISSE CHIRURGICALE MUTUELLE de la GIRONDE (CCMG) et la SOCIÉTÉ MUTUALISTE INTERPROFESSIONNELLE de la GIRONDE (SMIG) 8, terrasse du Front-du-Médoc, à BORDEAUX, ont le plaisir d'informer leurs sociétaires que leur Bureau Itinérant de Renseignements sera à leur disposition : MARDI 13 AOUT 1985, de 14 heures à 14 h 30, place de la Mairie, à SAINT-MACAIRE. Il pourra leur donner tous renseignements sur l'assurance obligatoire des travailleurs non salariés des professions non agricoles, ainsi que sur les nouvelles prestations complémentaires maladie (hospitalisation médicale, pharmacie, frais médicaux, etc...).

12. Accident de la circulation à Pian-sur-Garonne. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

21. Accident de la circulation à Caudrot. Deux blessés évacués sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

27. Accident de la circulation à Saint-Maixant. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Saint-Macaire by night

Spectacle. — Ce soir, à 21 heures, le mouvement Sauvegarde et Rénovation de Saint-Macaire organise une visite nocturne de la cité médiévale.

A la lumière des torches et au son du fifre, les visiteurs découvriront l'église Saint-Sauveur, le prieuré, les remparts, les ports et les portes, les maisons des XIV^e et XVI^e siècles, pour finir sur la place à arcades du marché Dieu embrasée. Une façon intéressante et originale de voir ou revoir Saint-Macaire.

Le départ aura lieu à 21 heures, place du Mercadiou, face au musée postal.

SAINT-MACAIRE

CENTRE DE SECOURS

Interventions

1^{er} : Accident lors de la manœuvre nautique sur les quais de Saint-Macaire. Blessé évacué sur C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; malade à domicile à Verdélais, soins donnés sur place par le médecin du corps.

2 : Feu de toiture à Saint-Macaire.

4 : Destruction d'un nid de guêpes à Semens.

6 : Dégagement ligne électrique à Saint-Pierre-d'Aurillac; malade à domicile à Saint-Macaire, victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

12 : Destruction d'un nid de guêpes à Saint-Pierre-d'Aurillac.

13 : Destruction d'un nid de guêpes à Saint-Macaire.

16 : Renfort C.S.P. accident à Fargues-de-Langon, victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du S.M.U.R.

20 : Transport d'urgence à Saint-André-du-Bois, malade évacué sur le C.H. Pasteur.

25 : Destruction d'un nid de guêpes à Pian-sur-Garonne.

26 : Destruction d'un nid de frelons à Saint-Germain-de-Graves; destruction d'un nid de guêpes à Saint-Germain-de-Graves.

29 : Accident de la circulation à Saint-Macaire, soins donnés sur place.

30 : Chute sur la voie publique, victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du S.M.U.R.

Kermesse paroissiale

Le comité de kermesse paroissiale des communes de Saint-André-du-Bois, Pian-sur-Garonne et Saint-Macaire, sous la présidence de M. l'Archiprêtre Pierrot, rappelle que la kermesse annuelle aura lieu cette année le dimanche 25 août, date décidée pour des impératifs majeurs par le comité, et enregistré par le GASM lors de sa réunion en septembre 1984 lors de l'établissement du calendrier des activités des sociétés macariennes.

Voici le programme projeté pour cette journée. 9 heures, ouverture des stands de pâtisserie, mercerie, vins fins, épicerie, etc. A 11 heures, grand-messe chantée en l'église Saint-Sauveur. A 12 heures, apéritif pris en commun sous les ombrages de tilleuls devant l'église, suivi d'un repas familial au prix modique de 40 francs. Repas auquel plus de 80 personnes avaient participé l'an passé.

Puis à 15 heures, ouverture des stands d'attraction, tirs à la carabine, aux flèches, jeux de massacre, casse bouteille, lapinodrome, pêche à la ligne, évaluation du panier garni, de la hauteur, etc...

Durant tout l'après-midi, les intermèdes musicaux seront assurés par les cuivres de La Réole.

La clôture de la kermesse le soir se fera dans la salle des fêtes à partir de 20 heures par un buffet campagnard dansant au prix de 50 francs, t à 21 h 30 ouverture à tout le public pour 20 francs toute la soirée.

Football

A.S. Macarienne

Rectificatif. — C'est le dimanche 18 août qu'aura lieu le match A.S.M. A contre A.S.M. B, et non le 11 août, comme indiqué par erreur.

Football A.S. Macarienne

Dans le cadre de la préparation des joueurs pour la saison sportive imminente, l'entraîneur et les responsables des équipes ont mis sur pied les rencontres suivantes :

- 18 août : ASM A - ASM B.
- 20 août : ASM A - Virazeil, 19 h 30.
- 25 août : ASM A - Beaulac, 14 h 30.
- 25 août : ASM B - St-Martial A, 18 h 30.
- 29 août : ASM A et B - Langon (en soirée).
- 31 août : ASM B - Cérons B (19 h).

Puis après cette série de mises en route, notre équipe fanion commence le 1^{er} septembre, en Coupe de France en allant donner la réplique à Roquefort dans les Landes. Tandis que la 1B continuera sa série de matchs amicaux.

Et que les juniors toujours en vacances commenceront aussi ce 1^{er} septembre, en Coupe Gambardella, seront-ils là, quelques-uns ont commencé l'entraînement, mais les autres auront du mal à suivre la cadence sans préparation.

Voici pour la saison les rencontres officielles de nos équipes phares.

1 A en promotion de Ligue, poule C :

- 15 septembre : ASM - La Sauvetat, retour 4 mai.
- 22 septembre : ASM - Nérac, retour 19 janvier.
- 29 septembre : Sainte-Bazeille - ASM, retour 2 février.
- 13 octobre : ASM - Pujols-sur-Dronne, retour 9 février.
- 20 octobre : Cours-de-Pile - ASM, retour 23 février.
- 3 novembre : ASM - Allemands-sur-Drot, retour 2 mars.
- 17 novembre : Bordeaux-Nord - ASM, retour 16 mars.
- 1^{er} décembre : ASM - Castets B, retour 23 mars.
- 8 décembre : Vétines - ASM, retour 6 avril.
- 22 décembre : ASM - Monségur, retour 13 avril.
- 12 janvier : Fargues - ASM, retour 27 avril.

Entre des dates, il y aura les rencontres de Coupe de France, de Coupe d'Aquitaine, de Coupe District Gironde-Sud, nos garçons ont dû pain sur la planche, et vu les équipes en lice de ce championnat, de belles joutes en perspectives.

Voici les rencontres de la 1B (2^e division, groupe D) :

- 15 septembre : Lamothe B - ASM B, retour 4 mai.
- 22 septembre : Aillas A - ASM B, retour 19 janvier.
- 29 septembre : ASM B - Grignols A, retour 2 février.
- 13 octobre : Mesterrieux B - ASM B, retour 9 février.
- 20 octobre : ASM B - Pondaurat A,

retour 23 février.

3 novembre : Hure-Fonset B - ASM B, retour 2 mars.

17 novembre : ASM B - Barie A, retour 16 mars.

1^{er} décembre : Castets-en-Dorthe C - ASM B, retour 23 mars.

8 décembre : ASM B - Bazas B, retour 6 avril.

22 décembre : Pompejac A - ASM B, retour 13 avril.

12 janvier : ASM B - Giscos A, retour 27 avril.

Juniors, championnat Honneur district :

15 septembre : ASM - Landiras, retour 4 mai.

22 septembre : Sauveterre - ASM, retour 19 janvier.

29 septembre : ASM - Portets, retour 2 février.

13 octobre : Lamothe - ASM, retour 9 février.

20 octobre : ASM - Langoiran, retour 23 février.

3 novembre : Langon - ASM, retour 2 mars.

17 novembre : ASM - Gironde, retour 16 mars.

1^{er} décembre : Cérons - ASM, retour 23 mars.

8 décembre : ASM - Saint-Médard-Labrière, retour 6 avril.

22 décembre : Bazas - ASM, retour 13 avril.

12 janvier : ASM - X exempt de même 27 avril.

Minimes A. — En Ligue, dans une prochaine édition, l'ASM présentera l'ordre des rencontres de cette formation, puis des autres ensuite.

Il est rappelé à tous les joueurs de toutes catégories, encore en possession de leur licence de la retourner le plus tôt possible aux secrétaires MM. Alain Mallie, Dominique Escabasse, ou à M. Fernand Barbé. Car licence égale assurance, et il faut être assuré pour s'entraîner et le championnat arrive vite.

Invitation. — L'A.S. Macarienne invite tous les sportifs désirant jouer sous les couleurs à se présenter soit au stade tous les mardi et jeudi soir, à partir de 19 h, pour les seniors, juniors, soit tous les mercredi au stade à partir de 14 h et ce à partir du mercredi 28 août, pour les cadets minimes, pupilles, poussins et débutants ou à défaut, au domicile de M. Barbé, rue Carnot.

Venez grossir nos rangs, la qualité n'en sera que meilleure avec la quantité.

Recrutement. — Les sportifs se sentant une envie de faire un cadre ou dirigeant et désirant participer à la vie du club seront cordialement accueillis, se mettre en contact avec M. Barbé.

Roseau Macarien

C'est le dimanche 18 août que la société de pêche organise sa dernière sortie-concours à Aire-sur-l'Adour.

Départ place dru Général-de-Gaulle, à 7 heures précises.

Retour prévu vers 22 heures. Prévoir le repas du soir.

Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 17, chez M. Claude Faure, rue de l'Eglise.

Mouvement de sauvegarde et rénovation de Saint-Macaire

Au mois de septembre 1984, le Mouvement de sauvegarde et de rénovation se réveillait d'un long sommeil. Le 8 septembre 1985, pour marquer une année d'activités animée en particulier par les rencontres autour de l'histoire locale, le mouvement a décidé de fêter l'événement par un nouveau rendez-vous, selon une formule originale.

Pour cela, le thème devra être par lui-même, si ce n'est original, du moins caractéristique de l'histoire de Saint-Macaire. C'est donc autour des rapports tumultueux entre la ville et la Garonne que nous nous retrouverons par deux fois.

Vendredi 6 septembre, à 21 heures, dans la grande salle de la mairie, pour discuter à bâton rompu sur tout ce qui touche le passé et le présent de notre fleuve.

Dimanche 8 septembre : où à

bord de l'Aliénor, nous irons de Cadillac à Saint-Macaire et retour. Cette balade sera l'occasion de renouer avec la Garonne des liens, qui avec son éloignement et avec les transformations des moyens de communication se sont considérablement distendus depuis une centaine d'années.

Déjà de nombreuses réservations sont effectives, mais beaucoup de personnes n'ont fait que signaler leur désir de se joindre aux marins d'un jour.

A tous ceux-ci, le Mouvement se doit de signaler que le nombre de places demeure limité et qu'il est nécessaire de clôturer les inscriptions aux environs du 15 août.

Si vous êtes intéressé, contactez vite : Jacques Gratecap, rue d'Aulède; M^{me} Lachaise, café des Arts; M^{me} N'Guyen Long, allées des Tillets; Chantal Lalanne, cours du 30-Juillet.

Société de chasse

Le président de la société de chasse nous prie d'insérer : Le président est heureux de porter à la connaissance des chasseurs de Saint-Macaire que par arrêté spécial en date du 18 juillet du ministère de l'environnement, la chasse à tir à la tourterelle sera ouverte dans le département de la Gironde à compter du dimanche 18 août 1985 à 7 heures du matin (heure officielle).

Il rappelle à ses membres que du 18 août jusqu'à l'ouverture générale de la chasse, la tourterelle ne pourra être chassée qu'à poste fixe, matérialisé par la main de l'homme, sans chien, fusil démonté à l'aller et au retour.

Enfin, il tient à signaler que ce communiqué sera communiqué aux chasseurs locaux.

Bordeaux :
100 francs
la paire
de chaussures
volées

17/8

■ Une brigade de surveillance nocturne remarque dernièrement le curieux manège d'un individu qui, à minuit, place Gambetta, vend des chaussures en cuir à 100 francs la paire. Le coffre de sa voiture en contient trente-cinq cartons, plus vingt paires de baskets montantes. Interpellé, Noredine Agbal, 24 ans, dit Noredine Benaissa, livreur, reconnaît receler et vendre des chaussures volées. Une perquisition à son domicile, permet d'en retrouver le même nombre que dans sa voiture. Toute cette marchandise était dérobée par Khaled Ferchichi, 23 ans, de nationalité tunisienne. Il volait les chaussures dans l'usine où travaillait son père, en se servant des clefs laissés à la disposition de celui-ci par le directeur de la société de Saint-Macaire. Le produit de la vente devait être partagé entre les deux complices. Présentés au parquet, le duo était laissé libre.

SAINT-MACAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Maison de retraite et piste cyclable Traversée de la 113 et acquisition dans le quartier Rendesse

Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire les 4 et 18 juillet, à 21 heures, à la mairie.

Maison retraite. — Le maire rapporte que le conseil d'administration a décidé d'engager un programme de travaux de 1 897 433,38 francs T.T.C., honoraires compris, destiné à mettre en conformité l'établissement aux règles de sécurité, suite aux observations répétées de la Commission d'arrondissement et aux rappels du préfet.

Ce programme réparti en deux tranches successives, dont la première doit commencer à être exécutée dès le mois de septembre, suppose un emprunt de 1 140 000 F qui doit être garanti par la commune ou le département.

Eu égard à l'urgence des travaux, le maire propose que le Conseil municipal accorde sa caution pour garantie de cet emprunt, comme cela a été le cas par le passé, par exemple pour la construction de la nouvelle cuisine. A l'unanimité moins une abstention, la proposition est adoptée.

D'autre part, le maire informe le Conseil municipal de la désignation par le conseil d'administration de la Maison de retraite du docteur Cadi comme médecin de l'établissement, en remplacement du docteur Darzacq, ayant fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} juillet. De ce fait, un nouveau délégué du Conseil municipal est à élire, pour remplacer le docteur Cadi.

Sur proposition du maire et du docteur Cadi, suivis par l'ensemble des conseillers, M. Daniel Bore est élu à l'unanimité moins une abstention.

Piste cyclable Garonne. — Le maire expose au Conseil les conditions de relance du projet abandonné par le Syndicat de pays et repris par le conseiller général du canton, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac, pour dépôt de demande de subvention auprès de la région et du département.

Pour 1 660 mètres de chemin de halage, 750 mètres de voie communale et 350 mètres de chemin de terre, la part communale s'élève à 335 600 F sur un total de 1 770 000 F, les communes de Verdélais, Saint-Maixant, Pian et Saint-Pierre constituant les autres parties concernées.

M. Cadi émet des réserves sur les difficultés d'entretien dues aux inondations, M. Falissard s'étonne de la résurgence soudaine d'un projet abandonné. Par contre, M. Sudery plaide la cohérence de cette réalisation avec la future passerelle.

Par neuf voix pour, deux contre et une abstention, le Conseil municipal donne son accord de principe sur le projet, sous réserve d'obtention de subventions conséquentes.

Autres questions. — Le Conseil municipal a renoncé à l'unanimité à son droit de préemption sur les ventes Rogeon (allées des Tilleuls) et Artigue-Barre (place de l'Eglise).

Le devis présenté par la Sogedc concernant le remplacement de la borne d'incendie, cours Victor-Hugo, et s'élevant à 6 637,61 francs T.T.C., a été adopté à l'unanimité (sous réserve de vérification qu'une bouche d'eau au sol ne serait pas moins onéreuse). Il en est de même pour le devis de rénovation du chemisage du puits artésien pour un montant T.T.C. de 10 662,96 francs.

A l'unanimité ont été approuvées les propositions d'achat formulées par les directeurs des écoles, à savoir un électrophone (1 095 F), trente chaises pour la maternelle (2 130 F), une table téléphone (380 F) et un lecteur de cassettes enregistreur pouvant servir de sonorisation extérieure (2 200 F).

A l'unanimité, le Moto Start Club Macarien a été exonéré de la taxe sur les spectacles pour sa manifestation prévue le 17 août prochain.

Motions. — Sur proposition de M. Chavaneau, le Conseil municipal transmet unanimement ses félicitations à M^{me} Josiane Cazenave pour son succès aux épreuves du concours d'agent de bureau, organisé par le Syndicat départemental des communes: sa titularisation est désormais possible.

Le Conseil municipal décide unanimement de protester auprès de la S.N.C.F. pour l'annonce officielle de sa décision de fermer, à partir du prochain service d'hiver, soit le 29 septembre, la gare de Saint-Macaire, au service marchandise.

Sur proposition de M. Sudery, le Comité des fêtes est unanimement félicité pour la qualité de l'organisation des festivités du 14 juillet.

En fin de séance, M. le maire annonce au Conseil municipal que l'achat des grottes a été passé le 12 juillet dernier.

Droit de plaçage. — M. Sudery expose les conclusions de la Commission d'administration générale concernant la réévaluation du droit de plaçage pour le marché du jeudi matin (le marché du dimanche matin restant gratuit).

Après examen des solutions adoptées par d'autres communes, la proposition s'établit forfaitairement par marché comme suit: 5 F pour une surface inférieure à 5 m²; 10 F pour une surface située entre 5 et 25 m²; 15 F pour une surface supérieure à 25 m²; doublement des tarifs précédents pour les marchands occasionnels; 100 F pour les marchands exceptionnels pendant ou hors marché (camion d'outillage par exemple).

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents sachant que des panneaux d'interdiction de stationner ont été commandés pour garantir l'absence de voitures, le jeudi matin, sur l'emplacement du marché.

Traversée ancienne 113. — Le maire rappelle que le 25 avril dernier, le Conseil municipal a décidé de rechercher une solution permettant de libérer les ouvriers d'entretien de la voirie de la surveillance de la traversée

de l'ancienne 113 par les enfants des écoles. En effet, ce service oblitère de manière significative leur emploi du temps.

Par ailleurs, une consultation menée fin 1984 par le conseil des parents d'élèves, faisait ressortir une majorité des 3/4 des parents favorable au maintien du système en vigueur. Une enquête complémentaire menée par la commission d'administration générale le jour de la kermesse des écoles confirme ce résultat en le précisant: ce sont les parents dont les enfants ne traversent pas la route qui sont les plus favorables à la surveillance, sans doute par solidarité (de plus le recours au personnel communal des écoles est exclu).

Enfin, tout le monde est conscient qu'un tel service a été créé lorsque le trafic de la 113 constituait un danger évident pour la sécurité des enfants: aujourd'hui la circulation est déviée et le danger réduit.

Après consultation de l'ingénieur subdivisionnaire de l'équipement, l'installation de feux tricolores paraît lourde, celle de feu clignotant orange inefficace, utilisation possible de barrières de guidage vers les passages protégés comme devant l'école Sainte-Marie de Langon.

MM. Lagahuzère, Labarrière et Cadi ajoutent que bien d'autres traversées sont aussi dangereuses dans Saint-Macaire et non surveillées (déviation 113 face à la gare par exemple) et que beaucoup d'enfants des écoles traversent actuellement seuls et en dehors des passages protégés.

M. Falissard propose de maintenir le service sous condition d'embauche d'un quatrième employé de voirie, au lieu et place du garde-champêtre, et de réaménager le carrefour de la place de l'Horloge pour garantir à l'avenir la sécurité de traversée (rond-point ralentissant la circulation par exemple).

MM. Tremea et Sudery pensent qu'un quatrième employé de voirie peut et doit être employé à d'autres activités au moins aussi urgentes.

M. Sire penche pour la pose de panneaux de signalisation et M^{me} Lorriot émet de fortes réserves sur la suppression, en raison des imprévus toujours possibles.

Finalement, le Conseil municipal adopte le principe d'une suppression de la surveillance dès la rentrée avec aménagements légers de traversée (refuge central) et envoi d'une lettre d'explication aux parents (7 voix), rejetant la solution de maintien du service jusqu'à réaménagement complet du carrefour dans l'année (6 voix).

Acquisition atelier Despujols. — M. Falissard relate la démarche entreprise par la commission Aménagement et équipement suite à la mise en vente de l'ancien atelier de tonnellerie Despujols. L'achat de cet ensemble repose sur deux volontés: dégager d'un côté rue du Port le rempart Rendesse, continuer de l'autre, sur la Carreyrotte, l'achat des immeubles désaffectés susceptibles à long terme de justifier une opération de réhabilitation.

Les négociations menées, en toute compréhension avec le propriétaire, ont débouché sur une possibilité d'accord à hauteur de 30 000 francs.

M. Cadi juge l'opération comme non prioritaire par rapport à la recherche d'un atelier municipal par exemple. Il pense que l'exercice du droit de préemption aurait permis de dégager un meilleur prix.

M. Labarrière évalue comme prioritaire la restauration des logements communaux, cependant que M. Sudery craint une « récupération » de l'édifice par les riverains.

Le maire renouvelle l'esprit dans lequel devait s'inscrire la politique foncière communale, à savoir le rachat des immeubles désaffectés que l'initiative privée ne peut à elle seule remettre en service pour l'habitation ou toute autre utilisation: l'arrêt du débâtement rampant du quartier Rendesse passe par de tels achats.

Par 8 voix contre 2 et 3 abstentions, le Conseil municipal décide de procéder à l'achat de l'ancien atelier Despujols au prix de 30 000 francs.

Lavoir château-d'eau. — M. Chavaneau rend compte de l'analyse effectuée par la commission Habitat et cadre de vie, après examen des résultats de l'enquête publique menée au sujet de la suppression du lavoir du château-d'eau.

Aux yeux des cinq personnes protestataires, le maintien d'un point d'eau de lavage aisément accessible est indispensable, point de vue ratifié

par la commission. Celle-ci propose donc de supprimer le lavoir actuel et d'installer dans une travée du préau réservée au public deux bacs à laver en béton préfabriqué correspondant à la fréquentation actuelle. Cette solution est adoptée à l'unanimité.

Autres questions. — Les travaux de réparation des sanitaires de l'école primaire ont été affectés à M. Lourenço pour 10 667,67 francs TTC, après consultation de MM. Bedouret et Cosson-Simonnet plus disants (unanimité moins une abstention).

Une mission de maîtrise d'œuvre complète à hauteur de 9 % du montant des travaux, a été confiée au P.A.C.T. de la Gironde pour la réhabilitation des quatre logements communaux actuellement dans le cadre de la procédure de financement Palulos (adopté à l'unanimité).

L'éclairage public de la cour du prieuré sous forme de bornes lumineuses fichées en sol, sera confiée à la C.E.P.E.C.A. pour un montant de 6 254,66 francs TTC (adopté à l'unanimité).

Le contenu du programme de voirie 1985 a été définitivement établi à l'unanimité : aménagement de la libération pour 70 000 francs environ, 105 000 francs pour la réfection du chemin du Mouin, de la rue du Collège, des ruelles perpendiculaires à la rue Amiral-Courbet, des caniveaux rue Chanzy et allées de Savignac, de la bouche d'égout allées des Tilleuls partie basse.

L'animateur sportif intercommunal recevra une rémunération complémentaire de 450 francs par mois, comme l'ont déjà décidé Verdélais et Saint-Pierre-d'Aurillac (adopté à l'unanimité).

Le Conseil municipal a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Dvoirin, au Casquit, et Monteil, rue Yquem.

La modification du projet de camping des Grottes portant sur une passerelle isolant la liaison camping-sanitaire du passage du public a été adopté à l'unanimité.

Motions et divers. — Sur proposition de M. Lagahusère, le Conseil municipal a unanimement flétri les actes de vandalisme commis dans l'église Saint-Sauveur et qui ont conduit M. l'archiprêtre Pierrot à fermer l'édifice, hors sa présence, remettant toutefois une clé au service d'accueil des visiteurs établi au prieuré.

M^{me} Lorriot a tenu à signaler l'efficacité du personnel des écoles qui malgré trois personnes malades, a assuré un service normal durant la dernière semaine scolaire et a démontré sa compétence lors de l'accueil des Macairois.

Les postulants au jury d'assises ont été tirés au sort : il s'agit de M^{me} P. Lacave, MM. A. Trigoulet et A. Jean.

Le Comité de kermesse peut confirmer le programme complet de la kermesse paroissiale qui aura lieu ce dimanche 25 août. Tout d'abord, dès 9 heures, ouverture des stands, épicerie, mercerie, pâtisserie, vins fins, et un stand inédit, brocante-antiquité, ayant surtout des objets, outils, vêtements anciens.

A 11 heures, en l'église Saint-Sauveur, grand messe chantée. A 12 heures, apéritif pris en commun suivi d'un repas à l'ombrage des tilleuls, place de l'Eglise. A 15 heures, reprise par l'ouverture des stands d'attraction et pour les enfants un fabuleux petit train macarien. L'après-midi les intermèdes musicaux seront assurés par les cuivres de La Réole. Le soir clôture de la kermesse à la salle des fêtes, par un buffet campagnard dansant à partir de 20 h et à 21 h 30. Bal ouvert à tout public.

Pour les deux repas, midi et soir, et afin de limiter les erreurs, se faire inscrire jusqu'au vendredi 23 août à M^{me} Barbé, rue Carnot, téléphone 63.23.53.

Le comité d'organisation espère beaucoup de monde, le soleil déjà en place, la fin août et ses touristes, le but d'utilité de cette kermesse devrait contribuer à une bonne réussite et récompenser les bénévoles obscurs qui s'activent inlassablement.

Football

Mardi 20 août, l'ASM reçoit Virazeil. Coup d'envoi à 19 h 30. Bon match en perspective où l'on verra nos éléments en forme.

L'entraînement prévu pour le mardi soir n'aura pas lieu en raison du match.

SAINT-MACAIRE

Kermesse paroissiale

Notre kermesse paroissiale aura lieu ce dimanche 25 août, une bonne nouvelle, la messe de 11 heures sera chantée en polyphonie par la chorale du Saint-Sauveur. A 12 heures, apéritif; à 12 h 30, repas en commun à l'ombrage des tilleuls. Et l'après-midi, ouverture des stands d'amusements pour tous et du petit train macarien déjà connu.

Déjà à partir de 9 heures du matin, des stands de consommation (épicerie, pâtisserie, vins fins) seront ouverts.

Puis, la soirée se terminera par un buffet campagnard dansant à partir de 20 heures et à 21 h 30, ouverture des portes à tout le public. Espérons beaucoup de monde.

Car une kermesse paroissiale, c'est une fois par an, et sa réussite est une bonne récompense pour les bénévoles qui se dévouent sans compter.

Pour les repas de midi et le buffet campagnard du soir, inscriptions à M^{me} Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.

CENTRE DE SECOURS

Interventions du mois de juillet

3 : sauvetage de biens à Saint-Maixant; épuisement de cave à Verdélais; épuisement de sous-sol à Saint-Maixant; dégagement de chaussée à Saint-Maixant.

4 : feu de combles à Verdélais; arbre menaçant de tomber sur la chaussée à Saint-Maixant.

5 : chute d'un cycliste sur la chaussée à Saint-Maixant. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

II : tentative de suicide à Sainte-Foy-la-Longue. Soins donnés sur place par le médecin du corps.

14 : accident de la circulation à Saint-Macaire. Deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur.

15 : repêchage d'une voiture en Garonné à Saint-Martin-de-Sescas.

18 : feu de voiture à Saint-Macaire.

20 : chute d'une personne sur la voie publique à Saint-Macaire. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; feu de broussaille à Saint-Pierre-d'Aurillac (fausse alerte).

22 : renfort C.S.P. pour feu de prairie à Sainte-Croix-du-Mont.

23 : Repêchage d'une voiture en

Garonne à Saint-Macaire; accident à domicile à Saint-Macaire. Une voiture évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24 : destruction d'un nid de frelons à Sainte-Foy-la-Longue.

25 : feu de détritus à Saint-Maixant.

26 : accident de la circulation à Saint-Macaire. Deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction d'un nid de frelons à Saint-Pierre-d'Aurillac; malade à domicile à Saint-Macaire. Un malade évacué sur le C.H. de Cadillac après avoir reçu les premiers soins par le médecin du C.H. de Cadillac.

28 : personne inanimée sur la voie publique à Saint-Macaire. Malade évacué sur le C.H. Pasteur.

29 : destruction d'un nid de frelons à Saint-Martin-de-Sescas.

30 : accident sur la voie publique à Saint-André-du-Bois. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction d'un nid de frelons à Saint-Maixant.

Week-end football 3/1

Après la révue des effectifs présents durant la période estivale, qui a vu la confrontation de plus de vingt-cinq joueurs de l'A.S.M. samedi 17 août, et la confrontation de ce mardi soir 20 août avec Virazeil qui opère en Promotion d'Honneur Ligue, nos entraîneurs respectifs Alain Lespine pour la première et Jean-Claude Baluteau pour la réserve vont essayer d'affûter leur troupe ce dimanche 25 août.

Tout d'abord la première ira donner la réplique à l'équipe de Bernos-Beaulac réputée pour son sérieux et sa vaillance; puis la 1 B elle, recevra l'équipe fanion de Saint-Martial qui évolue une série au-dessus et parfaitement dirigée par Michel Husson, et un Macarien Yves Pallarullo, excellente chose que ces deux confrontations pour nos joueurs, et qui leur permettra de se situer en ce début de saison.

Premier départ à 14 h 30 de la place. 1 B : rendez-vous à 17 h 30 au stade. Les convocations seront faites individuellement, les vacanciers n'étant pas encore tous rentrés.

Important : tous les joueurs (il n'y en a plus beaucoup) encore en possession de leur licence sont invités à les retourner rapidement aux secrétaires Alain Dallié ou Dominique Escabasse, ou à M. Barbé.

Invitation : ceci pour tout le monde, tous les jeunes et moins jeunes de toutes catégories de débutants (6 ans) à vétérans (plus de 35 ans) désirant jouer au football à l'A.S.M. sont invités à se mettre en contact avec un des membres suscités ou à se présenter les mardi ou jeudi soir d'entraînement au stade.

Appel : aux sportifs se sentant une vocation de dirigeant ou de cadre d'équipe et ayant un peu de temps disponible, à venir grossir les rangs de l'A.S. Macarienne.

Le gala Médecin sans frontières du 22 septembre prochain

Le VIII^e gala artistique cuvée 1985, organisé par l'Association sportive des jeunes de Saint-Macaire, aura lieu le dimanche 22 septembre prochain, à 14 h 30, salle des fêtes de Saint-Macaire. Il est donné cette année, au profit d'une œuvre humanitaire : Médecin sans frontières, dont un représentant parisien sera présent. Le programme comportera deux par-

ties : la première avec un recital d'art lyrique, un chanteur de variétés, des films locaux anciens et régionaux, la chorale Interlude de Grignols, un sketch inspiré de Tichadel et Rousseau.

En seconde partie, en dehors et costumes, des scènes du deuxième acte de « Faust », l'opéra de Ch. Gounod. Puis « la Nuit de Walpurgis », premier ta-

bleau du cinquième acte, avec le ballet de « Faust » par l'Ecole de danse de Saint-Macaire. Tout cela avec le concours de deux soprani, deux tenors, un baryton et une basse chanteuse.

On peut louer dès le 4 septembre, auprès de M^{me} Barbé, rue Carnot à Saint-Macaire, tél. 63.23.53.

A.S. Macarienne football

Il est rappelé aux cadets et minimes que la reprise des entraînements aura lieu le mercredi 28 août, à 17 heures, au stade, sous la houlette des entraîneurs Jean-

Pierre Lumalé et Jean-Loup Dureuilh.

Il est souhaité les plus grand nombre de présents, le championnat de chaque catégorie étant sérieusement relevé.

SAINT-MACAIRE

 29/8

A.S.M. football. — Samedi 31 août, l'équipe réserve de Saint-Macaire rencontrera son homologue de Cérons. Coup d'envoi à 19 heures. Rendez-vous au stade André-Seyvre, à 18 h 15.

Coupe de France. — Premier match officiel de la saison 1985-1986 pour l'équipe fanion de l'A.S.M., qui se déplacera le dimanche 1^{er} septembre à Roquefort pour le premier tour éliminatoire Coupe de France. Responsable: MM. A. Fondeville, Roger Chaine, A. San José. Départ de la place: 13 h 45.

Pour ces deux rencontres, les convo-

cations seront faites individuellement. Vous pouvez vous renseigner auprès de vos responsables d'équipe: 1 A, M. Alain Lespine, tél. 62.34.40; 1 B, M. Jean-Claude Balluteau, tél. 63.00.49.

SAINT-MACAIRE

 30/8

Football à l'A.S. Macarienne

Dans la suite des entraînements programmés par nos entraîneurs, ce week-end a vu nos équipes affronter la première A Beaulac, la 1^{re} B recevant Saint-Martial.

Beaulac, 3 - A.S.M., 2.

Les joueurs sont douze, quatre absents de marque, trois mi-temps de tente minutes sont prévues. Départ de la rencontre lentement.

Les joueurs se cherchent encore, l'incorporation des nouveaux crée des problèmes de cohésion mais l'adversaire (dix-sept présents) semble être dans le même cas, des deux côtés on voit de jolies actions. Les nôtres marquent les premiers, puis encaissent un magnifique but sur coup franc.

Les deux premières mi-temps voient deux équipes égales, puis la fraîcheur de par le nombre des opposants prévaut, aidés en cela par la sortie sur claquage d'un de nos défenseurs quand même bien sup-

pléée par le douzième. Excellent entraînement pour les deux formations. Réception appréciée de Beaulac.

1 B, 4; Saint-Martial, 2. — Saint-Martial se présente mixte. Eux aussi n'ont pas tous leurs effectifs encore rentrés. L'A.S.M. avec quinze membres présents est encore à la recherche de son équipe type mais est tributaire de la première. Toujours est-il que les responsables de cette formation commencent à voir plus clair, déjà pas mal de membres s'affirment et nous ont fait voir de forts jolis mouvements par une excellente circulation de balle, et une bonne occupation du terrain. Equipe à suivre qui devrait confirmer les espoirs fondés sur elle.

Week-end du 1^{er} septembre. — L'équipe fanion ira en Coupe de France à Roquefort (Landes). L'équipe sera formée après l'entraînement de jeudi 29 août. Départ de la place à 13 heures.

SAINT-MACAIRE

 28/8

Le pays de Saint-Macaire se dote d'une signalisation originale

Dans le cadre d'une action du contrat de pays visant à promouvoir le potentiel touristique du canton de Saint-Macaire, le syndicat intercommunal de pays invite les viticulteurs à participer en utilisant les panneaux qui leur sont proposés pour signaler leur exploitation.

Les viticulteurs du canton, intéressés par cette initiative et qui n'ont pas encore répondu à l'offre qui leur a été adressée, sont invités à le faire avant la fin du mois d'août, en s'adressant au prési-

dent du syndicat, M. Jean Lafourcade, ou à la mairie de leur commune de résidence, à l'occasion de leur déclaration de stock et en précisant le nombre de panneaux qu'ils souhaitent recevoir.

Kermesse paroissiale un succès

Après bien des problèmes, la kermesse s'est déroulée le dimanche 25 août, sur la place de l'Eglise. Tempérament avec quelques averses jus qu'à 13 heures, qui a fait démenager plusieurs fois des stands, mettant en valeur les bénévoles acceptant ces tribulations avec le sourire.

Les pâtisseries et la mercerie, du même que la brocante ont obtenu un réel succès. Il n'y avait pas grand foule l'après-midi, mais ce fut un succès quand même. Le petit train ralliant de plus en plus de suffrages.

Le repas de midi comptant plus d'une soixante-dix convives fut servi dans la salle des fêtes, l'inclémence du temps obligeant ce repli stratégique. Le buffet dansant du soir n'a fait qu'une cinquantaine de personnes, mais somme toute, les organisateurs sont heureux d'avoir pu mener à bien leur tâche et l'an prochain.

Permanence du conseiller général

 2/9

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton se tiendra à la disposition des administrés le samedi 7 septembre de 15 heures à 17 heures à la mairie.

Générosité

Le 17 août en l'hôtel de ville a été célébré le mariage du sympathique chef de corps des sapeurs-pompiers Robert Paratge avec la gracieuse Françoise Cluchet.

A l'issue de la cérémonie, une collecte a été effectuée parmi la nombreuse assistance et la somme ainsi recueillie a été remise au bureau d'aide sociale de la commune.

Que tous soient remerciés pour cette délicate attention et que les jeunes époux trouvent ici des souhaits sincères de bonheur.

Des trésors à portée de main

Il est des fois où la persévérance et la ténacité ont raison de tous les obstacles. A Saint-Macaire, par exemple, une é dynamique tente depuis de nombreuses années de redonner à la ville un attrait que l'on aurait pu croire perdu depuis longtemps

Un bourg comme tant d'autres. Des remparts séculaires que vient parfois lécher la Garonne lors de ses plus fortes colères; des rues tortueuses, des places où le bitume a depuis belle lurette remplacé les pavés. Et souvent, des maisons aux arcades murées, et qui semblent abandonnées aux souvenirs; Saint-Macaire respire si fort le passé, qu'ici, le temps ne compte plus. Site protégé depuis 1965, une reprise de conscience s'est faite parmi la population: il fallait absolument sauvegarder ce qui pouvait l'être. Et refaire de l'endroit un pôle d'attraction. L'Association pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire était née. M. Guindeuil en est le président et ce mouvement compte actuellement près de 80 membres; le cheval de bataille de ce dernier? Tout ce que la ville compte actuellement comme curiosités, la promotion du tourisme, non seulement pour le plan local, mais également au niveau de toute la région.

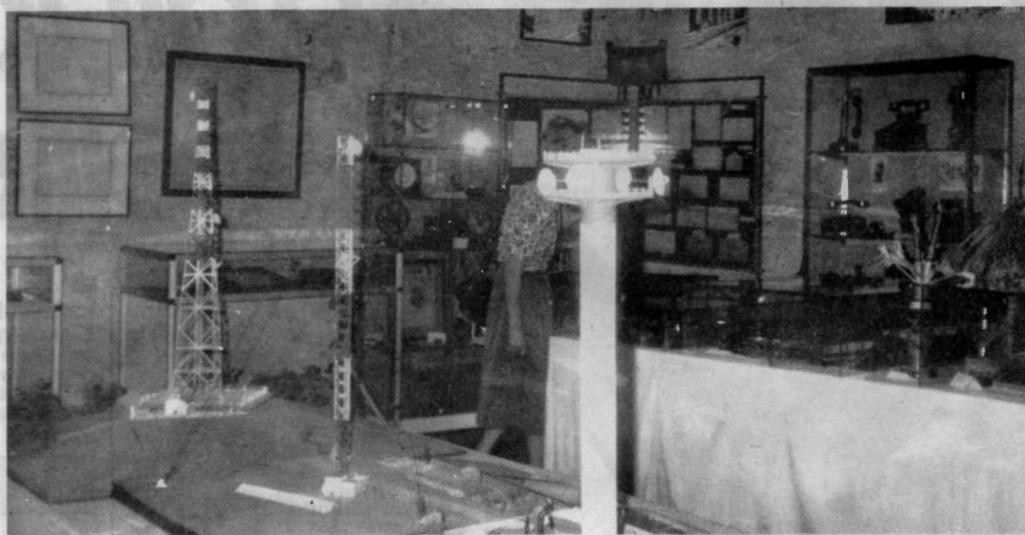
DU MUSÉE POSTAL AUX AQUARIUMS TROPICAUX

La place du Marché. Un guide, M. Jacques Gratecap, l'un des responsables de l'Association du Prieuré. Sous les arcades d'un immeuble se cache le Musée postal d'Aquitaine. La gérante et membre de l'association, M^{me} Poutays, accueille les visiteurs dans la cour moussue de cet ancien relais de poste aux chevaux, où, dit-on, Henri IV fit étape. Sur plusieurs étages, sont exposés tout ce que la poste compte de richesses en matière d'Histoire.

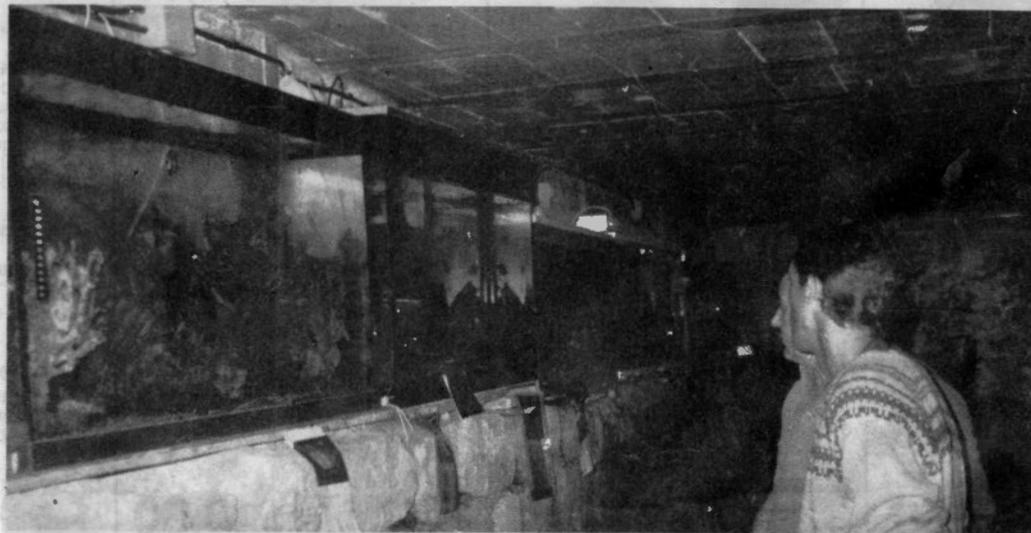
« Dans cette ancienne maison noble, explique M^{me} Poutays, l'on créa un relais de poste. L'un des acheteurs les plus récents, M. Géraud, se chargea de la restauration. L'immeuble fut ensuite vendu aux P.T.T. et une association du personnel eut l'idée d'y créer ce musée (1). A travers les objets, les documents, les photos, la philatélie, l'on y découvre la poste depuis ses plus lointaines origines jusqu'à nos jours. L'on peut ainsi y admirer un rotulat du Moyen Age, un autographe de Mermoz, et des scènes avec figurines grandeurs nature sur Henri IV et ce qui fut certainement une légende. Seul Paris et



M. Gratecap et M^{me} Poutays, au Musée postal d'Aquitaine



Le Musée postal d'Aquitaine: des postes à galène aux tours herziennes



Les caves-aquariums: un paradis pour les amoureux de la faune sous-marine (Photos Bernard Lafon)

Vire peuvent rivaliser avec le Musée postal d'Aquitaine.

Les caves-aquariums de M. Rodriguez valent également le détour. Parti, si l'on peut dire, d'un bocal à poissons rouges, le maître des lieux s'enorgueillit, actuellement, et à juste titre, d'être devenu l'égal des Musées de Monaco et La Rochelle.

Une grande aventure vécue par ce coiffeur-quincaillier, qui, de Saint-Macaire au Cap-Ferret, en passant par Areachon, à long-temps cherché où il pourrait installer sa faune sous-marine. Jusqu'au jour où il a découvert, contigües à la sienne, d'autres caves comblées depuis longtemps.

« J'ai creusé, creusé sans relâche ! On a découvert d'anciennes fondations. Des murs de soutien. Au début, j'aurais à peine osé faire descendre les gens là-dedans. Mais à force, je suis arrivé à ce que je voulais : créer un véritable musée ».

Et il est vrai que dans la lumière diffuse et dansante des aquariums, sous ces voutes où les hippocampes voisinent avec les piranhas, et les murènes avec les rascasses (il n'y a que les pieuvres qui n'ont rien voulu savoir : elles s'évadent !), l'on se croirait à cent lieues des vignobles et des vergers. A vingt mille lieues... sous Saint-Macaire.

Comme M. Rodriguez, M. Fabe, dit « le Grogard », a la passion au fond des yeux. Ce personnage, coiffeur de son état, et dont il avait été question dans une précédente édition, réalise des figurines en plomb, essentiellement sur l'Empire. Il est d'ailleurs incoïtable sur ce sujet. Un embryon de projet au fond du cœur du Grogard : la création d'un musée de la figurine, qui serait alors unique au monde ! Un musée de plus à Saint-Macaire ? Pourquoi pas...

LE PRIEURÉ

Et le Prieuré, dans tout cela ? Il est un peu le P.C. de toutes les activités macariennes et si l'été, il fait office de Syndicat d'initiative, il sert également l'hiver de Centre socio-culturel, avec de multiples activités. Restauré patiemment par une équipe de jeunes volontaires, il offre aux visiteurs non seulement tout ce qu'ils attendent en matière de renseignements, mais également une rétrospective des diverses restaurations, une projection diapos sur la connaissance de Saint-Macaire, et une vision actuelle des aménagements effectués, à l'intérieur des habitations rénovées, par exemple.

« Et tout n'est pas terminé, confie M. Gratecap. La prise en charge par les habitants est déjà importante. Tel par exemple le plan-guide, édité par les commerçants et artisans. Une table ronde s'est déroulée dernièrement, regroupant l'Association du Prieuré, l'Association de sauvegarde et rénovation, la mairie, le musée postal d'Aquitaine, l'Obédience régionale, M. Rodriguez, M. Fabe et le restaurant des Arts pour la gastronomie. L'objectif : promouvoir l'accueil, l'image de marque, et l'information ».

En un mot, le tourisme. pour

cela un effort va être fait, particulièrement au niveau de la capacité d'hébergement. Un terrain de camping est en train de voir le jour. Les élus locaux, sensibilisés, réfléchissent actuellement aux diverses possibilités offertes pour la réalisation des objectifs. Et en attendant, la municipalité, les associations, dont celle du Prieuré, assurent efficacement l'information, la coordination, les prises de contact, pour prouver au public que les réalisations actuelles peuvent cotoyer avec bonheur un prestigieux passé.

BERNARD LAFON

Une petite exposition permanente est prêtée au Palais-Gallien.

JEUDI 5 SEPTEMBRE 1985

Football à L'A.S.M.

Roquefort, 4; A.S.M., 2 (après prolongations). — Le déplacement en terre landaise pour le premier match officiel de la saison s'est donc soldé par une défaite.

Face à une équipe plus vaillante et surtout plus adroite, le onze macarien n'a pu résister que quatre-vingt-dix minutes avant de céder pendant les prolongations. Défaite tout à fait logique.

Il reste quinze jours avant la reprise du championnat : souhaitons que la plupart des joueurs seniors et juniors se sentiront un peu plus

concernés et honoreront l'engagement qu'ils ont pris en signant leur licence.

Les entraînements sont toujours les mardis et jeudis soirs, à 19 heures, sauf ce jeudi 5 septembre où l'équipe 1 B recevra Morizès. Rendez-vous au stade à 19 heures. Vendredi 6, la 1 A se déplace à Gironde (départ de la place à 18 h 45).

Licences. — Certains joueurs n'ont pas encore ramené leur licence, surtout dans les catégories minimales et cadets. Veuillez faciliter la tâche de vos dirigeants en ramenant votre licence le plus rapidement possible.

SAINT-MACAIRE

Carnet blanc chez les pompiers

Le 17 août dernier, s'unissaient par les liens du mariage Françoise Cluchet et Robert Paratge; tous les deux membres du Comité des fêtes, dont le président, adjoint au maire, officiait la cérémonie.

De plus, l'époux n'est autre que le lieutenant chef de Corps des sapeurs pompiers de Saint-Macaire; c'est pourquoi, au sortir de la mairie, et, avant de gagner l'église Saint-Sauveur, les jeunes mariés ont été salués par le concert bruyant et insolite des avertisseurs des véhicules du centre de secours, rythmés par des appels de sirène répétés.



Les jeunes époux devant l'église Saint-Sauveur (Cliché « Sud-Ouest »)

AUJOURD'HUI, A 21 HEURES, A LA MAIRIE

« Quand Saint-Macaire était un port... »

Rencontre autour de l'histoire locale

En introduction à la balade au fil de l'eau, qui aura lieu dimanche, sur l'Aliénor, entre Cadillac et Saint-Macaire, le « mouvement Sauvegarde et Rénovation » vous propose ce soir, vendredi 6 septembre, à 21 heures, une balade au fil du temps dont le thème sera, bien sûr, la Garonne et ses relations tumultueuses avec notre cité.

Vaste sujet : en effet, source de vie (pêche, énergie), voie de circulation d'hommes et de marchandises (navigation), mais aussi obstacle à franchir et élément naturel peu contrôlable (inondation, modification de lit), enfin cadre de loisirs de fin de semaine, les aspects de nos liens avec notre fleuve ont été multiples. De plus, que seront-ils dans l'avenir ? Que pouvons-nous y faire ? C'est donc le passé, le présent et le futur de ce qu'est la Garonne pour nous que nous évoquerons ensemble.

Auparavant auront lieu, d'une part la projection d'un diaporama

relatant le voyage que fit Stendhal de Bordeaux à Agen sur le bateau à vapeur au siècle dernier, et d'autre part un aperçu historique sur la grandeur et la décadence du port de Saint-Macaire, telles qu'elles apparaissent à travers la lecture des archives municipales.

Tous les Macariens, voisins et amis sont donc invités à venir apporter leur témoignage, leurs reconnaissances, leurs impressions au cours de ce débat qui, comme les autres, se fera un peu « à bâtons rompus ». Un Macarien célèbre nous a promis sa présence... M. Robert Escarpit sera parmi nous.

Nous serons plus de 200, dimanche, que notre vieille voisine emmènera sur ses flots : soyons nombreux, ce soir, pour nous préparer à ces retrouvailles.

Société de chasse

Réunion. — Le président et le bureau de la Société de chasse rappellent à tous les chasseurs de Saint-Macaire qu'une réunion aura lieu samedi 7 septembre, à 9 heures, à la mairie. Présence de tous les chasseurs indispensable.

Divagation des chiens. — Le président rappelle à tous les propriétaires de chiens de chasse ou non que la divagation des chiens est interdite. Toute promenade de chien doit être faite en laisse et surtout hors du territoire de chasse (bords de Garonne compris).

Cantine scolaire

La cantine scolaire ouvrira ses portes le lundi 9 septembre. La vente des tickets sera assurée ce vendredi 6 septembre, de 9 heures à 10 heures et de 18 heures à 19 heures, par M^{me} Sanche, à son bureau du groupe scolaire.

Afin d'éviter l'embouteillage de lundi, les parents sont invités à venir dans la mesure du possible pendant ces heures d'ouverture.

649399

COMMUNE DE SAINT-MACAIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par arrêté du 2 septembre 1985, M. le Maire de Saint-Macaire, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique complémentaire sur le plan d'occupation des sols.

A cet effet, M. BONNAC, domicilié « LE HAOUÉY » 33430 BAZAS, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 23 septembre 1985 au 23 octobre 1985 aux jours et heures habituels d'ouverture (9 à 12 heures et de 14 à 17 heures).

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les 21, 22, 23 octobre 1985 de 14 à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le P.O.S. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être aussi adressées par écrit au commissaire-enquêteur.

Carnet blanc 7/9 au Comité des fêtes

Par un beau soir d'été, notre comité a eu l'occasion d'honorer deux de ses membres : Robert Paratge, vice-président et Françoise Cluchet, secrétaire adjointe, et ce, pour leur offrir des cadeaux-souvenirs, accompagnés de quelques notes de sympathie et du verre de l'amitié, marquant ainsi de leurs sceaux leur union durable et heureux.

Félicitations et vœux aux époux et, par-delà, satisfaction aux parents.

LE 22 SEPTEMBRE

Gala « Médecins sans frontières »

Des scènes de « Faust » avec le ballet

Organisé en 1985 par l'Association Sportive des Jeunes de Saint-Macaire, le VIII^e Gala artistique est donc donné, cette année, au profit d'une œuvre humanitaire : « Médecins sans frontières », dont la cause est connue de tous, et les besoins immenses.

C'est donc le dimanche après-midi 22 septembre, à 14 h 30, à la salle des fêtes, qu'aura lieu ce gala, composé de deux parties entrecoupées par un entracte.

La première partie. — Films, variétés, récital, sketch, chant choral.

C'est traditionnellement une première partie très éclectique qui débute le spectacle. Le récital est consacré à des airs d'opéra et d'anciennes chansons, avant qu'Eric Angelly n'interprète des succès d'il y a vingt ans. La jeune chorale Interlude, de Grignols, dirigée par Jean-Marie Issartier, dont le répertoire va du religieux au profane, interprétera plusieurs chœurs « a cappella ». Entrecoupant ces différentes prestations, sur l'écran disposé à droite de la scène, le public pourra assister à la projection de films d'intérêts local ou régional. C'est ainsi que, grâce à une vieille famille macarienne (mais il en sera reparlé dans ces colonnes) revivront sur l'écran des scènes de la vie locale d'il y a vingt ans et plus, certaines séquences ayant quarante ans, et l'une d'entre elles datant selon toute vrai-

semblance de 1938... Le détail en sera donné ultérieurement.

Deux films, tournés récemment, sont en cours de montage et compléteront la partie projection; l'un concerne la vie locale et sera même l'un des temps forts de ce gala, et l'autre la proche région macarienne; il en sera également question dans un prochain article.

Après ces deux dernières productions des films LIGENA, la première partie se clôturera comme d'habitude sur une note loin d'être triste; ce sera en effet un nouveau sketch inspiré de Tichadel et Rousseau : « M^{me} Brisemiché et M^{me} Lamoukire manchandés de poissons ». Bien dans la tradition des fameux duettistes bordelais, ce sketch, comme celui donné il y a deux ans (les tireuses de cartes) ne va pas manquer de soulever l'hilarité dans la salle.

La deuxième partie. — L'Opéra, avec des scènes de « Faust » des deuxième, troisième et cinquième actes.

Charles Gounod avec « Faust » et Georges Bizet avec « Carmen » ont sans doute composé les opéras les plus populaires et les plus joués dans le monde. Une fois de plus, c'est « Faust » qui a été choisi cette année, tant cette œuvre est un chef-d'œuvre de sensibilité et de romantisme lyrique.

Pour cette matinée ont été adaptés tout d'abord en une longue scène uni-

que, des extraits du deuxième acte amenant naturellement à la célèbre scène du jardin du troisième acte, clôturant celui-ci. Et le gala se terminera par le premier tableau du cinquième acte. « La Nuit de Walpurgis » avec le ballet de Faust interprété par les élèves de l'École de danse dirigée par Marie Fumadelles.

Entre ces deux grands moments lyriques, et durant le nécessaire changement de décor, projection du film : « Saint-Macaire en terre sainte (Israël), juillet 1984 » dont la première demi-heure sera donnée en première partie du gala.

« Faust » est bien sûr interprété en décors (costumes du Grand-Théâtre) avec accompagnement au piano. Avec le concours de Françoise Martinaud (Marguerite), Jean Laget (Faust), Paul Farnese (Méphistophélès). L'explication détaillée de ces scènes de « Faust » sera donnée dans quelques jours.

Pour le récital de la première partie on entendra Christine Meyer et Françoise Martinaud, soprani; Jean L... et Henri Joseph, ténors.

La location vient de débiter chez M^{me} Barbé, rue Carnot, à Saint-Macaire, tél. (56) 63.23.53. Le prix des places pour l'ensemble du spectacle, qui se terminera aux environs de 18 h 30, est de 35 francs (partage au balcon). Buffet-buvette à l'entracte.

Aux habitants du canton

Une entreprise privée de formation présentant un cours d'initiation à l'informatique, a diffusé un tract indiquant une permanence en mairie de Saint-Macaire, qui n'a pas et ne pouvait en aucun cas être autorisée puisqu'il s'agit d'une activité à caractère commercial, comme en a ainsi décidé le Conseil municipal.

En conséquence, les habitants du canton sont prévenus que cette permanence n'aura pas lieu à la mairie de Saint-Macaire.

Football

Le bureau de l'A.S.M. informe tous ses joueurs de l'école de football, débutants, poussins, pupilles, que la reprise se fera le mercredi 11 septembre, à 14 h, et pour les cadets et minimes à 16 h 30.

FOOTBALL/ A.S.M.

Les dernières rencontres

Toujours à la recherche de leur formations types et vue le nombre de blessés, les entraîneurs de l'A.S.M. ont confronté leurs troupes en matches amicaux. En voici les résultats : A.S.M. (B), 3; Morizès A, 3.

Jeudi, Jean-Claude avait pas moins de 23 éléments sous la main, tâche difficile pour faire participer tout le monde, cela a permis de voir l'état de chacun.

Gironde (A), 1; A.S.M. (A), 0. — Vendredi, c'est au tour d'Alain de mener ses boys présents à Gironde, au vu des absents on peut espérer avoir un jour une bonne formation.

Beaulac (B), 4; A.S.M. (B), 1. — Samedi, Jean-Claude, avec les siens remonta ça contre ne Promotion de Première division, le score ne reflète pas la rencontre. Et les buts encaissés sont dus à des erreurs d'appréciations, fautes qui, en pratiquant devraient disparaître.

A.S.M. (A), 3; Auros, 4. — Dimanche, la première complété de réservistes se mesurait à Auros, la mi-temps voyait un 3 à 0 en faveur des nôtres. Deuxième mi-temps, complètement transformé, il fallait bien que tout le monde oue et peut-être à des postes

inhabituels. Nos valeureux adversaire reprenaient en main le match et terminaient vainqueurs.

Juniors, 2; Barsac, 3.

Cadets, 2; La Réole, 5.

Minimes battent Saint-Martial.

Rencontres des 15 et 15 septembre :

Samedi. — Minimes A.S.M. - Landiras; cadets A.S.M. - Podensac; mixte minimes-cadets A.S.M. - Podensac.

Dimanche. — Juniors - Ste-Bazeille en Coupe Gambardella. Rendez-vous au stade 13 h 15.

Première, reçoit La Sauvetat en championnat. Rendez-vous au stade à 14 h 45.

1 B, en championnat va à Lamothe, rendez-vous au stade à 16 h 30.

18 heures, vin d'honneur au stade, à l'occasion de la remise des maillots par M. Dader.

Entraînement. — Le bureau de l'A.S.M. et les entraîneurs des équipes 1 A, 1 B et juniors demandent à tous les joueurs d'être présents ce jeudi 11 septembre à 19 h 30 au stade pour une dernière préparation avant le coup d'envoi des championnats. Un effort particulier est demandé à cette occasion.

Permanences du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés vendredi 13 septembre, de 15 heures à 16 h 15 à Pian-sur-Garonne et de 16 h 30 à 17 h 30 à Sainte-Foy-la-Longue; vendredi 20 septembre, de 15 heures à 16 h 15 à Verdélais; de 16 h 30 à 17 h 30 à Saint-Maixant, salle de la mairie.

Société de chasse

Le président de la Société de chasse communique : L'ouverture de la chasse aura lieu dimanche 15 septembre 1985, à 8 h (heure légale). Je vous demande de bien respecter les cultures, les clôtures et les propriétaires des terrains de chasse où nous pratiquons notre sport. Veuillez laisser la vie sauve aux faisandeaux, s'il y en a. Sachez que la chasse aux « réges » est interdite. Question gibiers, je pense que tout le monde y trouvera son compte.

La réserve a été agrandie de la façon suivante : à partir du pont de chemin de fer, la propriété de M. Paillet (la tour de l'habitation plus la mare aux canards), la piste de grass-track, les cultures de M. Lacroix et la parcelle de terre qui est entre le chemin de Halage et la Garonne.

Le gala du 22 septembre En marge de « FAUST » la projection des films

Ainsi qu'il a été annoncé, une importante partie du gala organisé au profit de Médecins sans frontières, le 22 septembre prochain, est consacré à la projection de films cinématographiques. Mais de quoi s'agit-il ? Eh bien, ces films, tournés en format réduit, peuvent être divisés en deux classes.

IMAGES DU PASSÉ

C'est grâce tout d'abord à une vieille famille macarienne que l'on pourra assister à des séquences à peu près uniques. En effet, les projecteurs vont permettre aux spectateurs de remonter dans le temps, et cela sera dû à la caméra de M. Jean Laville, aujourd'hui décédé qui, dès 1938, assura la prise de vues de certains événements de la vie locale. M^{me} veuve Jean Laville et son fils Henri ont bien voulu confier les bobines, tournées à l'époque en 8 mm, qui sont loin d'être dénuées d'intérêt. Tout ne pourra être projeté en une seule fois et des séquences seront réservées pour les années à venir. Voici donc la liste des films retenus pour le 22 septembre.

Fête du Bas-Pian 1965 : D'abord une bobine tournée en couleur sur la fête du Bas-Pian en 1965. Soudain tout le monde est rajeuni de 20 ans; les tailles sont sveltes, les rides sont effacées; une jeune femme du quartier Boulaballe tient par la main son fils de 2 ans aujourd'hui libéré des obligations militaires; le maire du Bas-Pian, M. Louis Cambois, harangue la foule du haut de sa calèche, etc.

1947. La kermesse des écoles laïques. — La caméra remonte ensuite un peu plus loin dans le passé et c'est 1947 où une importante séquence en noir et blanc est consacrée à la kermesse des écoles qui ont maintenant cinquante ans et, hélas, beaucoup de personnes aujourd'hui décédées.

C'est absolument à voir...

1943. La procession Notre-Dame de Boulogne. — Une remontée plus lointaine encore et c'est 1943

avec la procession évangélique de Notre-Dame de Boulogne. Les rues, la place du Marché-Dieu à l'époque.

1939... Dernier volet de ces images du passé. La sortie de l'église, le jour des Rameaux en 1939. A de rares exceptions près, les nombreuses personnes figurant sur la pellicule, ont disparu.

Après une étude approfondie, ces précieux documents ont été montés sans coupures pour éviter toute mutilation, et quelques courtes scènes familiales apparaîtront, mais sans que cela puisse nuire à l'intérêt et à la valeur des films. Ceux-ci seront bien sûr commentés au micro et le projecteur disposera de la marche arrière pour observer certains passages. Les autres bobines tournées à partir de 1938 et pendant la guerre seront donc projetées ultérieurement.

En tout cas, que la famille Laville soit ici vivement remerciée.

IMAGES DU TEMPS PRÉSENT

En première partie du spectacle, seront projetées deux réalisations des films Ligéna.

« Trois hommes dans un bateau ». D'abord un film, conçu il y a deux ans et dont la réalisation, pour des raisons techniques ne put se faire qu'en juillet dernier. Il s'intitule : « Trois hommes dans un bateau, ou de La Réole à Cadillac par la Garonne ». Durant cette projection, qui fait trente minutes, la caméra a filmé ce voyage, effectué à bord d'un bateau pneumatique à moteur, qui débuta par la mise à l'eau près du pont de La Réole et s'acheva quatre heures plus tard près de celui de Cadillac. Un voyage mouvementé avec une panne de moteur dans les « rapides » de Barie, une réparation de fortune sur une gravière, et une seconde panne, de carburant

celle-là, entre Saint-Macaire et Langon. Mais un beau voyage avec de jolis paysages surtout dans la partie La Réole-Saint-Pierre-d'Aurillac avec les gravières, les embouchures de cours d'eau, les quais de Caudrot, Saint-Pierre-d'Aurillac et Aubiac, les jolies vues des piles de l'ancien pont de Langon... Et le tout entrecoupé de vieilles photos et d'une évocation. Un document également, qui est à voir. Le film est bien sûr commenté.

L'un des clous du gala : l'interview de Juliette Guiral. Un effet dominant du gala sera la projection d'une interview réalisée en août 1984. Dans la série : « la Mémoire macarienne », Joël Baudet a eu un entretien, qui a été filmé en son direct, avec Juliette Guiral, aujourd'hui âgée de 91 ans. Durant vingt minutes, Juliette va évoquer des souvenirs ayant trait à son quartier, le Thuron; souvenirs parfois émouvants, parfois cocasses, quelquefois soulevant le rire. Vingt minutes d'une attention soutenue émaillée de photos de groupe du début du siècle. Vingt minutes qui captiveront intensément l'attention. En tout cas un précieux document qui est le premier, c'est à espérer, d'une longue série à venir.

Ce sera donc l'un des clous du 22 septembre et il n'y aura qu'une projection de ce film.

Le spectacle débute à 14 h 30 et verra également un récital d'airs d'opéras, et de chansons anciennes, la chorale Interlude de Grignols, un sketch inspiré de Tichadel et Rousseau et enfin, en décors et costumes, de longs extraits de « Faust », de Charles Gounod, avec le ballet par l'école de danse.

La location continue chez M^{me} Barbé, rue Carnot, à Saint-Macaire, tél. (56) 63.23.53.

Les interventions du mois d'août

1. — Destruction d'un nid de guêpes à Verdélais.

4. — Repêchage d'un corps en Garonne, victime évacuée sur C.H. Pasteur (jonction avec le SMUR).

5. — Malaise sur la voie publique à Saint-Pierre-d'Aurillac, un malade évacué sur le C.H. Pasteur.

9. — Malaise sur la voie publique à Saint-Macaire, un malade évacué sur le C.H. Pasteur.

10. — Destruction d'un nid de frelons à Saint-André-du-Bois; accident de la circulation à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR; feu d'arbre à Verdélais; malade à domicile à Saint-Martin-de-Sescas (pas d'intervention des sapeurs-pompiers).

12. — Accident de la circulation à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.

13. — Destruction d'un nid de frelons à Saint-Germain-de-Graves.

14. — Destruction d'un nid de frelons à Saint-André-du-Bois.

17. — Epuisement de cave à Saint-Macaire; transport d'urgence à Caudrot, une victime évacuée sur le C.H.R. de Bordeaux après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR (jonction avec la SAMU).

18. — Destruction d'un nid de frelons à Saint-Pierre-d'Aurillac.

19. — Chute d'un motocycliste sur la voie publique à Verdélais, soins donnés sur place par le médecin du corps.

20. — Malade à domicile à Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction d'un nid de frelons à Saint-André-du-Bois; destruction

d'un nid de frelons à Saint-Martial; destruction d'un nid de frelons à Saint-Germain-de-Graves: transport d'urgence à Saint-Macaire (pas d'intervention de la part des sapeurs-pompiers).

21. — Feu de prairie à Pian-sur-Garonne.

22. — Destruction d'un nid de frelons à Sainte-Foy-la-Longue; destruction d'un nid de frelons à Saint-Martin-de-Sescas.

23. — Feu de broussailles à Saint-Pierre-d'Aurillac; destruction d'un nid de frelons à Semens.

24. — Accident de la circulation à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

25. — Transport d'urgence à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

26. — Feu de garage à Saint-Pierre-d'Aurillac; feu de haie à Saint-Maixant.

30. — Accident de la circulation à Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.

Pétanque

Par suite de travaux, le concours prévu le dimanche 15 septembre, à Pian-sur-Garonne, aura lieu sur notre terrain de la place Tourny. C'est le dernier de l'année à Saint-Macaire. Il sera doté de 300 francs de prix, plus les engagements de 35 francs par doublette, plus trois coupes. Les engagements seront pris à partir de 14 h 15 et le concours commencera à 15 heures.

C'est sous la présidence de M. Jacques Valade (ou de son représentant), président du Conseil général de la Gironde qu'aura lieu dimanche prochain à 14 h 30 salle des fêtes le gala artistique organisé par l'Association sportive des jeunes de Saint-macaire au profit de Médecins sans frontières; en présence également de M. Billa, maire de Saint-Macaire et de M. Jean Pauly, maire de Gironde, conseiller général du canton de La Réole, représentant M. Jean Lafourcade, maire de Saint-Pierre-d'Aurillac, conseiller général du canton de Saint-Macaire, empêché.

Le siège parisien de l'association Médecins sans frontières a délégué M^{me} Balier, chargée de la communication auprès de cet organisme pour être présente avec les organisateurs durant la durée du spectacle. A l'issue de celui-ci et après les comptes faits en sa présence, celle des autorités, des artistes et des personnes toutes bénévoles qui ont travaillé à la mise au point du gala, également des spectateurs et spectatrices qui auront bien voulu rester, aura lieu officiellement la remise du chèque à M^{me} Balier, chèque destiné, est-il besoin de le préciser, à tant soit peu soulager des misères dans le monde.

En marge du gala du 22 septembre

16/9



La chorale Interlude, de Grignols, dirigée par Jean-Parie Issantier, se produira lors du gala (Photo «Sud-Ouest» op. R. Garreau)

VISITE EN GARONNE

Deux cent quarante Macariens en quête

Dimanche 8 septembre, à 14 h 30, embarcadère de Cadillac : deux cent quarante Macariens ou amis des environs attendent patiemment nichés dans les coins d'ombre disponibles que « l'Aliénor » soit fin prêt pour les accueillir.

A 14 h 50 : formés en file indienne, les Macariens descendent calmement la passerelle et s'engagent dans la salle à manger du bateau, se répartissant les places assises disponibles ou rejoignant immédiatement le pont supérieur au plein air.

A 15 heures : c'est le départ avec une demi-heure de retard alors que les musiciens intégrés au groupe jouent des airs traditionnels gascons. Une demi-heure de retard qui comptera plus tard.

A 15 h 15 : face à Toulence, surgit le quai d'Aubiach ou de la Garonnelle, après les ports de Barsac et de Preignac. En alternance, Robert Escarpit et Pierre Coudroy de Lille délivrent de précieux renseignements historiques sur la vie des marinières, la configuration de l'ancien lit de la Garonne, les événements qui ont marqué les rives aujourd'hui longées, etc...

Peu à peu, les esprits perçoivent au travers de ces informations distillées en vrac la densité de l'univers Garonne ou Gironde, avant que la route et le train ne l'emporte sur la voie fluviale.

A 15 h 30 : Langon surgit et « l'Aliénor » effleure paresseusement le socle de l'église Saint-Gervais après être passé sous les fourches des deux ponts et de la future passerelle. Net regain de volubilité chez Robert Escarpit bien entendu : le capitaine du navire se fait remplacer à son poste pour se faire dédicacer les volumes sur la vie d'Hazembat.

A 15 h 45 : enfin Saint-Macaire, au-dessus de l'île de David, daigne pointer ses toits au-dessus des peupliers et bientôt le faubourg Rendesse s'aligne devant les yeux : c'était le port de 1650 à 1830 environ. La musique gasconne intervient à point nommé, le pont supérieur est envahi, fléchissant nettement sous le poids, enfin les appareils photographiques mitraillent la silhouette de notre cité.

A 15 h 55 : le sonar de « l'Aliénor » indique qu'il ne reste plus qu'1 mètre de tirant d'eau. Le bateau est parti trop tard pour que puisse être franchie l'épine rocheuse correspondant à l'ancien passage à gué face à l'église Saint-Sauveur. Il faudra revenir une prochaine fois pour découvrir le visage de Saint-Macaire depuis le port de Tivoli (dernier en date)... Ceci n'altère pas pour autant la bonne humeur puisque René Lagahuzère déjà entonne quelques airs de circonstance.

A 16 h 15 : à nouveau « l'Aliénor » croise péniches et bateaux de plaisance, avec maints échanges de signes de mains de la part des passagers. Bernard Labouille fait une intervention sur la pêche puisque se succèdent « birols » et « carrelets » assujettis aux rives de la Garonne qui au Moyen Age s'appelaient plutôt Gironde, la marée la faisait assimiler à la mer.

A 16 h 45 : le président du mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire, organisateur de la balade, présente une surprise à l'intention des participants, à savoir le tirage de deux places pour un trajet sur « l'Aliénor » avec repas : M^{me} Lartigue est l'heureuse gagnante.

d'histoire locale

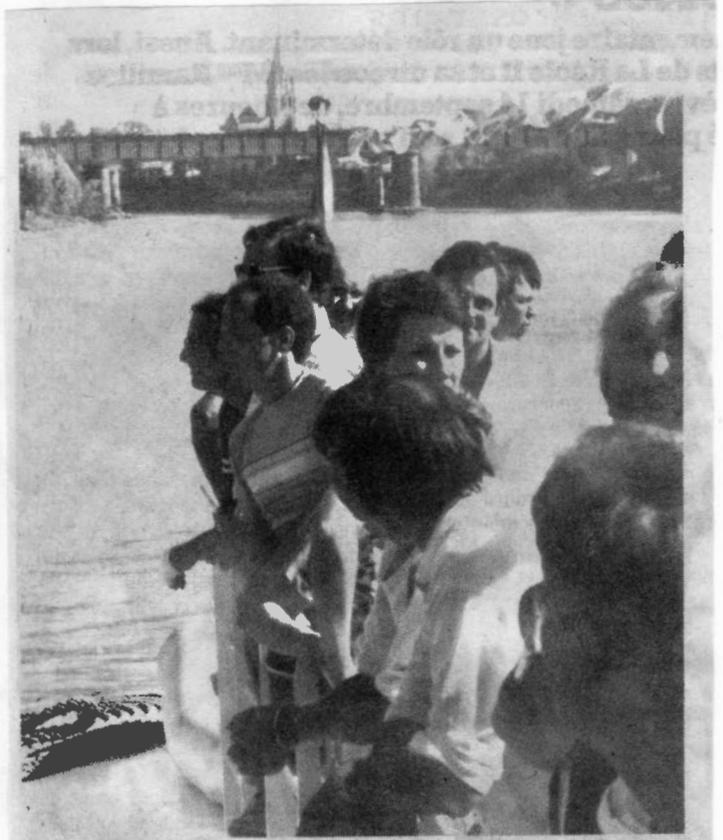
A 17 heures : aux accents du chant des tonneliers, « l'Aliénor » accoste à Cadillac et une large majorité des passagers regagne soit par bus soit par voiture personnelle la salle des fêtes pour prendre le pot de l'amitié. Longuement chacun commente la balade cependant que les musiciens reprennent la direction de la fête, renforcés par un accordéoniste de l'assistance, tout droit importé de la banlieue parisienne.

Dès 19 heures : les estomacs crient famine et chacun s'installe devant son pique-nique alimenté visuellement par des diapositives rassemblées et projetées à l'occasion de la soirée d'information préparatoire du 6 septembre : voyage de Stendhal sur la Garonne; concours de pêche en 1938 commenté par René Labat; état des lieux actuel des berges de la Garonne; inondations.

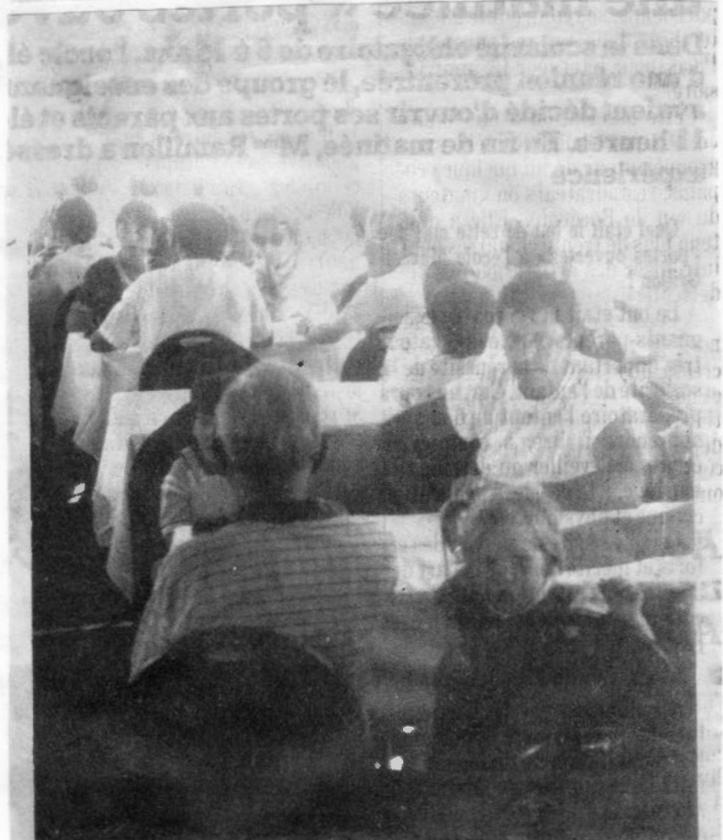
A 21 heures : le rideau s'ouvre sur un impromptu élaboré par la section théâtre du prieuré où la finesse du propos n'a d'égal que l'efficacité des apprentis des planches parmi lesquels figure en bonne place un adjoind.

A 21 h 45 : une demi-journée bien remplie s'achève avec la satisfaction de vérifier que la collaboration de deux associations locales peut mobiliser les Macariens et les amis des environs et peut réussir sans recourir à des moyens lourds et onéreux.

Enfin, il se vérifie de plus en plus que la découverte de l'histoire locale n'est pas un sujet rébarbatif, surtout lorsqu'il est accommodé de menus plaisirs précédemment décrits. L'exploration improvisée de Saint-Macaire la nuit au flambeau et au feu de bengale, n'avait-elle pas déjà attirée 250 personnes? Décidément, l'histoire et la vie associative ne sont plus ce qu'elles étaient...



Langon, la traditionnelle rivale, n'attire pas encore les regards



Les Macariens s'installent sagement

Le VIII^e gala artistique du 22 septembre Faust, toujours...

Voici l'explication des scènes de « Faust », l'opéra de Ch. Gounod, qui seront données dimanche prochain à 14 h 30 à la salle des fêtes de Saint-Macaire, dans le cadre du VIII^e gala artistique organisé par l'Association Sportive des jeunes de Saint-Macaire au profit de Médecins sans frontières.

Ces scènes seront interprétées en deux fois, entrecoupées par la projection d'un film durant le changement de décor et composeront la deuxième partie du gala.

Sitôt l'entracte donc, ce sera le joli cadre fleuri de la scène du jardin (troisième acte); pour faire la liaison avec celui-ci, le rideau s'ouvrira sur des extraits du deuxième acte. On entend en coulisses les chœurs chanter : « C'est une croix qui de l'enfer nous garde... Faust et Méphisto entrent et le premier, s'adressant au second : « Où se cache la belle enfant, que ton art m'a fait voir ? » Celle-ci, Marguerite, apparaît. « Ne permettez-vous pas, ma belle demoiselle... » Faust chante alors la fameuse cavatine : « Salut ! Demeure chaste et pure... »

Après le départ des deux hommes, Marguerite vient alors lentement s'asseoir à son rouet, rêvant à l'étrange rencontre (le roi de Thulé). Succédant à cette page, c'est l'appel de Méphistophélès aux sortilèges de la nuit, dont le caractère grandiose révèle



Françoise Martinaud, soprano, interprète Marguerite.



Paul Farnese est Méphistophélès.

(Photos «Sud-Ouest»)

pour la première fois la puissance du prince des ténèbres.

L'on arrive enfin au duo d'amour, un des premiers qu'on ait écrit et qui est au premier rang de ceux qui furent composés ensuite. La nature inférieure de Faust est vaincue. Il fuirait si Méphisto, le traitant en enfant, ne le ramenait près de Marguerite qui vient faire aux étoiles l'aveu de son amour. C'est ici encore, une effusion musicale incomparable où se mêlent « toutes les voix de la nature ». Le rire sardonique de Méphistophélès clôture ces scènes des deuxième et troisième actes et le rideau se ferme alors que la musique continue d'exprimer un sentiment de plénitude heureuse et sereine.

La seconde partie de « Faust » est consacrée au premier tableau du cinquième acte : « La Nuit de Walpurgis ». Ici, Faust a abandonné Marguerite qui vient de tuer son enfant et attend le châtiement en prison. Pour le distraire, Méphisto l'entraîne « dans son empire où ici tout lui est soumis. »

A ce moment sera donné le ballet (exécuté par l'école de danse de Saint-Macaire), qui clôturera les pages choisies du grand opéra.

Pour « Faust », le piano d'accompagnement sera tenu par M^{me} Brigitte Coussirat. Ce nom remettra en mémoire celui d'un Macarien autrefois réputé, M. Armand

Coussirat, décédé en 1959. M^{me} Coussirat est sa petite nièce.

Avec Françoise Martinaud dans le rôle de Marguerite, Jean Laget, interprétant Faust et Paul Farnese, Méphistophélès.

L'opéra est donné en décors et costumes.

LA PREMIÈRE PARTIE

La première partie du gala est, comme d'habitude, l'éclectisme même. Il y aura un récital d'airs d'opéra, opérettes et vieilles chansons avec le concours de Christina Meyer et Françoise Martinaud, soprano; Jean Laget et Henri Joseph, ténors et Jean-Marie Issartier, baryton du Grand-Théâtre de Bordeaux. Egalement avec le concours de la chorale Interlude, de Grignols et du chanteur de variétés Eric Angelly.

Projection de films macariens anciens grâce à M^{me} veuve Jean Laville et son fils Henri et de films récents inédits, production des films Ligena (la mémoire macarienne et trois hommes dans un bateau). Pour clôturer la première partie et avec l'aimable autorisation de M^{me} Tichadel, le sketch : « M^{me} Brisemichie et M^{me} Lamoukire marchandes de poissons ». Ça va voler bas !...

En raison du programme très chargé, le film « Saint-Macaire en Terre Sainte, juillet 1984 », sera projeté ultérieurement.

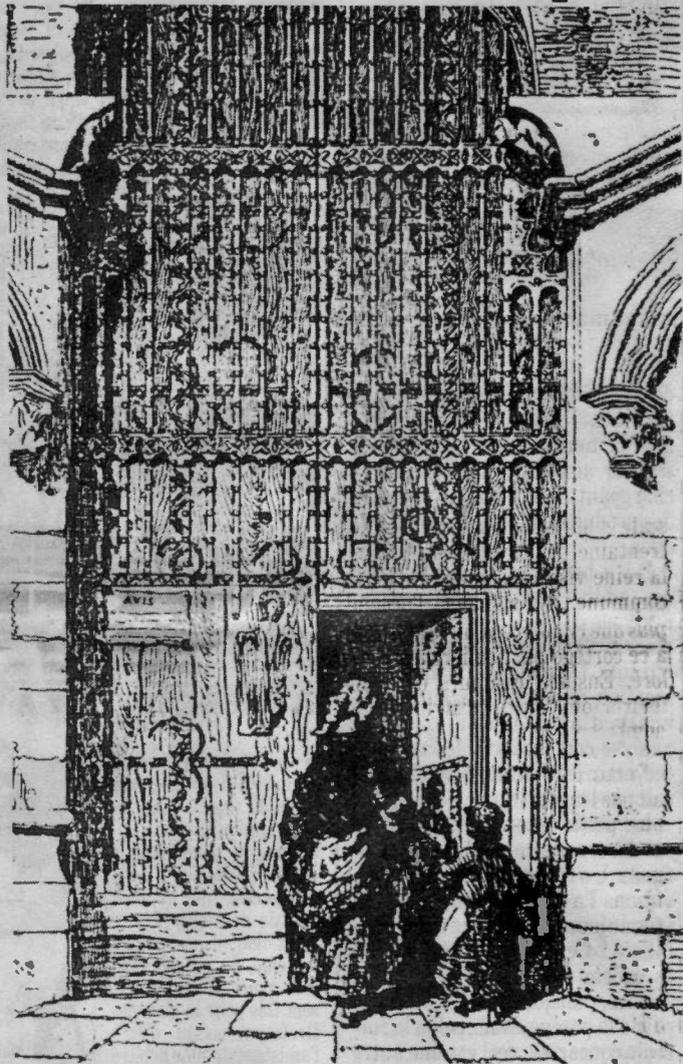
La fin du spectacle est prévue aux environs de 18 h 45.

A l'unique entracte, buffet-buvette.



Le ténor Jean Laget est le docteur Faust.

**La Journée nationale
des monuments historiques**



Le portail de l'église Saint-Sauveur, du XIII^e siècle, aujourd'hui déposé dans le hall d'entrée (Cliché « Sud-Ouest »)

Dimanche prochain 22 septembre, le principal monument classé de la commune, l'église Saint-

Sauveur, sera commentée au public de 9 heures à 10 h 30 et de 14 heures à 19 heures par Guy David, ceci dans le cadre de l'initiative prise par le ministère de la culture, destiné à sensibiliser les Français à la connaissance du patrimoine national. Une projection de diapositives permettra en outre de visualiser plus distinctement qu'à l'accoutumée les peintures murales apposées à la fin du XIII^e siècle sur les voûtes du chœur.

Le Musée régional des postes, place du Mercadiou, se joindra à la journée en ouvrant gracieusement ses portes aux visiteurs aux heures habituelles.

Société de chasse

La Société de chasse de Saint-Macaire n'accorde pas la réciprocité aux communes du canton de Langon (Toulence, Saint-Pierre-de-Mons...).

OPÉRA

19/9

« Faust », de Charles Gounod, avec François Martinand, Jean Laget et Paul Farnès, dimanche, à 14 h 30, salle des fêtes de SAINT-MACAIRE (33).

SAINT-MACAIRE

20/9

**Artisans
du pays macarien**

L'association les Artisans du pays macarien porte à la connaissance du public qu'elle tiendra une permanence hebdomadaire à compter du 27 septembre, tous les vendredis, de 17 heures à 19 heures, à la mairie de Saint-Macaire.

Quinze entreprises artisanales et deux ateliers d'architecture s'y sont regroupés pour mieux répondre à votre demande, en matière de construction neuve et de rénovation.

Les rendez-vous de l'A.S.M.

20/9

Samedi 21 septembre: cadets A. — Reçoivent Langon à 15 heures, terrain d'honneur.

Cadets B. — Reçoivent Rions, terrain annexe à 15 heures.

Minimes B. — Match reporté à une date ultérieure contre Sainte-Croix-du-Mont.

Sont convoqués dans l'ordre à 14 h 15 au stade: Michel Duville, Thierry Catelin, Labeyrie, Cédric Baillon, Olivier Perez, Patrice Duprat, Vincent Martin, Frédéric Seral, Benoît Despujos, Didier Lumale, Eric Guimberteau, Fabien Bernadet, Stéphane Garnier, Jérôme Juge, Laurent Ramau, Olivier Kauffmann, Philippe et Christophe Dufau, Stéphane Laujac, Vincent Martet, Vincent Cosson, Franck Lafosse, Bruno Couture, Franck Berruer, Stéphane Donadel, Pascal George, Christophe Del Pino, J.-Pierre Tiébaud, Jérôme Poquet, Sylvain Caupenne, David Descat, Fabien Darriet, J.-Jacques Loda.

Pupilles-poussins. — Match d'entraînement à 15 heures. Sont convoqués: J.-Baptiste Bortot, Ludovic Dubois, Jérôme Joseph, Geordy Haguénier, Jérôme Bortot, Bertrand Descat, Christophe Martin, Laurent Cardonne, Cyril Corjiaç, Laurent Herbin, Emmanuel Achenza, Antony Cassagne, Mongès, Leydet, Alexandre Gadois, Olivier de Marchi, Magali Bortot, Stéphane Lanzeray, Pierre Brousteut, Mathieu Volkaert, Angélique Sacriste.

1^{er} B. — Ce samedi soir, en championnat A, Aillas, départ 19 heures place de l'Horloge pour: Bernard Berenguer, J.-Claude Baluteau, Bernard Gourgues, Philippe Mothes, Marc Gi-

rard, Claude Branlat, J.-Loup Dautreuilh, Thierry Roncalli, Patrick Doureau, Eric Delage, Gilles Castandet, Richard Collin, J.-Pierre Leydet, Alain Fondeville, Alain Bortot, Gilles Branlat.

Juniors. — Vont à Sauveterre, ce samedi, départ 15 h 30 place de l'Horloge pour: Jean Delage, Eric Massicard, Jacqy Belloc, Laurent Delage, Thierry Mallié, Frédéric Cabirol, Thierry Lorriot, Christophe Darcos, Stéphane Dubourg, J.-Didier Garrelongue, Patrick Pandolfo, Christophe Lorriot, Denis Duville, Jean-Michel Toitot, Frédéric Revert, Eric Lafargue.

Dimanche 22 septembre: 1^{er} A. — Nérac en Promotion de ligue, à 16 heures. Rendez-vous à 15 heures au stade pour: Sangosé, M^{re} Fondeville, M. Pierre Fondeville, M. Claude Branlat et tous les dirigeants disponibles. Philippe Barbé, Alain Lespine, Robert Vignolles, Alain Mallié, Patrice Bouey, Eric Daubisse, Samir, Angel Aragon, Jacques Artins, Joël Gourgues, Pascal Brao, Vincent Ducos, Joël Cologni, Dominique Escabasse.

Dimanche matin, à 9 heures en championnat régional: minimes A. — Reçoivent Portets. Sont convoqués au stade: Laurent Descos, Christophe Boré, Pascal Duville, Philippe Garrelongue, Denis Gourgues, Freddy Froissard, David Poquet, David Saint-Marc, Jérôme Saint-Marc, Thierry Guimberteau, Bruno Daubisse, Armand Grégoire Ferrand.

Il est possible qu'il y ait en dernière minute quelques modifications dans la composition des équipes. Les joueurs en seront informés individuellement.

Judo

Le bureau de l'A.S.M. judo informe tous les judokas que les entraînements pour la saison 1985-1986 débuteront le mardi 24 septembre. Les jours d'entraînement sont inchangés: les mardi et vendredi, de 18 h 30 à 19 h 45 pour les enfants et de 19 h 45 à 21 heures pour les adultes.

Les inscriptions seront prises dans la salle du judo par les responsables, MM. Chevallier et Cougouilles, les jours d'ouverture.

LE 22 SEPTEMBRE A LA SALLE DES FÊTES

Le programme du VIII^e gala artistique

Voici le programme complet du VIII^e gala artistique organisé par l'Association sportive des jeunes de Saint-Macaire au profit de Médecins sans frontières qui a donc lieu dimanche 22 septembre, à 14 h 30, salle des fêtes, place du Général-de-Gaulle, à Saint-Macaire, sous la présidence de M. Naboulet, conseiller général de Sauveterre, représentant M. Jacques Valade, président du Conseil général.

Le spectacle est non-stop, sauf une unique entracte.

En première partie, un récital d'airs d'opéras, opérettes et vieilles chansons (dont le duo de « Samson et Dalila », avec Françoise Martinaud et Christina Meyer, sopranos; Jean Laget et Henri Joseph, ténors, et Jean-Marie Issartier, baryton du Grand-Théâtre; l'accompagnement au piano de cette première partie est assuré par Marie-José Benoît et Karl Meyer.

La chorale Interlude, de Grignols, se produira à cappella, dans

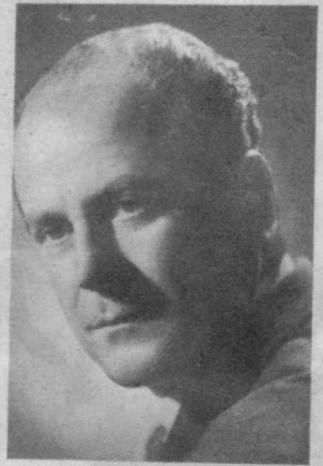
plusieurs œuvres en polyphonie, et le chanteur Eric Angelly interprétera des chansons à succès. Le tout sera entrecoupé de la projection de différents films; c'est d'ailleurs certains de ceux-ci qui débiteront le gala. En effet, les lumières de la salle s'éteindront alors que l'on verra sur écran les films aimablement confiés par la famille de M. Jean Laville; tout d'abord, la fête du Bas-Pian 1965; puis la kermesse des écoles laïques au Parc des Cordeliers en 1947; puis encore la procession de Notre-Dame de Boulogne dans les rues de Saint-Macaire en 1943; enfin, la sortie de l'église pour Rameaux 1939. Ce sont des documents cinématographiques certainement uniques à Saint-Macaire.

En première partie également, une production des films Ligéna : dans la série « la Mémoire Macarienne », « Juliette Guiral ou quatre-vingt-dix ans vécus au quartier du Thuron »; ce sera l'un des points forts de ce gala.

Précédant l'entracte dans la grande tradition de Tichadel et Rousseau, « M^{me} Brisemiche et M^{me} Lamoukire, marchandes de poissons ». Comme il y a deux ans, le quart d'heure de grande hilarité!

« FAUST »

Après l'entracte (buffet-buvette), assemblés en une scène unique, les extraits des deuxième et troisième actes de « Faust », l'opéra de Ch. Gounod, en décors et costumes avec Françoise Martinaud (Margueite), Jean Laget (Faust) et Paul Farnese (Méphistophélès); accompagnement au piano par M^{me} Brigitte Coussirat. Suivra, pendant le changement de décor, la projection du film « Trois hommes sur un bateau, ou de La Réole à Cadillac par la Garonne »; trente minutes de belles images commentées, émaillées d'anciens documents et de l'évocation du crime de Langon en 1907 (le rocher de crime...). Ce sera enfin pour terminer le spectacle, le premier tableau du cinquième acte de « Faust », « la Nuit de Walpurgis », avec le ballet exécuté par les élèves de l'école de danse de Saint-Macaire, sous la direction de Marie Fumadelles. Fin approximative de ce gala aux environs de 18 h 30.



Jean-Marie Issartier, baryton du Grand-Théâtre.



M^{me} Brigitte Coussirat, qui assure l'accompagnement de « Faust » (Clichés « Sud-Ouest »)

Chef machiniste : Roland Fourcauld, assisté de Serge Cosson, Fernand Conti, Richard Conti et Yves Fauriat; chef électricien : René Labat; technique son par A.R.L. Langon; décors du Comité des fêtes de Saint-Macaire et de Gérard Tapie; perruques Rodriguez; organisation matérielle, Elisabeth Barbé; costumes du Grand-Théâtre; présentation de Jacques Chalret; mise en scène de « Faust », Michel Vidal; régie du spectacle, Joël baudet; reportage photo assuré gracieusement par Ed. Grafoulière, à Langon.

Ouverture des portes à 13 h 30.

Pétanque macarienne

La Pétanque macarienne organisait dimanche 15 septembre son dernier concours officiel de la saison 85. Ce concours initialement prévu à Piam s'est déroulé place Tourny. Le beau temps n'était pas de la partie, mais le report de l'ouverture de la chasse sur la rive gauche a permis d'atteindre le nombre de 52 doublettes, nombre satisfaisant pour une fin de saison.

C'est la doublette Maille (bybe Preignac), Garcia (Saint-Pierre-d'Aurillac) qui a remporté le concours aux dépens de Chalret-Arnaud du bybe Preignac.

En consolation, Bellot de Cadaujac l'emportait sur ses voisins de Langon, Lespinasse et Nouzilles.

Le complémentaire voyait le succès d'Artins (Saint-Pierre-d'Aurillac) associé à Gaury (Saint-Maixant) sur Doerr (Langon).

La saison tire à sa fin et, dès le mois d'octobre, les animations reprendront le dimanche, place Tourny.

Permanences

Il est rappelé à l'attention des intéressés que la permanence mensuelle du Cerel-Arim se tiendra à la mairie de Saint-Macaire le mercredi 25 septembre 1985, de 14 heures à 16 heures..

De même, M. Lobera, architecte des Bâtiments de France sera à la disposition des administrés le jeudi 26 septembre toute la journée.

ST-MACAIRE

Conseil municipal 25/9

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 26 septembre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : Examen du compte administratif 1984; questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

64967

COMMUNE DE SAINT-MACAIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par arrêté du 2 septembre 1985, M. le Maire de Saint-Macaire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique complémentaire sur le plan d'occupation des sols.

A cet effet M. BONNAC, domicilié « Le Haouey », 33430 Bazas, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Saint-Macaire, du 23-9-85 au 23-10-85, aux jours et heures habituels d'ouverture (9 à 12 heures et 14 à 17 heures).

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les 21, 22, 23 octobre 1985, de 14 à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le P.O.S. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être aussi adressées par écrit au commissaire-enquêteur.

Initiation au tennis et sport pour tous

Dans le cadre d'une animation sportive intercommunale (Verdelais, Saint-Maixant, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac), un animateur volontaire se tiendra à votre disposition sur les courts de tennis, tous les samedis, de 14 h 45 à 16 h 45, à Saint-Pierre-d'Aurillac, à côté du stade. Toute personne intéressée peut se joindre à l'animation (sport pour tous).

Il vous proposera jeux, initiation, perfectionnement au tennis.

Possibilité dans un autre temps, en relation avec les clubs, associations ou par lui-même, d'organiser des sorties canoë-kayac, randonnées pédestres, sortie vélo, ski, initiation tir à l'arc.

Toutes personnes de Saint-Macaire ou de Saint-Pierre-d'Aurillac peuvent se joindre à l'initiation qui est gratuite.

Repas du troisième âge 28/9

La cantine scolaire a rouvert ses portes depuis le 9 septembre pour les élèves des écoles maternelles et primaires.

Il est rappelé que, comme l'an passé, elle fournit des repas à emporter aux personnes âgées qui le désirent. Celles qui sont intéressées par ce service peuvent prendre contact à l'école avec la gestionnaire qui leur donnera tous les renseignements sur les menus, le prix des repas, les heures de distribution... le meilleur accueil leur sera réservé.

Artisans du pays macarien

A partir du 27 septembre, « les Artisans du pays macarien » tiennent tous les vendredis, de 17 à 19 heures, une permanence à la mairie de Saint-Macaire. Quinze entreprises artisanales et deux ateliers d'architecture sont prêts à répondre à vos demandes en matière de construction neuve et rénovation.

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Jean Sanche, cours Victor-Hugo, tél. 63.33.52.

Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Messes. Samedi 28 septembre, à 19 h, messe anticipée à Saint-Sauveur. Dimanche 29 septembre, à 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe à Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian.

URGENCES

Pompiers. Ligne de feu (tél. 18), administration (tél. 63.03.34).

Ambulance. Turtaut à La Réole, tél. 63.70.28.

Médecin. Docteur Pourrat à Langon, tél. 63.02.38.

Pharmacie. Dimanche 29, Castaingts à Preignac, tél. 63.27.42; lundi 30, Nguyen-Long à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Docteur Cornelis à Grignols, tél. 25.52.38.

Soins infirmiers. Caudrot (jour et nuit), tél. 62.81.05; Verdelais, M^{me} Durbecq et Prévost, tél. 63.26.99; Saint-Macaire, M^{me} Braud, allées de Tourny, tél. 63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.33.33.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

LOISIRS

Précuré bibliothèque. Tél. 63.34.65.

Caves aquariums Rodriguez. Place de l'Horloge, ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 63.05.92.

Musée postal d'Aquitaine. Place du Marché-dieu, ouvert tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h 30, tél. 63.08.81.

FOOTBALL/ ASM

Les rendez-vous en convocations

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Poussins vont en plateau à Verdelais. Départ, 14 h, stade. Responsables : MM. Lanzeray - Seyrac. Sont convoqués : Alexandre Gadois, Olivier De Marchi, Cédric Monges, Magali Bortot, Stéphane Lanzeray, Pierre Broustet, Mathieu Volkaert, Angélique Sacriste, Nicolas Seyrac, Pascal De Marchi.

Pupilles vont en plateau à Saint-Pierre-D'Aurillac. Départ à 14 h, stade. Responsables : MM. Barbé, F. Cluchet. Sont convoqués : Jean-Baptiste Bortit, Ludovic Dubois, Geordy Haguenier, Jérôme Bortit, Sébastien Fauriat, Bertrand Descat, Christophe Martin, Laurent Cardonne, Cyril Corsial, Laurent Herbin, Emmanuel AChenza, Antony Cassagne.

Minimes B vont à Gironde. Responsables : Eric Dubisse, M^{me} George, M. Poquet. Départ 14 h, stade. Sont convoqués : Christophe Del Pino, Stéphane Donabel, Pascal George, Jérôme Poquet, Frédéric Belloc, Jean-Pierre Tiebaut, Sylvain Caupenne, David Descat, Jean-Jacques Loda, Franck Berruer, David Poquet, Bruno Couture.

Cadets A reçoivent à 15 h, Monséguir B. Responsable : J.-P. Lumacé, M. Duprat. Sont convoqués, à 14 h, au stade : Vincent Cosson, Fabien Bernadet, Didier Lumale, Vincent Martin, Frédéric Séral, Stéphane Laujac, Beoit Despujos, Patrice Duprat, Thierry Catelin, Labeyrie, Stéphane Garnier, Cédric Baillon.

DIMANCHE

Minimes A en championnat régional reçoivent les Girondins A qui n'opèrent plus en championnat national.

Responsables : MM. J.-L. Dutreuilh, Boré.

Minimes B : Vont à Monséguir. Responsables : Claude Dupuy, Fernand Barbé. Pour les deux formations sont convoqués au stade à 8 h 45 : Michel Duville, Olivier Perez, Olivier Kauffmann, Olivier Dufau, Vincent Martet, Christophe Dufau, Jérôme Juge, Laurent Belloc, Fabien Monjot, Eric Gimberteau, Laurent Radeau, Freddy Froissard, Christophe Boré, Pascal Duville, Bruno Daubisse, Philippe Garrelongue, Denis Gourgues, Laurent Descos, Fabien Darriet, Thierry Gimberteau, Daniel Ferrand, Jérôme Saint-Marc, David Saint-Marc, Armand Grégoire.

Juniors En championnat honneur reçoivent Portets. Responsables : Eric Massicard, Jean Delage, Jacky Belloc. Sont convoqués au stade à 12 h 30 : Frédéric Cabirol, Christophe et Thierry Lorriot, Christophe Marcos, Stéphane Dubourg, Jean-Didier Garrelongue, Patrick Pandolfo, Denis Duville, Jean-Michel Toitot, Frédéric Revert, Thierry Mallié, Laurent Delage, Eric Lafargue.

B reçoit en championnat deuxième division Grignols. Responsables : Gilles Branlat, Alain Bortot, A. Fonderville. Sont convoqués à 15 h : Berenger, Dutreuilh, Roncalli, Leydet, Baluteau, Gourgues, Mothes, Artins, Girard, Douteau, Collin.

Première va en championnat. Promotion de ligue à Sainte-Bazeille. Départ à 13 h 15 pour Ph. Barbé, Rodolphe Upé, Bouey, Daubisse, Gourgues, Lepsine, Brao, Aragon, Mallie, Samir, Cologni, Escabasse.

A retenir que toutes ces équipes, il risque d'y avoir des changements de dernière minute. Les intéressés seront avisés individuellement.

SAINT-MACAIRE



Les élèves de l'école de danse de Saint-Macaire saluent le public après avoir dansé le ballet de « Faust » (Photos studios Grafouillère)

Succès du VIII^e Gala artistique



Les premiers rangs du public pendant le sketché de Tichadel et Rousseau. On reconnaît, à droite, MM. Billa, maire de Saint-Macaire, et Naboulet, conseiller général de Sauveterre-de-Guyenne, représentant M. Valade.

Dimanche 22 septembre se déroulait donc le VIII^e Gala artistique organisé par l'Association sportive des Jeunes de Saint-Macaire.

C'est dans une chaude et chaleureuse ambiance qu'étaient donnés les récitals d'airs d'opéras et d'opérettes, les chœurs par la

chorale Interlude de Grignols, les films rétro et d'actualité, le sketché enfin, inspiré de Tichadel et Rousseau, qui clôturait la première partie

Pour finir le programme, les scènes de « Faust », agrémentées par le ballet exécuté par l'école de danse, procurèrent chez le mélo-

mane un plaisir indicible, augmenté par la qualité des costumes et de la décoration soignée effectuée par les machinistes.

Les comptes faits à la fin du spectacle en présence de M. le Maire de Saint-Macaire permirent de rédiger un chèque (à l'ordre de Médecins sans frontières,

séisme de Mexico), d'un montant important, qui fut remis à M. Billa pour être transmis au siège parisien de cet organisme.

Il faut simplement regretter que le trop beau temps n'ait pas permis de remplir complètement la salle des fêtes, d'autant plus

que le spectacle avait lieu l'après-midi.

En tout cas, le but des organisateurs avait été atteint, à savoir le bon emploi des fonds recueillis, c'est-à-dire une contribution, même modeste, au soulagement de la misère dans le monde.

M. Barbé, président de l'Association des jeunes de Saint-Macaire, a remercié les actrices et les acteurs, tous bénévoles, ainsi que celles et ceux, nombreux, qui ont œuvré dans l'ombre.

Les photos peuvent être commandées aux studios Grafoulière.

SAINT-MACAIRE

1/10

Comité des fêtes

Par ce grand beau temps qui donc penserait que l'automne vient d'arriver. Avec l'automne, les vendanges battent leur plein. Au cœur de ce vignoble, Saint-Macaire se doit d'honorer le vin nouveau, le succulent vin doux en particulier. Aussi le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour le troisième week-end d'octobre, le samedi 19 et le dimanche 20, avec la fête foraine, les bals disco, le passe-rues surprise.

Vendangeurs, jeunes, moins jeunes, enfants, il y aura de l'animation et des attractions pour tous. A bientôt.

Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton, soit Saint-Macaire, Verdelaïs, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-des-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-André-du-Bois, Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan.

Ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette locale des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire. Dernier délai de remise: 31 décembre.



M^{me} Brisemiche et M^{me} Lamoukire avec le présentateur, Jacque Chalret.

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

La salle des fêtes pourrait s'appeler salle François-Mauriac

Le Conseil municipal s'est réuni le 26 septembre, à 21 heures, en présence de 15 conseillers sur 17.

Compte administratif 1984. — La section de fonctionnement fait apparaître un excédent s'élevant à 631 511,79 francs.

Les recettes du restaurant scolaire sont moins importantes qu'attendu de 11 %.

Les dépenses sont inférieures aux prévisions sur tous les chapitres mais ce résultat doit être nuancé par les décalages de règlement des factures émises en fin d'année et reportées sur l'exercice 85.

Toutefois, 300 000 francs environ peuvent être dégagés pour alimenter un budget supplémentaire 85 ainsi facilité dans sa préparation.

La section investissement dégage une exécution des programmes arrêtés à hauteur de 80 % en matière de dépenses, de 40 % en matière de recettes (les subventions ne sont versées qu'à l'achèvement des travaux notamment en ce qui concerne l'amélioration de la salle des fêtes).

Il faut noter pour conclure sur ce point que l'endettement de la commune demeure de 30 % inférieur à la moyenne départementale des communes de même importance.

Le maire se retirant de la salle au moment du vote, le compte administratif 1984 ainsi présenté est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Dénomination salle des fêtes. — Le maire présente le vœu formulé par la Commission information et relations extérieures de donner un nom à la salle des fêtes et de choisir pour ce faire celui de François Mauriac, en mémoire du célèbre homme de lettres

et non moins respectable témoin politique de son temps.

M. Cadi émet des réserves sur cette proposition eu égard à la nature du milieu d'origine de l'écrivain. M. Bore rappelle le parcours politique de François Mauriac, à ses yeux positif.

A l'unanimité moins une voix, le Conseil municipal décide de retenir le vœu de la commission 4.

Le maire se charge de demander l'autorisation de la famille. M. Trema prendra les contacts nécessaires, en collaboration avec le pieuré, pour que soit associée à l'inauguration une exposition présentée à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain.

Par ailleurs, à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'affecter le solde des travaux à exécuter sur la salle des fêtes en priorité sur la peinture des façades extérieures et le ponçage du parquet intérieur, tout ceci en vue de l'inauguration au plus tard le printemps prochain.

Achat de terrains. — M. Falissard rapporte les propositions de la Commission aménagement et équipement portant sur l'achat de deux terrains :

— la pointe de l'ancienne propriété Semete située entre la rue Bergoeing et la déviation de la 113, face à l'hôtel de la Gare, proposition d'achat à hauteur de 5 500 francs auprès de l'État, représenté par la D.D.E.

— la pointe de l'ancienne propriété Dvoirin, située entre le chemin du Moulin et l'ancienne 113, derrière la croix de carrefour, proposition d'achat à hauteur de 6 900 francs auprès de la succession Dvoirin après évaluation des Domaines.

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé ces acquisitions aux conditions précitées.

Avenir de l'immeuble du Sacré-Cœur. — M. Falissard présente le résultat des démarches entreprises pour dégager une solution de réhabilitation de ce bâtiment à des fins de logement social, auprès de la S.C.I.C., filiale de la Caisse des dépôts.

Une étude de faisabilité est proposée par cette dernière d'un montant de 100 000 francs T.T.C., subventionnable à 50 % sur les crédits départementaux de la D.D.E. et pris en charge à 25 % par la S.C.I.C. elle-même. En fin de compte déduction faite de la récupération de T.V.A., la part de la commune est limitée à 100 000 francs.

Le maire précise qu'une telle étude a pour but principal d'évaluer les surcoûts suscités par l'état de vétusté du Sacré-Cœur par rapport aux prix plafonds H.L.M. et par voie de conséquence, de définir le niveau des subventionnements à rechercher pour réussir l'opération.

M. Sudery s'inquiète des difficultés de résolutions de l'achat du « Sacré-Cœur » par la commune, ne serait-ce qu'en comparaison de la lenteur de l'achat du Cercle Français.

A l'unanimité moins une abstention, le Conseil municipal donne son accord pour la réalisation de cette étude, conduite conjointement par le S.C.I.C., un architecte et un bureau de contrôle.

Achat débroussaillouse. — M. Chavaneau au nom de la commission Habitat et Cadre de Vie, fait le bilan de la consultation menée auprès des deux concessionnaires locaux pour remplacer la tondeuse défaillante.

Il préconise le choix du matériel proposé par M. Garbay d'un montant de 6 477,49 F T.T.C., plus fiable au plan de la sécurité que celui proposé par M. Charlet. M. Chavaneau précise que ce dernier a lui-même, fort loyalement, signalé ce problème. M. Cadi insiste sur la nécessité de choisir un outil possédant un « canter » de protection inoxydable.

A l'unanimité moins trois abstentions, le Conseil municipal retient l'offre Garbay.

Autres questions. — A l'unanimité moins une abstention est repoussée la requête formulée par M. Schmidt de ramener la location annuelle d'une partie de l'ancien canal de 1 200 F à 402 F, par référence au prix moyen du litre de lait de l'année laitière. L'amputation de 400 m² pour un jardin potager est considérée comme compensée par la non actualisation du loyer.

A l'unanimité moins une abstention est refusée la demande de l'association des Artisans du Pays Macarien visant à ouvrir une permanence à la mairie, puisqu'une telle initiative s'apparente de très près à une démarche commerciale.

A l'unanimité moins deux abstentions, est adopté le principe de versement d'une indemnité complémentaire à l'indemnité initiale pour l'utilisation des 200 chaises et 30 tables désormais disponibles dans la salle des fêtes, à savoir 150 francs pour les associations macariennes, 300 francs pour les particuliers macariens et les associations extérieures (sachant que ce matériel ne pourra être utilisé pour les quines), M. Bouey est délégué à la gestion de la salle des fêtes.

A l'unanimité, est adopté le devis de M. Géraux concernant des interventions en réparation et en amélioration de l'installation électrique du groupe scolaire, dont un système parafoudre pour le matériel informatique, montant du devis restant à négocier par les soins du directeur de l'école primaire.

A l'unanimité, est accepté le devis E.D.F. de 2 441,02 F pour équiper le chai de la rue de Benauges (destiné à accueillir le matériel du G.A.S.M.) du compteur électrique.

A l'unanimité, est décidé le dépôt d'une demande de stage jeune volontaire auprès de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, dans la perspective de l'ouverture d'une école de musique par le Prieuré.

Par 7 voix contre 2 et 6 abstentions, le devis présenté par la maison Bodet pour réparer le système électrique des cloches de l'église Saint-Sauveur est adopté sur la base d'un montant de 13 251,87 F T.T.C.

Information et questions diverses. — Le maire informe le Conseil municipal du refus réitéré du directeur régional de la S.N.C.F. de maintenir le service marchandises à Saint-Macaire. Il indique que les travaux de mise en conformité de la maison de retraite débuteront le 30 septembre et ceux de la construction des vestiaires du stade intercommunal vers le 15 octobre.

M. Cadi donne les résultats de l'année scolaire 84-85 du restaurant scolaire, présentant un affaiblissement de 20 % du déficit. Il indique que M. Paratge, employé communal, sera prochainement assermenté pour exécution des tâches jusque-là assurées par le garde-champêtre.

M. Sudery se propose de relancer la réfection du quai de Tivoli par les services maritimes de l'équipement et s'inquiète du comblement accéléré du dépôt de gravais du canal.

M. Chavaneau fait le point sur les interventions en cours de l'entreprise Pépin et demande de vérifier si les utilisateurs de la salle des fêtes sont à jour du versement des indemnités prévues.

MM. Bore et Bouey réclament un achèvement rapide des travaux de voirie entamés.

Animation sportive

Dans le cadre de l'animation sportive intercommunale (Verdelais, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Maixant), comme la saison passée, Franck Clavier assurera les diverses animations. Dans l'immédiat, cette animation se tiendra tous les samedis, de 14 heures à 16 heures. Il invite toutes les personnes intéressées à participer à cette animation Sports pour Tous (avec jeux, initiation, perfectionnement tennis).

Franck donne rendez-vous aux Macariens et Macariennes à côté du stade municipal de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Possibilité dans un autre temps, en relation avec les clubs, associations ou par lui-même, d'organiser des sorties canoë-kayak, randonnées pédestres, sortie vélo, ski, initiation tir à l'arc.

Information au public. — Ce dimanche 6 octobre étant un match de Coupe d'Aquitaine, toutes les entrées sont payantes. Le bureau de l'ASM espère néanmoins beaucoup de spectateurs pour assister au réveil macarien et participer en les encourageant sans réserve, et surtout mettre en sourdine les critiques acerbes ou parfois les paroles qui semblent dépasser les pensées et indignes de personnes soit-disant sensées.

Aux cadets. — A l'occasion du match de coupe qui se déroulera samedi, tous les cadets A et B sont convoqués à 17 h 30 salle du foyer.

Une route de beauté pour des vieilles pierres

Il manquait une route de beauté dans le Sud Gironde. Aujourd'hui, l'idée est lancée : un itinéraire associant les deux rives de la Garonne a été retenu avec l'aide du Conseil général



Le château de Villandraut sur la route de Beauté (Photo Vincent Olivar)

Si l'on regarde la carte de France des routes de beauté créée par la Demeure historique, on s'aperçoit qu'il y a un vide dans notre département.

Or, ces itinéraires, regroupant des sites d'intérêt historique ou archéologique authentique, ont un impact important aussi bien auprès des étrangers que des Français. Forts de ce constat, M. et M^{me} de Baritault, propriétaires du château de Roquetaillade à Mazères, ont lancé l'idée de la création d'une

route de beauté dans le Sud Gironde.

Une première séance d'étude et de travail s'est tenue vendredi à Roquetaillade. La présence à cette réunion de M. Meyniac, président du comité du tourisme au Conseil général; de M. Lagorce, député-maire de Langon; de M. Gausset, délégué départemental au tourisme; de MM. Lestage, maire de Villandraut; Le Bail, maire de Mazères; Capeyron, maire d'Uzeste; de représentants de la municipa-

lité de Saint-Macaire, montre l'intérêt suscité par cette initiative.

D'autant que M. et M^{me} de Bournazel, propriétaires du château de Malle, la ville de Cadillac, le conservateur du château des Ducs d'Epéron, bien qu'absents, ont fait savoir qu'ils désiraient s'associer à ce projet.

SUR LES DEUX RIVES DE LA GARONNE

Tous les participants ont convenu de l'utilité de rassembler

des efforts jusqu'ici dispersés. Le principe d'un itinéraire associant les deux rives de la Garonne a été retenu. Cadillac-Saint-Macaire, d'une part, châteaux de Malle et Roquetaillade, les villes d'Uzeste et Villandraut et peut-être Bazas d'autre part.

L'Office de tourisme de Langon, placé au cœur de ce dispositif, pourrait dispenser de précieux renseignements sur l'hôtellerie et la restauration. Il est apparu important que chaque partenaire assure les prestations minima que constituent l'accueil du visiteur et la visite commentée.

Bien entendu, la réalisation d'un dépliant touristique largement diffusé tant en France qu'à l'étranger, le tirage d'affiches, la mise en place de panneaux routiers indicateurs dépassent les moyens des seuls partenaires.

Aussi, une participation sera demandée au Conseil général. M. Meyniac a encouragé les participants à soumettre un dossier à l'instance départementale dès que le projet sera plus avancé.



L'assistance

Samedi 28 septembre, le Mouvement de sauvegarde et rénovation et l'association Le Prieuré clôturaient la permanence d'accueil touristique qui a été tenue de juin à septembre au prieuré Saint-Sauveur. Cette manifestation avait pour but de remercier tous les organismes et personnes ayant contribué au bon déroulement de cette permanence d'accueil.

L'initiative des deux associations a en effet été appuyée financièrement par la municipalité : aide pour la conception d'une affiche et indemnisation de la per-

sonne assurant la permanence, Isabelle Prouteau, bénéficiant d'un contrat Travaux d'utilité collective (T.U.C.) accordé par la sous-préfecture de Langon.

Le concours de l'Association des artisans, commerçants et professions libérales (A.C.P.L.), de l'Office de tourisme de Bordeaux, des musée postal et musée des poissons tropicaux de Saint-Macaire, de l'archiprêtre Pierrot a été appréciable, durant ces quatre mois où il s'agissait non seulement d'accueillir les visiteurs, mais

également de leur faire partager la richesse de notre patrimoine.

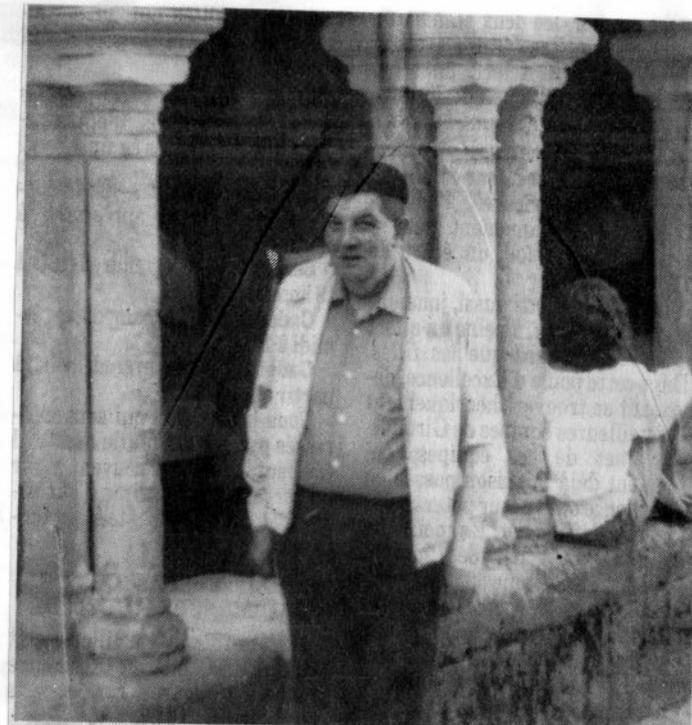
Dans cette tâche, soulignons l'apport de M. G. David qui a guidé de nombreux groupes, soit globalement la conduite d'environ 3 000 personnes dans les rues de Saint-Macaire.

Cette permanence n'aurait pu également joué son rôle sans le personnel communal qui a assuré l'entretien extérieur et intérieur du local et tous les bénévoles jeunes et moins jeunes qui se sont relayés pour aider Isabelle Prouteau.

Au final, une action positive puisqu'elle s'est déroulée dans un esprit de coopération et qu'ainsi les visiteurs ont pu trouver accueil et informations : la permanence a, en effet, touché pas moins de 5 400 visiteurs en quatre mois, sans compter les groupes assurés par M. Guy David, la plus forte période touristique se situant en août.

Un questionnaire mis à la disposition des touristes de passage fait ressortir que les visiteurs viennent parfois de très loin (Angleterre, Pakistan et même Nouvelle-Zélande...) et qu'en majorité ils furent satisfaits de l'accueil.

Conclusion de cette manifestation de clôture du 28 septembre et de la saison touristique : l'action engagée par l'association Le Prieuré et le Mouvement de sauvegarde et rénovation mérite d'être poursuivie et même élargie.



M. Guy David a assuré la conduite des groupes (Clichés « Sud-Ouest »)

861954

M^{me} Dominique MÉDEVILLE
pharmacien de la Faculté de Bordeaux,
a pris la succession de M^{me} MONTEIL
pour l'exploitation de l'officine, sise
rue Yquem, 33490 SAINT-MACAIRE.

ST-MACAIRE

**Conseil des parents
d'élèves des écoles
publiques
de Saint-Macaire**

L'assemblée générale du conseil des parents d'élèves des écoles publiques de Saint-Macaire s'est tenue le vendredi 27 septembre, dans la salle d'E.P.S. du groupe scolaire de Saint-Macaire. Après les compte-rendus moral et financier de l'année écoulée, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau pour 1985-1986. Sept membres ont été élus à la majorité absolue, ce qui donne le bureau suivant :

Présidente. — M^{me} Christiane Thuillier.

Vice-présidents. — M^{me} Nicole Bailion, M. Pierre Mongès.

Secrétaire. — M^{me} Sylvie Pradal.

Secrétaire-adjointe. — M^{me} Christine Grand'Moursel.

Trésorière. — M^{me} Jacqueline Zabalza.

Trésorière-adjointe. — M^{me} Patricia Moni.

Les membres du bureau se tiennent à la disposition des parents pour tous renseignements concernant la vie scolaire des enfants.

Le conseil des parents d'élèves participe également aux commissions des écoles et du restaurant scolaire, au projet C.E.S. au centre aéré et est adhérent au groupement des associations macariennes (G.A.S.M.).

L'accueil touristique : un bilan positif



es discours de deux présidents d'association

**Assemblée générale
du G.A.S.M.**

Vendredi 11 octobre, à 21 heures, à la mairie, le Groupement des associations de Saint-Macaire (G.A.S.M.) organise son assemblée générale annuelle avec comme ordre du jour les bilans moral et financier et le renouvellement du bureau.

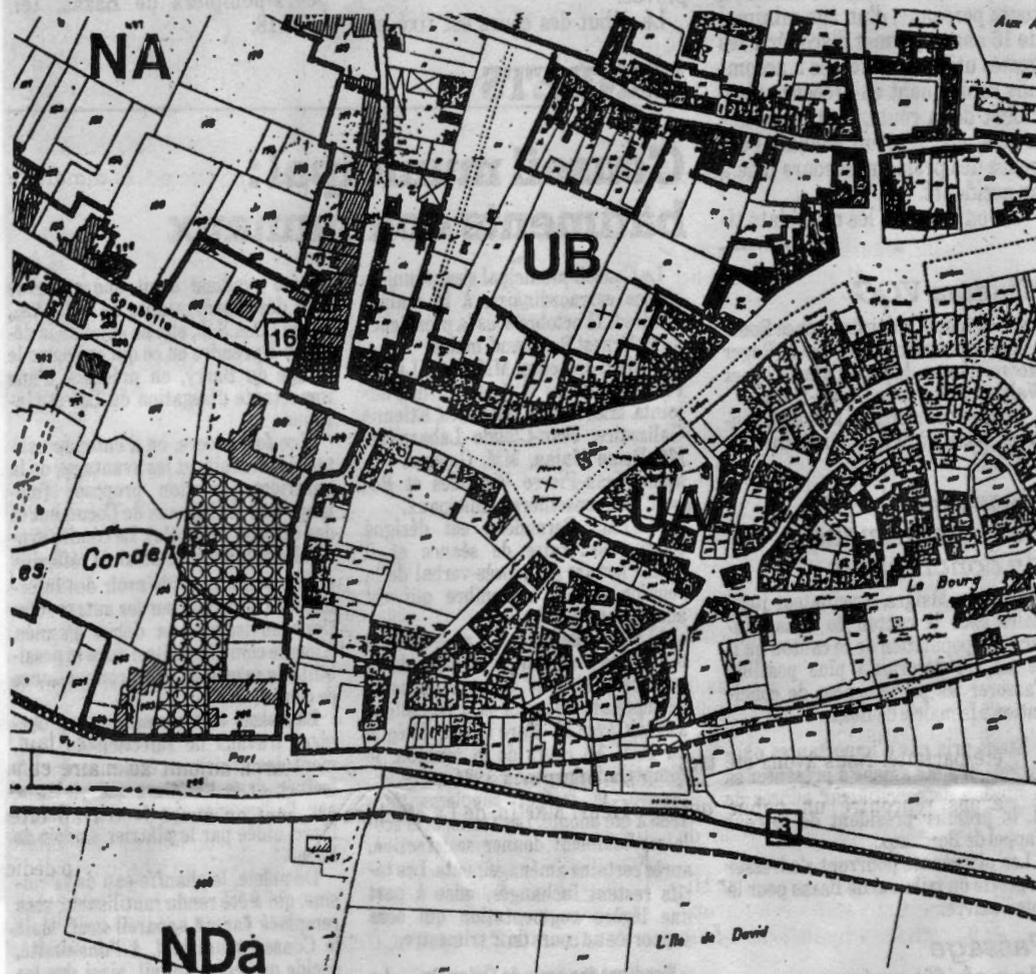
Nous vous rappelons que l'assemblée générale annuelle est ouverte à tous les membres des associations adhérentes. En conséquence, vous êtes aimablement conviés à y assister, nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Fête des vendanges

Respectant la tradition, le comité des fêtes organise la fête des vendanges le samedi 19 et dimanche 20 octobre. Elle débutera le samedi par la fête foraine, tandis qu'une disco très prisée par la jeunesse de la région animera les bals du dimanche seront gratuits. Les manèges pour enfants nous ont assuré de leur présence.

Munissez-vous de bouteilles vides, pour le passe-rues, surprise du dimanche matin. Toutes les conditions sont donc réunies pour que nos fêtes connaissent un plein succès.

Le plan d'occupation des sols : Un document à examiner de près



Un extrait du plan de zonage, avec au centre la place Tourny (Cliché « Sud-Ouest »)

La réflexion sur le plan d'occupation des sols de la commune arrive à son terme : c'est donc le moment ou jamais pour les Macariens de s'exprimer sur son contenu.

Bien sûr, le P.O.S. ne constitue pas à proprement parler, une partie de plaisir pour le parcourir, mais à Saint-Macaire il offre un visage nettement plus simple que dans beaucoup d'autres communes.

Une première version avait déjà été soumise à enquête publique mais très vite, il était apparu au Conseil municipal qu'elle n'était pas adaptée à la réalité du devenir souhaitable de la cité. Aussi, une seconde version a-t-elle été mise au point pour être à son tour soumise à l'enquête publique jusqu'au 23 octobre dernier délai.

Les modifications portent essentiellement sur trois points : 1. la redéfinition du découpage en zones dans le sens d'une densification possible de la construction; 2. l'établissement d'une liste d'emplacements réservés, destinée d'abord à résoudre les problèmes d'élargissement des voies communales et d'aménagement des carrefours, à la périphérie de la vieille ville; 3. la création d'une aire susceptible d'être utilisée pour l'extension de graves.

Tous ces détails sont consignés dans les documents exposés dans le hall de la mairie, joints au cahier de doléances officiel, sachant que le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition de tous,

les 21, 22 et 23 octobre, de 14 h à 17 h à la mairie.

Mais d'ores et déjà, afin de mieux expliquer les options que reflète le P.O.S., le Conseil municipal invite tous les Macariens à une réunion d'information et débat publics aujourd'hui mercredi 16 octobre, à la mairie, à partir de 21 heures. Toutes les questions jugées utiles pourront être posées et seront accueillies avec la plus grande bienveillance.

Permanence architecte conseiller

M. Michel Castagne, architecte conseiller du C.A.U.E., tiendra une permanence à la mairie le jeudi 17 octobre, de 10 heures à midi.

L'association Brion-Garonne contre le plan d'occupation des sols

L'association Brion-Garonne s'élève contre les nuisances écologiques pouvant résulter du plan d'occupation des sols tel qu'il est prévu. « Celui-ci projète l'implantation d'une gravière dans la zone inondable et d'intérêt agricole située entre les murs de la ville et la Garonne », explique l'association. Pour elle, la réalisation de ce projet « dévastateur » entraînerait : la disparition de bonnes terres; des risques d'effondrement du sol, menaçant le bâti ancien de la ville; la destruction des frayères dans le cours de la Garonne désormais désertée par les poissons migrateurs; une surpollution du fleuve.

Forte de ce constat, l'association appelle « les amis de notre vallée qui tiennent à préserver l'équilibre du paysage et la vie naturelle de notre région à signaler vers nuisances et protester contre ces risques dans le cahier d'observations qui est ouvert à la mairie jusqu'au 24 octobre.

Qui a trouvé un perroquet ?

Un perroquet gris à queue rouge a été perdu à Saint-Macaire. En cas de découverte, téléphoner au 63.22.70. Une récompense est promise à la personne qui le rapportera.

Musée postal

Jusqu'au 1^{er} décembre, le musée postal est ouvert seulement les week-ends et jours fériés (1^{er} Novembre, 11 Novembre), de 14 heures à 18 heures. L'oblitération par la machine Daguin se terminera le 31 octobre.

Le musée postal fermera ses portes du 2 décembre au 1^{er} avril 1986.

Pétanque macarienne

L'assemblée générale de la pétanque macarienne aura lieu le vendredi 25 octobre, à 21 heures, dans la grande salle de la mairie. Tous les licenciés et les personnes désirant pratiquer notre sport sont invités à cette réunion qui a comme ordre du jour le rapport moral, le rapport financier, les questions diverses, le renouvellement du bureau.

Football à l'A.S.M.

En raison des vacances scolaires, l'école de football ne fonctionnera pas mercredi et samedi de cette semaine.

Campagne d'éclairage et de signalisation

Comme chaque année, sous l'égide de la Prévention routière, et, avec le concours bienveillant de la brigade de gendarmerie de Saint-Macaire, va se dérouler la campagne de l'éclairage et de la signalisation des véhicules.

Cette opération aura lieu le mercredi 30 octobre 1985, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, allées des Tilleuls à Saint-Macaire.

Le contrôle est absolument gratuit et une vignette attestant des vérifications effectuées sera remise au conducteur. Usagers de la route, venez nombreux ! Durant l'hiver et par temps de brouillard, un bon éclairage est indispensable pour bien voir et être vu. La gendarmerie et la Prévention comptent sur vous.

A.S. MACARIENNE FOOTBALL

Rencontres et convocations du week-end

SAMEDI 26 OCTOBRE

Débutants, poussins, pupilles. — En vacances.

Minimes B. — Reçoivent Sainte-Croix en match de championnat en retard. Sont convoqués à 14 heures, au stade : Xavier Clément, Jean-Jacques Loda, Sylvain Caupenne, Fabien Darriet, Bruno Couture, David et Jérôme Poquet, Jean-Pierre Tiébaud, Christophe Del Pino, Pascal George, David Descat, Vincent Labrousse, Franck Berruer, Stéphane Donadel.

Juniors. — Reçoivent Sainte-Croix-du-Mont, à 16 h 30. Sont convoqués au stade, à 15 h 30 : Laurent Delage, Thierry Mallie, Frédéric Cabirol, Thierry Lorriot, Christophe Darcos, Stéphane Dubourg, Didier Garrelongue, Patrick Pandolfo, Christophe Lorriot, Denis Duville, Laurent Renon, Jean-Jacques Tiébaud, Michel Toitot, Frédéric Revert, Eric Lafarge.

I B. — Va à Podensac en amical. Pour l'heure de départ se renseigner auprès de Jean-Claude Baluteau, tél. 63.00.49. Sont convoqués : Bernard Bérenghier, Patrick Douteau, Jean-Pierre Leydet, Alain Bortot, Jean-Loup Dutreuilh, Philippe Mothes, Jacques Artins, Bernard Gourgues, André Loubrie, Richard Collin, Marc

Girard, Vincent Ducos, Claude Brantlat.

DIMANCHE MATIN 27 OCTOBRE

Cadets. — Vont à Podensac, en Coupe Fouchy. Sont convoqués à 8 h 45, au stade : Vincent Cosson, Laurent Descos, Stéphane Laujac, Stéphane Garnier, Vincent Martin, Frédéric Seral, Benoît Despujos, Patrice Duprat, Thierry Catelin, Michel Duville, Didier Lunale, Stéphane Labeyrie, Fabien Bernadet.

Première. — Va à Macau en Coupe d'Aquitaine. Départ en car à 12 h 15 de la place, et nous prenons au passage l'équipe de Cérons qui va, également en coupe, à Arsac.

Sont convoqués sur la place, à 12 h 15 : Philippe Barbé, Rodolphe Upe, Patrice Bouey, Eric Daubisse, Joël Gourgues, Alain Lespine, Alain Mallie, Joël Cologni, Dominique Escabasse, Jean-Claude Baluteau, Pascal Brao, Bernard Barbé, Samir Ben Mabrouk.

Espérons qu'avec l'esprit d'équipe et de club qui se recré, à la grande joie des dirigeants, et vu la prestation de nos représentants dimanche dernier, ils nous fassent assister à un bel après-midi, d'autant plus qu'à Saint-Macaire il n'y aura pas de fête de vendange.

Centre de secours

Sorties du mois de septembre

2 septembre : Feu de prairie à Pian-sur-Garonne.

4 septembre : Destruction d'un nid de frelons à Saint-André-du-Bois.

5 septembre : Assistance à personne à Saint-Macaire : une victime évacuée sur le C.H. Pasteur (jonction avec le S.M.U.R.).

5 septembre : Feu de broussailles à Pian-sur-Garonne.

6 septembre : Renfort C.S.P. accident de la circulation à Langon; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

6 septembre : Personne agitée à Saint-Macaire : un malade évacué sur la Maison de retraite de Saint-Macaire.

6 septembre : Destruction d'un nid de frelons à Saint-André-du-Bois.

7 septembre : Feu de broussailles à Saint-Pierre-d'Aurillac.

8 septembre : Feu de forêt à Sainte-Foy-la-Longue.

9 septembre : Feu de broussailles à Saint-Germain-des-Graves.

9 septembre : Feu de broussailles à Saint-Pierre-d'Aurillac.

13 septembre : Destruction d'un nid de frelons à Saint-Germain-des-Graves.

14 septembre : Accident de la circulation à Saint-Maixant : pas d'intervention de la part des sapeurs-pompiers.

16 septembre : Sauvetage d'animal à Saint-Macaire.

17 septembre : Accident de la circulation à Saint-Macaire : une victime

évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

20 septembre : Accident de la circulation à Saint-Martin-de-Sescas : une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

20 septembre : Destruction d'un nid de frelons à Sainte-Foy-la-Longue.

20 septembre : Destruction d'un nid de frelons à Saint-Pierre-d'Aurillac.

22 septembre : Transport d'urgence à Saint-Pierre-d'Aurillac : une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du S.M.U.R.

22 septembre : Accident de la circulation à Saint-Macaire : une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24 septembre : Repêchage d'une voiture en Garonne à Caudrot.

27 septembre : Destruction d'un nid de frelons à Saint-Maixant.

28 septembre : Destruction d'un nid de frelons à Saint-André-du-Bois.

28 septembre : Transport d'urgence à Saint-Macaire : une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

30 septembre : Malade à domicile à Saint-Macaire : un malade évacué sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

FOOTBALL/ A.S. MACARIENNE

Prolongations bénéfiques

Minimes B. 4 — Sainte-Croix 0.
Juniors. — 5 — Sainte-Croix 0.

En amical nos juniors se devaient de nous prouver ce dont ils étaient capables, car la prestation du dimanche précédent était amère pour leurs réponsables, constatation: il sera bon de se réunir pour une concertation, il y a des points obscurs à mettre en clair.

1 B. — 6 — Posensac 1.

Toujours en amical et afin de remettre tous les éléments en elle, la 1 B a eu un comportement des plus prometteurs face à une bonne formation posensacaise, toutefois, ils serait bon de poser le jeu, les grands coups de pieds son peut-être valable pour les résultats, non pour la manière.

Cadets 1. — Podensac 3 en coupe régionale.

ASM 4 - Macau 1. (en Coupe d'Aquitaine). — Il aura fallu attendre les prolongations pour voir notre équipe s'imposer. La première mi-temps a été mauvaise, dominée par Macau, nos joueurs étant beaucoup trop statiques.

Mais heureusement, après le repos, Saint-Macaire imposait un rythme plus élevé à la rencontre et égalisait fort logiquement. Mieux armés physiquement, nos joueurs s'imposaient largement durant les prolongations en inscrivant trois nouveaux buts. Mais il faudra entrer plus vite dans le match pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

Dimanche prochain, place au championnat avec la venue sur notre terrain d'Allemands-sur-Drop.

Féminines. — 1 — Cudos 5.

VIE ASSOCIATIVE/ MOTO-CLUB

M. Michel Dufourc, président

Le Moto Start Club macarien a tenu son assemblée générale le dimanche 20 octobre à la mairie de Saint-Macaire. Après le compte-rendu moral et financier, il fut procédé au renouvellement du bureau.

A la suite de la démission de M. Tauzin, Baradat, Lacave, le bureau renouvelé se compose comme suit :

Président d'honneur. — M. Serge Tauzin.

Président. — M. Michel Dufourc.

Vice-présidents. — M. Frédéric Paris et Raymond Mesure.

Secrétaire. — M^{me} Nathalie Darroman.

Secrétaire adjoint. — M. Michel Lafabrie.

Trésorier. — M. Gérard Tresse.

Trésorier adjoint. — M. Jean Dupuyau.

Délégué des coureurs. — M. Michel Pallas.

A la suite de ce renouvellement, le nouveau président regrette la démission de M. Tauzin, créateur du moto-club, qui, depuis des années, a su dépenser sans cesse pour que les manifestations de grass-track soient couronnées de succès.

Le nouveau bureau espère continuer le chemin déjà tracé et

invite toutes les personnes désireuses de rejoindre le moto-club d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 31 octobre à 21 heures dans une salle de la mairie.

L'ordre du jour sera le suivant : organisation des quines du mardi de la saison 85-86, remise en état de la piste de grass-track, calendrier 1986.

Cérémonies religieuses de la Toussaint

Confessions. — Jeudi 31 octobre : 9 heures église de Saint-André, 10 heures église de Piau, 15 heures confessions à Saint-Macaire.

Messes de la Toussaint. — Jeudi 31 octobre à 19 heures : Toussaint anticipée. Vendredi 1^{er} novembre : messe à Saint-André à 9 heures; à Saint-Macaire à 11 heures, à Piau à 18 h 30.

Bénédictions des cimetières. — 1^{er} novembre à 17 heures : rassemblement à la croix du cimetière de Saint-Macaire. 2 novembre à 9 heures à Saint-André : bénédiction du cimetière. 2 novembre à 10 h 30 à Piau : chapelle du cimetière du Bas-Piau.

Permanence

M. Lobera, architecte des Bâtiments de France, tiendra sa permanence le jeudi 31 octobre, de 10 heures à 12 heures, à la mairie.

Délimitation de l'aire de production des vins Bordeaux et côtes de Bordeaux Saint-Macaire

Les propriétaires, les récoltants viticoles sont informés que le projet de délimitation de l'aire de production des vins A.O.C. Bordeaux et côtes de Bordeaux Saint-Macaire établi conformément aux décrets du 14 novembre 1936 et du 31 juillet 1937 sera mis à l'enquête du 4 novembre 1985 au 6 janvier 1986.

Les plans cadastraux comportant le projet de délimitation, peuvent être consultés à la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Le dossier complet du projet de délimitation peut être consulté au siège de l'I.N.A.O., 1, cours du 30-Juillet, à Bordeaux, aux heures habituelles d'ouverture.

Les réclamations doivent être formulées par écrit au cours de l'enquête, elles doivent être déposées en mairie et consignées sur le cahier des réclamations.

Secrétariat de mairie

En raison des fêtes de la Toussaint, le secrétariat de mairie sera fermé le samedi 2 novembre.

64952

N'ATTENDEZ PAS L'HIVER pour rénover toitures et cheminées
Christian CLUCHET
CHEMINÉES - COUVERTURE
NEUF - RÉPARATIONS
Tél. 56.63.35.86 - SAINT-MACAIRE

Les convocations de l'A.S.M.

Fossins, papilles, cadets : En vacances.

Minimes : Dimanche matin, rencontrent Sainte-Croix. Rendez-vous au stade à 9 h 15 pour : Xavier Clément, Grégoire Armand, Pascal Duville, Jérôme Saint-Marc, David Saint-Marc, Thierry Guimberteau, Franck Berrier, Christophe Boré, Freddy Froissard, Philippe Garrelongue, Bruno Daubisse, Denis Gourgues, Laurent Descos, Daniel Ferrand, Fabien Darriet.

Féminines : Rencontrent Sainte-Croix.

Première B : Va à Fontet-Hure. Départ à 12 heures pour : Berenguer, Douteau, Artins, Ducos, Mothes, Claude Branlat, Collin. Bernard

Gourgues, Castandet, Cabiról, Thierry Mallié, Christophe Lorriot.

Première : Reçoit Allemands-sur-Drot. Rendez-vous au stade à 14 heures pour : Philippe Barbé, Upe, Bouey, Daubisse, Joël Gourgues, Lespine, Alain Mallié, Colligni, Escabasse, Samir, Brao, Bernard Barbé, Baluteau.

Des modifications sont susceptibles d'être apportées aux formations, les intéressés seront avisés directement.

Le bureau de l'A.S. Macarienne informe ses sympathisants, amis, supporters qu'il reprend ses animations hivernales à partir de ce samedi 2 novembre, à 21 heures, à la salle des fêtes.

SAINT-MACAIRE

4/11

Le marché du jeudi

Il faillit disparaître. Actuellement, il est en pleine expansion



M. Manchado, de Fontet, un vieil habitué des marchés du jeudi



La poissonnerie Diaz, fidèle au marché macarien depuis trente ans



On attend chez le charcutier (Photos J. Sanche)

Dans les années 30, Saint-Macaire possédait un marché hebdomadaire le jeudi et deux foires annuelles dont « la place du marché aux cochons » rappelle le souvenir. Peu à peu, ces manifestations disparurent, mais un marchand de confection, Au Prince Noir, continua (et continue grâce à ses successeurs) à venir régulièrement chaque jeudi pour proposer ses articles dont certains sont si spécifiques qu'ils sont introuvables en magasin. Après la guerre, il y a une trentaine d'années, la poissonnerie Diaz de Langon vint à son tour s'installer au bout des allées des Tilleuls.

Autour de ce noyau de commerçants dont la fidélité à notre cité remonte à de lointaines années, le marché s'est peu à peu développé. D'abord avec l'arrivée de M. Manchado, maraîcher à Fontet, il y a une douzaine d'années, suivie de celle d'autres maraîchers et de deux charcutiers.

Parfois, le marché s'étoffe avec des marchands occasionnels (chaises) et prend des airs de Provence avec les sympathiques Adrienne et Cagnot. Si bien qu'il atteint actuellement une dizaine

Lieu de rencontre et de communication privilégié, le marché du jeudi matin permet aux ménagères de s'approvisionner en produits frais de la ferme, du jardin et de la mer et aux gens d'établir

un contact humain bien nécessaire dans notre époque égoïste. En expansion, bien fréquenté, il apparaît comme un centre d'animation qui ne peut être que bénéfique à la vie macarienne.

J. SANCHE

SAINT-MACAIRE

6/11

FOOTBALL/ A.S. MACARIENNE

Des contres mortels

Minimes A battent Sainte-Croix-du-Mont.

Cadet A, 1; Langon A, 2.

Féminines, 0; Sainte-Croix, 2.

1 B, 2; Hure-Fontet, 1.

Prestation satisfaisante des réservistes qui consolident leur première place dans leur groupe. A noter l'ex-

cellent esprit d'équipe qui règne dans cette formation.

Première, 0; Allemans-du-Dropt, 2.

Malgré une domination quasi constante durant toute la partie, la victoire est revenue à l'adversaire qui a admirablement joué les contres, trois occasions en deuxième mi-temps : deux buts. Dominer n'est pas gagner.

VIE ASSOCIATIVE/ G.A.S.M.

M. Windeuil élu président

L'assemblée générale du groupement des associations de Saint-Macaire (G.A.S.M.) s'est tenue dans la grande salle de la mairie le vendredi 11 octobre 1985.

A 21 heures, le président sortant M. Chabanne ouvrait la séance et présentait le bilan moral de l'année 1985. Il soulignait tout d'abord la réussite de la soirée inter-sociétés du 27 avril et la collaboration du G.A.S.M. à l'accueil des Macairois. Il se félicitait de l'achat par le G.A.S.M. de matériel (tables, tréteaux, bancs) destiné à être prêté aux sociétés et loué aux particuliers, et de l'élaboration d'un règlement. M. Chabanne remarquait ensuite que certaines associations unissaient leurs efforts pour des manifestations communes. Il terminait enfin en remerciant la municipalité pour son aide et pour la restauration de la salle des fêtes. Le bilan financier présenté par Michel Dufourc, trésorier

du G.A.S.M., montrait un solde positif constitué en grande partie des droits d'entrée des sociétés et de la subvention municipale.

Il était procédé ensuite au renouvellement du bureau où chaque société est représentée. Le bureau 85-86 est ainsi constitué :

Président M. Guindeuil (mouvement et sauvegarde), vice-président M. Sanche (pétanque) et M^{me} Bédouret (A.C.P.L.), secrétaire M^{me} Rochelois (Prieuré), adjointes M^{me} Baillon (C.P.E.) et M^{me} Cassagne (club de l'amitié), trésorier M. Dufourc (moto start), adjoints M. Duffau (judo) et Buffard (comité des fêtes), responsable du matériel M. Guiraudon (chasse), Labouille (Roseau macarien) San José (A.S.M.), membres M^{me} Beaugé (amis du Bbas-Piau), M. et M^{me} Barbé (A.S.J.S.M. et Château de Tardes).

Après l'élection, 1 prieuré présen-

du G.A.S.M.

tait une demande de subvention pour un projet d'école de musique. Avis favorable du G.A.S.M. L'assemblée générale programmait une réunion le 18 octobre pour l'élaboration du calendrier hivernal et l'occupation de la salle des fêtes, puis se séparait.

Au mois de novembre, animation tous les samedis par l'A.S.M. (sauf le 16: C.P.E. et le 30: Roseau macarien), tous les dimanches par les jeunes du château de Tardes (sauf le 24: club de l'Amitié), tous les mardis par le moto-start.

Au mois de décembre: dimanche 1 quine château de Tardes, mardi 3 quine moto-start, samedi 7 quine pétanque, dimanche 8 quine château de Tardes, repas 3^e âge de la cantine, mardi 10 quine moto-start, samedi 14 quine A.S.M., dimanche 15 arbre Noël des écoles, mardi 17 quine moto-start, samedi 21 quine chasse, dimanche 22 quine château de Tardes, mardi 24



quine moto-start, mercredi 25 quine château de Tardes, samedi 28 quine A.S.M., dimanche 29 quine château de Tardes.

Au mois de janvier: mercredi 1^{er} quine A.S.M., samedi 4 quine A.S.M., dimanche 5 quine château de Tardes, mardi 7 quine moto-start, samedi 11 quine A.S.M., dimanche 12 quine club de l'Amitié, mardi 14 quine moto-start, samedi 18 quine C.P.E., dimanche quine château de Tardes, mardi 21 quine moto-start, samedi 25 quine A.S.M., dimanche 26 REPAS A.C.P.L., mardi 28 quine moto-start.

Au mois de février, animation tous les mardis par le moto-start, tous les dimanches par le château de Tardes (sauf le 3 journée mouvement et sauvegarde).

Samedi 1 soirée Prieuré, samedi 8 soirée Prieuré+C.P.E. (bal costumé), samedi 15 et 22 animation A.S.M.

L'Etat se penche sur le canton

7/11

M. Abadie, préfet de région, a apporté hier, à la mairie, autant de réponses que les élus se posaient de questions. Certains sont satisfaits au pays de Saint-Macaire, d'autres le laissent sur sa faim



M. Abadie, préfet de région, entouré de M. Valentini, commissaire adjoint de la République et de M. Lafourcade, conseiller général.



Autour de la table les élus locaux et les représentants des services de l'Etat (Photos M. Rebère)

Pour recevoir hier, à la mairie de Saint-Macaire, M. Abadie, commissaire de la République de la région Aquitaine, les élus locaux s'étaient mis sur leur trente et un. L'événement est rare. De part et d'autre, on s'est félicité de cette rencontre de travail qui a permis d'aborder franchement tous les problèmes qui se posent au canton. Autour de la table de travail, se trouvaient outre le préfet, M. Lafourcade, conseiller général; M. Billa, maire de la commune d'accueil, les maires ou représentants des quatorze communes du canton; M. Valentini, commissaire adjoint à la République; les directeurs des services départementaux de l'Etat; M. Bonichon, inspecteur d'Académie et le capitaine Pelé, commandant de la compagnie de gendarmerie. Après avoir dressé un portrait physique et économique du canton précis et rigoureux, M. Lafourcade, au nom des élus locaux et après concertation, a soulevé toutes les questions, ressorti tous les dossiers en cours ou en suspend qui intéressent les élus. Les réponses ont, elles aussi été franches même si elles n'ont pas toujours eut la précision attendue.

« La décentralisation nous apporte des droits nouveaux, on nous a promis des moyens nouveaux. Nous les attendons », a déclaré le conseiller général. « Faux », rétorquait M. Abadie, « les moyens financiers de l'Etat ont été transférés au centime près sous le contrôle d'élus et de juristes ».

A propos des variations des dotations globales de fonctionnement et d'équipement, M. Lafourcade a conclu : « L'Etat tend à réduire les recettes de nos collectivités locales, des mesures urgentes s'imposent. » Il n'y a pas de diminution des ressources des communes. La dotation globale de fonctionnement se situe toujours à un niveau supérieur à celui de l'inflation. C'est cette dernière qui diminue mais il n'y a pas de retrait de la part de l'Etat », répliquait en substance le commissaire de la République.

Feu bactérien. — Les élus ont souhaité que l'indemnité accordée l'an dernier pour les vergers atteints par le feu bactérien et devant être arrachés soit reconduite en 86. « Cette indemnité de 40 000 francs par hectare n'est pas limitée à l'année 85, elle se poursuivra », a déclaré M. Haro, directeur départemental de l'agriculture.

Production maraîchère. — Les productions maraîchères se développent dans la vallée de la Garonne, les élus proposent une collecte autour de la coopérative fruitière de Saint-Pierre-d'Aurillac qui voit son activité diminuer. « Nous sommes convaincus des possibilités de la région. L'initiative doit cependant émaner des producteurs. Nous sommes prêts à contribuer à la mise en place d'industries agro-alimentaires ou d'une collecte en frais », a déclaré M. Haro.

Sécheresse. — Le directeur départemental a annoncé les mesures auxquelles peuvent prétendre les éleveurs sinistrés. Même si l'élevage ne représente pas 60 % du chiffre d'affaire de l'exploitation, les agriculteurs peuvent bénéficier de prêts sinistrés, d'orge et de luzerne déshydratés à prix réduit.

Saint-Macaire : le commissaire de la République

Hier, M. Abadie a longuement répondu aux questions du canton lors d'une rencontre avec

au rendez-vous du canton

les élus à la mairie de Saint-Macaire (Page H)

3^e collège. — La création d'un troisième collège dans le secteur scolaire de Langon, à Pian-sur-Garonne, est une vieille aspiration cantonnale. M. Abadie a clairement fait savoir que cette décision appartenait au conseil général. Cependant, ni lui, ni M. Bonichon n'ont dissimulé leur sentiment: «Est-il plus économique de créer un troisième collège ou de restructurer les deux collèges existants?» demandait avec insistance le préfet. «Le secteur scolaire de Langon n'est pas isolé, certains secteurs des environs sont en train de s'effondrer démographiquement» remarquait l'inspecteur d'académie.

Perception de Saint-Macaire. — Les élus souhaitent le retour d'une perception dans le chef-lieu du canton. «Le ministère du budget ne créera pas de perceptions nouvelles» a déclaré M. Abadie coupant cours aux espoirs exprimés. Devant l'insistance des maires et la quantité de problèmes soulevés, le commissaire de la République a ajouté «Par contre il y a des solutions pour rapprocher le percepteur des communes. Je m'engage à envisager un système qui pourrait davantage vous satisfaire.»

Déserte S.N.C.F. — M. Lafourcade a rappelé une revendication très ancienne datant de 1948 et concernant l'absence de desserte S.N.C.F. entre Langon et La Réole. «La S.N.C.F. voudrait bien vous donner satisfaction mais elle n'a pas le matériel nécessaire». Cette réponse de M. Abadie a laissé les élus, parmi lesquels des cheminots en retraite, dans la plus totale perplexité.

«Cependant ces dessertes locales dépendent dorénavant de la compétence régionale, c'est auprès du conseil que vous devrez défendre ce dossier a poursuivi le préfet.

Brigade de gendarmerie. — Le canton n'est ni plus ni moins qu'un autre victime de la délinquance par contre les accidents de la circulation s'avèrent particulièrement fréquents et les élus souhaitent voir les effectifs de la brigade passer de 6 à 7 hommes. «Les effectifs de la gendarmerie nationale ont progressé de 12 000 fonctionnaires en quatre ans. Petit à petit les brigades sont renforcées. De cinq elles sont passées à six gendarmes et petit à petit elles en compteront sept. Le tour de Saint-Macaire viendra en son temps» a affirmé le commissaire de la République. Cependant trois mesures locales et concrètes donneront en partie satisfaction au canton. Un peloton de surveillance et d'intervention naitra bientôt au sein de la compagnie, son action soulagera la brigade.

Des éléments de la gendarmerie mobile de La Réole pourront être occasionnellement détachés en renfort de la brigade. En été les effectifs ne seront plus allégés au profit de la côte comme il était d'usage auparavant.

Passerelle. — Le dossier d'étude de la passerelle qui reliera Saint-Macaire à Langon a été mené à terme. Le montage financier est complet après accord des communes de Saint-Macaire, Langon et du conseil général, M. Lagardère, D.D.E., a proposé que cette réalisation soit inscrite au budget de l'état pour 1986.

RN 113. — Le directeur départemental de l'équipement a rappelé que la RN 113 supporte une circulation supérieure à celle qui existait avant la construction de l'autoroute. Ce qui rend la traversée des villages particulièrement dangereuse. Le ministère a confirmé son projet d'opération «Villes plus sûres». La traversée de Saint-Pierre-d'Aurillac pourrait faire l'objet de la troisième étude expérimentale nationalement retenue.

Un tour de table a permis de mettre au jour des questions plus spécifiques, ainsi M. Lafitte, maire de Saint-André-du-Bois et M. Charitte, maire de Saint-Martial ont insisté sur l'importance des recettes ruralistes dont

beaucoup sont menacées de suppression.

M. Laporte, maire de Caudrot, a interpellé la D.D.E. à propos de l'insécurité à l'entrée du village inhérente aux trois voies de la 113. M. Billa a signalé les problèmes posés par le bâti ancien de sa commune... et tous ont trouvé en la personne du commissaire de la République un auditeur attentif et un interlocuteur de bon conseil, et s'il n'est pas toujours parvenu à convaincre, M. Abadie a toutefois explicité avec franchise les points de vue de l'Etat.

Les dossiers ont certes acquis plus de transparence et les élus s'en réjouissent. Mais dans six mois ne faudra-t-il pas remettre l'ouvrage sur le métier.

M. R.

Apprendre la musique avec l'association du Prieuré

L'Association Le Prieuré convie toute personne intéressée (adultes, adolescents, enfants) par la pratique d'un instrument et l'initiation musicale, à une réunion d'information ce soir, à 21 heures, au prieuré Saint-Sauveur.

Au cours de cette réunion seront déterminés, pour 1985-1986, en fonction de la demande : les sections d'enseignement musical (flûtes, saxophone, guitare, batterie-percussion, piano, solfège), les jours et heures de cours, les lieux et conditions de participation.

La présence du maximum de personnes intéressées est souhaitée, mais si vous êtes empêché ce soir, vous pouvez téléphoner samedi après-midi au Prieuré (56.63.34.52) ou chez M^{me} Guylaine Sanche (heures des repas), cours Victor-Hugo à Saint-Macaire pour tout renseignement complémentaire concernant cette initiation musicale et instrumentale proposée par l'association Le Prieuré.

241494

Institut National des Appellations d'Origine des Vins et Eaux-de-vie DÉLIMITATION DE L'AIRE DE PRODUCTION DES VINS A.O.C. COTES DE BORDEAUX ST-MACAIRES & BORDEAUX

AVIS de MISE A L'ENQUÊTE des PLANS en MAIRIES de :

Caudrot, Pian-sur-Garonne, Saint-André-du-Bois, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Pian, Saint-Macaire, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Secas, Saint-Pierre-d'Aurillac et Saint-Laurent-du-Bois.

Les propriétaires, les récoltants viticoles, sont informés que le projet de délimitation de l'aire de production des vins A.O.C. COTES DE BORDEAUX ST-MACAIRES et BORDEAUX, établi conformément aux décrets du 14 novembre 1936 et du 31 juillet 1937, sera mis à l'enquête du 4 novembre 1985 au 6 janvier 1986.

Les plans cadastraux comportant le projet de délimitation pour ces communes peuvent être consultés en mairies, aux heures habituelles d'ouverture.

Le dossier complet du projet de délimitation peut être consulté au siège de l'I.N.A.O., 1, cours du 30-Juillet, à BORDEAUX, aux heures habituelles d'ouverture.

Les réclamations doivent être formalisées par écrit au cours de l'enquête : elles doivent être déposées en mairies et consignées sur le cahier des réclamations.

9/11

FOOTBALL

Le week-end de l'A.S. Macarienne

SAMEDI 9 NOVEMBRE

Débutants. — En plateau, à Saint-Macaire. Sont convoqués, à 14 heures, au stade : Nicolas Seyrac, Pascal De Marchi, Yann Puchulutey, Jérôme Vidal, Gilles Nogues, Frédéric Labrousse, Thierry, Lolon, Boris Voluzan, Angélique Sacriste.

Pousins, pupilles, cadets A. — Repos.

Minimes B. — Vont en championnat à Sainte-Croix. Rendez-vous au stade à 14 heures pour : Xavier Clément, Jean-Jacques Loda, Sylvain Caupenne, Franck Berruer, Bruno Couette, David Poquet, Jean-Pierre Tiebaut, Christophe Delpino, Pascal George, David et Bertrand Descat, Vincent Labrousse, Daniel Ferrand, Stéphane Donadel.

Minimes A. — Vont à Boé, en championnat régional. Sont convoqués à 12 heures, au stade : Freddy Froissard, Fabien Darriet, Pascal Duville, Fabien Monjot, Grégoire Armand, Bruno Daubisse, Philippe Garrelongue, Thierry Guimberteau, David et Jérôme Saint-Marc, Denis Gourgues, Laurent Descos, Christophe Boré.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

Sélection. — De Valérie Laujac, qui ira à Saint-Estèphe en inter-district cadettes. Départ 6 h 45, parking Lelerc, Langon.

Cadets B. — Reçoivent en Coupe Tachon, Pujols-sur-Ciron. Sont convoqués à 9 heures, au stade : Cédric Bailon, Olivier et Philippe Dufau, Olivier Kauffmann, Olivier Perez, Vincent Martet, Jérôme Juge, Stéphane Laujac, Michel Duville, Fabien Bernadet, Stéphane Labeyrie, Vincent Cosson, Jérôme Poquet, Eric Guimberteau, Laurent Rameau.

Juniors. — Vont en championnat à Langon, départ du stade à 12 heures précises pour : Laurent Delage, Thierry Mallié, Frédéric Cabirol, Thierry et Christophe Lorrior, Christophe Darcos, Stéphane Dubourg, Di-

dier Garrelongue, Denis Duville, Jean-Michel Toiror, Frédéric Revert, Eric Lafargue, Laurent Renon, Jean-Jacques Tiebaut. Les juniors susceptibles de se rendre directement à Langon sont priés d'en informer un de leur responsable : MM. Jean Delage, tél. 56.63.23.58; Eric Massilard, tél. 56.62.20.42 ou Jacqy Belloc, tél. 56.62.37.84.

Première. — Reçoit Arsac (Promotion Honneur en Coupe d'Aquitaine). Rendez-vous au stade, à 14 heures pour : Bernard et Philippe Barbé, Rodolphe Upe, Patrice Bouey, Eric Daubisse, Joël Gourgues, Alain Lespine, Joël Cologni, Dominique Escabasse, Samir Ben Mabrouk, Pascal Brao, Alain Mallié, Jean-Claude Baluteau, Patrick Pandafo, Angel Aragon.

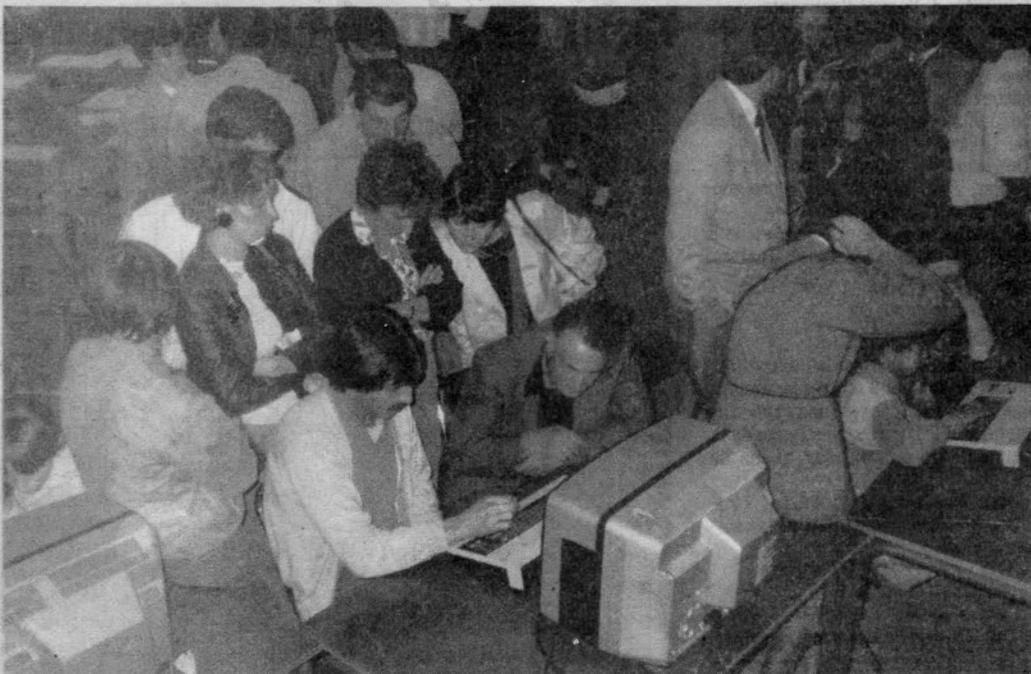
A noter que toutes ces formations sont susceptibles de modifications. Les intéressés seront avisés individuellement.

Constatation des supporters macariens. Ils ne comprennent pas que notre équipe domine et parfois outrageusement ses adversaires, et perde sur des contres, il semble que nos garçons jouent très en dessous de leurs moyens réels et sont complexés face à des équipes déjà chevronnées. Dans cette division, pourtant, tous nos éléments ont fait leur preuve, donc c'est dans la tête que cela se tient. Espérons que dimanche 10 novembre, n'ayant rien à prouver, ils nous démontrent leur compétence et leur volonté en Coupe d'Aquitaine, face à Arsac qui évolue en Promotion Honneur. cela sera un test sérieux quant aux aspirations futures.

Aux supporters. — Ce dimanche 10 novembre, notre équipe fanion joue en Coupe d'Aquitaine contre Arsac, Promotion d'Honneur, comme le règlement l'exige, toutes les entrées sont payantes. Le club ayant à sa charge l'arbitre et le déplacement du club visiteur. Le bureau de l'A.S.M. espère beaucoup de monde quand même.

SAINT-MACAIRE

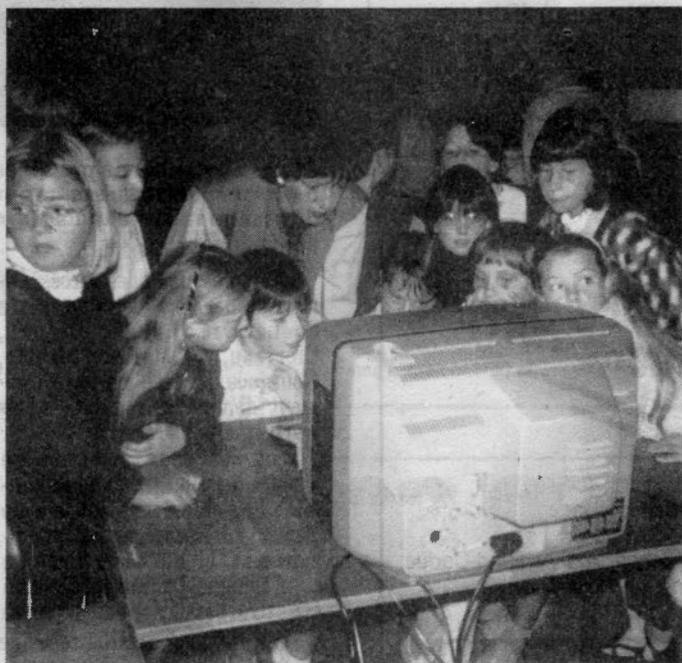
Une rencontre informatique appréciée



Les parents aussi sont venus jouer l'... (Photo J. Sanche)

Le 26 octobre, la Section Langonnaise et l'Office mutualiste de formation de la Mutuelle générale des cheminots de Bordeaux et Région proposaient à la salle des fêtes de Saint-Macaire une rencontre avec « l'informatique et le savoir ». Cette manifestation organisée avec la participation du club Microtel de Langon et d'une radio locale a été particulièrement appréciée. D'une part par les enfants des écoles qui ont pu approcher et utiliser le matériel qui devient une réalité dans leur milieu scolaire. D'autre part par de nombreux parents (des grands-parents aussi), élus membres d'associations qui prennent conscience qu'il est indispensable de s'intéresser aux enjeux de l'évolution des techniques modernes.

L'éducation populaire aux sciences et techniques représente aujourd'hui l'équivalent de l'alphabétisation au début de notre siècle et l'effort de tous (pouvoirs publics, élus, mouvement associatif...) doit s'exprimer pour contribuer à ce que la modernisation de l'appareil de production et le développement de l'homme s'opèrent simultanément. La Mutuelle générale des cheminots de Bordeaux et Région mène l'action sur ce champ. Elle vient de recevoir l'agrément pour la création de son office mutualiste de formation dont l'objectif est de former par des rencontres et des stages, les adolescents, les parents, les retraités selon les besoins qui se feront jour au fur et à mesure du développement de ses structures.



Les enfants des classes primaires (ici avec M^{me} Lorriot) se sont passionnés pour les TO 7.

11 Novembre

Le maire et le Conseil municipal invitent les anciens combattants de toutes les guerres, les enfants des écoles et leurs maîtres, les membres des associations locales, ainsi que toute la population à participer à la cérémonie du 11 Novembre.

Rassemblement devant la mairie à 10 h 30; dépôt de gerbes et allocutions traditionnelles au monument aux morts à 10 h 45.

F.N.A.C.A.

Le comité F.N.A.C.A. du canton de Saint-Macaire invite ses adhérents à participer aux cérémonies commémorant l'armistice du 11 novembre 1918. A Saint-Macaire, rassemblement à 10 h 30, devant la mairie et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10 h 45.

A Saint-Maixant, dépôt de gerbe à 11 heures, place du 19 mars 1962.

11/11

Les élections pour le conseil d'école

Les élections au conseil d'école ont eu lieu le 19 octobre dans la salle d'éducation physique du groupe scolaire.

Le C.P.E. local (Andrieu) présentait une liste dans chaque école. Peu de votants (1/4 environ des inscrits).

Ecole élémentaire : Sont élus : Nicole Baillon (suppléante Marie-Françoise Saint-Marc); Christine Grand'Moursel (Suppléante Annie Chantalat); Jacky Darniche (Suppléante Patricia Noni); Michel Chabanne (suppléant Pierre Mongès); Michel Sanz (suppléante Jacqueline Zabalza).

Ecole maternelle : Sont élus : Sylvie Pradal (supléant Jacky Darniche); Christiane Thuillier (Suppléante Marie-Noëlle); Jacqueline Zabalza (suppléant Yves Baillon).

11/11

Groupement de vulgarisation agricole féminin

Afin de mieux connaître les organismes avec lesquels vous êtes amenés à entrer en relation, vous, viticulteurs, le groupement a rencontré l'année passée : le C.I.V.B., l'I.N.A.O., et l'ONIVIN.

Poursuivant la même démarche, le groupement rencontrera cette année les contributions indirectes et le service de la viticulture de Langon le jeudi 14 novembre 1985, à 14 h 30, à la maison du Paysan de Langon.

M^{me} Depeuil parlera de la fonction et du rôle de la régie, des droits et devoirs réciproques entre cette administration et les viticulteurs.

M^{me} Espagnet présentera le service de la viticulture et parlera des nouvelles dispositions relatives aux déclarations de récolte.

Les viticulteurs sont invités à participer à cette rencontre et à exposer les difficultés qu'ils rencontrent lors des différentes démarches auprès de ces organismes.

Le groupement organise également durant l'hiver 85-86. D'autres activités dont vous serez informés.

Vingt après, l'eau...

Il y a vingt ans, les Macariens changeaient de municipalité pour exprimer leur mécontentement quant aux problèmes de distribution d'eau : il y eut même une période de rationnement où la satisfaction des besoins était assurée par un camion citerne...

Aujourd'hui, cent douze abonnés sur un total d'environ six cent cinquante, ont signé une réclamation auprès de la S.O.G.E.D.O., concessionnaire du réseau. Cible de leur mécontentement, l'eau « rouilleuse », c'est-à-dire la charge ferrugineuse que par période véhicule le fluide indispensable à la vie quotidienne. Les séquelles fâcheuses sont désignées : linge sali ou détérioré, dépôt dans les appareils sanitaires, réduction du rendement des appareils ménagers chauffants et incertitude sur le caractère potable de l'eau. Les exigences sont posées : analyse de l'eau « tirée au robinet » et revendication d'une eau normale. Les recours sont annoncés : copie de la pétition à l'Union fédérale des consommateurs.

La S.O.G.E.D.O. a répondu, dans les termes que toute personne informée de l'état du réseau public d'adduction d'eau pouvait attendre. Les canalisations sont largement vétustes puisque posées pendant la dernière guerre, elles sont insuffisantes en diamètre pour satisfaire les besoins actuels et la corrosion a réduit considérablement leur diamètre nominal. Alors chaque fois que la vitesse de l'eau s'active dans les canalisations, les concrétions se décollent et l'eau devient rouilleuse. Ce phénomène se produit lorsqu'une partie du réseau est purgée à l'occasion de la réfection d'un branchement, lorsque sont remplies les cuves par certains abonnés ou lorsque les pompiers effectuent des manœuvres.

Tout ce qui pouvait être fait sans reprendre le réseau, a été tenté par la précédente municipalité : mise en place d'une station de déferrisation à la sortie du puits artésien, curage mécanique des canalisations. A ce jour, il ne reste qu'une solution rentable : refaire complètement (ou presque) à neuf le réseau. C'est ce que dès son entrée en fonction, la nouvelle municipi-

palité s'est employée à préparer, sachant que les investissements ne peuvent en aucun cas être affectés à la S.O.G.E.D.O.

Alors, une nouvelle affaire de l'eau va-t-elle naître à Saint-Macaire ? Pour en savoir plus, chaque abonné est invité à participer à la réunion publique qui se déroulera à la mairie le mercredi 13 novembre à partir de 21 heures. Y seront représentés sous la présidence du maire, le Conseil municipal, la S.O.G.E.D.O., le bureau d'études S.O.C.A.M.A. (maître d'œuvre du nouveau réseau) et les pétitionnaires invités par lettre personnelle. Nul doute que chacun aura à cœur de conserver un esprit de responsabilité, ceci n'excluant pas la confrontation d'idées en la matière.

SAINT-MACAIRE

45/44

**Football
Un plateau bien garni**

Samedi 9 novembre a eu lieu sur le stade André-Seyrac un rassemblement de footballeurs en herbe puisqu'il s'agissait de débutants.

Une cinquantaine de jeunes ont ainsi pu connaître, pour la première fois pour certains d'entre eux, la pratique du football, sans contrainte ni tricherie, puisqu'au lieu de la compétition, c'est l'initiation qui l'emporte ici.

Ni vaincus ni vainqueurs, mais simplement la joie de s'adonner au même sport que les aînés.

Si cet après-midi sportif a connu une grande réussite, que soient remerciés les clubs de Caudrot, La Brède, Fontet, Beaulac, Aillas, Podensac qui avaient envoyé leur jeunes pousses rejoindre celles de l'A.S.N. Merci également à leurs dirigeants qui, par leur compréhension et leur aide, ont permis que cette manifestation se déroule parfaitement.

Un seul regret toutefois, que certains débutants de l'A.S.N. n'aient pas répondu présents à la convoca-

CENTRE DE SECOURS

Sorties du mois d'octobre

1^{er} octobre : Destruction nid de frelons à Sainte-Foy-la-Longue; destruction nid de frelons à Saint-André-du-Bois.

3 octobre : Feu de voiture à Saint-Macaire; destruction nid de frelons à Saint-André-du-Bois.

4 octobre : Accident de la circulation à Saint-Maixant; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction nid de frelons à Pian-Garonne.

5 octobre : Assistance à camion menaçant de tomber dans un fossé profond.

6 octobre : Malade à domicile à Saint-Macaire; pas d'intervention des sapeurs-pompiers.

7 octobre : Destruction nid de frelons à Saint-André-du-Bois.

8 octobre : Accident de la circulation à Saint-Macaire. Une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident du travail à Saint-Germain-des-Graves. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction nid de frelons à Saint-Maixant.

9 octobre : Destruction nid de frelons à Pian-Garonne.

10 octobre : Destruction nid de guêpes à Saint-Macaire.

11 octobre : Accident de la circulation à Saint-Macaire. Deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur.

12 octobre : Malaise cardiaque à Saint-Macaire. Une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne.

13 octobre : Feu de prairie à Caudrot.

15 octobre : Destruction nid de guêpes à Saint-Macaire.

19 octobre : Destruction nid de guêpes à Saint-Maixant; feu de prairie à Sainte-Foy-la-Longue.

21 octobre : Accident de la circulation à Caudrot. Deux victimes évacuées sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

27 octobre : Accident au stade à Saint-Martin-de-Sescas. Une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

29 octobre : Transport d'urgence à Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; feu de dépôt d'ordures à Saint-Martin-de-Sescas.

30 octobre : Transport d'urgence à Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

31 octobre : Destruction nid de guêpes à Saint-Pierre-d'Aurillac; accident de la circulation à Pian-Garonne, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du S.M.U.R.

SAINT-MACAIRE

44/44

Football à l'A.S.M.

En championnat régional minimes : Boé, 2; A.S.M., 2.

En coupe Tachon District cadets : A.S.M. (B), 0; Pujols-Landiras, 9.

En match en retard, juniors : Langon B, 2; A.S.M., 2.

Après bien des tergiversations dues au temps et aux coupes, obligeant les deux équipes à se trouver un terrain de repli, certains Macariens s'étant rendus à Bommes, la partie s'est déroulée quand même normalement. Score logique.

Saint-Macaire (A), 0; Arsac, 1. — On savait que le match serait difficile mais on ne s'attendait pas à ce que nos joueurs nous offrent une telle production. Ceux-ci imposaient un rythme élevé dès les premières minutes grâce à un jeu clair, précis et varié. Grâce aussi à une bonne occupation du terrain et à leur volonté de bien jouer, notre équipe dominait presque constamment leur adversaire, mais toujours sans marquer de buts.

En deuxième mi-temps, Arsac se reprenait (ou Saint-Macaire baissait de rythme ?) et oubliait la marque sur coup franc à un quart d'heure de la fin du match. Malgré tous leurs efforts, les Macariens ne pouvaient égaliser et étaient éliminés.

Encore une fois, il a manqué de la lucidité et du sang-froid debant le but, mais si nos joueurs pouvaient évoluer tous les dimanches avec autant de cœur et de panache (et pourquoi ne le feraient-ils pas ?) les résultats finiraient par suivre. Alors, dimanche, déplacement à Bordeaux-Nord, espérons que nos joueurs auront compris de quoi ils sont capables et qu'ils se libéreront enfin.

Assemblée générale du Syndicat des Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire

Le conseil d'administration du Syndicat viticole des Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire informe les viticulteurs que l'assemblée générale du Syndicat aura lieu le samedi 16 novembre, à 15 heures, dans la salle des fêtes de Saint-André-du-Bois. Tous les viticulteurs y sont cordialement invités, déclarant ou non.

A l'ordre du jour : Renouvellement des délégués communaux; rapport d'activités; situation financière; rendement de la récolte; questions diverses.

L'implantation d'une gravière divise élus et écologistes

Le plan d'occupation des sols a prévu l'implantation d'une gravière sur l'île David. 16 NOVEMBRE 1985

Ce projet suscite de fortes oppositions de la part des écologistes qui prônent le maintien du site médiéval

Des pavés dans la mare de la gravière

Un plan d'eau ou un trou de vase ? Les points de vue de la municipalité et d'associations écologistes divergent sur de l'implantation d'une gravière dans l'île David

C'est un cailloux qui tua Goliath, ce sont des gravières qui risquent de faire disparaître l'île de David. Au-delà de cette plaisanterie facile, les problèmes que soulève la révision du plan d'occupation des sols (P.O.S.) de la commune sont suffisamment sérieux pour que des associations écologistes se manifestent.

Comme tous les plans d'occupation des sols, celui de la cité médiévale a été enfanté la lenteur. Etudié depuis 1974, il n'a été entériné qu'en 1983. Cependant la nouvelle municipalité le trouvait trop lourd et incomplet dans ses réservations de terrain. Sitôt adopté il était remis sur le tapis afin « d'ajuster le tir au vu de l'expérience ».

Entre autres, ce plan ne prévoyait pas de nombreuses opérations de voirie que la ville a en projet », explique le maire, M. Billa. Au cours de cette révision, la municipalité a étudié la possibilité de l'installation d'une gravière sur l'île David (1). Cette île qui n'en a plus une, est l'ancienne bande de terre qui était séparée de la ville par le chenal dans les temps lointains où Saint-Macaire était un port florissant.

UNE INSULTE A NOTRE HISTOIRE

Déjà, le canal a été comblé, l'île est devenue rive de Garonne. Elle symbolise l'éloignement du fleuve, c'est-à-dire la décadence de la cité commerçante. Cette terre particulièrement fertile est laissée pratiquement en friche depuis plusieurs années. D'un avis communément partagé, elle nuit au site plus qu'elle ne le met en valeur. « C'est une insulte à l'histoire de Saint-Macaire. Cette terre n'a aucune valeur patrimoniale », écrit le maire.

Fortes de ces considérations, la municipalité a profité des sollicitations d'un extracteur languonnais de gravières pour étudier l'opportunité d'une meilleure utilisation de cet espace entre le fleuve et la ville.

Le projet d'exploitation proprement dit a fait, l'an dernier, l'objet d'une étude d'impact menée par le service des mines. L'île ne disparaîtrait pas totalement mais elle serait creusée en son centre (2). Le plan d'eau ainsi créé communiquerait avec la Garonne par un pertuis car l'extraction se ferait par voie fluviale. L'exploitation durerait dix ans. Au bout de cette période, le terrain serait restitué à la ville.

UN JARDIN POUR TOUS

des charges suffisamment précis et contraignant pour avoir l'assurance d'une restitution des lieux en bon état », explique M. Billa.

Car la municipalité rêve d'offrir aux Macariens, privés de jardins dans leurs murs trop étroits, une grande zone verte, avec un étang poissonneux autour duquel on pourrait faire d'agréables balades.

L'enquête publique l'an dernier, n'a pas soulevé d'oppositions. De même personne ne s'est manifesté à la réunion publique organisée par la mairie sur ce sujet en avril 1984. Cependant la commission départementale gravières et carrières n'a pas donné son aval, d'une part car la Chambre d'agriculture et la D.D.A. manifestaient leur opposition de principe à la disparition de terres agricoles, d'autre part car ce projet n'était pas en accord avec le plan d'occupation des sols de Saint-Macaire.

DANS LE PÉRIMÈTRE PROTÉGÉ

« Nous inscrivons ce projet parce que nous révisons notre P.O.S. Nous ne révisons pas notre P.O.S. spécialement pour inscrire ce projet. » Par ces mots, le maire coupe court au procès d'intention que lui intentent les écologistes qui se sont finalement manifestés dernièrement au cours de l'enquête publique complémentaire du plan d'occupation des sols.

Comme la cavalerie américaine, tardivement mais avant la fin de la bataille, l'association languonnaise Brion-Garonne et la S.E.P.A.N.S.O. (3) montent à la charge.

« Cette gravière se situerait dans le périmètre protégé de la zone monument historique », déclare, à juste titre, M^{me} Coste, présidente de Brion-Garonne. « Nous ne pouvons tolérer la perturbation de notre environnement et l'enlaidissement de la rive face à Langon. » « On propose de détruire un potentiel agricole de haute valeur pour le remplacer irrémédiablement par un trou d'eau », ajoute Marie-Thérèse Cérézuelle de la S.E.P.A.N.S.O.

Afin de protéger le « joyau médiéval » contre les menées de ses élus, cette association a écrit au ministère de l'urbanisme et du logement pour attirer son attention sur les menaces qui planent sur le site.

UN PLAN DE BOUE

M. Billa réfute vivement ces arguments d'ordre esthétique. « Il n'y a pas d'un côté les écologistes, de l'autre la municipalité. Nous sommes les premiers concernés et



A l'endroit où broutent ces vachettes, la gravière creuserait un grand trou. (Photo)

notre patrimoine et de notre environnement. Si nous défendons ce projet ce n'est pas parce que nous cédonons face à des intérêts économiques privés, mais parce que nous sommes persuadés qu'il doit mettre en valeur et servir le site de Saint-Macaire. »

« Je suis sidéré que des gens veulent protéger cette île de David un site inexistant ». M. Bonnac, commissaire enquêteur ne cache pas son étonnement face aux positions des défenseurs de la nature.

Mais ceux-ci avancent une deuxième série d'arguments, d'ordre hydraulique. « La fouille extrêmement profonde prévue dans l'île pourrait entraîner une dérivation du lit de la Garonne », commente Geneviève Coste. « La municipalité envisage de faire un plan d'eau qui risque de révéler un plan de boue quand la Garonne sera à son niveau le plus bas, en été. »

DES ARGUMENTS EN BÉTON

La S.E.P.A.N.S.O. renchérit évoquant les expériences d'Arbanats, Baurech et Podensac. « Partout où il y a pertuis, il y a envasement. De plus, les risques d'érosion des berges se trouveront accrus. On ne peut pas porter de nouvelles atteintes à la Garonne à l'heure où l'on envisage sérieusement de restaurer ses rives. »

M. Billa ne rejette pas a priori tous ces arguments « en béton » des écologistes. « Il est difficile d'apprécier les apports de vase. De même des problèmes de stabilisation des berges peuvent se poser. Seuls des spécialistes peuvent répondre à ces questions », déclare-t-il en se retranchant derrière l'étude d'impact.

Le fait d'inscrire ce projet de gravière au plan d'occupation des sols ne veut pas dire que le gisement sera exploité. Il faut en effet que le P.O.S. modifié soit approuvé. Ensuite la commission départementale gravières et carrières devra donner son feu vert. Autant dire que sur ce véritable parcours d'obstacles, il se trouvera probablement un petit caillou pour coincer la mécanique de la gravière.

MICHEL REBIÈRE

- (1) Du nom de son ancien propriétaire.
- (2) Six hectares seraient exploités sur les dix hectares de surface de l'île.
- (3) Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature du sud-ouest.

Assemblée générale du Syndicat des côtes de Bordeaux Saint-Macaire

Le conseil d'administration du Syndicat viticole des côtes de Bordeaux-Saint-Macaire informe les viticulteurs que l'assemblée générale du syndicat aura lieu le samedi 16 novembre, à 15 heures, dans la salle des fêtes de Saint-André-du-Bois. Tous les viticulteurs y sont cordialement invités, déclarant ou non.

A l'ordre du jour : renouvellement des délégués communaux, rapport d'activités, situation financière, rendement de la récolte, questions diverses.

Enfants, adolescents, adultes initiez-vous à la musique

Lors de sa réunion du 4 novembre dernier, l'association le Prieuré a, en présence d'une quarantaine de personnes établi son plan d'activités musicales pour l'année 85-86. Ainsi à ce jour, vous pouvez vous inscrire (et vous inscrire) pour apprendre la musique et divers instruments avec les professeurs et animateurs suivants:

Flûte traversière, saxophone, flûte. Avec Christian Vieussens: premier rendez-vous le mercredi 20 novembre, à 18 heures, au Prieuré.

Batterie, percussions. Avec Philippe Langel. Deux permanences pour recevoir les intéressés: samedi 16 novembre, de 14 à 19 heures; mercredi 20 novembre, de 14 à 18 heures, au Prieuré.

Guitare basse (électrique) et guitare d'accompagnement. Avec Jacques Gratecap. Permanence le samedi 16 novembre, de 14 à 17 h 30, au Prieuré.

Flûte à bec et solfège. Avec M. Rigall: cours à la mairie, le mercredi, de 14 à 15 h.

Des cours de guitare classique et flamenco sont proposés en semaine. Une réunion sera établie en fonction de votre demande.

Pour les cours de piano, il est envisagé d'acquérir un piano et de proposer des cours. L'association du Prieuré conseille aux intéressés de s'inscrire d'ores et déjà.

L'ensemble des cours se déroulera dans des locaux communaux, place des Châteaudun (ancienne école des filles). Des aménagements sont en cours et en particulier l'insonorisation des pièces. A ce propos, vous pouvez nous aider en nous donnant toute vos carottes, tentures, tapis, moquettes usagés dont vous souhaitez vous débarrasser. Elles nous aideront à renforcer l'isolation phonique des murs et des sols.

Le coût de cette initiation musicale? A raison d'une heure de

cours par semaine (solfège et pratique de l'instrument), la cotisation mensuelle est de 60 francs (prix dégressif pour plusieurs enfants). La prise d'une carte d'assurance est nécessaire, mais elle est d'un prix très modeste et vous permet de bénéficier de toutes les autres activités du Prieuré (bibliothèque, danse, théâtre, yoga).

L'ensemble de ces cours musicaux s'adressent à tous, enfants comme adultes. Les cours se dérouleront principalement le mercredi et le samedi dans le temps hors scolaire, mais des aménagements sont possibles.

Si vous êtes intéressé, venez aux réunions d'information samedi 16 et mercredi 20 novembre, après-midi au Prieuré. Vous pouvez également téléphoner à M^{me} Sanche (56.63.33.52, heures repas) ou au Prieuré le samedi après-midi (56.63.34.52).

Animation C.P.E.

L'animation C.P.E., prévue ce soir samedi 16 novembre, commencera à 21 h 30 en raison du match de football France-Yougoslavie qui est retransmis à la télévision.

FOOTBALL

Rencontres du week-end

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Poussins. — En plateau, à Saint-Macaire. Sont convoqués à 14 heures, au stade: Alexandre Gadois, Olivier de Marchi, Cédric Monges, Magali Bortot, Stéphane Lanzeray, Pierre Broustet, Angélique Sacriste, Ludovic Laronze, Nicolas Seyral, Pascal Demarchi.

Pupilles. — En plateau, à Morizès. Départ à 14 heures, du stade, pour Jean-Baptiste Bortot et Jérôme, Ludovic Dubois, Jeordy Haguénier, Sébastien Tauriat, Bertrand Descat, Christophe Martin, Laurent Cardonne, Cyril Corjial, Laurent Herbin, Emmanuel Achenza, Antony Cassagne.

Minimes B. — Ils reçoivent Castets, en amical, à 14 h 30. Sont convoqués au stade, à 14 h 15: J.-Jacques Loda, David Descat, Sylvain Caupenne, J.-Pierre Tiebaut, Christophe Delpino, Pascal George, Stéphane Doivadel, Frank Berruer, Xavier Clément, Labrousse Vincent, Poquet David, Bruno Couture, Pascal Duville.

Cadets B. — Repos.

Minimes A. — Dimanche matin, les minimes A vont à Langon. Départ du stade à 8 h 45 pour Laurent Descos, Christophe Boré, Vincent Cosson, Philippe Garrelongue, Denis Gourgues, Freddy Froissard, Daniel Ferrand, David et Jérôme Saint-Marc, Thierry Guimberteau, Bruno Daubisse, Fabien Monjor, Grégoire Armand, Fabien Darriet.

En cas de modifications, en minimes A ou B, les responsables, J.-Loup Dutreuil et Eric Daubisse, aviseront les intéressés.

Cadets A. — Dimanche matin, les cadets A vont à Saint-Pierre-d'Auril-

lac. Sont convoqués à 8 h 45, au départ du stade: Michel Duville, Thierry Catelin, Stéphane Labeyrie, Patrice Duprat, Vincent Martin, Frédéric Seral, Didier Lumale, Fabien Bernadet, Stéphane Garnier, Stéphane Laujac, Jérôme Juge, Benoît Despujos. M. Lumale informera les intéressés en cas de modification de cette formation.

Féminines. — Exempts.

Juniors. — Ils reçoivent Gironde en lever de rideau. Rendez-vous à 12 h 15 au stade: Laurent Delage, Thierry Mallié, Frédéric Cabriol, Thierry Lorriot, Christophe Darcos, Stéphane Dubourg, Didier Garrelongue, Christophe Lorriot, Denis Duville, J.-Jacques Tiebaut, Jean-Michel Toiroit, Frédéric Revert, Eric Lafargue.

1 B. — Elle reçoit Barie. Rendez-vous des joueurs à 14 heures, au stade.

Première. — Elle va à Bordeaux-Nord. Départ à 13 heures. Les joueurs seront convoqués individuellement pour les deux formations A et B.

Commentaires. — Après la prestation de notre équipe fanion en Coupe d'Aquitaine, dimanche dernier, contre Arzac, où la qualité du jeu a été excellente et l'esprit d'équipe super, espérons qu'enfin nous verrons des buts pour les nôtres, la malchance les lâchera bien un jour.

Quand à la 1 B il ne lui reste plus qu'à consolider sa place de leader, son parcours étant des plus satisfaisant.

Les juniors eux nous font un championnat en dent de scie, pourtant les treize composants de cette équipe sont d'un très bon niveau. Espérons qu'ils vont cravacher pour gagner au moins une place au classement.

6011

HOTEL DES ARTS
RESTAURANT LE "GERBAUDES"
33490 SAINT-MACAIRES
Expose dans sa nouvelle salle
les œuvres récentes de DAN RENARD, peintre figuratif
Réservations au 56.63.07.40

Hommage aux morts

18/11



M. J.-M. Billa prononçant son allocution. A l'arrière-plan, la garde d'honneur des pompiers et les enfants des écoles (Photo J. Sanche)

L'hommage aux morts pour la France s'est déroulé lundi 11 novembre, à Saint-Macaire comme dans la plupart des villes et villages de notre pays.

Le cortège constitué sur les allées des Tilleuls s'est rendu jusqu'à la place de l'Eglise pour se disperser autour du monument aux morts. M. J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire et M. Bernardi, président d'honneur de la F.N.A.C.A., déposaient une gerbe, puis M. Sudéry lisait le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants. M. J.-M. Billa prononçait une allocution dans laquelle il rappelait les souffrances des poilus et brossait un tableau terrifiant de l'utilisation des gaz asphyxiants lors de la guerre des tranchées.

Après la minute de silence à la mé-

moire des disparus, une vibrante « Marseillaise » concluait cette émouvante cérémonie.

Ensuite, une messe était célébrée en l'église Saint-Sauveur en l'honneur des morts de toutes les guerres. A 12 heures un vin d'honneur réunissait autour du maire et de M. Merle, ancien combattant 1914-1918, les personnalités locales et les membres des associations macariennes.

SAINT-MACAIRES

Assemblée générale du Moto Start

Dernièrement, Saint-Macaire bruissait de vie associative: a-t-on suffisamment conscience que modestement mais tenacement, les bénévoles tissent chaque semaine, chez nous comme ailleurs, un réseau d'initiatives, d'amitié et pour tout dire fait de la notion de collectivité une profonde réalité.

Ce dimanche-là, l'assemblée générale du Moto Start Club sortait de la mairie, présentant à la postérité son nouveau bureau: Michel Dufourc relaie «Noune» Tauzin à la présidence, ce dernier étant voué à l'unanimité à la présidence d'honneur.

A la même heure et juste en face, un car attendait l'équipe première et les «supporters» de l'A.S.M. pour se rendre à une rencontre près de Bergerac: c'était

une tentative du bureau présidé par M. Barbe, pour mobiliser les Macariens autour du football, principale association macarienne.

Enfin, simultanément, de curieux attelages préparés par le Comité des fêtes sillonnaient Saint-Macaire. Il s'agissait de la traditionnelle «ripataoulère» osaturée par l'équipe de la future école de musique du Prieuré accompagnant les distributeurs de vin doux: une riche idée du président, M. Chavaneau, qui, immédiatement, a remporté l'adhésion enthousiaste des Macariens. Nul doute que la formule deviendra une institution en constante amélioration. C'était dans une petite cité médiévale du Bordelais, un dimanche d'automne.



La «ripataoulère» conduite par le président Chavaneau



Le bureau nouveau du Moto Start Club est arrivé

Amélioration de la voirie

L'automne a vu Saint-Macaire ponctué de chantiers visant à l'amélioration d'aménagements publics regroupés sous la rubrique « voirie », suscitant de multiples interventions.

L'entreprise Pépin a procédé à la refonte de caniveaux et trottoirs allées de Savignac, rue Chanzy, rue de l'Hospice, et surtout place de la Libération, face à l'épicerie-bureau de tabac. Elle a également procédé à des réfections de chaussée rue du Collège et chemin du Moulin.

Le Syndicat cantonal de voirie s'est chargé des revêtements de trois liaisons de la vieille ville entre le cours Victor-Hugo et la rue d'Aulède, entre la rue Amiral-Courbet et la rue Carreyrote et entre la rue Amiral-Courbet et le chemin du Port.

Enfin, ce chapitre ne peut se clore sans évoquer le travail remarquable des « tucistes », placés sous la houlette de Théo Albizu, responsable des cantonniers, qui viennent d'achever la complète reconstruction du soubassement et de la clôture de bornes de pierre de la place Tourny : enfin la place a-t-elle perdu son air « penché ».

Football

A.S. Macarienne

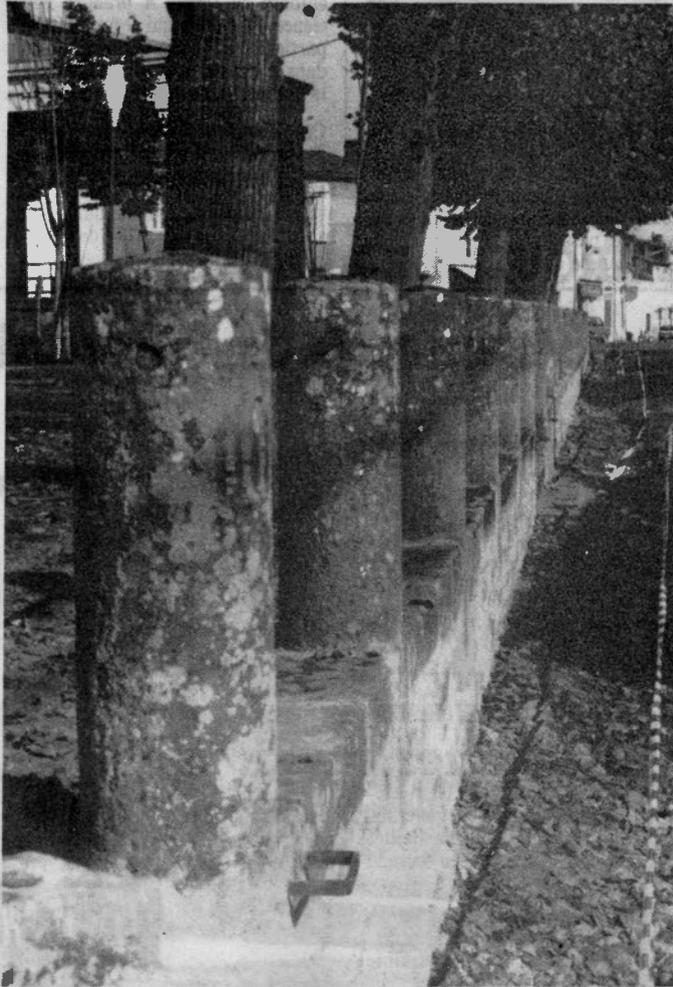
Sans commentaire. — Poussins : en plateau à Saint-Macaire, deux victoires, une défaite. Pupilles : en plateau à Morizès, une victoire, deux défaites. Minimes B, 0; Castets A, 7, en amical. Cadets A : match reporté en dernière minute contre Saint-Pierre-d'Aurillac.

Minimes A, 0; Langon, 1, championnat régional.

Juniors, 1; Gironde, 3 (championnat Honneur). — Pour cette formation, il est urgent de revoir le comportement et la façon de voir de certains ainsi que l'assiduité aux entraînements.

Seniors B, 3; Barie, 1. — Bien, très bien, attendons les dures rencontres avec les ténors de ce groupe.

Seniors A, 0; Bordeaux-Nord, 3. — Sans commentaires. Il a été dit et constaté ce qui devait l'être. Attendons les résultats des cogitations. Au bout de quinze minutes de jeu, Rodolphe Upe, très entreprenant, a été transporté au Tripode, gravement blessé à la face. Attendons des nouvelles de son état.



L'aplomb retrouvé des bornes de la place Tourny (Photo « Sud-Ouest »)

Projet de création

d'un club de gymnastique

Afin de maintenir ou de retrouver une bonne condition physique, plusieurs personnes ont sollicité l'ouverture d'un club de gymnastique pour adultes et adolescents.

La section judo de l'A.S.M. offrant de mettre à sa disposition, les soirées libres, ses installations (tatamis, vestiaires...), les séances auraient lieu tous les mercredis de 19 heures à 20 heures.

M. Franck Claverie, animateur sportif intercommunal, a été pressenti pour assurer les cours.

Nous demandons donc aux personnes intéressées de prendre contact verbalement ou par téléphone avec

M^{me} Tonon au 56.63.39.60 afin de recenser les possibles participant(e)s.

Un effectif d'une douzaine de personnes semblerait convenable pour démarrer efficacement avec limitation à 25 environ compte tenu de la surface d'évolution disponible. Il va de soi que si les postulants étaient en trop petit nombre, le club aurait des difficultés à être créé.

C'est donc une possibilité de culture physique d'entretien et d'assouplissement qui s'offre aux personnes des deux sexes dans une salle chauffée et accueillante et sous la conduite d'un professeur jeune et compétent.

VIE ASSOCIATIVE/ PÉTANQUE

Le président Sanche réélu lors de l'assemblée générale

L'assemblée générale de la Pétanque Macarienne s'est déroulée il y a quelque temps.

A 21 heures, le président Sanche ouvre la séance et fait observer une minute de silence à la mémoire d'Egídio Trompéo qui nous a quittés cette année. Puis il présente le compte rendu moral de 1985.

Le club a tourné avec 88 licenciés (71 seniors et 17 jeunes) dont le bilan sportif est positif avec deux titres de champion cadets District (triplette et tête à tête) avec Eric Cazenave et deux équipes qualifiées pour le deuxième tour des championnats de France. 21 coupes ont été remportées en 85 contre 14 l'an dernier.

Des progrès donc, en particulier chez nos féminines, dont certaines abordaient la compétition pour la première fois cette année. La participation aux concours fut très bonne jusqu'en juin.

L'animation, avec les concours inter-sociétaires en tête à tête, les concours à la bouteille, le banquet, la soirée entre-côte, le voyage, a permis aux licenciés de se retrouver entre eux.

Le compte rendu moral est adopté à l'unanimité.

Le compte rendu financier, présenté par le trésorier Jean-Paul Descos, montre un équilibre presque parfait avec un léger déficit et il est adopté à l'unanimité.

Il est procédé ensuite au renouvellement du bureau. Sont élus : M^{me} Darcos, MM. Albizu, Descos, Fourcaud, Garcia, Labadie, Labouille, Lacampagne, Lartigue, Mongès, Sanche, Sire, Simonnet. Ont obtenu des voix (sans être candidats) : M^{me} Dullin, Lacave, Paratge, MM. Dubois, Cazenave.

Lors de la réunion du 8 novembre, le bureau a été constitué comme suit pour 85 : président, M. Sanche; vice-présidents, MM. Albizu et Mongès; secrétaire, M. Lacampagne; secrétaire adjointe, M^{me} Darcos; trésorier, M. Descos; trésorier adjoint, M. Simonnet; membres, MM. Fourcaud, Garcia, Labadie, Labouille, Lartigue, Sire; délégués au G.A.S.M., MM. La-

badie, Sanche; responsables concours bouteille, MM. Labouille, Mongès.

Le nouveau bureau a pris les décisions suivantes : le prix des licences est porté à 50 F; les concours 86 auront lieu les 1^{er} mars, 10 mai, 25 mai, 23 juin, 6 juillet et 14 septembre. Les concours à la bouteille se dérouleront les dimanches et jours de fête pendant l'intersaison.

Collecte de vêtements

L'association des Paralysés de France organise cette année une neuvième collecte de vêtements et textiles usagés au profit de son action sociale en faveur des personnes handicapées.

Vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres des sacs plastiques destinés à recueillir vos dons.

La municipalité, pleinement associée à cette initiative généreuse, vous demande de porter, dans la mesure du possible, vos dons à la mairie et ce avant le mercredi 27 novembre.

Pour les personnes qui ne pourront se déplacer ou pour les colis trop volumineux, un ramassage sera effectué à domicile par les soins du personnel communal le mercredi 27 novembre dans la matinée (avertir la mairie jusqu'au mardi 26 novembre).

Mouvement Sauvegarde et Rénovation

En cette fin d'année, le Mouvement Sauvegarde et Rénovation organise pour ses adhérents une journée à Penne-d'Agenais le 1^{er} décembre.

Penne-d'Agenais est une cité médiévale, exemple d'une rénovation originale, efficace et rationnelle d'un tel cadre : réhabilitation d'immeubles pour logement de personnes âgées, artisans d'art, etc.

Il reste encore quelques places. Vous pouvez effectuer vos réservations jusqu'au 23 novembre soit à la B.P. 29 Saint-Macaire, soit auprès des membres du bureau.

Attention à la place

En période de gel ou d'enneigement, la population est invitée à dégager journalièrement les trottoirs et les caniveaux au droit de chaque habitation particulière afin de ne pas laisser accumuler la neige ou la glace. Un peu de bonne volonté de chacun apportera de la commodité à tous.

Service des eaux

Le service des eaux SOGEDO rappelle à ses abonnés qu'ils ont des précautions à prendre afin de protéger les tuyauteries et les compteurs d'eau contre le gel.

Des livres pour tous et un « goûter-bibliothèque

C'est désormais une formule consacrée de la section Bibliothèque du Prieuré : goûtons en lisant et en parlant livres... Pour ce premier goûter marquant la reprise de la bibliothèque depuis septembre, le livre sera roi dans toutes ses formes, dans tous les genres, pour tous les goûts et les âges.

Ce n'est pas moins de deux cents nouveaux livres que propose la Bibliothèque du Prieuré, comprenant en particulier les derniers titres en vogue : du manuel du joueur de bridge... à « Adieu Volodia », de Simone Signoret, en passant par des auteurs non moins connus (Daniel Gélin, Michelle

Perrein, Jeanne Bourin, Christiane Collange, Pierre Bellemare et tant d'autres).

Bien sûr, ces livres vous pourrez les consulter, les emprunter gratuitement en venant aux permanences bibliothèque le mercredi, de 15 heures à 17 heures et le samedi, de 15 heures à 18 heures, au Prieuré. Si vous avez des problèmes de déplacements, vous pouvez téléphoner ces mêmes jours au 56.63.34.52 ou à M^{me} Guindeuil (56.63.42.85) les autres jours (heures des repas).

Mais le mieux, pour vous rendre compte de ce que nous vous of-

» au Prieuré

frons, à vous qui n'êtes jamais venus et à vous également qui faite partie de nos fidèles lecteurs, c'est de venir aujourd'hui, samedi 23 novembre, dès 15 heures, à notre goûter-bibliothèque...

A l'instar de Molière, vous ne serez pas obligés de lire pour manger... ni de manger pour lire... Pas d'obligations en la demerure, ni d'argent à donner. C'est seulement une invitation à un après-midi, tranquille, au chaud, devant un goûter (boissons chaudes, gâteaux) où il fera bon causer, partager et découvrir le goût de la lecture.

Rencontres et convocations

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Poussins. — 14 heures au stade, match amical en vue.

Pupilles. — 14 heures au stade pour aller en présélection à Podensac. Sont convoqués : Jean-Baptiste Bortot, Ludovic Dubois, Haguenier, Jérôme Bortot, Tauriat, Sébastien, Descat, Bertrand, Laurent Cardonne, Cyril Corjia, Laurent Herbin, Emmanuel Achenza, Antony Cassagne.

Cadets A. — Samedi après-midi, en championnat à Saint-Pierre-d'Aurillac, départ à 14 heures du stade pour : Vincent Cosson, Didier Lumalé, Frédéric

Séral, Stéphane Garnier, Thierry Catelin, Vincent Martin, Stéphane Laujac, Fabien Bernad, Stéphane Labeyrie, Patrice Duprat, Eric Guimberteau, Jérôme Juge, Christophe Bore.

Minimes B. — En Coupe Delrieu, vont à Fargues, départ à 14 heures. Sont convoqués : Xavier Clément, Jean-Jacques Loda, Sylvain Caupenne, Fabien Darriet, Daniel Ferrand, Franck Berruer, Jean-Pierre Tiébaud, Christophe Del Pino, Pascal George, Bruno Daubisse, Vincent Labrousse, Pascal Duville, Stéphane Donadel.

DIMANCHE MATIN

Cadets B. — Vont à Caudrot en championnat, départ du stade à 8 h 45 pour : Cédric Baillon, Christophe Dufau, Olivier Kauffmann, Laurent Rameau, Michel Duville, Olivier Pérez, Vincent Martet, Philippe Dufau, Benoît Despujos, Bruno Couture, David Descat.

Minimes A. — En amical à Saint-

Macaire, coup d'envoi à 10 heures. Les joueurs sont convoqués à l'entraînement.

I B. — Va en Coupe des Présidents à Coimères. Départ à 13 h 45 pour : Bernard Berenguer, Jean-Pierre Leydet, Benmabrouck Samir, Vincent Ducos, J.-Claude Baluteau, Eric Daubisse, Marc Girard, Bernard Gourgues, Richard Collin, Jacques Artin, Philippe Mothes, J.-Lou Dutreuilh, Claude Branlat. Responsables : Claude Branlat, Alain Bortot, Eric Massicard et tous les membres disponibles.

Entraînement. — Samedi soir, à 19 h 30, au stade pour tous les seniors A et juniors sans exception, ainsi que les non-convoqués par ailleurs. Ainsi le dimanche sera libre et les litiges réglés.

Match de qualification. — Le District honore l'A.S.M. en retenant son terrain ce samedi 23 pour un tournoi triangulaire des équipes pupilles B de Saint-Pierre-de-Mons, Langoiran et Beaulac, le vainqueur sera qualifié en série A.

Les convocations de l'A.S.M.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Poussins. — Vont en plateau à Saint-Morillon.

Pupilles. — Vont en plateau à Saint-Pierre-d'Aurillac. Rendez-vous au stade pour ses deux formations, à 14 heures, avec MM. P. Lanzeray, De Marchi, Marie-France Cluchet, MM. Garlis, Barbe.

Minimes A. — Reçoivent Bergerac, à 15 h 30. Rendez-vous au stade à 14 h 30 pour Freddy Froissard, Laurent Descos, David Saint-Marc, Jérôme Saint-Marc, Grégoire Armand, Christophe Boré, Franck Berruer, Bruno Daubisse, Thierry Guimberteau, Philippe Garrelogne, Fabien Monjot, Denis Gourgues, Daniel Ferrand.

Cadets A. — Reçoivent Bazas à 14 heures. Rendez-vous au stade à 13 h 30 pour Vincent Cosson, Stéphane Garnier, Thierry Catelin, Vincent Martin, Stéphane Laujac, Fabien Bernadet, Stéphane Labeyrie, Patrice Duprat, Eric Guimberteau, Jérôme

Juge, Frédéric Séral, Didier Lumalé.
Juniors. — Vont à Cérons, samedi ou dimanche. Prière de se renseigner auprès de Eric Massicard ou M. Delage ou M. Bellol.

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

Féminines. — Reçoivent Portets.

Equipe 1 B. — Va à Castets avec Gilles Branlat et Alain Bortot. Départ du stade à 13 h 45.

Equipe première. — Reçoit Castes B, à 15 heures.

Les joueurs de chacune des formations seront convoqués individuellement ou sera affiché au stade au tableau, samedi après-midi. Téléphoner à M. Lespine, 56.62.34.40 pour la première, et à M. J.-C. Baluteau, 56.63.00.49 pour la 1 B.

Cadets B. — Reçoivent Mesterrieux à 9 heures. Sont convoqués : Baillon, Rameau, Duvielle, Perez, Martet, Zymer, Christophe et Philippe Dufau, Kauffmann, Pascal Duville, Bruno Couture, Clément.

SAINT-MACAIRE

27/11

FOOTBALL/ AS MACARIENNE

Les résultats du week-end

Samedi 23 novembre. — Cadets A, Saint-Pierre-d'Aurillac (0)-ASM (11); Minimes B, Fargues (7)-ASM B (0) en Defrieu.

Dimanche 24 novembre. — Minimes A, ASM (6)-La Réole (2) en amical; cadets B, Caudrot (10)-ASM (0).

Mercredi 20. — Féminines ont anticipé leur championnat à Langon. Féminine Langon B (1)-entente Morizes-ASM (1).

Dimanche 24 novembre. — Coimères B (2)-Burs ASN B (4), buts en coupe des présidents: Victoire logique obtenue par la réserve de l'ASN qui a tenté de pratiquer du football face à une équipe valeureuse, sur un terrain difficile, le tout aidé par des supporters volubiles.

A noter. — Pour la petite histoire que pas moins de huit équipiers de la première, et pas mal de dirigeants et supporters étaient venus assister aux débuts, la première était au repos d'accord, mais sera-ce le déclin d'es-

prit club, espérons que l'avenir nous le confirmera.

Entraînement école foot. — Ce mercredi 27 novembre: pas d'entraînement pour les débutants-poussins pupilles. En raison de la retransmission à la télé du match de coupe d'Europe à 16 heures Moscou-Nantes, il y aurait trop d'absents autant que ce soit pour tous.

Seniors juniors. — Il est rappelé à tous que les entraînements ont lieu tous les mardi et jeudi à 19 h 30.

Permanences en mairie

Il est rappelé à l'attention des intéressés que la permanence mensuelle du CEREL-ARIM se tiendra à la mairie de Saint-Macaire, le mercredi 27 novembre de 14 heures à 16 heures.

De même, M. Lobera, architecte des Bâtiments de France, sera à la disposition des administrés le jeudi 28 novembre de 9 heures à 12 heures.

Club de l'Amitié 2/12

Le club du troisième âge invite ses adhérents à participer au repas de fin d'année qui se fera à Auros le jeudi 19 décembre. Le prix de la participation pour cette journée est de 20 francs.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au club jusqu'au 15 décembre date limite.

Comité des amis du Bas-Pian

À l'issue de sa dernière réunion, le comité des amis du Bas-Pian a procédé à l'élection de son bureau en présence de M. Delaye, doyen d'âge.

Président : M. René Lagahuzère; vice-président, M^{me} Jacqueline Beaugé; secrétaire, M^{me} Nathalie Beaugé; secrétaire-adjointe, M^{me} Jackie Daney; trésorier, M. Yves Chavaudou; trésorier-adjoint, M. René Campodarve.

Rappelons que le président d'honneur est toujours M. René Clavères.

SAINT-MACAIRE

4/12

Repas du troisième âge

Le traditionnel repas offert par la commune aux personnes du troisième âge aura lieu dimanche prochain, 8 décembre, et sera servi comme d'habitude au restaurant scolaire. Les inscriptions sont reçues le plus tôt possible, soit au secrétariat de la mairie soit au club du troisième âge.

SAINT-MACAIRE

6/12

SOCIÉTÉ/EAU

L'indifférence n'est plus ce qu'elle était

Le débat public sur l'action municipale ne rencontre pas forcément l'indifférence. En effet, le 13 novembre dernier, une quarantaine de macariens se sont déplacés à l'invitation du Conseil municipal pour faire le point sur le problème de l'eau « rouilleuse », en présence de la SOGEDO.

Les participants, pour la plupart signataires d'une pétition, se sont finalement répartis en deux types de sensibilité. Les uns ont cherché à se placer sur le seul terrain de la satisfaction d'une revendication, les autres ont voulu demander des comptes à l'équipe municipale.

Dans un premier temps donc, la SOGEDO a été interpellée : est-il réellement impossible d'éviter la venue chronique d'eau rouilleuse ? Qui doit prendre en charge les dégâts éventuels occasionnés aux installations ? Les représentants de la compagnie fermière ont précisé que toute accélération de la circulation de l'eau dans le réseau détache des particules de corrosion sur les parois des canalisations : de telles accélérations, imprévisibles, peuvent se produire par la simple mise en service simultanée dans un secteur donné de plusieurs douches. L'état du réseau relevant de la seule responsabilité du propriétaire, c'est-à-dire la commune, les abonnés doivent s'adresser à elle s'ils souhaitent le remboursement des dégradations suscitées par l'eau rouilleuse.

Dans un second temps, la municipalité a été interrogée : puisque le problème ne peut être résolu que par le renouvellement complet du réseau, qu'a-t-elle fait dans cette voie pour tenir ses promesses électorales ? Est-il pertinent de lier l'assainissement et l'adduction d'eau plutôt que de commencer par le plus urgent ? Le maire a rappelé que dès le mois de mai 83, la D.D.A. a été saisie qu'un avant-projet sommaire complet a été établi en mars 84 par la SO-CAMA, bureau d'études choisi par la commune, et que les demandes de financement sont déposées auprès du Conseil général et de l'agence financière du bassin Adour-Garonne. Les délais ont été allongés par la nécessité de créer en juillet 85 un syndicat intercommunal d'assainissement avec Saint-Maixant, Verdélais et Pian pour signer un contrat d'agglomération et ainsi bénéficier de conditions plus favorables de financement, tout en servant la coopération intercommunale. L'équipe municipale a décidé de lier la résolution du problème de l'eau et la mise en place de l'assainissement, par un choix politique plus que technique. Grâce à cette option, les terrassements ne sont payés qu'une fois et surtout, le tout à l'égout est considéré comme aussi urgent que l'adduction. Au delà, c'est à la fois le confort de chaque habitation macarienne qui est en jeu et la possibilité de densifier la population de notre

cité (les permis de construire sont refusés par la DDASS à cause de l'absence d'assainissement dès que l'opération dépasse un logement).

Un troisième niveau de débat s'est fait jour en sus entre les deux approches des pétitionnaires, les premiers reprochant aux seconds de déraiper sur la critique antimunicipale, les seconds démontrant aux premiers qu'ils se trompaient d'interlocuteur en s'adressant à la SOGEDO.

Dans tous les cas, chacun a pris connaissance de l'ampleur du dossier et du retard que doit rapidement rattraper Saint-Macaire pour se mettre à jour : le maire a conclu la soirée en insistant sur le caractère indispensable d'une mobilisation même contestataire des Macariens sur les problèmes municipaux.

Embellissement des fermes

Le C.I.V.A.M. de Saint-Macaire organise les 9 et 11 décembre un stage basé sur la découverte des anciennes recettes régionales et sur l'embellissement des fermes.

Le 9 décembre, à 9 heures, vous apprendrez avec M^{me} Lisette Lafargues à réaliser une délicieuse tourtière gasconne. Le 11 décembre, à 9 heures, M. Decouarc, des pépinières Bon-temps, fera un exposé sur les plantes, la façon de les disposer, de les soigner afin d'embellir la ferme et est été, en juin, les stagiaires visiteront des fermes ayant gagné le concours des maisons fleuries.

La première matinée aura lieu chez M^{me} Laffargue, à Masseilles, à partir de 9 heures. Rendez-vous directement chez elle ou départ Langon, à 8 h 30. Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à téléphoner au 56.63.49.54 (F.D. C.I.A.M.).

Amélioration de la rentabilité en viticulture

La mécanique progresse, les techniques s'améliorent, les exploitations doivent être à la pointe du progrès. C'est pourquoi après avoir visité le salon du S.I.T.E.V.I. à Montpellier, lors des inter-échanges avec le Gard, le C.I.V.A.M. de Saint-Macaire, a décidé d'organiser un stage basé sur l'amélioration de la rentabilité des exploitations viticoles.

M. Dumartin de l'Institut technique de la Vigne, fera une première in-

tervention le 18 décembre, à 9 heures, salle des Carmes à Langon en rappelant toutes les techniques permettant de diminuer le coût de la main-d'œuvre (plantations sous plastique, désherbage total...). A partir de cette intervention les stagiaires décideront d'approfondir la ou les techniques la plus intéressante à mettre en place.

Les inscriptions sont à faire auprès de la F.D. C.I.V.A.M., 8, place des Carmes, Langon, tél. 56.63.49.54.

Vestiaires du stade intercommunal : c'est parti

Les travaux ont débuté à la mi-octobre, les vestiaires du stade, adaptés aux normes de la Fédération française de football, vont devenir une réalité à partir du printemps 86.

Dès le mois de juin 83, le Conseil général avait été sollicité. Ce n'est qu'en février 85, sur décision du bureau, qu'une subvention de 100000 F était accordée, puis confirmée au budget supplémentaire en mai, après une période d'incertitude quant à son maintien en raison du changement de majorité à l'assemblée départementale.

C'est donc avec l'assentiment unanime des délégués pianais et macariens que le projet était dévolu à M. Alvaro, architecte à Langon, pour dépôt d'une demande de permis de construire, puis soumis à la consultation des

artisans situés de préférence dans les deux communes pour mise en concurrence. Le total de l'opération s'élève finalement TTC à 327000 F, honoraires inclus.

L'équipe retenue se compose de Claude Reghenaz, pour la maçonnerie, Robert Thomas, pour les carrelages, Bernard Capdeville pour la charpente et la couverture (avec Serge Cosson comme sous-traitant pour la métallerie, la Coopérative du Langonnais pour la menuiserie (sur proposition de Bernard Capdeville), Jean-Pierre Cosson et Alain Simonnet pour le sanitaire, Francis Geraux pour l'électricité et Mario De Marchi pour la peinture.

Il faut noter que l'Amicale Sportive Macarienne, principale utilisateur, a été associée à toutes les phases du processus, ainsi que le District Gironde-Sud de foot-

ball : consultation avant dépôt du permis de construire, participation aux réunions d'ouverture des offres des artisans, invitation aux réunions de chantier chaque mercredi matin à 8 h 30. D'ailleurs l'A.S.M. compte désormais quatre délégués au lieu de deux avec voix

consultative au sein du syndicat des sports.

Malgré cela, des interrogations se sont fait jour dans l'esprit de quelques membres du club. Les vestiaires proprement dit ne pourraient-ils pas être plus grands au détriment des douches ? Message leur a été transmis que les douches avaient la surface minimale de 10 m² et que l'extension du bâtiment pour permettre l'agrandissement des vestiaires aurait suscité un surcoût inacceptable, dès lors que le budget prévisionnel de 300000 F était déjà dépassé.

Il reste le coût de l'opération que des non initiés ne peuvent s'empêcher de comparer à celui d'une maison individuelle. Le bâtiment compte 90 m² et coûte effectivement aussi cher qu'une habitation neuve classique. Comment en serait-il autrement dans la mesure où l'absence de chauffage est compensée par un surcoût évident en sanitaire et en carrelage ?

En somme, il s'agit d'interrogations sans nul doute légitimes qui devraient trouver des réponses auprès des délégués de l'A.S.M. qui ont suivi l'opération.

Au terme de ce bilan, les activités sportives sur Saint-Macaire et Pian devraient trouver dans ces vestiaires un motif plus de dynamisme.

FOOTBALL/ ASM

Les rencontres et convocations du week-end

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Poussins. — En plateau au stade.
Pupilles. — En plateau à Gironde. Rendez-vous au stade des deux équipes à 14 heures.

Minimes B. — Reçoivent Verdélais. Rendez-vous au stade à 14 h 15 pour : Darriet, Clément, Loda, Caupenne, George, Donadel, Couture, Berruer, Labrousse, Delpino, Tichaut, Descat.

Cadets A. — Vont à Castets; départ du stade à 14 h 30, pour : Cosson, Garnier, Laujac, Bernadet, Labeyrie, Duprat, Guimberteau, Juge, Kauffmann, Baillon, Dufau (Philippe et Olivier).

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Cadets B. — Vont à Fontet; départ 9 heures du stade.

Juniors. — Reçoivent Saint-Médard, à 13 h 15 coup d'envoi.

1 B. — Reçoit Bazas; coup d'envoi à 15 heures.

Première. — Va à Vélignes; départ place 12 h 45.

Pour les juniors et seniors, convocations individuelles, s'informer auprès de A. Lespine, tél. 56.62.34.40 pour la première. Pour la 1 B, auprès de J.-C. Baluteau, tél. 56.63.00.49. Pour les juniors, auprès de Eric Massicard, tél. 56.62.20.42.

Infirmerie. — Elle est copieusement garnie à l'ASM. Aragon refait juste surface, Rodolphe Upe en A pour deux bons mois avec sa figure écrasée; Joël Cologni a le nez cassé; Sanir ben Mabrouk a une cheville qui fait bravo; de même que Frédéric Seral son genou, Vincent Martin sa cheville, Didier Lumalé aussi, Thierry Catelin 5 points au front, Jean-Loup Dutreuilh une jambe qui l'abandonne, heureusement que l'ASM elle, n'abandonne personne.

Dimanche dernier, malgré son état, Rodolphe nous a fait l'honneur de venir soutenir ses copains, merci !

ST-MACAIRE

ASSOCIATION DES MAIRES

Des réunions régulières

Saint-Macaire accueillait à son tour le 22 novembre dernier la réunion, généralement mensuelle, des élus des quatorze communes du canton. Les maires s'efforcent fidèlement d'être présents au rendez-vous pour échanger toutes les informations utiles avec leurs collègues et le conseiller général.

La liste des sujets débattus est toujours diversifiée: demandes de primes à l'arrachage liées au feu bactérien — versement du fonds départemental d'aide à la voirie constitué après le gel de l'hiver 85 — sécurité de la R.N. 113 et en particulier des carrefours de l'Arzilla à Pian-sur-Garonne et de la gare à Saint-Macaire — amélioration de la 672 — commentaires sur les retombées de la visite du préfet, au niveau de la perception et du C.E.S. — construction d'un centre de secours — signalisation du pays de Saint-Macaire — enquête I.N.A.O. sur les zones d'appellation contrôlée — rapport du conseiller général présentant les propositions du canton pour le Plan départemental.

La fidélité de la fréquentation de ces rencontres informelles prouvent combien elles sont utiles au développement des liens intercommunaux dans le cadre cantonal.

ST-MACAIRE

A qui ?

10/12
Trouvé à Saint-Macaire chien de chasse genre setter. Tél. 56.62.34.89.

Un repas couronne toujours l'échange et cette fois-ci il s'est déroulé au restaurant scolaire, sous la houlette des cuisinières, M^{me} Beauge et Magni.

L'Association des maires du canton reste mal connue des habitants du canton mais joue sans doute un rôle plus important qu'il n'y paraît à première vue.

Réunion d'agriculteurs

La F.D.S.E.A. des cantons de Langon, Saint-Macaire organise une réunion d'information le jeudi 12 décembre, à 14 h 30, au centre socio culturel des Carmes à Langon.

Les sujets traités seront les suivants: cotas laitiers; fiscalité; évolution en viticulture; aspect général de la production; ainsi que toutes les demandes des participants.

FOOTBALL/ A.S.M.

Les rencontres du week-end

Poussins-pupilles. — Repos vacances.

Minimes B. — Vont à Castets. Responsables : MM. Daubisse, Ducos, Branlat. Départ : 14 h 15 du stade pour : Clément Xavier, Jean-Jacques Loda, Sylvain Caupenne, Pascal Georges, Stéphane Donadel, Bruno Courure, Frank Berruer, Vincent Labrousse, Christophe Delipino, Jean-Pierre Thiebaut, David Descat, Thierry Guimberteau.

Cadets A. — Reçoivent Cudos, à 15 heures.

Cadets B. — Reçoivent Sauveterre dimanche matin.

Les deux formations cadets seront faites avec les joueurs suivants : Vincent Cosson, Stéphane Garnier, Stéphane Laujac, Fabien Bernardet, Stéphane Labeurie, Patrice Duprat, Eric Guimberteau, Jérôme Juge, Vincent Martin, Thierry Catelin, Olivier Kauffmann, Cédric Baillon, Frédéric Seral, Didier Lumalé, Philippe et Christophe Dufau, Michel Duville,

Olivier Eymier, Olivier Perez, Vincent Martet, Laurent Rameau et deux minimes.

Les joueurs seront informés dans qu'elle formation ils jouent. A défaut téléphoner à J.-P. Lumalé, 56.63.46.51.

Juniors. — Vont en Coupe Cesco à Fargues. Rendez-vous au stade, à 10 h 30 pour : Laurent Delage, Thierry Mallié, Frédéric Cabriol, Thierry Lorriot, Christophe Darlos, Stéphane Dubourg, Didier Garrelongue, Patrick Pandolfo, Christophe Lorriot, Denis Duville, J.-Jacques Tiebaut, Laurent Renon, J. Michel Toito, Frédéric Revert, Eric Lafargue.

Responsables convoqués : M. Jean Delage, Jacky Belloc, Eric Massicard. Présence de l'entraîneur. Un repas en commun est prévu à 12 heures au foyer.

1A et 1B. — Au repos.

Féminines. — Entente Féminines A.S.M.-Morizès jouera en Coupe, à 15 heures, sur notre stade contre Porteta.

L'arbre de Noël des écoles

Dimanche 15 décembre, à partir de 15 heures, le conseil des parents d'élèves organise en collaboration avec les enseignants des écoles primaire et maternelle, un spectacle de variétés à la salle des fêtes. Spectacle assuré par les enfants de toutes les classes.

Depuis quelque temps déjà, les répétitions battent leur plein dans le groupe scolaire pour mettre au point les danses les plus diverses qui constituent un programme éclectique et coloré. Colorés seront aussi les costumes que confectionnent les mains expertes de quelques mamans qui se dévouent depuis un mois pour que tout soit prêt le jour J.

Pour corser le programme, le conseil des parents d'élèves a fait appel au groupe théâtre du Prieuré dont les réalisations originales ne se comptent plus. Il présentera ainsi un conte inédit, entièrement de sa composition (trame, mise en scène, décors) qui nous transportera dans l'Orient magique.

Un spectacle de choix vous attend donc ce dimanche et l'entrée étant gratuite, le C.P.E. vous invite cordialement à y assister nombreux.

Droit de bail et taxe additionnelle

La recette locale des impôts de Saint-Macaire communale :

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton, soit : Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-des-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-André-du-Bois, Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan.

Que ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette locale des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire.

Dernier délai de remise : 31 décembre.

Aménagement secrétariat de mairie.

— La commission aménagement et équipement a examiné l'esquisse préparée par M. Blasquez, technicien du bâtiment, destinée à préparer le transfert du secrétariat dans l'actuelle salle du Conseil municipal. La dépense est évaluée à 120 000 francs, mobilier inclus, montant déjà pris en compte par le budget supplémentaire.

Le maire et M. Bore pensent qu'il serait utile de mieux prendre en compte la présence de l'arc surbainé en position intermédiaire de la salle pour agencer en relation les postes de travail.

Le maire, M. Billa, précise en outre que, professionnellement, il occupe les mêmes locaux que M. Blasquez et que de ce fait il travaille en association avec lui, au coup par coup, selon les projets d'architecture traités : en principe, donc, une mission peut être confiée à M. Blasquez sans risque de rémunération indirecte au maire. Il pense cependant que, pour beaucoup, l'ambiguïté subsistera.

M. Falissard attire l'attention sur la petite taille de l'opération et sur le fait que le maire n'avait pas été prévenu du recours à M. Blasquez. Il n'y a pas de problème à ses yeux.

Finalement, le Conseil municipal approuve à l'unanimité les principes d'aménagement envisagés et la fixation d'une mission de maîtrise d'œuvre à M. Blasquez.

Animateur sportif intercommunal.

— Le maire et M. Cadi font le point de la négociation entamée pour examiner la prolongation de l'expérience au-delà du 15 janvier, date où doit être précisé s'il y a embauche ou non.

Le moyen dégagé pourrait être la création d'une association intercommunale subventionnée par les communes de Verdélais, Saint-Pierre-d'Aurillac et Saint-Macaire, avec les avantages suivants : souplesse de gestion, intégration des associations et des enseignants aux instances de décision, conditions plus favorables pour l'employé en cas de cessation de l'expérience, possibilité de subventionnement par des organismes départementaux. En fait, le principal mobile de continuation tient dans la réussite de l'intervention de l'animateur sportif en milieu scolaire et périscolaire, réussite totalement inattendue au départ.

Des détails restant à préciser, un premier tour de table indicatif donne une quasi-unanimité de voix favorables, avec deux réserves liées à la vo-

CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement secrétariat de mairie et extension Maison de pays

Le Conseil municipal s'est réuni le 28 novembre, à 21 heures, en présence de treize conseillers municipaux (M. Sudery ayant donné pouvoir de vote au maire).

Vente maison « ex-Gadois » au Syndicat de pays. — Au nom de la commission aménagement et équipement, M. Falissard rapporte favorablement l'option de vente de l'immeuble contigu à la future Maison de pays au Syndicat de pays, afin que ce nouvel équipement prenne toute l'ampleur et la cohérence souhaitables.

Il rappelle que la commune s'était portée acquéreur au prix de 81 000 francs, après une négociation difficile, afin précisément de ne pas perdre la possibilité d'agrandir la Maison de pays.

A l'unanimité, le Conseil municipal donne son accord pour une vente au Syndicat de pays au prix coûtant, c'est-à-dire 84 000 francs (en incluant 3 000 francs de frais notariaux).

Maîtrise d'ouvrage opération « Sacré-Coeur ». — M. Falissard rappelle que, sur la proposition du Conseil municipal, une étude est en cours sous l'égide de la S.C.I.C., filiale de la Caisse des dépôts et consignations, pour vérifier la faisabilité d'une réaffectation du Sacré-Coeur en logements sociaux, éventuellement en résidence personnes âgées.

La S.C.I.C., qui participe au financement de cette étude à hauteur de 25 000 francs, demande que la commune prenne l'engagement de principe de déléguer la maîtrise d'ouvrage à l'une de ses filiales, à savoir la « S.A. H.L.M. Coligny ». Cet engagement est adopté à l'unanimité.

lonté de placer cette décision dans le contexte de la préparation d'ensemble du budget primitif 1986.

Passage école maternelle rue Saint-Denis. — Une déclaration d'intention d'aliéner est parvenue à la mairie concernant les propriétés Chaigneau, placées entre l'école maternelle et la rue Saint-Denis. Il s'avère à l'examen que la sortie de l'école occupe sans titre une portion de vingt-cinq à trente mètres carrés de l'une des deux propriétés Chaigneau. A l'unanimité, le Conseil municipal surseoit à statuer afin de légaliser pleinement ce passage avant de renoncer à son droit de préemption.

A cette occasion, M. Trema réclame plus de clarté dans le processus d'examen des D.I.A. par la commission aménagement et équipement, et le Conseil municipal. Après discussion, il est arrêté que systématiquement les D.I.A. seront préalablement examinées en commission, celle-ci étant placée la plus proche possible de la réunion du Conseil municipal. Si une D.I.A. était reçue entre deux dates, le bureau municipal se substituerait à la commission pour en réaliser l'instruction.

Autres questions traitées. — Le maire a évoqué les sujets suivants : demande de contrat d'assurances groupées à MM. Desmoullins et Mothes pour la commune — bilan du débat public sur la qualité de l'eau — état d'avancement des travaux de construction des vestiaires du stade intercommunal et de la mise en sécurité de la maison de retraite.

M. Chavaneau a fait le point sur le remplacement des tilleuls défailants

et la visite d'entretien de l'éclairage public. M^{me} Lorriot et M. Darbo ont rappelé au maire la nécessité d'effectuer l'achat du plafond acoustique du restaurant scolaire pour une pose pendant les vacances de Carnaval. M^{me} Darroussat a demandé la pose de rampes pour les escaliers de la place Tourny et l'interdiction de stationner sur les trottoirs; elle s'est interrogée sur la pertinence de loger l'école de musique du Preurd dans l'ancienne école de filles de préférence à un locataire. Le maire lui a répondu que cette occupation ne se faisait qu'à titre précaire et que le bâtiment est pour le moment destiné à l'hébergement saisonnier (étude en cours).

Prochaine réunion du Conseil municipal le jeudi 19 décembre, à 21 heures. Ordre du jour : approbation du P.O.S.; passage école maternelle; questions diverses.

Groupement féminin de vulgarisation agricole

Le Groupement féminin de vulgarisation agricole du canton de Saint-Macaire vous invite à participer à une réunion médicale sur « les rhumatismes », animée par M. le docteur Lesage, le mercredi 18 décembre, à 20 h 30, à la Maison du paysan de Langon.

Au cours de cette soirée, le docteur donnera une information générale sur les rhumatismes et répondra à toutes questions vous préoccupant.

Parlez-en autour de vous, amenez vos amis. Le meilleur accueil sera réservé à tous.

Animation commerciale

« Pendant les fêtes, réservez vos achats à Saint-Macaire. »

Tel est le slogan adopté par l'ACPL pour la semaine d'animation commerciale placée entre le 19 et le 31 décembre.

Cette année, les commerçants adhérents à l'ACPL délivreront gracieusement à leurs clients des bons de participation au prorata du montant de leurs achats. Ces bons numérotés devront être remis dans l'urne déposée place de l'Horloge, devant le « Caves Aquariums ».

Les 24 et 31 décembre, à 19 h 15 précises et en direct sur ARL, seront tirés deux gros lots : un vélo équipé, la veille de Noël; un radio-cassette stéro, la veille du Premier de l'An. De nombreux autres lots offerts par les adhérents de l'ACPL compléteront le jeu pour en faire de véritables loteries.

Cette innovation s'accompagne d'une volonté d'animation plus deve-

loppée puisque les deux lundis et mardis de la semaine commerciale seront l'occasion d'une sonorisation en musique et en messages publicitaires de allées constituant le centre de Saint-Macaire. En outre, le Bureau municipal a accepté la proposition d'irriguer en illuminations l'ensemble des tilleuls longeant l'ancienne 113, en plus du sapin traditionnel.

Enfin, le mardi 24, à 15 heures, place Tourny, et devant le théâtre de la nature, le Père Noël surgira en side-car pour effectuer la distribution annuelle des jouets aux enfants.

Centre aéré

Les personnes intéressées par la direction du centre aéré intercommunal Saint-Pierre-d'Aurillac - Caudrot - Saint-Macaire pendant le mois de juillet (diplômées ou désirant suivre une formation) peuvent s'adresser à la mairie de Saint-Macaire avant le 15 janvier.



M^{me} Cassagne dans le rôle d'Annie Cordy

Que vive le 3^e âge...

Dimanche 8 décembre dernier, le restaurant scolaire accueillait les personnes de plus de 65 ans candidats aux agapes municipales traditionnelles de fin d'année

Petite innovation : la poule au pot avait disparu du menu au profit de l'oie farcie, la cuisinière, M^{me} Béauge n'en était pas pour autant déroutée et, avec l'aide de M^{me} Magni, elle l'a précédée d'un ris de veau sauce champignons, de pâté chaud macarien et de crème de légumes.

C'est sur la bûche de Noël et la galette des rois que se sont déclenchés les jeux, les chants, les danses et les farandoles. Personne n'oubliera M. Arbouin dans le rôle de Carlos avec sa sucette et M. Douillet, toujours aussi alerte danseur malgré son handicap.

La question se pose désormais d'élargir la manifestation à tous les retraités, ce qui pose pour des raisons financières évidentes, le problème d'une modification de formule : goûter récréatif par exemple à la salle des fêtes pendant tout un après-midi.



M^{me} Lartigaut donne le biberon à M. Fauriat



L'attente avant de se mettre à table



L'une des farandoles (Photos Sanche)

FOOTBALL/ A.S.M.

Pas d'école durant les fêtes

Minimes B, 0; Castets, 10.

Minimes A, 1; Villeneuve-sur-Lot, 4.

Cadets B, 4; Sauveterre, 8.

Cadets A, 4; Cudos, 2.

Féminines, 0; Portets, 7.

Juniors : battent Fargues-de-Lançon par forfait sur leur terrain en Coupe Cesco.

L'école de football était au repos; première et réserve également.

En raison des fêtes de fin d'année, l'école de football comprenant les débutants, poussins, pupilles, minimes, cadets, ne fonctionnera pas. La reprise est prévue pour le mercredi 8 janvier. Les parents de ces catégories d'enfants ayant des difficultés à faire assurer la présence de leurs enfants aux entraînements et aux matches officiels du samedi, sont

invités à en informer le responsable de l'école de football, M. Barbé, ceci afin de savoir si l'A.S.M. doit maintenir toutes ses équipes pour la deuxième phase de la saison.

GOUTER DE FIN D'ANNÉE

Etant une tradition bien ancrée, l'A.S.M. organise un goûter pour les catégories suscitées, le lundi 23 décembre, à 17 h 30 au foyer du stade, avec à l'affiche sandwiches, gâteaux, crêpes, merveilles. Les parents sont cordialement invités, ceci permettra également de faire connaissance entre-eux.

SÉLECTION

L'A.S.M. est honorée par la sélection cadets première année de quatre des siens; Didier Lumalé, Frédéric Séral, Stéphane Garnier, Vincent Martin et qui vont en stage à Soulac avec l'équipe du District Gironde Sud du 20 au 23 décembre.

FOOTBALL/ A.S. MACARIENNE

21/12

Les rencontres et convocations

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

Débutants. — Poussins, pupilles, minimes sont au repos jusqu'au mercredi 8 janvier.

Cadets B. — Vont à Saint-Martial. Responsables : MM. Ducos et Daubisse. Départ du stade à 14 heures pour Thierry Catelin, Stéphane Labeyrie, Cédric Baillon, Olivier Perez, Eymier, Bruno Couture, Eric Gumberteau, Fabien Bernadet, Jérôme Juge, Olivier Kauffmann, Philippe ou Christophe Dufau, Vincent Martet, Laurent Rameau, Vincent Cosson.

Juniors. — Devaient jouer en championnat à La Réole. Mais ceux-ci sont forfait général. Donc les juniors sont disponibles.

Féminines. — Vont à Langoiran jouer en lever de rideau.

I B. — Va à Pompéjac. Départ des joueurs du stade à 13 h 30.

Première. — Reçoit Monséguir. Rendez-vous des joueurs à 13 heures au stade. Les convocations seront faites pour la première par M. Lespine; pour la I B par M. Baluteau à l'issue de l'entraînement de ce jeudi soir 19 décembre.

Vœux. — Il est dur pour les responsables et entraîneurs de voir que certains éléments ne sont pas ou peu motivés, ne serait-ce que par leur manque d'assiduité aux entraînements, ceci amène beaucoup de paroles déplaisantes et de contestations. Messieurs, regardez-vous, jugez-vous vous-mêmes avant de juger les autres et tout ira mieux. Après tout nos équipes sont bien placées.

Goûter de fin d'année. — Il aura lieu lundi 23 décembre, à 17 h 30, au foyer de l'A.S.M., au stade. Il est ouvert à l'école de football : débutants, poussins, pupilles, minimes, cadets et les parents y sont surtout cordialement invités. Il y aura bonbons, gâteaux, sandwiches, crêpes.

Visite commentée de Saint-Macaire

Une visite commentée de Saint-Macaire doit avoir lieu le dimanche 22 décembre, à partir de 15 heures. Rassemblement devant la mairie d'où la visite partira à 25 heures précises.

ST-MACAIRE ²³/₁₂

Noël en famille

Les familles macariennes désireuses d'inviter pour Noël une personne âgée seule résidant à Saint-Macaire sont priées de se signaler au secrétariat de mairie dans les plus brefs délais.

Service religieux de Noël

Messes de la nuit, mardi 24 décembre. — A 19 heures : messe de la nuit à Pian-sur-Garonne; à 21 heures : messe de la nuit à Saint-André-du-Bois; à 23 heures : messe de la nuit à Saint-Macaire.

Mercredi 25 décembre (saint jour de Noël). — A 10 heures : messe du jour à l'hospice.

Etant donné la surcharge du 24, les obsèques ne seront pas acceptées l'après-midi du 24.

Les confessions pour Noël auront lieu le lundi 23 décembre aux horaires suivants, 9 heures : Saint-André-du-Bois; 10 heures : Pian-sur-Garonne; 15 heures à 18 heures : à Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE

24/12

064970

Réservez vos achats à St-Macaire
TIRAGE DU 1^{er} GROS LOT (un vélo)

mardi 24 décembre, à 19 h 15

Place de l'Horloge

Prochain tirage le mardi 31 décembre 1985

MOUVEMENT SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

D'une (vieille) pierre, deux coups à Penne-d'Agenais



Au tour d'une maison à Colombages, les Macariens attentifs aux explications du guide (Cliché « Sud-Ouest »)

Dimanche 1^{er} décembre, 8 heures du matin, place de l'Horloge, dans la fraîcheur automnale, une cinquantaine de Macariens s'installent dans un confortable autobus qui, sur l'autorité bienveillante de Joël Labarrière, va les emmener en douceur dans un village bien particulier : Penne-d'Agenais. Cité médiévale durement éprouvée par l'Histoire, mis ayant fait, depuis une dizaine d'années, l'objet d'opérations de restauration tout à fait intéressantes, tel était le lieu choisi par l'Association pour que se déroule de façon utile et agréable ce qui n'aurait pu être qu'un simple repas de fin d'année.

Déjà initiés à l'histoire de Penne par une notice historique préparée par M. David et distribuée durant le parcours, le groupe allait bénéficier dès son arrivée d'une prise en charge dépassant toutes les espérances : visite commentée de la vieille ville tout d'abord, toute en ruelles escarpées rappelant bien souvent un certain quartier Rendesse. Elle s'effectua sous la houlette d'un guide passionnant, secrétaire du Syndicat d'initiative, auquel se joignit très vite M^{me} le Maire. Le « sommet » de cette ballade étant évidemment, la surprenante Notre-Dame de Peyragude, basilique d'architecture romanobyzantine, bâtie au début du siècle et dominant fièrement la vallée du Lot : le regard tendu vers les hauteurs de Montflanquins on sentit là, pendant quelques minutes, de façon tout à fait palpable, souffler le vent... de l'Histoire !

Retour au Syndicat d'initiative pour une distribution de documents préparés à notre intention, échange amical d'affiches, posters : l'heure du repas avait sonné, qui devait se dérouler dans le flambant neuf groupe scolaire : maire et adjoints de Penne étant les invités du mouvement, ce moment convivial et savoureux, se prolongea naturellement par une interview très enrichissante des élus : M^{me} le Maire, en particulier, fut soumise à un feu roulant de questions de la part des Macariens et les éclaira avec gentillesse et compétence sur ce passé récent qui a vu sa cité changer de visage. Des quartiers entiers reconstruits - maisons individuelles tout à fait intégrées au tissu ancien et que l'on appelle pourtant... H.L.M. - des habitations particulières et des édifices publics habilement restaurés, des aménagements de places et de rues judicieusement étudiés, des boutiques d'artisans d'art volontairement suscitées (par la formule des « ateliers re-

lais », entre autre). Comment et pourquoi ? Par toutes sortes de mesures juridiques et financières destinées en premier lieu à fixer la population en proposant un bien être justement réclamé par chacune, mais ayant aussi pour but de consolider intelligemment un flux touristique déjà considérable. Notons à ce propos que Penne a parallèlement su organiser un tourisme de séjour grâce à deux plans d'eau (pêche, baignade), un terrain de camping et des gîtes en « dur », l'ensemble formant un complexe qui a fait rêver, c'est certain, plus d'un Macarien.

L'après-midi était quartier libre, et chacun alla revoir quelques endroits entre-aperçus, quelques façades remarquées. Mais ce fut, bien sûr, les artisans d'art qui furent les heureux élus : souffleur de verre, relieur sur cuir, tisserande et dinandier (aux magnifiques créations en cuivre), firent un « tabac ».

A 18 heures, les visiteurs reprenaient la route, emportant avec eux au-delà d'un agréable souvenir, une foule d'images, d'informations, et d'interrogations : ce qui a été réalisé à Penne peut-il être fait à Saint-Macaire ? De quelle façon, dans quel délai ? Est-ce souhaitable ou non ? Sur-tout : quel rôle peut avoir une Association comme la notre dans cette perspective ? A cette dernière question, il est déjà plus facile de répondre : nourrie des enseignements d'une telle visite, l'Association doit s'efforcer d'être, une véritable force de propositions.

FOOTBALL/ A.S.M.

26/12

La malchance persiste

Cadets : A.S.M., 0; Saint-Martial, 4. Poussins, pupilles, minimes : étaient au repos.

Juniors : n'ont pu jouer, La Réole étant forfait général.

1 B, 2; Pompéjac, 1. Toujours sur sa lancée, la réserve consolide sa première place, talonnée par Giscos. Bonne prestation de tous les éléments sur un terrain inégal, un public bien en voix, impressionnant pour tout le monde.

1 A : A.S.M., 1; Monségur, 1. Quand la malchance persiste, le moral en prend un coup. Mais avec la prestation que nous ont offert nos joueurs, on peut et on doit garder le moral. Une équipe fort bien organisée, très au point physiquement, jouant bien au ballon, mais poursuivie par un sort oh combien contraire. Deux balles sur les poteaux, une multitude d'occasions, un but contre sans doute litigieux, et un joueur à l'hôpital. Souhaitons à Pascal Brao du courage et un prompt rétablissement. Quant aux autres joueurs, qu'ils continuent avec la même volonté et le même esprit et la chance finira un jour par leur sourire.

Informations. - Les entraînements,

en raison des fêtes de fin d'année, auront quand même lieu les jeudi 26 décembre et jeudi 2 janvier, à 19 heures. Et vu le classement de nos formations qui au demeurant n'est pas vilain, l'entraîneur espère le plus possible de présents, tant seniors que juniors, ceci sera une confirmation de volonté déjà constatée de redressement de tous les joueurs, leur sérieux se confirmant.

Vœux. - Le bureau de l'A.S. Macarienne est très heureux de transmettre ses vœux de nouvelle année à tous ses dirigeants, joueurs, sympathisants, amis, et tout particulièrement un prompt rétablissement à ses blessés : Rodolphe Upe, Pascal Brao, Robert Vignolle, tous trois titulaires de l'équipe fanion.

Liste électorale

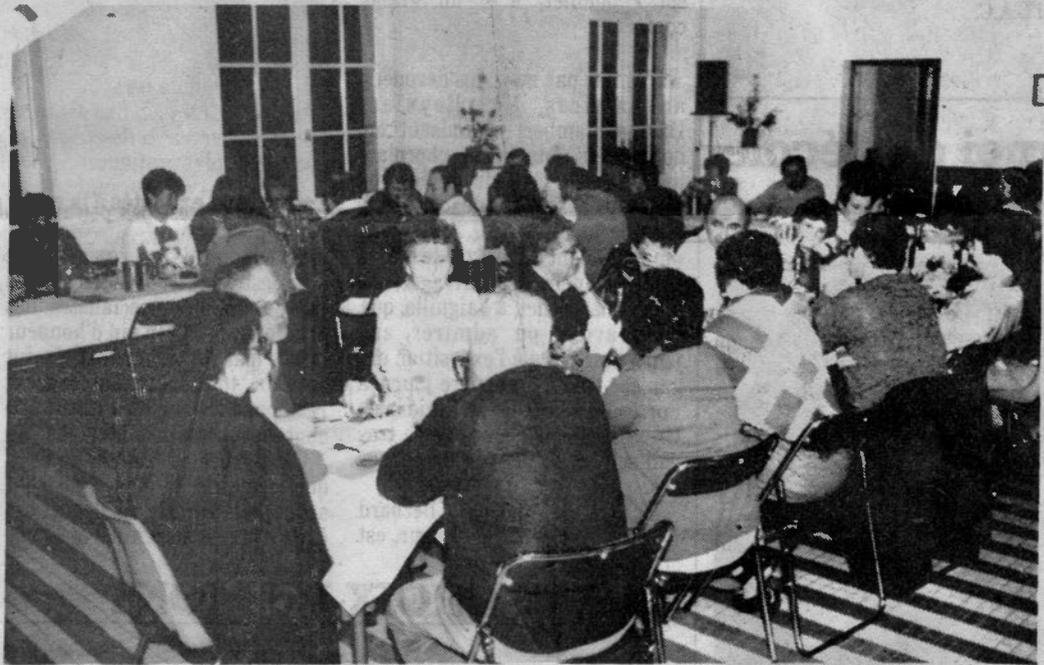
Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales, en particulier les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 1986, doivent le faire avant le 31 décembre 1985 dernier délai au secrétariat de mairie.

Le repas communal

Samedi 14 décembre, le Conseil municipal invitait son personnel au restaurant scolaire pour le désormais traditionnel repas de fin d'année.

Les plats préparés par un traiteur local étaient servis aux convives par des membres du Conseil, maire et adjoints en tête.

La fin du repas fut animée par les chansons de René Lagahuzère, reprises en chœur par l'assistance et par des danses pour tous les goûts. Une bonne soirée et à l'année prochaine!



Une vue générale du repas (Photos J. Sauche)

Club de l'Amitié

Le repas de fin d'année du Club de l'Amitié a eu lieu le 19 décembre avec beaucoup de succès. Un délicieux repas fut servi dans un climat plein d'ambiance et fut suivi d'une féerie de cotillons. Sur la route du retour, chacun s'est allégrement souhaité une longue continuité. Donc à l'année prochaine on y ajoutant de nouvelles surprises agréables.

VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1985

SAINT-MACAIRE

L'arbre de Noël des écoles

Dimanche 15 décembre, un nombreux public emplissait la salle des fêtes pour le traditionnel arbre des écoles organisé par le conseil local des parents d'élèves en collaboration avec les enseignants et le Prieuré.

A cette occasion, les élèves des classes maternelles et primaires offraient aux spectateurs un pro-

gramme de danses évoquant divers pays du monde : les vertes prairies de l'ouest américain avec ses cow-boys et ses Indiens, la Chine, la Bavière, les steppes russes, le Mexique sans oublier les patineurs et les danseurs de french-cancan chers à Offenbach.

Un spectacle coloré, entraînant, que relevaient les magnifiques



Un groupe de danseurs décidés en pleine action

costumes élaborés par des mams bénévoles et adroites.

Un conte oriental imaginé par Noëlle Rochelois et interprété par les jeunes du groupe théâtre du Prieuré clôturait le spectacle.

Comme chaque année, l'après-midi se terminait par la remise de jouets aux responsables des garderies par la présidente du C.P.E.



Les petits Chinois de la classe de M. Bertaud



Les cow-boys dans une danse endiablée



Les Indiens sur le sentier de la guerre ? Pas forcément !



Les jolies patineuses en tutu et leurs chevaliers servants



Dans les steppes russes avec le CE2 (Photos J. Sanche)

FOOTBALL/ A.S.M.

28/12

Echos de nouvelles

Samedi 28 décembre : juniors vont à Cérons. Match en retard que les deux clubs mettent à jour avant le Nouvel An. Rendez-vous au stade à 13 h 30 pour tous. Responsables : MM. Delage, Massicary, Belloc, Barbé, Escabasse, Gilles Granlat.

Entraîneurs. En raison de la trêve, le prochain entraînement aura lieu le jeudi 2 janvier, à 17 heures, au stade pour tous les seniors-juniors. L'A.S.M. espère un grand nombre de présents ceci permettra de confirmer les classements, et éventuellement de les améliorer.

Les juniors sont septièmes, mais à six points seulement du premier Portets.

La 1 B est première avec trois points d'avance sur Giscos et cinq points sur Castets C, et Pompejac.

La première est septième avec sept points de retard sur le premier, Castets B, mais seulement à quatre points du troisième.

Comme on peut en juger, à presque mi-parcours et malgré quelques faux pas, ces équipes sont en places honorables. Ce n'est un secret pour personne, il faut la condition physique, donc suivre assidument les entraînements, et avec ce petit surplus on peut espérer encore mieux.

Infirmier. Robert Vignolles a encore des ennuis avec son genou; Alain Fondeville a le feu vert de son docteur, il va reprendre; Rodolphe Upe avec le moral et la volonté que nous lui connaissons va reprendre aussi; Pascal Brao, quand à lui avec son plâtre en a pour un moment; Eric Daubisse a du mal à résorber les coups pris dans les chevilles, de même que Dominique Escabasse.

Dimanche 5 janvier. Première va à Podensac en Coupe Sauternais; 1 B va à Soulignac en Coupe des Présidents; juniors reçoivent Landiras championnat.

CENTRE DE SECOURS

31/12

Un mois de novembre tourmenté

4 : Destruction d'un nid de guêpes à Saint-Macaire.

5 : Accident de la circulation à Saint-Maixant. Une victime portée à son domicile.

9 : Malaise cardiaque à Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du S.M.U.R.

10 : Malaise cardiaque à Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; malade à domicile à Pian-sur-Garonne, un malade évacué sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

13 : Destruction d'un nid de guêpes à Saint-Pierre-d'Aurillac.

14 : Malade à domicile à Pian-sur-Garonne. Un malade évacué sur le C.H. Pasteur.

15 : Accident à domicile à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

16 : Accident de la circulation à Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

21 : Feu de cheminée à Verdélais; accident de la circulation à Caudrot, pas d'intervention des sapeurs-pompiers.

23 : Accident de la circulation à Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction d'un nid de guêpes à Saint-Maixant.

25 : Feu de cheminée à Saint-Maixant; accident de la circulation à Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

28 : Tentative de suicide à Verdélais, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; malade à la Maison de retraite de Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE

31/12

ANIMATION COMMERCIALE

Des fêtes de fin d'année

Le premier tirage de la loterie organisée par l'ACPL de Saint-Macaire, à l'occasion des fêtes de fin d'année, s'est déroulé le mardi 24 décembre, à 19 h 15, place de l'Horloge.

Les gagnants sont les numéros :
3704 2366 1077 1108 1115 3842 4041
1071 3384 3509 4746 1110 2302 4783
3362 2270 4273 4937 2905 3624 4105
— le vélo revenant au n° 2289.

Les lots sont à retirer chez M^{me} Bédimet, allées de Tourny. Un nouveau tirage aura lieu le mardi 31 décembre, à 19 h 15, place de l'Horloge, et le gros lot sera un radio-cassette stéréo.



La proclamation des numéros. (Photo « Sud-Ouest »)

Le Père Noël au rendez-vous des écoles

C'était le vendredi 20 décembre à 14 heures; le Père Noël faisait son entrée dans la salle de jeux de l'école maternelle devant les enfants libérés enfin de leur attente et les parents émus par l'émerveillement de leurs progénitures. Après la distribution des cadeaux à chacun, ce fut le traditionnel et copieux goûter additionné de distribution de poches de chocolats il fallait bien se remettre de l'événement. Et puis même les mamans n'étaient pas oubliées puisqu'elles

recevaient chacune en cadeau, une belle fleur.

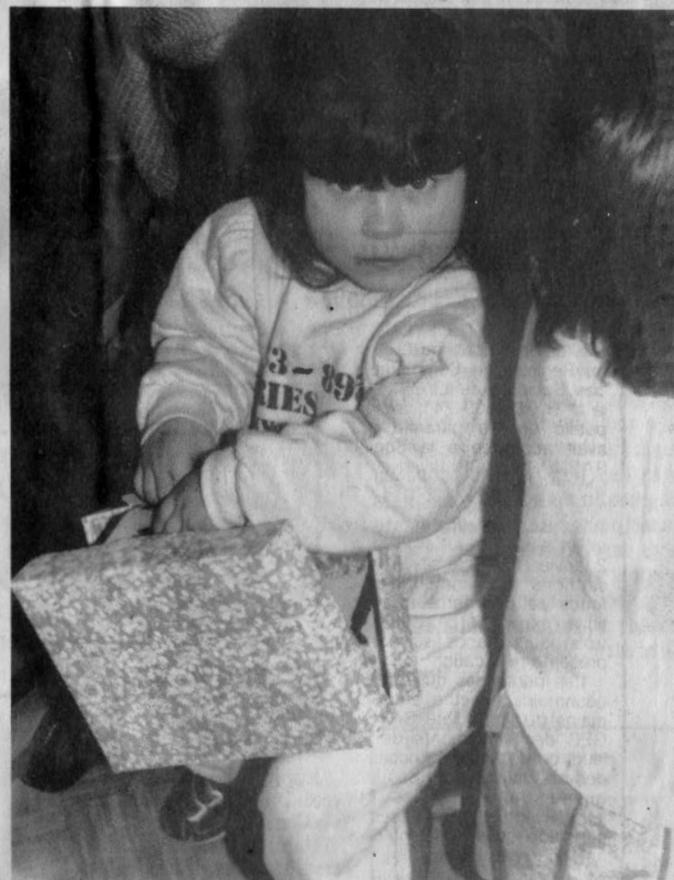
Pendant ce temps-là, le Père Noël s'était rendu quelques dizaines de mètres plus loin au restaurant scolaire où l'attendaient fiévreusement les « grands » du primaire. Après l'ovation et là aussi le service du goûter, le généreux patriarche invita quelques enfants à ouvrir les deux colis qu'il avait amenés. Dans l'un pour la deuxième année consécutive, se trouvait une dotation en livres brillamment illustrés destinés à

la bibliothèque de tous, l'autre renfermait un globe terrestre lumineux permettant de repérer le relief de la terre ferme comme celui des fonds marins et de s'initier aux notions de latitude et de longitude. Là aussi, il s'agissait d'un cadeau collectif.

Mais tout ceci n'était qu'un avant goût du passage du Père Noël dans les familles le 24 décembre au soir...



Le Père Noël en perd un œil.



L'ouverture des cadeaux.

064955

Réservez vos achats à Saint-Macaire
TIRAGE DU 2° GROS LOT
Radio-cassette stéréo
Mardi 31 décembre à 19 h 15 place de l'Horloge